JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

VOL. XXXIX

1904

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA



SON EXCELLENCE LE TRÈS HONORABLE SIR GILBERT JOHN ELLIOT, COMTE DE MINTO ET VICOMTE MELGUND DE MELGUND, COMTÉ DE FORFAR, DANS LA PAIRIE DU ROYAUME-UNI, BARON MINTO DE MINTO, COMTÉ DE ROXBURGH, DANS LA PAIRIE DE LA GRANDE-BRETAGNE, BARONNET DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE, CHEVALIER GRAND-CROIX DE L'ORDRE TRÈS DISTINGUÉ DE SAINT-MICHEL ET SAINT-GEORGES, ETC., ETC., GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA.

QUATRIÈME SESSION

DU

NEUVIÈME PARLEMENT

1904

VOL. XXXIX

A½

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

CANADA



MINTO.

[L.S.]

EDOUARD SEPT, *par la Grâce de Dieu,* ROI *du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la foi, Empereur des Indes.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les députés élus à la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au TROISIÈME jour du mois de DÉCEMBRE prochain, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ D'OTTAWA ; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre CITÉ D'OTTAWA, LUNDI, le ONZIÈME jour du mois de JANVIER prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-aimé Cousin le Très-Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand'Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, dans Notre dite Puissance, ce VINGT-SEPTIÈME jour de NOVEMBRE, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent trois, et de Notre Règne la troisième.

Par ordre,

H. G. LAMOTHE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA



MINTO.

[L.S.]

EDOUARD SEPT, *par la Grâce de Dieu,* ROI *du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la foi, Empereur des Indes.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au ONZIÈME jour du mois de JANVIER courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ D'OTTAWA; SACHEZ MAINTENANT que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre CITÉ D'OTTAWA, LUNDI, le VINGT-DEUXIÈME jour du mois de FÉVRIER prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-aimé Cousin le Très-Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand'Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, ce HUITIÈME jour de JANVIER, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre et de Notre Règne la troisième.

Par ordre,

H. G. LAMOTHE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA



MINTO.

[L.S.]

EDOUARD SEPT, *par la Grâce de Dieu,* ROI *du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la foi, Empereur des Indes.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que la réunion de Notre Parlement du Canada se trouve prorogée au VINGT-DEUXIÈME jour du mois de FÉVRIER prochain. Néanmoins, pour certaines causes et considérations, Nous avons jugé à propos de la proroger de nouveau à JEUDI, le DIXIÈME jour du mois de MARS prochain, de manière que ni vous, ni aucun de vous, n'êtes tenus de vous trouver en Notre CITÉ D'OTTAWA le dit VINGT-DEUXIÈME jour de FÉVRIER prochain; car Nous voulons que vous et chacun de vous en soyez entièrement exemptés, vous enjoignant, et à chacun de vous et tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre dite CITÉ D'OTTAWA, JEUDI, le DIXIÈME jour du mois de MARS prochain, pour l'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y traiter, agir et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu en Notre dit Parlement du Canada, pourront, par le Conseil Commun de Notre dite Puissance, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-aimé Cousin le Très-Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand'Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ D'OTTAWA, dans Notre dite Puissance, ce DIX-NEUVIÈME jour de JANVIER, en l'année de Notre-Seigneur mil nef cent quatre, et de Notre Règne la troisième.

Par ordre,

H. G. LAMOTHE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 10 mars 1904

Le Sénat s'est réuni à deux heures et demie de l'après-midi.

Jeudi, le dixième jour du mois de mars, en la quatrième année du règne de Notre Souverain Seigneur Edouard Sept, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la foi, Empereur des Indes, étant la quatrième session du neuvième Parlement de la Puissance du Canada, continué par prorogation jusqu'à ce jour.

Les membres présents dans la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Bernier,
Bowell,
(Sir Mackenzie),
Casgrain,
(Windsor),
Church,
Cloran,
Dever,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ferguson,
Fiset,
Gibson,
Godbout,
Kerr,
(Cobourg),
Kerr,
(Toronto),
Kirchhoffer,
Lovitt,
Mackay,
(Alma),
McSweeney,
Miller,
Mitchell,
Pelletier,
(Sir Alphonse),
Poirier,
Robertson,
Scott,
Thompson.

L'honorable Président a pris place au fauteuil au pied du trône.

PRIÈRES.

L'honorable Président du Sénat a informé le Sénat que le greffier avait reçu un extrait du rapport du Comité de l'Honorable Conseil Privé, énonçant que le capitaine Ernest J. Chambers avait été nommé Gentilhomme huissier de la Verge Noire.

Ordonné, qu'il soit reçu et

Il a alors été lu comme suit :—

Extrait d'un rapport du Comité de l'Honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence, le 1er mars 1904.

Le comité, sur la recommandation du très honorable Sir Wilfrid Laurier, émet l'avis que le capitaine Ernest J. Chambers soit nommé au poste de Gentilhomme huis-

sier de la Verge Noire avec un salaire annuel de $1,800, à la place de M. Molyneux St. John, décédé.

JOHN J. McGEE,
Greffier du Conseil privé.

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu un certificat du département du Secrétaire d'Etat, énonçant que l'honorable William Mitchell avait été appelé au Sénat, et

Il a alors été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit sur le journal, et il est comme suit :—

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT DU CANADA,
OTTAWA, 5 mars 1904.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général, d'appeler au Sénat, sous le grand sceau, en date du cinquième jour du mois de mars A.D., mil neuf cent quatre (1904) William Mitchell, de la ville de Drummondville, dans la province de Québec, écuier, et le nommer membre du Sénat et sénateur pour le district électoral de Wellington, dans la province de Québec.

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

[L S.]

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable William Mitchell a été introduit entre l'honorable M. Scott et l'honorable M. Mackay (Alma).

L'honorable M. Mitchell a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :



CANADA.

MINTO.

[L.S.]

EDOUARD VII, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Notre fidèle et bien-aimé William Mitchell, écuier, de la ville de Drummondville, dans Notre province de Québec, dans Notre Puissance du Canada :

SALUT :

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous nommons pour la division électorale de Wellington, de Notre Province de Québec, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites dans le Sénat de Notre dite

Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé cousin le Très Honorable Sir Gilbert John Elliot, Comte de Minto, et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce cinquième jour de mars en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent quatre et de Notre Règne la quatrième.

Par ordre,

R. W. Scott,
Secrétaire d'Etat.

L'honorable M. Mitchell s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Mitchell, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé le Sénat, qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général :

Ottawa, 9 mars 1904.

Monsieur.

J'ai reçu ordre de Son Excellence le Gouverneur général de vous informer que le juge en chef du Canada, en qualité de député-gouverneur, se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir la session du Parlement de la Puissance, jeudi le 10 courant, à trois heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être,
monsieur,
Votre obéissant serviteur,
F. S. MAUDE, Major,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.
Quelque temps après il a repris sa séance.

Le juge en chef de la Cour Suprême du Canada, député-gouverneur, étant assis dans le fauteuil au pied du Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre, que c'est le désir du député-gouverneur que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue,
L'honorable Président a dit :

Honorables messieurs du Sénat:
Messieurs de la Chambre des Communes :

J'ai reçu ordre de vous faire savoir que Son Excellence le Gouverneur général ne croit pas devoir annoncer les objets pour lesquels elle a convoqué le présent Parlement du Canada, avant que la Chambre des Communes ait choisi son orateur suivant la loi ; mais demain, à trois heures de l'après-midi, Son Excellence annoncera les objets de la convocation de ce Parlement.

Il a plu à Son Honneur le député-gouverneur de se retirer et la Chambre des Communes s'en est allée.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier,
Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 11 mars 1904

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Bernier,
Bolduc,
Bowell, (Sir Mackenzie),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Cloran,
Dever,
Dobson,
Domville,
Drummond,
Edwards,
Ferguson,
Fiset,
Gibson,
Godbout,
Jones,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Lovitt,
Mackay (Alma),
McGregor,
McHugh,
McLaren,
McMillan,
McSweeney,
Miller,
Mitchell,
Owens,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Robertson,
Scott,
Tessier,
Thompson,
Watson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable Président a annoncé au Sénat qu'il avait reçu une communication du secrétaire du Gouverneur général.

Elle a été alors lue par Son Honneur le Président, et elle est comme suit :—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 10 mars 1904.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir la quatrième session du neuvième parlement fédéral, le vendredi, 11 courant, à trois heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
F. S. MAUDE, Major,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Président du Sénat.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance.

Son Excellence le Très Honorable Sir Gilbert John Elliot, comte de Minto et vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, baronnet de la Nouvelle-Ecosse, chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada, étant assis dans le le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur ;

L'honorable Napoléon Antoine Belcourt a dit :—

Qu'il plaise à Votre Excellence :

La Chambre des Communes m'a élu Son Orateur, bien que je sois peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont par là assignés.

Si dans l'exécution de ces devoirs il m'arrive jamais de tomber en erreur je prie que la faute me soit imputée et non aux Communes dont je suis le serviteur.

L'honorable Président du Sénat a alors dit :

M. l'Orateur, j'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur général de vous assurer que vos paroles et vos actes recevront toujours de sa part l'interprétation la plus favorable.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant :—

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

En vous rencontrant de nouveau au Parlement, je dois tout d'abord exprimer avec vous notre profonde gratitude à la Providence bienfaisante, pour l'abondante récolte dont le pays a été favorisé l'année dernière et pour la prospérité générale qui règne dans toutes les parties du Dominion.

Il est très satisfaisant de constater que le commerce du Canada, qui a augmenté d'année en année d'une façon si remarquable depuis six ans, ne promet aucunement de se ralentir, et que le nombre de colons qui cherchent à s'établir au Manitoba et dans les Territoires est sans exemple dans l'histoire du pays. Ces deux faits de très haute importance portent irrésistiblement à conclure que longtemps avant que puisse s'achever la construction du chemin de fer transcontinental, autorisée par le Parlement à sa dernière session, l'urgente nécessité de ce chemin comme moyen de transporter les produits de l'Ouest à nos propres ports de l'Atlantique sera devenue manifeste, abstraction faite des nombreux avantages devant résulter de ce qu'on aura ouvert la partie nord des provinces de Québec et d'Ontario pour favoriser la colonisation et diverses entreprises.

La convention faite avec la Compagnie de chemin de fer le Grand-Tronc-Pacifique par rapport à la construction d'un nouveau chemin de fer transcontinental contenait certaines stipulations qui, de fait, exigeaient que la Compagnie de chemin de fer le Grand-Tronc du Canada devînt partie à cette convention et assumât des obligations considérables à cet égard.

Un plus ample examen de cette convention par les représentants de la Compagnie de chemin de fer le Grand-Tronc et par mon gouvernement a fait voir qu'il convenait d'ajouter au contrat certaines modifications qui, ayant été approuvées par mon gouvernement et ensuite par le conseil des directeurs et les actionnaires de la Compagnie de chemin de fer le Grand-Tronc, vous seront soumises pour être ratifiés.

La somme de $5,000,000 en espèces a été déposée à la Banque de Montréal conformément aux dispositions contenues dans la convention faite avec la compagnie en premier lieu, ainsi que dans la convention supplémentaire.

Il sera présenté un bill de la Milice contenant plusieurs importantes modifications à la loi actuelle, modifications rendues nécessaires par suite de l'augmentation de l'effectif et destinées à en développer l'efficacité.

Copie de la décision déterminant la frontière entre le Dominion et l'Alaska, et d'autres documents se rattachant au débat seront déposés devant vous.

La grande étendue de terrain occupée par les nouveaux établissements qui se forment dans les Territoires va nécessiter l'augmentation de l'effectif de la Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, et vous serez priés d'accorder votre autorisation à cette fin.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes du dernier exercice seront déposés devant vous. Je suis heureux de dire que le revenu excédera la dépense et que la différence sera consacrée à la réduction de la dette publique.

Les estimations budgétaires pour le prochain exercice seront bientôt déposées devant vous.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Vu la longue session de l'année dernière, pendant laquelle vous vous êtes occupés de tant de questions importantes il n'est pas probable que, cette année, l'accomplissement de vos devoirs vous retienne ici bien longtemps. En tous cas, je vous recommande d'étudier avec le plus grand soin les sujets dont j'ai fait mention et je prie Dieu de bénir vos travaux.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer et la Chambre des Communes s'est retirée.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un bill intitulé : " Acte concernant les chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport au Sénat du discours de Son Excellence prononcé du trône, et

Il a été lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le Sénat prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur général lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que tous les sénateurs présents pendant cette session composent un comité, pour prendre en considération les usages et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Yeo,

Le Sénat est ajourné à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 14 mars 1904

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Béique,
Pernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Casgrain (Windsor),
Church,
Cloran,
Dandurand,
Dever,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Gibson,
Jones,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Owens,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Robertson,
Scott,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Watson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Domville :—D'Henriette Lamothe, veuve de Raoul Saveuse de Beaujeu, et d'autres, de la cité de Montréal et d'autres lieux, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Lougheed :—De la Compagnie du chemin de fer Méridional de la Colombie-Britannique.

L'honorable Président a présenté au Sénat le rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement sur l'état de la Bibliothèque pour les années 1903-04.

Le dit rapport a été lu par le greffier, et il est comme suit :—

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 10 mars 1904.

A l'honorable Chambre du Sénat assemblée en Parlement.

Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de présenter le rapport suivant pour l'année 1903-04 :—

Vu le peu de durée de la vacance, il y a bien peu de choses à dire sur le compte de la Bibliothèque, depuis que le dernier rapport a été présenté.

Des relations personnelles ayant été établies avec les représentants des différentes organisations qui, en Angleterre, s'occupent des questions politiques et fiscales, la Bibliothèque possède maintenant une collection complète des brochures et des livres publiés sur ces questions depuis les derniers six mois.

Les rapports établis à la suite d'une correspondance assidue avec les autres colonies se continuent d'une manière satisfaisante et les échanges de la Bibliothèque avec ces dernières prennent de plus en plus d'importance.

A l'honorable Clifford Sifton, ministre de l'Intérieur, et à M. Joseph Pope, C.M.G., la Bibliothèque doit de posséder tous les documents qui se rattachent à la sentence arbitrale touchant les frontières de l'Alaska.

Les bibliothécaires se sont procuré les documents impériaux et les cartes qui les accompagnent, en autant qu'ils sont publiés. Ils s'efforceront aussi d'obtenir les pièces du dossier des Etats-Unis dès qu'elles seront imprimées.

Vu l'intérêt toujours croissant qui se manifeste pour tout ce qui se rapporte aux chemins de fer, les bibliothécaires ont demandé leurs rapports aux différentes compagnies de chemin de fer aux Etats-Unis, et un grand nombre leur ont été envoyés.

Les différents Annuaires qui se rattachent aux statistiques et au commerce se trouvent sur les rayons, en autant qu'ils sont publiés.

M. Flint, greffier de la Chambre des Communes, a eu la bonté de faire don à la Bibliothèque d'une collection de statuts et de documents officiels qui se trouvait dans ses bureaux.

Les bibliothécaires se font un devoir de reconnaître la constante courtoisie et la bienveillance de l'honorable L. P. Brodeur, ex-président de la Chambre des Communes, et de l'honorable L. G. Power, président du Sénat (actuellement).

Les bibliothécaires se permettent d'attirer l'attention du gouvernement et des deux Chambres sur l'urgence qu'il y a d'agrandir la Bibliothèque. Comme il est facile de le constater, en voyant les armoires et les étagères placées dans tous les endroits disponibles, on s'est efforcé de trouver temporairement de l'espace pour les nouveaux livres ; ces expédients auxquels on a eu recours depuis plusieurs années, ne suffiront bientôt plus. La construction d'une annexe à la Bibliothèque, étant un ouvrage qui occupera plusieurs années, il importe que la chose soit décidée aussitôt que possible, à la convenance du Parlement. L'état d'encombrement où se trouvent les rayons dans toutes les sections est tel qu'il en résulte nécessairement du retard et de la confusion, chaque fois qu'il s'agit de se procurer un livre sous un court délai, et cet inconvénient s'aggrave d'un jour à l'autre.

Pendant la vacance rien n'a été négligé pour rendre aussi complète que possible les sections du *Droit* et de l'*Economie Politique,* afin qu'elles puissent suffire à tous les besoins de la législature.

Le catalogue des différentes sections a été mis à jour. Plusieurs parties du *Catalogue Canadien et Américain* ont été remaniées et copiées en vue de sa réimpression prochaine.

Faisons remarquer ici, à titre de renseignement pour les membres du Parlement, que le *Catalogue Général* de la Bibliothèque n'a pas été imprimé depuis 1858, et que le *Catalogue du Droit* et de l'*Economie Politique* ne l'a pas été depuis 1880. Il serait désirable que le public eût à sa disposition les catalogues de la section canadienne, car on en fait fréquemment la demande aux bibliothécaires. En prévision de cette publication, le *Catalogue Canadien* a été mis en état, et il est maintenant presque prêt pour l'imprimeur.

Les sections canadienne et américaine se sont enrichies de plusieurs ouvrages importants. Le prix des ouvrages épuisés sur l'Amérique et le Canada augmente constamment par suite de la concurrence que se font entre eux les bibliothécaires des Etats-Unis. Parmi les ouvrages ajoutés à cette section, mentionnons :—

John Brereton. *True Relation of the Discovery of Virginia* (1602).

Hakluyt (R). *The Principal Navigations* (1598), 2 volumes.

Thomas Hariot. *The Reports of Virginia* (1588).

Father Hennepin. *New Discovery of a vast country.*

Ci-jointe, on trouvera la liste ordinaire des dons faits à la Bibliothèque et des ouvrages déposés en vertu de la loi des droits d'auteur.

Le tout respectueusement soumis.

A. D. DeCELLES, *B.G.*
MARTIN J. GRIFFIN, *B.P.*

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

(Pour liste des dons faits à la Bibliothèque du Parlement, voir Documents de la Session No 33.)

L'honorable Président a présenté au Sénat un état d'affaires de la Compagnie de prêts et de placements Britannique Canadienne (à responsabilité limitée) pour l'année expirée le 31 décembre 1903; aussi, une liste des actionnaires au 31 décembre 1903, en conformité avec l'article 33 du chapitre 57, 39 Victoria.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(Void Documents de la Session No. 48.)

L'ordre du jour appelant la prise en considération du discours de Son Excellence, prononcé du Trône à l'ouverture de la quatrième session du neuvième Parlement ayant été lu,

L'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Tessier, a proposé :—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence, le Gouverneur général, pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement :

A Son Excellence, le Très-honorable Sir Gilbert John Elliot, Comte de Minto et Vi-Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne; Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 15 mars 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Aikins, Baird, Baker, Béique, Bernier, Bolduc, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Casgrain (de Lanaudière), Casgrain (Windsor), Church, Cloran, Dandurand, Dever, Dobson, Domville, Edwards, Ellis, Ferguson, Fiset, Gibson, Kerr (Cobourg), Kerr (Toronto), King, Kirchhoffer, Landry, Legris, Lougheed, Lovitt, MacKeen, McDonald (Cap-Breton), McGregor, McKay (Truro), McMillan, McMullen, McSweeney, Merner, Miller, Mitchell, Montplaisir, Owens, Pelletier (Sir Alphonse), Perley, Poirier, Robertson, Scott, Shehyn, Templeman, Tessier, Thibaudeau (Rigaud), Thompson, Vidal, Watson, Yeo, Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. McMillan :—De la Compagnie du chemin de fer du Parc et de l'Ile de Montréal.

Par l'honorable M. Young :—De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada.

Par l'honorable M. McMullen :—De la Compagnie des Estacades de la rivière des Français.

Par l'honorable M. Baker :—De la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat :—

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 15 mars 1904.

Dans l'affaire de James E. Taylor, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors l'honorable M. Kerr (Cobourg) a présenté la pétition de James E. Taylor, de la ville de Magog, dans le district de Saint-François, dans la province de Québec, demandant l'adoption d'un acte pour dissoudre son mariage avec Mina Jane Pacard.

L'honorable M. Kerr (Cobourg) a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat :—

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 15 mars 1904.

Dans l'affaire de Robert James McDuff Rodger, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors l'honorable M. Kerr (Cobourg) a présenté la pétition de Robert James McDuff Rodger, de la cité de Toronto, dans le comté de York, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'un acte pour dissoudre son mariage avec Nina Vivian Rodger.

L'honorable M. Kerr (Toronto) a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat :—

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 15 mars 1904.

Dans l'affaire d'Annie Christman, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu de la pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors, l'honorable M. Kerr (Toronto) a présenté la pétition d'Annie Christman, de la cité de Toronto, dans le comté de York, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'un acte pour dissoudre son mariage avec Philip H. Christman.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), à savoir :—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement :

A Son Excellence le Très-honorable Sir Gilbert John Elliot, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

Plaise à Votre Excellence,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général, soit remise à demain.

Avec la permission du Sénat.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé :

Que, conformément à la règle 79, les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents de la présente session, savoir :—L'honorable Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., l'honorable Sir Alphonse Pelletier, C.C.M.G., les honorables messieurs Templeman, Ferguson, Dandurand, Miller, Watson, Lougheed et Gibson; le dit comité devant faire rapport avec toute la diligence convenable des noms des sénateurs par lui désignés.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Ellis,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 16 mars 1994.

Les membres présents étaient:—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dever,	Macdonald (I.P.-E.),	Perley,
Baker,	Dobson,	MacKeen,	Poirier,
Béique,	Domville,	McDonald (Cap-Breton),	Robertson,
Bernier,	Edwards,	McGregor,	Scott,
Bolduc,	Ellis,	McKay (Truro),	Shehyn,
Boucherville, de (C.M.G.),	Ferguson,	McMullen,	Templeman,
Bowell (Sir Mackenzie),	Fiset,	McSweeney,	Tessier,
Casgrain (de Lanaudière),	Gibson,	Merner,	Thibaudeau (Rigaud),
Casgrain (Windsor),	Kerr (Cobourg),	Miller,	Thompson,
Church,	King,	Mitchell,	Vidal,
Cloran,	Kirchhoffer,	Montplaisir,	Watson,
Dandurand,	Landry,	Owens,	Wilson,
	Legris,	Pelletier (Sir Alphonse),	Yeo,
	Lougheed,		Young.
	Lovitt,		

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu un certificat du Secrétaire d'Etat du Canada, pour informer cette Chambre que John Henry Wilson, écuier, avait été appelé au Sénat.

Ordonné, qu'il soit inscrit sur le Journal, et il est comme suit :—

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT DU CANADA,
OTTAWA, 8 mars 1904.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence, le Gouverneur général, d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau en date du huitième jour de mars A.D., mil neuf cent quatre, John Henry Wilson, de Saint-Thomas, dans la province d'Ontario, écuier, et de le nommer au Sénat et sénateur pour la province d'Ontario.

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

[L.S.]

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable John Henry Wilson, a été introduit entre l'honorable M. Scott et l'honorable M. McMullen.

L'honorable M. Wilson a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :



CANADA.

MINTO.

[L.S.]

EDOUARD VII, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Notre fidèle et bien-aimé John Henry Wilson, écuier, M.D., de Saint-Thomas, dans Notre province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada :

SALUT :

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Seau du Canada. TÉMOIN, Notre Très Fidèle et Bien-Aimé cousin le Très Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto, et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce huitième jour de mars, en l'année de Notre Seigneur, mil neuf cent quatre, et de Notre Règne la quatrième.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

L'honorable M. Wilson s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Wilson, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Kerr (Cobourg) :—De W. H. Floyd et autres.

Par l'honorable M. Domville :—De Joseph W. Norcrosse et autres, de Colborne et d'autres lieux, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Dandurand :—De la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental ; de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique; et de la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De Henriette Lamothe, veuve de Raoul Saveuse de Beaujeu, de la cité de Montréal, province de Québec, et autres, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Cedars Rapids Manufacturing and Power Company.*

De la Compagnie du chemin de fer Méridional de la Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction et l'achèvement de sa voie ferrée.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), à savoir :—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement :

A Son Excellence le Très honorable Sir Gilbert John Elliot, Comte de Minto, et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne; Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après un nouveau débat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Consil privé.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Ellis,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 17 mars 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain, (Windsor),
Church,
Cloran,
Dandurand,
David,
Dever,
Dobson,
Domville,
Drummond,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Gibson,
Hingston (Sir William),
Kerr (Cobourg),
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Mackay (Alma),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Robertson,
Scott,
Shehyn,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Vidal,
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Domville :—De la Compagnie du chemin de fer de la rivière Ottawa.

Par l'honorable M. Kirchhoffer :—De l'honorable Hugh John Macdonald et autres, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba.

Par l'honorable M. Gibson :—D'Angus McLean et autres, de la cité de Buffalo, dans l'Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique; et d'autres, du Canada.

Par l'honorable M. Baird :—De la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Tobique.

Par l'honorable M. Kerr (Cobourg) :—De l'hôpital général et de marine de Collingwood.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie du chemin de fer du Parc et de l'Ile de Montréal, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée, et à d'autres fins ;

De la Compagnie de chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à construire des embranchements et à d'autres fins ;

De la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée;

De la Compagnie des Estacades de la rivière des Français (à responsabilité limitée), demandant l'adoption d'une loi à l'effet de réduire le capital social de la compagnie et prolonger de vingt et un ans le terme d'existence de la compagnie.

L'honorable M. Templeman, du comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ, No 2,
JEUDI, 17 mars 1904.

Le comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, a l'honneur de soumettre la liste suivante des sénateurs qu'il a choisis pour les composer, savoir :

Comité mixte de la Bibliothèque du Parlement :—

Son Honneur le Président, et les honorables messieurs Baker, Béique, de Boucherville, C.M.G., Drummond, Ferguson, Forget, Godbout, Gowan, C.M.G., Sir William Hingston, chevalier, McHugh, Sir Alphonse Pelletier, C.C.M.G., Poirier, Scott, Thibaudeau (Rigaud), Thibaudeau (de La Vallière), Wood et Young.—18.

Comité mixte des Impressions du Parlement :—

Les honorables messieurs Aikins, Bernier, Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Sir John Carling, C.C.M.G., Casgrain (de Lanaudière), Church, Cloran, Coffey, Dever, Dobson, Domville, Ellis, Fiset, Frost, Gibson, Legris, Macdonald (I.P.-E.), Mackay (Alma), MacKeen, Merner, Reid, Shehyn, Templeman et Watson.—24.

Comité des Ordres Permanents :—

Les honorables messieurs Béique, Sir John Carling, C.C.M.G., Church, Macdonald (I.P.-E.), Macdonald (Victoria), McKay (Truro), Tessier, Yeo et Young.—9.

Comité des Banques et du Commerce :—

Les honorables messieurs Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Casgrain (Windsor), Cox, Drummond, Edwards, Ferguson, Forget, Fulford, Jones, Kerr (Cobourg), King, Lougheed, Macdonald (I.P.-E.), Mackay (Alma), MacKeen, McDonald (Cap-Breton), McGregor, McMillan, McSweeney, Miller, Mitchell, Perley, Shehyn, Sullivan, Thibaudeau (Rigaud), Thibaudeau (de La Vallière), Thompson, Wark, Wood et Yeo.—30.

Comité des Chemins de fer fer, Télégraphes et Havres :—

Les honorables messieurs Baird, Baker, Béique, Bolduc, Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Sir John Carling, C.C.M.G., Casgrain (de Lanaudière), Cox, David, Dandurand, Dever, Domville, Drummond, Ellis, Ferguson, Fiset, Frost, Gibson, Godbout, Jones, Kerr (Cobourg), Kerr (Toronto), King, Kirchhoffer, Landry, Lougheed, Lovitt, Macdonald (Victoria), Mackay (Alma), McDonald (Cap-Breton), McHugh, McKay (Truro), McLaren, McMillan, McMullen, Miller, Owens, Sir Alphonse Pelletier, C.C.M.G., Poirier, Scott, Templeman, Tessier, Vidal, Watson et Young.—45.

Comité des Bills Privés divers :—

Les honorables messieurs Baird, de Boucherville, C.M.G., Casgrain (Windsor), Church, Cloran, Dandurand, Dever, Dobson, Domville, Edwards, Fulford, Godbout, Sir

William Hingston, chevalier, Kerr (Toronto), Landry, Legris, McHugh, McSweeney, Merner, Montplaisir, Reid, Shehyn, Sullivan et Thibaudeau (Rigaud).—25.

Comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité :—

Les honorables messieurs Bernier, Bolduc, Casgrain (de Lanaudière), Fiset, Frost, Gibson, King, Landry, Lovitt, McDonald (Cap-Breton), McLaren, McMullen, Miller, Montplaisir, Owens, Sir Alphonse Pelletier, C.C.M.G., Perley, Robertson, Templeman, Thompson, Vidal, Watson, Wilson, Wood et Yeo.—25.

Comité du compte rendu des Débats :—

Les honorables messieurs Béique, Bernier, Coffey, Ellis, Mitchell, Poirier, Robertson, Tessier et Vidal.—9.

Comité des Divorces :—

Les honorables messieurs Baker, Gowan, C.M.G., Kerr (Cobourg), Kirchhoffer, Lougheed, McMullen, Templeman, Wilson et Wood.—9.

Comité du Restaurant :—

Son Honneur le Président et les honorables messieurs Bolduc, McKay (Truro), McMillan, McSweeney, Miller et Robertson.—7.

Votre comité a l'honneur de demander de nouvelles instructions au sujet du comité de Législation nommé par l'ordre du Sénat du 3 septembre 1903, adoptant un rapport du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres présenté le 27 août 1903.

Le tout respectueusement soumis,

W. TEMPLEMAN,
Président.

Avec la permission du Sénat.
Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été
Résolu unanimement, que lorsque le Sénat s'ajournera le vendredi, dix-huit courant, il reste ajourné jusqu'au mercredi, le treizième jour d'avril prochain, à huit heures du soir.

Avec la permission du Sénat.
Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il est
Résolu, que le rapport du comité de Sélection soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par Sir Mackenzie Bowell, il a été
Ordonné, que le greffier du Sénat soit autorisé à payer au capitaine E. J. Chambers, gentilhomme huissier de la Verge Noire, un salaire sur le taux de dix-huit cents piastres ($1,800.00) par année.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il est
Résolu, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des maîtres en Chancellerie, pour informer cette Chambre que le Sénat a nommé les honorables messieurs Baker, Béique, de Boucherville, C.M.G., Drummond, Ferguson, Forget, Godbout, Gowan, C.M.G., Sir William Hingston, chevalier, McHugh, Sir

Alphonse Pelletier, C.C.M.G., Poirier, Scott, Thibaudeau (Rigaud), Thibaudeau (de La Vallière), Wood et Young, afin d'agir comme un comité pour aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés et pour agir au nom de cette Chambre comme membres du comité mixte de la bibliothèque pour les deux Chambres.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il est

Résolu, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes, par un des maîtres en Chancellerie, pour informer cette Chambre que le Sénat a nommé les honorables messieurs Aikins, Bernier, Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., Sir John Carling, C.C.M.G., Casgrain (de Lanaudière), Church, Cloran, Coffey, Dever, Dobson, Domville, Ellis, Fiset, Frost, Gibson, Legris, Macdonald (I,P.-E.), Mackay (Alma), MacKeen, Merner, Reid, Shehyn, Templeman et Watson, afin d'agir comme un comité pour surveiller les impressions de cette Chambre pendant la présente session avec le comité de la Chambre des Communes comme comité mixte des deux Chambres du Parlement.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MERCREDI, 16 mars 1904.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat, priant Leurs Honneurs de vouloir bien se joindre à cette Chambre pour former un comité mixte des Impressions du Parlement, et que les membres du comité des Impressions, savoir :—

Messieurs Bennett, Casgrain, Clarke, Davis, Holmes, Hughes (Victoria), Hyman, Johnston (Cap-Breton), Johnston (Lambton), LaRivière, Lavergne (Drummond et Arthabaska), Loy, Maclean, McColl, Marcil (Bonaventure), Oliver, Parmelee, Préfontaine, Richardson, Scott, Sutherland (Oxford), Taylor, Thompson (Haldimand et Monck) et Tisdale, agiront de la part de cette Chambre comme membres du dit comité mixte.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un autre message de la Chambre des Communes dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MERCREDI, 16 mars 1904.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat, informant Leurs Honneurs que la Chambre a nommé messieurs :—Borden (Halifax), Bourassa, Brock, Brodeur, Calvert, Casgrain, Clancy, Clarke, Demers (Saint-Jean et Iberville), Heyd, Hyman, Johnston (Lambton), Laurier (Sir Wilfrid), Monk, Russell, Scott et Wade, pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir comme membres d'un comité mixte de la Bibliothèque.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat les Ordonnances passées par le conseil du Yukon, pendant l'année 1903.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No* 44.)

Aussi la liste du service civil du Canada, 1903.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No* 30.)

Aussi, le rapport du département du Travail, pour l'année expirée le 30 juin 1903.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No* 36.)

Aussi, le rapport du secrétaire d'Etat, pour l'année expirée le 31 décembre 1903.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session* No 29.)

Aussi, le rapport du Département de l'Intérieur, pour l'année 1902-1903.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No* 25.)

Aussi, les Comptes Publics pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1903.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No* 2.)

Aussi, le rapport du département du Commerce pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1903.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No* 10.)

Aussi, les Estimés pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1903.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No* 3.)

Aussi, le rapport du département du Revenu de l'Intérieur, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1903. Partie I : Accise. Partie II : Poids et Mesures, Gaz et Lumière électrique.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session Nos* 12 *et* 13.)

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 18 mars 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird, Béique, Bolduc, Bowell (Sir Mackenzie), Casgrain (de Lanaudière), Casgrain (Windsor), Church, Cloran, David, Dever, Dobson, Domville, Edwards, Ellis, Gibson, Kerr (Cobourg), Kirchhoffer, Landry, Legris, McGregor, McLaren, McMullen, McSweeney, Merner, Miller, Mitchell, Pelletier (Sir Alphonse), Perley, Poirier, Robertson, Scott, Shehyn, Templeman, Tessier, Thompson, Vidal, Watson, Wilson, Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Dobson :—Des représentants de la Compagnie dite *The Nova Scotia Permanent Benefit Building Society and Savings Fund.*

Par l'honorable M. Lougheed :—De la Compagnie du canal à navires de Saint-Clair et Erié.

Par l'honorable Sir Alphonse Pelletier :—De la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Huron ; et de la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée ;

De la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction des premiers dix milles de sa voie ferrée ;

De J. W. Norcrosse et autres, de Port-Colborne, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Thorold and Lake Erie Railway Company ;*

De W. H. Floyd et autres, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Campbellford, Lake Ontario and Western Railway Company* ; et

De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction et l'achèvement de sa voie ferrée.

L'honorable M. Kerr (Toronto), du comité permanent des Divorces, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

Sénat,
Salle du comité No 28,
Vendredi, 18 mars 1904.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son premier rapport.

Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre, concernant les bills de divorce, votre comité, auquel a été renvoyé la pétition de James E. Taylor, de la ville de Magog, dans le district de Saint-François, dans la province de Québec, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Mina Jane Packard, autrefois du township de Standstead, dans le dit district, a examiné la dite pétition et les avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :—

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce à la défenderesse en personne.

Le tout respectueusement soumis,

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé :—

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kerr (Toronto), du comité permanent des Divorces, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

Sénat,
Salle du comité No 28,
Vendredi, 18 mars 1904.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre, concernant les bills de divorce, votre comité, auquel a été renvoyé la pétition de Robert James McDuff Rodger, de la cité de Toronto, dans le comté de York, dans la province d'Ontario, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Nina Vivian Stanley, autrefois de la dite cité, a examiné la dite pétition et les avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :—

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce à la défenderesse en personne.

Le tout respectueusement soumis,

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kerr (Cobourg) a présenté à la Chambre un bill (A) intitulé : " Acte pour faire droit à James E. Taylor."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois, le mercredi, treizième jour d'avril prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), a présenté à la Chambre un bill (B) intitulé : " Acte pour faire droit à Robert James McDuff Rodger."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois, le mercredi, treizième jour d'avril prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 18 mars 1904.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis,

C. A. P. PELLETIER,
Président.

Sur motion de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Watson, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
VENDREDI, 18 mars 1904.

Le comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis,

ROBERT WATSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 18 mars 1904.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de pétitions pour bills privés qui expire le jeudi, trente et unième jour de mars courant, soit prolongé au jeudi, vingt-huitième jour d'avril prochain.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de bills privés au Sénat, qui expire le jeudi, septième jour d'avril prochain, soit prolongé au jeudi, le douzième jour de mai prochain.

Que le délai fixé pour la réception de rapports relativement à un bill privé, qui expire le jeudi, vingt et unième jour d'avril prochain, soit prolongé au jeudi, vingt-huitième jour de mai prochain.

Aussi, que le délai fixé pour la présentation de pétitions pour bills de divorce qui expire le samedi, neuvième jour d'avril prochain, soit prolongé au jeudi, vingt-huitième jour du même mois.

Le tout respectueusement soumis,

F. M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Church, du comité permanent des Bills privés divers, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 18 mars 1904.

Le comité permanent des Bills privés divers a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis,

CHARLES E. CHURCH,
Faisant fonction de Président.

Sur motion de l'honorable M. Church, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable Président a présenté au Sénat les comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1903.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

Alors, l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré le Sénat ajourné au mercredi, treizième jour d'avril prochain, à huit heures du soir.

Mercredi, 13 avril 1904.

Le Sénat s'est réuni à huit heures du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird, Baker, Béique, Bolduc, Bowell (Sir Mackenzie), Casgrain (Windsor), Church, Cloran, Cox, Dandurand, David, Dever, Dobson, Domville, Edwards, Ferguson, Fiset, Gibson, Hingston (Sir William), Kerr (Cobourg), Kerr (Toronto), King, Landry, Legris, Lougheed, Lovitt, Macdonald (Victoria), Mackay (Alma), McHugh, McKay (Truro), McLaren, McMillan, McSweeney, Merner, Miller, Mitchell, Montplaisir, Owens, Pelletier (Sir Alphonse), Perley, Poirier, Reid, Robertson, Scott, Shehyn, Sullivan, Templeman, Thompson, Vidal, Watson, Wilson, Yeo, Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria) :—De la Compagnie de chemin de fer électrique dite *The Hamilton, Grimsby and Beamsville Electric Railway Company ;* de la Compagnie du chemin de fer de Népigon; et, de la Compagnie du chemin de fer dite *The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company.*

Par l'honorable M. Gibson :—De l'honorable C. A. Parsons, de New-Castle-on-Tyne, comté de Northumberland, Angleterre.

Par l'honorable M. Lougheed :—De la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta ; d'Elliot T. Galt, de Lethbridge, dans le district d'Alberta ; de la Compagnie du chemin de fer de la rivière Sainte-Marie; et, de la Compagnie d'irrigation du Nord-Ouest Canadien.

Par l'honorable M. Kerr (Cobourg) :—De L. E. Curtis, de la cité de Chicago, dans les Etats-Unis d'Amérique; et de William A. Damen.

Par l'honorable M. McHugh :—De S. R. Ickes et autres, de la cité de Brantford, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Kerr (Toronto) :—De la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada ; de la Compagnie de chemin de fer dite *The Leamington and St. Clair Railway Company ;* de la Compagnie de chemin de fer dite *The Sarnia Chatham and Erie Railway Company*; de la Compagnie de chemin de fer dite *The Michigan Central Railway Company* ; et de la Compagnie de chemin de fer dite *The Père Marquette Railway Company.*

Par l'honorable M. Edwards :—De l'honorable G. Bryson, du comté de Pontiac, et d'autres ; et de la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la Baie Georgienne.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell :—D'Eugène O'Keefe et autres, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Legris :—De Vivian Burrill, de Burrill-Siding, et d'autres, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Scott :—De Thomas Malcolm, de la ville de Campbelltown, dans la province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Templeman :—De la Compagnie du chemin de fer Central de Koutenay; et de la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et l'Est.

Par l'honorable M. Watson :—De W. Y. Montgomery et autres, de la ville de Port-Arthur, dans la province d'Ontario; de la Compagnie de télégraphe de l'Amérique du Nord; et, de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord.

L'honorable M. Kerr (Toronto) a présenté la pétition d'Annie Christman, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'un acte pour dissoudre son mariage avec Philip H. Christman.

L'honorable M. Kerr (Cobourg) a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :—

Bureau du greffier du Sénat,
Ottawa, 21 mars 1904.

Dans l'affaire d'Andrew W. Mann, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

SAM'L E. St. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors, l'honorable M. Kerr (Cobourg) a présenté la pétition d'Andrew W. Mann, de la cité de London, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'un acte pour dissoudre son mariage avec sa femme Helen M. Mann, autrefois de la cité de New-York, dans l'Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie du chemin de fer de la rivière Ottawa, demandant l'adoption d'une loi lui permettant de prolonger sa voie jusqu'à la cité d'Ottawa, et jusqu'à un port sur la baie Georgienne, et prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée ;

De Hugh John Macdonald et autres, de la cité de Winnipeg, province du Manitoba, demandant un acte les constituant en corporation sous le nom de *The Edmonton, Athabasca and Mackenzie Railway Company ;*

De Angus McLean et autres, de la cité de Buffalo, Etat de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et d'autres, du Canada, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation pour l'exploitation de concessions forestières et la fabrication des bois de sciage, de la pâte de bois, du papier, etc., et à d'autres fins ;

De la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Tobique, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée.

De l'hôpital général et de marine de Collingwood, demandant l'adoption d'une loi qui modifie son acte d'incorporation en lui donnant le pouvoir d'hypothéquer ses propriétés en vue de faire certaines additions à son établissement ;

Des administrateurs de la Compagnie dite *The Nova Scotia Permanent Benefit Building Society and Savings Fund,* demandant l'adoption d'une loi à l'effet de changer son nom en celui de *The Nova Scotia Savings, Loan and Building Society ;*

De la Compagnie du canal à navires de St. Clair et Erié, demandant l'adoption d'une loi qui remette en vigueur et modifie son acte d'incorporation, et à d'autres fins ;

De la Compagnie de chemin de fer de Témiscouata, demandant l'adoption d'une loi qui modifie la charte de la compagnie et lui permette d'émettre des obligations de

première hypothèque, de créer un fonds d'amortissement, de changer le lieu de son siège social, et à d'autres fins ;

De la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Huron, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un état des obligations enregistrées au département du Secrétaire d'Etat dans le cours de l'année écoulée.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No* 47.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une copie des Ordres en Conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et dans la *Gazette de la Colombie-Britannique,* entre le 1er janvier et le 31 décembre 1903, conformément au paragraphe (*d*) de l'article 38 des règlements relatifs à l'arpentage et l'administration des terres fédérales dans la zone de 40 milles de chemin de fer, dans la province de la Colombie-Britannique.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No* 51.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une copie des Ordres en Conseil publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 1er janvier et le 31 décembre 1903, conformément aux dispositions de l'article 91 de l'Acte des terres de la Couronne, chapitre 54 des Statuts Revisés du Canada et de ses amendements.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No* 52.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une copie des Ordres en Conseil publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 1er janvier et le 31 décembre 1903, conformément aux dispositions de l'article 52 de l'Acte de l'Irrigation au Nord-Ouest, 61 Vic., chap. 35.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No* 50.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un tableau indiquant la moyenne des hommes employés dans la police fédérale pendant chaque mois de l'année 1903, avec la liste des paiements des dépenses de voyage, en vertu des Statuts Revisés du Canada, chap. 184, art. 5.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No* 45.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un état indiquant les noms et les salaires de tous ceux qui ont été nommés ou qui ont eu des promotions dans le service civil, pendant l'année 1903.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No* 30.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un Ordre général modifiant la pratique et la procédure de la cour de l'Echiquier du Canada.

DANS LA COUR DE L'ECHIQUIER DU CANADA.

Ordre général.

En conformité des dispositions de l'article 55 de l'Acte de la Cour de l'Echiquier, tel qu'amendé par le Statut 52 Vic., chap. 38, art. 2, il est par le présent ordonné que la règle suivante sera applicable dans les cas ci-dessous mentionnés en la Cour de l'Echiquier du Canada :—

1. Une requête à fin de biffer, modifier ou rectifier une inscription dans un registre de droits d'auteur, de marques de commerce ou de dessins industriels, peut être jointe à une action ou s'énoncer en une action en violation du droit de propriété :—

(1) Par le demandeur dans l'exposé de sa demande, lorsque l'inscription a été faite à l'instance du défendeur ou de son auteur, et que le demandeur est lésé par cette inscription; ou

(2) Par le défendeur par contre-demande, lorsque l'inscription a été faite à l'instance du demandeur ou de son auteur, et que le défendeur est lésé par cette inscription.

A Ottawa ce 7 mars A.D. 1904.

(Signé) GEO. W. BURBIDGE,
I.C.E.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 59.*)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport du secrétaire d'Etat du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1903.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 29.*)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport du ministre de l'Agriculture de la Puissance du Canada, pour l'année terminée le 31 octobre 1903.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 15.*)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le trente-sixième rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries, 1903. (Pêcheries et Marine).

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session Nos 21, 22.*)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a informé le Sénat qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre au Sénat.

Le dit message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :—

MINTO.

Honorables messieurs du Sénat,

Je vous remercie de l'adresse que vous avez votée me remerciant du discours que je vous ai adressé à l'ouverture de la session du Parlement.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 12 avril 1904.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (A) intitulé : " Acte pour faire droit à James E. Taylor ", ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (B) intitulé : " Acte pour faire droit à Robert James McDuff Rodger ", ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 14 avril 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird, Baker, Béique, Bolduc, Bowell (Sir Mackenzie), Casgrain (de Lanaudière), Casgrain (Windsor), Church, Cloran, Cox, Dandurand, David, Dever, Dobson, Domville, Edwards, Ferguson, Fiset, Gibson, Godbout, Hingston (Sir William), Kerr (Cobourg), Kerr (Toronto), King, Landry, Legris, Lougheed, Lovitt, Macdonald (Victoria), Mackay (Alma), McGregor, McHugh, McKay (Truro), McLaren, McMillan, McSweeney, Merner, Miller, Mitchell, Montplaisir, Owens, Pelletier (Sir Alphonse), Poirier, Robertson, Scott, Shehyn, Sullivan, Templeman, Thompson, Vidal, Watson, Wilson, Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Lougheed :—De J. Bailey Powell, de la cité de Calgary, et d'autres, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Par l'honorable M. Domville :—D'Edwin L. Lobdell, de la cité de Chicago, un des Etats-Unis d'Amérique, et d'autres, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. McHugh :—De la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James.

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria) :—De la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Nord et d'Omineca.

Par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière) :—De la Compagnie du chemin de fer Terminal de Montréal; et, de la Compagnie dite *The Real Estate Title Guarantee and Trust Company.*

Par l'honorable M. Baird :—De la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton au Lac des Esclaves.

L'honorable M. Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
JEUDI, 14 avril 1904.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Relativement au bill (A) intitulé : " Acte pour faire droit à James E. Taylor ", on a fait preuve devant votre comité de la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite de la manière prescrite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Faisant fonction de président.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ NO 28,
JEUDI, 14 avril 1904.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Relativement au bill (B) intitulé : " Acte pour faire droit à Robert James McDuff Rodger ", on a fait preuve devant votre comité de la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite de la manière prescrite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Faisant fonction de président.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ NO 28,
JEUDI, 14 avril 1904.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre, concernant les bills de divorce, votre comité, auquel a été renvoyé la pétition d'Annie Christman, de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Philip H. Christman, actuellement de la ville de Streator, dans l'Etat

de l'Illinois, un des Etats-Unis d'Amérique, a examiné la dite pétition et les avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit:—

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce à la partie défenderesse en personne.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Faisant fonction de président.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ NO 28,
JEUDI, 14 avril 1904.

Le rapport permanent des Divorces a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre, concernant les bills de divorce, votre comité, auquel a été renvoyé la pétition d'Andrew William Mann, de London, dans la province d'Ontario, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Helen M. Mann, actuellement de la cité de Dayton, dans l'Etat de l'Ohio, un des Etats-Unis d'Amérique, a examiné la dite pétition et les avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :—

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce à la partie défenderesse en personne.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Faisant fonction de président.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), a présenté à la Chambre un bill (C) intitu'é : "Acte pour faire droit à Andrew William Mann."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé :
Que le dit bill soit lu la seconde fois, le vendredi, vingt-neuvième jour d'avril courant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres permanents, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 14 avril 1904.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

De Henriette Lamothe, veuve de Raoul Saveuse de Beaujeu, de la cité de Montréal, province de Québec, et autres, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Cedars Rapids Manufacturing and Power Company" ;*

De la Compagnie du chemin de fer Méridional de la Colombie-Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction et l'achèvement de sa voie ferrée ;

De la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée ;

De la Compagnie des Estacades de la rivière des Français, (à responsabilité limitée), demandant l'adoption d'une loi à l'effet de réduire le capital-social de la Compagnie et à d'autres fins ;

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de certains embranchements de sa voie ferrée ;

De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest, demandant l'adoption d'une loi prolongeant le délai fixé pour la construction et l'achèvement de certaines portions de sa voie ferrée ;

De la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Tobique, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée ;

De la Compagnie du canal à navires de St. Clair et Erié, demandant l'adoption d'une loi qui remette en vigueur et modifie son acte d'incorporation, et à d'autres fins ;

De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à construire certains embranchements ;

De la Compagnie du chemin de fer de la rivière Ottawa, demandant l'adoption d'une loi lui permettant de prolonger sa voie ferrée, et prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de son entreprise.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Kerr (Toronto), a présenté à la Chambre un bill (D) intitulé : "Acte pour faire droit à Annie Christman."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Robertson, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois, le vendredi, vingt-neuvième jour d'avril courant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Domville, a présenté au Sénat un bill (E) intitulé : "Acte déclarant que le *King's shilling* constituera une offre légale en Canada."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, le jeudi, vingt-huitième jour d'avril courant.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat le rapport, les états et les statistiques du département du Revenu de l'Intérieur de la Puissance du Canada, pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1903. Partie III : Falsification des substances alimentaires.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 14.)

L'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McHugh, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

Les importations en Canada d'aluminium en saumons ou lingots ;

Les importations en Canada d'aluminium manufacturé, sous toutes formes ;

Les importations en Canada d'oxide d'aluminium ;

Les importations en Canada d'alumine.

Les quantités en poids—en valeur.

Les pays d'importation, les ports d'entrée en Canada, et les pays de production.

Exportations du Canada d'aluminium en saumons ou lingots ;

Exportations du Canada d'aluminium manufacturé sous toutes formes ;

Les pays d'exportation, les ports d'expédition en Canada.

Les quantités en poids—en valeur.

Pour les années 1901, 1902, 1903.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Landry, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état des opérations de la *Mutual Reserve Life Association*, ci-devant connue sous le nom de la *Mutual Reserve Fund Life Association*, pour les années 1891 à 1904 inclusivement,—contenant sous des en-têtes séparées, avec détails et avec l'addition des chiffres pour les années mentionnées, les indications ci-dessous :—

1. Le revenu en Canada.
2. La dépense ou les déboursés en Canada, avec détail.
3. Le compte des billets de prime.
4. Divers.
5. Liste des polices.
6. Détails des terminaisons.
7. Etat général des affaires de 1891 à 1904 inclusivement.

A. Revenu en détail.
B. Déboursés.
C. Actif au grand-livre.
D. Actif non porté au grand-livre.
E. Passif.
F. Liste des polices.

Aussi, copie du dernier rapport présenté par cette compagnie au département des Assurances à Ottawa, en l'année 1904.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Landry, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de la correspondance échangée entre le département des Assurances à Ottawa et tout porteur de police de la *Mutual Reserve Fund Life Association*—ci-devant la *Mutual Reserve Fund Life Association*; aussi, copie de la correspondance échangée entre cette compagnie et le département des Assurances à Ottawa, et de toute autre correspondance relative aux affaires de cette compagnie,—pendant les années 1901, 1902, 1903, 1904.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,
Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 15 avril 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dobson,	McGregor,	Poirier,
Béique,	Domville,	McHugh,	Robertson,
Bolduc,	Ferguson,	McKay (Truro),	Scott,
Bowell (Sir Mackenzie),	Fiset,	McLaren,	Shehyn,
Casgrain (de Lanaudière),	Gibson,	McMillan,	Sullivan,
Casgrain (Windsor),	Jones,	McSweeney,	Templeman,
Church,	Kerr (Cobourg),	Merner,	Tessier,
Cloran,	Kerr (Toronto),	Miller,	Thompson,
Cox,	King,	Mitchell,	Vidal,
Dandurand,	Landry,	Montplaisir,	Watson,
David,	Legris,	Owens,	Wilson,
Dever,	Lovitt,	Pelletier (Sir Alphonse),	Young.
	Macdonald (Victoria),	Perley,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la Table :—

Par l'honorable M. Young :—De Benjamin B. Johnson et autres, de la cité de Vancouver, dans la province de la Colombie-Britannique; et, de Frank Burnett, sr., et autres, de la cité de Vancouver, dans la province de la Colombie-Britannique.

Par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière) :—De l'honorable W. A. Weir et autres, de la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Church :—De Robert G. Reid, de Montréal, dans la province de Québec, et d'autres, directeurs provisoires de la Compagnie du pont du détroit de Canseau.

Par l'honorable M. Merner :—De J. G. Reiner et autres, directeurs provisoires de la Compagnie de chemin de fer dite *The Berlin, Waterloo, Wellesley and Lake Huron Railway Company.*

L'honorable M. Kerr (Cobourg) a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :—

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 7 avril 1904.

Dans l'affaire de Jennie D. Moore, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu de la pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors, l'honorable M. Kerr (Cobourg) a présenté la pétition de Jennie Davison Moore, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'un acte pour dissoudre son mariage avec Henry Tiffany Moore, du village de Bridgewater, dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De William A. Damen, de la cité de Toronto, demandant l'adoption d'une loi autorisant le Commissaire des brevets à prolonger le délai fixé pour la construction ou fabrication en vertu des brevets Nos 52839, 60881, 60882, 68483 et 68544 ;

De Lewis E. Curtis, de la cité de Chicago, Etat de l'Illinois, l'un des Etas-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi autorisant l'importation en Canada de certaines machineries manufacturées par lui en vertu des brevets Nos 72726 et 72727 ;

De W. Y. Montgomery et autres, de la ville de Port-Arthur, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer International et du Sud ;

De la Compagnie de télégraphe de l'Amérique du Nord, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à augmenter son capital social, à changer le lieu de son siège social, et à d'autres fins ;

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à faire une émission consolidée de garanties, et de conclure un arrangement avec la Compagnie des chemins de fer de Prolongement Nord ;

De la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la Baie Georgienne, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement de son entreprise ;

De l'honorable George Bryson, de Fort-Coulonge, province de Québec, et d'autres, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Pontiac and Interprovincial Railway Company* ;

De la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à se fusionner avec la Compagnie dite *The Alberta Railway and Irrigation Company* ;

De Elliott T. Galt, de la ville de Lethbridge, district d'Alberta, et d'autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Alberta Railway and Irrigation Company* ;

De la Compagnie du chemin de fer de la rivière Sainte-Marie, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à se fusionner avec la Compagnie dite *The Alberta Railway and Irrigation Company*, demandant actuellement sa constitution en corporation ;

De la Compagnie d'irrigation du Nord-Ouest Canadien, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à se fusionner avec la Compagnie dite *The Alberta Railway and Irrigation Company* ;

De Eugène O'Keefe et autres, de la cité de Toronto, directeurs provisoires de la *Home Bank of Canada*, demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'amender leur acte d'incorporation en prolongeant le délai fixé pour l'obtention du certificat de la Trésorerie, et à d'autres fins ;

De Thomas Malcolm, de la ville de Campbellton, province du Nouveau-Brunswick, demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à construire un pont de chemin de fer sur la rivière Ristigouche, d'un point près de Campbellton, Nouveau-Brunswick, à un point près de Mission-Point, province de Québec, et à d'autres fins ;

De Vivian Burrill, de Burrill-Siding, province de Québec, et d'autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The St. Maurice Valley Railway Company* ;

De S. R. Ickes et autres, de la cité de Brantford, province d'Ontario, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Brantford and Hamilton Railway Company* ;

De l'honorable Charles A. Parson, de New-Castle on Tyne, comté de Northumberland, Angleterre, demandant l'adoption d'une loi qui remette en vigueur certaines lettres patentes d'invention ;

De la Compagnie du chemin de fer Central de Koutenay, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux projetés ;

De la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et l'Est, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée ;

De la Compagnie de chemin de fer et de houille, dite *The Nicola, Kamloops et Similkameen Coal and Railway Company,* constituée en corporation par les lois de la province de la Colombie-Britannique, demandant à être constituée en corporation par le Parlement fédéral et que le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée soit prolongé ;

De la Compagnie du chemin de fer de Nepigon, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à étendre sa voie ferrée, qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux, et à d'autres fins ;

De la Compagnie de chemin de fer électrique de Hamilton, Grimsby et Beamsville, constituée en corporation par la législature de la province d'Ontario, demandant à être constituée en corporation par le Parlement fédéral ;

De la Compagnie du chemin de fer de Père Marquette, compagnie existant en vertu des lois du Michigan, l'un des Etats-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui confirme certains arrangements faits avec la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada ;

De la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, demandant l'adoption d'une loi qui confirme un arrangement fait avec la Compagnie de chemin de fer du Michigan Central, et la fusion de la pétitionnaire avec la Compagnie du chemin de fer de Leamington et St. Clair, et la Compagnie du chemin de fer de Sarnia, Chatham et Erié ;

De la Compagnie du chemin de fer de Leamington et St. Clair, demandant l'adoption d'une loi autorisant sa fusion avec la Compagnie de chemin de fer du Sud du Canada ;

De la Compagnie de chemin de fer du Michigan Central, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à louer la Compagnie de chemin de fer du Sud du Canada ;

De la Compagnie de chemin de fer de Sarnia, Chatham et Erié, demandant l'adoption d'une loi autorisant sa fusion avec la Compagnie de chemin du Sud du Canada.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, du comité des Banques et du Commerce, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
VENDREDI, 15 avril 1904.

Le comité permanent des Banques et du Commerce a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis,

MACKENZIE BOWELL,
Faisant fonction de président.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Domville a présenté au Sénat un bill (F) intitulé: « Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Cedars Rapids Manufacturing and Power Company.*"

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (9) intitulé: "Acte à l'effet de remettre en vigueur et modifier les Actes concernant la Compagnie du canal à navires de St. Clair et Erié, auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (11) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Méridional de la Colombie-Britannique", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (12) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la Baie Georgienne", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (13) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (14) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (15) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (19) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (21) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Pontiac and Interprovincial Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Shehyn, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, le 15 courant, il reste ajourné jusqu'au mardi, le trois mai prochain, à huit heures du soir.

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, a proposé en amendement :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à lundi prochain à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement à la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative ; et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (A) intitulé : " Acte pour faire droit à James E. Taylor ", ayant été lu,

L'honorable M. Kerr (Cobourg), a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit :

Je, Samuel Edmour St. Onge Chapleau, greffier du Sénat, certifie par le présent, qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat, le vendredi, dix-huitième jour de mars dernier, relativement à la deuxième lecture du bill (A) intitulé : " Acte pour faire droit à James E. Taylor ", a été, conformément à la règle (112), affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit dix-huitième jour de mars, A.D. 1904, et le deuxième jour d'avril, A.D. 1904.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce treizième jour d'avril, en l'an de Notre Seigneur mil neuf cent quatre.

SAMUEL E. St. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à James E. Taylor, soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (B) intitulé : " Acte pour faire droit à Robert James McDuff Rodger ", ayant été lu,

L'honorable M. Kerr (Cobourg), a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit :

Je, Samuel Edmour St. Onge Chapleau, greffier du Sénat, certifie par le présent, qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat, le vendredi, dix-huitième jour de mars dernier, relativement à la deuxième lecture du bill (B) intitulé : "Acte pour faire droit à Robert James McDuff Rodger", a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit dix-huitième jour de mars, A.D. 1904, et le deuxième jour d'avril, A.D. 1904.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce treizième jour d'avril, en l'an de Notre Seigneur mil neuf cent quatre.

SAMUEL E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à Robert James McDuff Rodger soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré le Sénat ajourné à lundi prochain à huit heures du soir.

Lundi, 18 avril 1904.

Le Sénat s'est réunit à huit heures du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird, Béique, Bolduc, Bowell (Sir Mackenzie), Casgrain (de Lanaudière), Casgrain (Windsor), Church, Cloran, Dandurand, Dobson, Domville, Edwards, Ellis, Ferguson, Fiset, Godbout, Kerr (Cobourg), King, Landry, Legris, Lougheed, Lovitt, Macdonald (Victoria), Mackay (Alma), McGregor, McHugh, McKay (Truro), McLaren, McMillan, McMullen, McSweeney, Merner, Miller, Mitchell, Montplaisir, Owens, Pelletier (Sir Alphonse), Poirier, Robertson, Scott, Sullivan, Templeman, Thompson, Vidal, Watson, Wilson, Yeo, Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. McMullen :—De la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph ; et, de A. Shaw et autres, de la cité de Guelph, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Lougheed :—De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Par l'honorable M. Watson :—De M. S. Wade et autres, de la cité de Kamloops, dans la province de la Colombie-Britannique.

Par l'honorable M. McHugh :—De G. W. Fowler et autres, de la province du Nouveau-Brunswick et d'autres lieux ; et de la Compagnie dite *The West Canadian Collieries,* à responsabilité limitée.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie du chemin de fer Terminal de Montréal, demandant l'adoption d'une loi qui amende son acte d'incorporation, l'autorise à construire des embranchements à sa ligne et confirme un certain contrat de vente fait avec la Compagnie du chemin de fer de Chateauguay et du Nord, et à d'autres fins ;

De la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton au lac des Esclaves, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée ;

De la Compagnie dite *The Real Estate Title Guarantee and Trust Company,* constituée en corporation sous l'autorité des lois de la province de Québec, demandant à être constituée en corporation par le parlement fédéral ;

De la Compagnie du chemin de fer de la baie de James, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux projetés, et l'autorise à conclure des contrats de louage ou d'achat avec d'autres compagnies de chemin de fer ;

De Benjamin B. Johnston et d'autres, de la cité de Vancouver, province de la Colombie-Britannique, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The White Horse and Alseck Railway Company*";

De la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Nord et d'Ominéca, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux ;

De E. L. Lobdell et autres, de la cité de Chicago, Etat de l'Illinois, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et d'autres, du Canada, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Central Trunk Railway Company*" ;

De J. B. Powell, de la cité de Calgary, Territoires du Nord-Ouest, et d'autres, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Okotoks and High River Lumbering and Development Company*" ;

De J. G. Reiner et autres, directeurs provisoires de la Compagnie dite *The Berlin, Waterloo, Wellesley and Lake Huron Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi qui étende ses pouvoirs ;

De R. G. Reid, de la cité de Montréal, province de Québec, et d'autres, directeurs provisoires de la Compagnie du pont du détroit de Canseau, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux ;

De l'honorable W. A. Weir, et d'autres, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Canadian Traction and Power Company*" ;

De Frank Burnett et autres, de la cité de Vancouver, province de la Colombie-Britannique, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Dominion Fire Insurance Company.*

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,
Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 19 avril 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bolduc,
Bowell (Sir Mackenzie),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Cloran,
Dandurand,
David,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Godbout,
Hingston (Sir William),
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald(Victoria),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Robertson,
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thompson,
Vidal,
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Edwards :—De la Compagnie dite *The Hamilton, Grimsby and Beamsville Electric Railway Company*; et de la Compagnie du pont de Welland et de la Grande-Ile.

Par l'honorable M. Mitchell :—De madame L. E. Small, de la cité de Montréal, dans la province de Québec.

L'honorable M. Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
MARDI, 19 avril 1904.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son septième rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi du vendredi, quinzième jour d'avril courant, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (B) intitulé : " Acte pour faire droit à Robert James McDuff Rodger ", et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill avec l'amendement suivant, qui est nécessaire pour que le préambule soit conforme à la preuve apportée devant votre comité.

Dans le préambule :

Page 1, ligne 7.—Retranchez " novembre " et insérez " décembre ".

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Faisant fonction de président.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat lundi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
MARDI, 19 avril 1904.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre, concernant les bills de divorce, votre comité, auquel a été renvoyé la pétition de Jennie Davison Moore, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Henry Tiffany Moore, actuellement du village de Bridgewater, dans le comté de Hastings, dans la province d'Ontario, a examiné la dite pétition et les avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :—

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce au défendeur en personne.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Faisant fonction de président.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (F) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Cedars Rapids Manufacturing and Power Company* ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (9) intitulé: " Acte à l'effet de remettre en vigueur et modifier les Actes concernant la Compagnie du canal à navires de St. Clair et Erié ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (11) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin Méridional de la Colombie-Britannique ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (12) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la Baie Georgienne ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Robertson, secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (13) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (14) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Baker, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (15) intitulé: " Acte concernant la Compagnie d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (19) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (21) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Pontiac and Interprovincial Railway Company* ", ayant été lu.

Sur motion de l'honorable M. Robertson, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 20 avril 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird, Baker, Béique, Bolduc, Bowell (Sir Mackenzie), Casgrain (de Lanaudière), Casgrain (Windsor), Church, Cloran, Dandurand, David, Dobson, Domville, Ellis, Ferguson, Fiset, Gibson, Godbout, Kerr (Cobourg), Kerr (Toronto), King, Landry, Legris, Lougheed, Lovitt, Macdonald (I.P.-E.), Macdonald (Victoria), McDonald (Cap-Breton), McGregor, McHugh, McKay (Truro), McLaren, McMillan, McMullen, Merner, Miller, Mitchell, Montplaisir, Owens, Pelletier (Sir Alphonse), Perley, Poirier, Robertson, Scott, Shehyn, Sullivan, Templeman, Tessier, Thibaudeau (Rigaud), Thompson, Vidal, Wark, Watson, Wilson, Yeo, Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Tessier :—De J. H. R. Gardiner et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer Trans-Canada.

Par l'honorable M. Lougheed :—De la Compagnie dite *Canadian Fire Insurance Company.*

Par l'honorable M. Gibson :—De la Compagnie d'assurance sur la vie du Canada.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à construire des embranchements à sa voie ferrée depuis Weyburn, Territoires de l'Assiniboine, jusqu'à Stoughton ou Heward, Territoires du Nord-Ouest ;

De A. Shaw, de la ville de Walkerton, province d'Ontario, et d'autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Walkerton and Lucknow Railway Company* ;

De la Compagnie du chemin de fer de la Jonction de Guelph, demandant l'adoption d'une loi qui amende son acte d'incorporation et l'autorise à émettre des obligations additionnelles, à conclure un arrangement avec la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique pour la construction d'un prolongement de sa voie jusqu'à Goderich, et à d'autres fins ;

De M. S. Wade et autres, de la cité de Kamloops, province de la Colombie-Britannique, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Boundary, Kamloops and Cariboo Central Railway Company* ;

De George W. Fowler et autres, de la province du Nouveau-Brunswick et d'ailleurs, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Thompson River Improvement Company* ;

De la Compagnie dite *The West Canadian Collieries,* constituée en corporation sous l'autorité des lois du Royaume-Uni et licenciée en vertu de l'Acte fédéral des

compagnies, demandant l'adoption d'une loi qui lui accorde et confirme certains pouvoirs et contrats relatifs à la Compagnie dite *The West Cardiff Railway Company* et à la Compagnie dite *The United Coal Fields Company.*

L'honorable M. Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
MERCREDI, 20 avril 1904.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son neuvième rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi du vendredi, quinzième jour d'avril courant, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (A) intitulé: "Acte pour faire droit à James E. Taylor", et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Et votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et toutes les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill sans amendement.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Faisant fonction de président.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat lundi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 20 avril 1904.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

De la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, demandant l'adoption d'une loi qui confirme un arrangement fait avec la Compagnie de chemin de fer du Michigan-Central, et la fusion de la pétitionnaire avec la Compagnie du chemin de fer de Leamington et St. Clair, et la Compagnie du chemin de fer de Sarnia, Chatham et Erié ;

De la Compagnie de chemin de fer du Michigan-Central, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à louer la Compagnie de chemin de fer du Sud du Canada ;

De la Compagnie du chemin de fer de Leamington et St. Clair, demandant l'adoption d'une loi autorisant sa fusion avec la Compagnie de chemin de fer du Sud du Canada ;

De la Compagnie du chemin de fer de Père Marquette, compagnie existant en vertu des lois du Michigan, l'un des Etats-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui confirme certains arrangements faits avec la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada ;

De la Compagnie de chemin de fer de Sarnia, Chatham et Erié, demandant l'adoption d'une loi autorisant sa fusion avec la Compagnie de chemin de fer du Sud du Canada ;

De Angus McLean et autres, de la cité de Buffalo, Etat de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et d'autres, du Canada, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation pour l'exploitation de concessions forestières et la fabrication des bois de sciage, de la pâte de bois, du papier, etc., et à d'autres fins ;

De l'Hôpital général et de marine de Collingwood, demandant l'adoption d'une loi qui modifie son acte d'incorporation en lui donnant le pouvoir d'hypothéquer ses propriétés en vue de faire certaines additions à son établissement ;

Des administrateurs de la Compagnie dite *The Nova Scotia Permanent Benefit Building Society and Savings Fund,* demandant l'adoption d'une loi à l'effet de changer son nom en celui de *The Nova Scotia Savings, Loan and Building Society* ;

De la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata, demandant l'adoption d'une loi qui modifie la charte de la compagnie et lui permette d'émettre des obligations de première hypothèque, de créer un fonds d'amortissement, de changer le lieu de son siège social, et à d'autres fins ;

De la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Huron, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée ;

De l'honorable Charles A. Parsons, de New-Castle-on-Tyne, comté de Northumberland, Angleterre, demandant l'adoption d'une loi qui remette en vigueur certaines lettres patentes d'invention ;

De la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la Baie Georgienne, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement de son entreprise;

De la Compagnie du chemin de fer Central de Koutenay, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux projetés ;

De la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et l'Est, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée ;

De la Compagnie dite *The Hamilton, Grimsby and Beamsville Electric Railway Company,* constituée en corporation par la législature de la province d'Ontario, demandant à être constituée en corporation par le Parlement fédéral ;

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à faire une émission consolidée de valeurs, et de conclure un arrangement avec la Compagnie des chemins de fer de Prolongement Nord ;

De W. H. Floyd et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Campbellford, Lake Ontario and Western Railway Company* ;

De la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour la construction des premiers dix milles de sa voie ferrée.

Le tout respectueusement soumis,

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), a présenté à la Chambre un bill (G) intitulé : "Acte pour faire droit à Jennie Davison Moore."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé :— Que le dit bill soit lu la seconde fois, le jeudi, cinquième jour de mai prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kerr (Toronto), a présenté au Sénat un bill (H) intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte des assurances."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état des rapports géologiques ou autres, entre les mains du gouvernement sur la question de l'approvisionnement de houille ou d'autre combustible dans les provinces de Québec, d'Ontario ou du Manitoba, en vue d'aviser à quelque moyen d'améliorer notre position actuelle de dépendance absolue de nos voisins des Etats-Unis pour notre approvisionnement quotidien de combustible.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (16) intitulé : "Acte concernant la Compagnie des estacades de la rivière des Français (à responsabilité limitée) ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (17) intitulé : "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à l'honorable Charles Algernon Parsons ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (20) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Cascapedia Manufacturing and Trading Company* ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (23) intitulé : "Acte concernant l'Hôpital général et de marine de Collingwood ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (12) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la Baie Georgienne ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Robertson, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (19) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (21) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Pontiac and Interprovincial Railway Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Robertson, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,
Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 21 avril 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Fiset,	McHugh,	Scott,
Baker,	Gibson,	McKay (Truro),	Shehyn,
Béique,	Godbout,	McLaren,	Sullivan,
Bolduc,	Kerr (Cobourg),	McMillan,	Templeman,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kerr (Toronto),	McMullen,	Tessier,
Casgrain (Windsor),	King,	McSweeney,	Thibaudeau (de La Vallière),
Church,	Landry,	Merner,	Thibaudeau (Rigaud),
Cloran,	Legris,	Miller,	Thompson.
Dandurand,	Lougheed,	Mitchell,	Vidal,
David,	Lovitt,	Montplaisir,	Wark,
Dobson,	Macdonald (I.P.-E.),	Owens,	Watson,
Domville,	Macdonald (Victoria),	Pelletier (Sir Alphonse),	Wilson,
Edwards,	McDonald (Cap-Breton),	Perley,	Yeo,
Ellis,	McGregor,	Poirier,	Young.
Ferguson,		Robertson,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Kerr (Cobourg) :—De William Bell et autres, de la cité de Guelph, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Baird :—De la Compagnie manufacturière des chutes de Sprague (à responsabilité limitée).

Par l'honorable M. Wark * :—De John Fernie Higginson et autres, de la ville de Buckingham, dans la paroisse de Québec, et d'autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. Kerr (Toronto) :—De la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie du pont de Welland et de la Grande-Ile, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux ;

De dame L. E. Small, de la cité de Montréal, province de Québec, veuve de A. E. Small, ci-devant de la cité de Montréal, et d'autres, demandant l'adoption d'une loi qui autorise le Commissaire des brevets à étendre à un second terme l'existence des lettres patentes No 59291, sur paiement des droits requis par la loi.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (9) intitulé : "Acte à l'effet de remettre en vigueur et modifier les Actes concernant la Compagnie du canal à navires de St. Clair et Erié", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

* L'honorable M. Wark, qui a présenté cette pétition, est âgé de 100 ans 2 mois et 2 jours.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (11) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Méridional de la Colombie-Britannique", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (13) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (14) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Baker, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (15) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat, en date du 14 avril 1904, demandant un état des opérations de la *Mutual Reserve Life Association*, ci-devant connue sous le nom de *Mutual Reserve Fund Life Association*, pour les années 1891 à 1904 inclusivement,—contenant sous des en-têtes séparées, avec détails et avec l'addition des chiffres pour les années mentionnées, les indications ci-dessous :—

1. Le revenu en Canada.
2. La dépense ou les déboursés en Canada, avec détail.
3. Le compte des billets de prime.

4. Divers.
5. Liste des polices.
6. Détails des terminaisons.
7. Etat général des affaires de 1891 à 1904 inclusivement.
A. Revenu en détail.
B. Déboursés.
C. Actif au grand livre.
D. Actif non porté au grand livre.
E. Passif.
F. Liste des polices.

Aussi, copie du dernier rapport présenté par cette compagnie au département de l'Assurance à Ottawa en l'année 1904.

Ordonné, qu'elle soit déposé sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No* 69.)

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de la correspondance et des recommandations qui ont eu pour objet la nomination de J. B. Jackson, à la situation d'agent commercial dans les cités de Leeds et de Hull, en Angleterre, aux appointements de trois mille piastres par année, avec loyer de bureaux et dépenses casuelles en plus.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Alors, sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 22 avril 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Béique,
Bolduc,
Bowell (Sir Mackenzie),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Cloran,
David,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Gibson,
Godbout,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
McDonald (Cap-Breton),
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McSweeney,
Miller,
Mitchell,
Owens,
Perley,
Poirier,
Robertson,
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Templeman,
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Vidal,
Wark,
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Kerr (Cobourg) :—De D. A. Gordon et autres.

Par l'honorable M. Mitchell :—De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Brockville et Saint-Laurent.

Par l'honorable M. Watson :—De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et Kéwatin.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De J. H. R. Gardiner et autres, de la cité de Québec, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer Trans-Canada, demandant l'adoption d'une loi qui amende son acte d'incorporation en augmentant son capital, et à d'autres fins ;

De la Compagnie d'assurance dite *Canadian Fire Insurance Company,* demandant l'adoption d'une loi à l'effet de réduire son capital social, et à d'autres fins ;

De la Compagnie d'assurance du Canada sur la vie, demandant l'adoption d'une loi qui change la date de son assemblée générale annuelle, et à d'autres fins.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 22 avril 1904.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

De la Compagnie dite *The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company,* contituée en corporation par les lois de la province de la Colombie-Britannique, demandant à être constituée en corporation par le Parlement fédéral, et que le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée soit prolongé.

De la Compagnie du chemin de fer de Nepigon, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à étendre sa voie ferrée, et prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux, et à d'autres fins.

De Eugène O'Keefe et autres, de la cité de Toronto, directeurs provisoires de la *Home Bank of Canada*, demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'amender leur acte d'incorporation en prolongeant le délai fixé pour l'obtention du certificat de la Trésorerie, et à d'autres fins.

De la Compagnie de télégraphe de l'Amérique du Nord, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à augmenter son capital, à changer le lieu de son siège social, et à d'autres fins.

De l'honorable George Bryson, de Fort-Coulonge, province de Québec, et d'autres, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Pontiac and Interprovincial Railway Company.*

De Lewis E. Curtis, de la cité de Chicago, Etat de l'Illinois, l'un des Etats-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi autorisant l'importation en Canada de certaines machineries manufacturées par lui en vertu des brevets Nos 72726 et 72727.

De la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton au lac des Esclaves, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée.

De la Compagnie dite *The Real Estate Title Guarantee and Trust Company,* constituée en corporation sous l'autorité des lois de la province de Québec, demandant à être constituée en corporation par le Parlement fédéral.

De la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux projetés, et l'autorise à conclure des contrats de louage ou d'achit avec d'autres compagnies de chemin de fer.

De Benjamin B. Johnston et d'autres, de la cité de Vancouver, province de la Colombie-Britannique, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The White Horse and Alseck Railway Company.*

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à construire des embranchements à sa voie ferrée depuis Weyburn, Territoire de l'Assiniboïa, jusqu'à Stoughton ou Heward, Territoires du Nord-Ouest.

De A. Shaw, de la ville de Walkerton, province d'Ontario, et d'autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Walkerton and Lucknow Railway Company.*

De la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph, demandant l'adoption d'une loi qui amende son acte d'incorporation, l'autorise à émettre des obligations additionnelles, à conclure un arrangement avec la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique pour la construction d'un prolongement de sa voie ferrée jusqu'à Goderich, et à d'autres fins.

De E. L. Lobdell et autres, de la cité de Chicago, Etat de l'Illinois, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et d'autres, du Canada, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Central Trunk Railway Company.*

De Frank Burnett et autres, de la cité de Vancouver, province de la Colombie-Britannique, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Dominion Fire Insurance Company.*

De la Compagnie du pont de Welland et de la Grande-Ile, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux.

De la Compagnie du chemin de fer du Parc et de l'Ile de Montréal, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée, et à d'autres fins.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la Table.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat, en date du 8 octobre 1903, demandant un état indiquant le montant des primes d'assurances contre le feu qui ont été payées chaque année, dans la cité de Montréal, pendant les dix dernières années jusqu'au premier juillet dernier, et indiquant aussi les sommes payées chaque année, durant la même période, à Montréal, par les compagnies d'assurance aux porteurs de police, ainsi que les noms de ces compagnies.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No* 110.)

Conformément à l'ordre du jour, le bill (11) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Méridional de la Colombie-Britannique", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformémnt à l'ordre du jour, le bill (13) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (14) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bil (15) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (16) intitulé: "Acte concernant la Compagnie des estacades de la rivière des Français (à responsabilité limitée)", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Legris, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (17) intitulé: "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à l'honorable Charles Algernon Parsons", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (20) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Cascapedia Manufacturing and Trading Company*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (23) intitulé: "Acte concernant l'Hôpital général et de marine de Collingwood", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cibourg), secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (21) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Pontiac and Interprovincial Railway Company*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (10) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Campbellford, Lake Ontario and Western Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (18) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (25) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The White Horse and Alseck Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (33) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et l'Est", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné jusqu'à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 25 avril 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Domville,	McDonald (Cap-Breton),	Scott,
Baker,	Ellis,	McKay (Truro),	Sullivan,
Béique,	Ferguson,	McMillan,	Templeman,
Bowell, (Sir Mackenzie),	Godbout,	McSweeney,	Thibaudeau (Rigaud),
Casgrain (Windsor),	Kerr (Toronto),	Miller,	Thompson,
Church,	King,	Montplaisir,	Vidal,
Cloran,	Landry,	Owens,	Wark,
Dandurand,	Lougheed,	Pelletier (Sir Alphonse),	Watson,
David,	Lovitt,	Poirier,	Wilson,
Dobson,	Macdonald (I.P.-E.),	Robertson,	Yeo,
	Macdonald (Victoria),		Young.

Prières.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Lougheed :—De la Compagnie d'assurance d'Ontario contre les accidents.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De S. A. Gordon et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Monarch Life Assurance Company* ;

De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Brockville et Saint-Laurent, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée ;

De William Bell et autres, de la cité de Guelph, province d'Ontario, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Guelph and Goderich Railway Company* ;

De J. F. Higginson et autres, de la ville de Buckingham, province de Québec, et d'autres, d'ailleurs, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Lièvre and Ottawa Railway Company* ;

De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et Kéwatin, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée ;

De la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux ;

De la Compagnie manufacturière des Chutes de Sprague (à responsabilité limitée), demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indi-

quant les recettes et les dépenses de l'exploitation du câble du Pacifique depuis le commencement des opérations :—

1. Le nombre de mots transmis dans les deux sens, en distinguant les messages ordinaires de ceux du gouvernement et de la presse.

2. Les recettes brutes pour chaque mois.

3. Les dépenses totales pour chaque mois.

(*a*) Pour réparations.

(*b*) Pour entretien.

(*c*) Pour intérêt.

(*d*) Pour fonds d'amortissement.

(*e*) Pour salaires.

Aussi, copie de toute la correspondance relative aux difficultés qui ont pu s'élever en Australie relativement à l'exploitation et au fonctionnement du dit câble du Pacifique.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (24) intitulé: "Acte concernant la *Canadian Fire Insurance Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (27) intitulé: "Acte concernant *The Real Estate Title Guarantee and Trust Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (38) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des pétitions de droit", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (B) intitulé: "Acte pour faire droit à Robert James McDuff Rodger", ayant été lu,

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le bill a été lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il ?
Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :
Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (B) intitulé : " Acte pour faire droit à Robert James McDuff Rodger ", ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du neuvième rapport du comité permanent des Divorces relatif au bill (A) intitulé : " Acte pour faire droit à James E. Taylor ", ainsi que les témoignages pris devant le comité, ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,
Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 26 avril 1904.

Les membres présents étaient:—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird, Béique, Bowell (Sir Mackenzie), Casgrain (de Lanaudière), Casgrain (Windsor), Church, Cloran, Dandurand, David, Dobson, Domville, Edwards, Ellis, Ferguson, Fiset, Frost, Gibson, Godbout, Kerr (Cobourg), King, Landry, Legris, Lougheed, Lovitt, Macdonald (I.P.-E.), Macdonald (Victoria), McDonald (Cap-Breton), McHugh, McKay (Truro), McMullen, McSweeney, Miller, Mitchell, Montplaisir, Owens, Pelletier (Sir Alphonse), Perley, Poirier, Robertson, Scott, Sullivan, Templeman, Tessier, Thompson, Vidal, Wark, Watson, Wilson, Yeo, Young.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Lougheed:—De W. D. Alexander, gérant pour le Canada de la Compagnie dite *The London Guarantee and Accident Company;* J. E. Roberts, gérant général de la Compagnie dite *The Dominion of Canada Guarantee and Accident Insurance Company;* et de R. J. Griffin et autres, gérants pour le Canada de la Compagnie dite *The Employers Liability Assurance Corporation.* à responsabilité limitée.

Par l'honorable M. Robertson:—De W. A. Cockburn, président et N. E. McKee, secrétaire de la Compagnie du chemin de fer de Timagami.

Par l'honorable M. McHugh:—De la Compagnie dite *The United Coal Fields of British Columbia,* à responsabilité limitée.

Par l'honorable M. McMullen:—De Charles L. Denison et autres, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, directeurs provisoires de la Compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company.*

Par l'honorable M. Domville:—De Sir Adolphe Caron, C.C.M.G., de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, et d'autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. Cloran:—De la Compagnie de prêt et de placement du Canada l'Impériale.

L'honorable M. Watson, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
MARDI, 26 avril 1904.

Le comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Le Sénat ayant manifesté l'intention pendant la session de 1903, d'avoir le portrait peint à l'huile de l'honorable David Wark, sénateur, votre comité recommande le paiement du portrait de ce genre obtenu depuis et d'un cadre convenable pour l'y déposer; il recommande aussi que ce portrait soit suspendu en un lieu convenable de l'enceinte du Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. WATSON,
Président.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres auquel a été renvoyé le bill (12) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du Canal de Montréal à Ottawa et la Baie Georgienne" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Robertson, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (19) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental', a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (16) intitulé: "Acte concernant la Compagnie des Estacades de la rivière des Français, à responsabilité limitée", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Legris, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (21) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Pontiac and Interprovincial Railway Company*", a fait raport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Dandurand, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (20) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Cascapedia Manufacturing and Trading Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (Windsor), secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Dandurand, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (23) intitulé : " Acte concernant l'Hôpital général et de marine de Collingwood ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Dandurand, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera le jeudi, vingt-huit courant, il reste ajourné jusqu'au mercredi, le vingt-cinq mai prochain.

L'honorable M. Owens, secondé par l'honorable M. Baird, a proposé en amendement :

Que tous les mots après " mercredi " soient retranchés et remplacés par les suivants " le dix-huit mai prochain ".

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement à la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), a proposé :

Que toute motion pour ajourner le Sénat contrairement aux articles 3 et 7 du règlement, sera réputée spéciale sous l'applieation de l'article 13 du règlement, et il faudra en donner avis un jour frane à l'avance.

Après débat.

Six heures ayant sonné Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie p.m.

Après un nouveau débat.

La dite motion a été retirée avec la permission du Sénat.

L'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Landry, a proposé :

Qu'un comité de cinq membres soit nommé pour faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York, avec pouvoir d'envoyer quérir documents, personnes, télégrammes et pièces, d'employer tous commis nécessaires, et de faire rapport de temps à autre ; ce comité devant se composer des honorables messieurs Baker, Landry, Legris, Cloran et Domville.

Après débat.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Ellis, a proposé :

Que le débat sur la dite motion soit ajourné au jeudi, dix-neuvième jour de mai prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Béique a présenté au Sénat un bill (I) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la juridiction de la Cour de l'Échiquier au sujet des dettes des chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (H) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des assurances", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au jeudi, le dix-neuvième jour de mai prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (10) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Campbellford, Lake Ontario and Western Railway Company*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Wilson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (18) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoba et du Nord-Ouest du Canada", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (25) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The White Horse and Alseck Railway Company*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (33) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et l'Est", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, seconodé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du neuvième rapport du comité des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (A) intitulé: "Acte pour faire droit à James E. Taylor", ayant été lu,

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé:

Q'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (A) intitulé: "Acte pour faire droit à James E. Taylor", ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 27 avril 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Ellis,	McDonald (Cap-Breton),	Scott,
Béique,	Ferguson,	McHugh,	Shehyn,
Bowell (Sir Mackenzie),	Fiset,	McKay (Truro),	Sullivan,
Casgrain (de Lanaudière),	Gibson,	McMullen,	Templeman,
Casgrain (Windsor),	Godbout,	McSweeney,	Tessier,
Church,	Kerr (Cobourg),	Miller,	Thibaudeau (Rigaud),
Cloran,	King,	Mitchell,	Thompson,
Dandurand,	Landry,	Montplaisir,	Vidal,
David,	Legris,	Owens,	Wark,
Dobson,	Lougheed,	Pelletier (Sir Alphonse),	Watson,
Domville,	Lovitt,	Perley,	Wilson,
Edwards,	Macdonald (I.P.-E.),	Poirier,	Yeo,
	Macdonald (Victoria),	Robertson,	Young.
	Mackay (Alma),		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Domville—De John Arbuthnot et autres, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, et d'autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. Casgrain (Windsor) :—De la Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit.

Par l'honorable M. Templeman :—De Henri Roy et autres.

Par l'honorable M. Dandurand :—De Charles M. Hays et autres.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De la Compagnie d'assurance d'Ontario contre les accidents, demandant l'adoption d'une loi qui modifie son acte d'incorporation en l'autorisant à assurer contre les dommages par accidents, ou contre les pertes provenant de quelque cause que ce soit, excepté l'incendie et la navigation.

L'honorable M. Dandurand, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (17) intitulé : "Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à l'honorable Charles Algernon Parsons", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (22) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Brantford and Hamilton Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat, en date du 6 octobre 1903, demandant toutes les communications échangées entre le gouvernement du Canada ou quelqu'un de ses membres, et la Compagnie de télégraphe Anglo-Américaine, toute autre compagnie de télégraphe, le gouvernement provincial de l'Ile du Prince-Edouard, toute chambre de commerce de l'Ile du Prince-Edouard ou de quelqu'autre province et quelque représentant de l'Ile du Prince-Edouard dans la Chambre des Communes, relativement à l'amélioration du service télégraphique entre l'Ile du Prince-Edouard et l'intérieur du Dominion.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 73.*)

Conformément à l'ordre du jour, le bill (12) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la Baie Georgienne ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (19) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (16) intitulé: " Acte concernant la Compagnie des estacades de la rivière des Français (à responsabilité limitée) ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (21) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Pontiac and Interprovincial Railway Company* ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (20) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Cascapedia Manufacturing and Trading Company* ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (23) intitulé: " Acte concernant l'Hôpital général et de marine de Collingwood ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (24) intitulé: "Acte concernant la *Canadian Fire Insurance Company*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (27) intitulé: "Acte concernant the *Real Estate Title Guarantee and Trust Company*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (38) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des pétitions de droit", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,
Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 28 avril 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Béique, Bowell (Sir Mackenzie), Casgrain (de Lanaudière), Casgrain (Windsor), Cloran, Dandurand, David, Dobson, Domville, Edwards, Ellis, Ferguson, Fiset, Gibson, Godbout, Kerr (Cobourg), King, Landry, Legris, Lovitt, Macdonald (I.P.-E.), Mackay (Alma), McDonald (Cap-Breton), McHugh, McKay (Truro), McMullen, Miller, Mitchell, Montplaisir, Owens, Pelletier (Sir Alphonse), Perley, Poirier, Robertson, Scott, Shehyn, Sullivan, Templeman, Tessier, Thibaudeau (Rigaud), Thompson, Vidal, Wark, Watson, Wilson, Yeo, Young.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De C. L. Denison et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, directeurs provisoires de la Compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company*, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à prolonger sa voie ferrée, et à d'autres fins;

De la Compagnie de prêt et de placement du Canada l'Impériale, demandant l'adoption d'une loi qui amende son acte d'incorporation en augmentant ses pouvoirs de prêter, convertissant son capital en actions libérées, et à d'autres fins ;

De la Compagnie dite *United Coal Fields of British Columbia (Limited)*, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à vendre ou louer à *The West Canadian Collieries (Limited)* ou à *The West Cardiff Railway Company*, ou aux deux compagnies à la fois ;

De W. A. Cockburn, président, et H. E. McKee, secrétaire de la Compagnie du chemin de fer de Timagami, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de leur entreprise ;

De Sir Adolphe Caron, C.C.M.G., de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, et d'autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Chicoutimi and North-Eastern Railway Company* ;

De M. S. Alexander, gérant pour le Canada de la Compagnie dite *The London Guarantee and Accident Company (Limited)*; de J. E. Roberts, gérant général de la Compagnie dite *The Dominion of Canada Guarantee Accident Insurance Company*; de R. T. Griffin et d'un autre, gérants pour le Canada de la Compagnie dite *The Employers Liability Assurance Company*, demandant que toutes les garanties pour les fonctionnaires du service fédéral soient prises dans des compagnies du pays.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 28 avril 1904.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

De S. R. Ickes, de la cité de Brantford, province d'Ontario, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Brantford and Hamilton Railway Company* ;

De la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Nord et d'Omineca, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux ;

De R. G. Reid, de la cité de Montréal, province de Québec, et d'autres, directeurs provisoires de la Compagnie du pont du détroit de Canseau, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de leurs travaux ;

De l'honorable W. A. Weir, et d'autres, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Canadian Traction and Power Company* ;

De la Compagnie d'assurance dite *The Canadian Fire Insurance Company*, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de réduire son capital social, et à d'autres fins;

De S. A. Gordon et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Monarch Life Assurance Company* ;

De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Brockville et Saint-Laurent, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée ;

De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et Kéwatin, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée ;

De la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux ;

De la Compagnie manufacturière des Chutes de Sprague (à responsabilité limitée), demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux ;

De M. S. Wade et autres, de la cité de Kamloops, province de la Colombie-Britannique, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Boundary, Kamloops and Cariboo Central Railway Company.*

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
JEUDI, 28 avril 1904.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la réception des pétitions en obtention de bills privés, qui expire aujourd'hui, soit prolongé jusqu'à jeudi le trente-unième jour de mai prochain.

Que le délai fixé pour la présentation de bills privés au Sénat, qui expire jeudi, le douzième jour de mai prochain, soit prolongé jusqu'à vendredi, le dixième jour de juin prochain, et

Que le délai fixé pour la réception des rapports sur bills privés, qui expire jeudi, le vingt-sixième jour de mai prochain, soit prolongé jusqu'à mardi, le vingt et unième jour de juin prochain.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (F) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Cedars Rapids Manufacturing and Power Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :—

Page 3, ligne 31.—Retranchez les mots suivants : " Les paragraphes 1 et 2 de ".

Page 3, ligne 32.—Retranchez " s'appliqueront " et insérez " s'appliquera ".

Page 3, ligne 50.—Retranchez le paragraphe 2 de l'article 12 et insérez le suivant à la place :

" 2. Cet article ne s'appliquera qu'aux terrains situés dans les limites de la paroisse de Saint-Joseph de Soulanges et du village incorporé de Saint-Joseph de Soulanges (Cèdres,) comté de Soulanges, depuis la limite sud du chemin actuel du Roi longeant le fleuve Saint-Laurent sur le côté sud du canal de Soulanges, vers le nord, jusqu'à la limite sud de la dite paroisse, et depuis la limite ouest du lot officiel numéro cent trente-neuf du cadastre de la dite paroisse, vers l'ouest, jusqu'à la limite est du lot officiel numéro trois cent cinquante du dit cadastre, vers l'est ; et en dehors de ces limites, son application sera restreinte aux terrains qui seront nécessaires pour le droit de passage des lignes de transmission."

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Landry, il a été
Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Avec la permission du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Landry, il a été
Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Landry, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (10) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Campbellford, Lake Ontario and Western Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (18) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (25) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The White Horse and Alsek Railway Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue relativement au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (33) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et l'Est ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été
Ordoné, que le dit bill soit lu la troisième fois le vendredi, vingtième jour de mai prochain.

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat:
Le rapport annuel du Département des Impressions et de la Papeterie pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1903.
Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 32*).

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :
Que les procédures de ce jour, à l'occasion du dévoilement du portrait de l'honorable David Wark, soient consignées, sous forme d'appendice, au compte rendu officiel des débats du Sénat, et que l'événement soit aussi mentionné sous forme de note au procès-verbal du Sénat.* (Voir la note à la page 85.)
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Gibson, a proposé :
Que l'adresse présentée aujourd'hui à l'honorable M. Wark par ses collègues du Sénat, soit grossoyée et soit signée par Son Honneur le Président, et que le greffier soit chargé de la faire encadrer pour la remettre au donataire.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (17) intitulé : " Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à l'honorable Charles Algernon Parsons ", a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (E) intitulé : " Acte déclarant que le *King's Shilling* constituera une offre légale en Canada ", ayant été lu.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier, il a été
Ordonné, qu'il soit remis au mercredi, vingt-cinquième jour de mai prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (I) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant la juridiction de la Cour de l'Echiquier au sujet des dettes des chemins de fer ", a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général le mercredi, dix-huitième jour de mai prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (22) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Brantford and Hamilton Railway Company* ", a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajourné à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (38) intitulé : "Acte modifiant l'Acte des Pétitions de droit".

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Alors l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré le Sénat ajourné au mercredi, dix-huitième jour de mai prochain, à trois heures de l'après-midi.

* Note.

Conformément à une entente, les sénateurs se sont réunis dans la salle des séances du Sénat à 2.30 p.m., aujourd'hui, pour la présentation d'une adresse à leur collègue, l'honorable David Wark, et le dévoilement de son portrait peint à l'huile, en commémoration du fait que cet honorable sénateur a atteint l'âge de cent ans.

L'honorable M. Wark ayant été conduit par l'honorable M. Scott et l'honorable Sir Mackenzie Bowell au fauteuil du président, où il a pris place, Son Honneur le président a donné lecture de l'adresse suivante :—

A l'honorable David Wark.

Cher et honoré monsieur,—Nous, vos collègues du Sénat du Canada, avons pensé que nous ne devions pas laisser passer inaperçu le fait que vous avez atteint, étant membre actif de notre Chambre, le grand âge de cent ans, et nous avons résolu de signaler cet événement en plaçant dans notre galerie une peinture qui permettra aux générations à venir de voir des traits qui nous sont heureusement familiers.

Qu'il nous soit permis d'appeler l'attention sur quelques points qui montrent quel vaste champ historique embrasse le cours de votre vie. Né à l'époque où William Pitt, usé par sa lutte avec le grand Napoléon, tirait vers la fin de sa carrière, vous pouvez vous rappeler clairement la bataille qui fit triompher finalement les principes pour lesquels combattait l'homme d'Etat anglais. Jeune homme encore, vous êtes parti

de l'Irlande, votre pays natal, pour venir au Nouveau-Brunswick. Avant les jours de l'émancipation catholique, et longtemps avant l'adoption du *Reform Bill* de 1832, vous vous êtes fixé dans votre pays d'adoption alors qu'il n'était encore pratiquement qu'une colonie de la Couronne, et vous avez pris part dans la lutte longue mais non sanglante qui a remplacé une administration irresponsable par une autre que contrôle la volonté du peuple. Dans la dernière partie de cette lutte, alors que vous étiez dans la vigueur de l'âge, vous avez combattu pour les droits du peuple comme membre de la branche élective de la législature provinciale; et après le succès final de la lutte, vous êtes passé, il y a cinquante-quatre ans, à la Chambre haute. Cela eut lieu, on peut en faire l'observation, quatre ans avant la guerre de Crimée.

Appelé au Sénat à un âge mûr, vous êtes maintenant, à une exception près, le seul survivant de ceux nommés par Sa Majesté, en 1867.

Dans les deux Chambres de la législature provinciale et ici au Sénat, vous avez constamment consacré vos talents et votre énergie aux travaux parlementaires uniquement en vue du bien public et, particulièrement par rapport à l'instruction publique et au commerce interprovincial, votre action dans le Nouveau-Brunswick a été efficace et a préludé à ce qui s'est accompli depuis dans tout le Dominion.

Nous pouvons dire que, comme sénateur, si vous avez été énergique et persistant dans vos efforts pour l'accomplissement de ce que vous avez cru être dans l'intérêt public, vous n'avez jamais fait preuve d'hostilité ou d'intolérance envers ceux dont les idées différaient des vôtres; au contraire, votre courtoisie et votre amabilité ont été appréciées de tous. La Chambre est donc en cette circonstance unanime dans sa démarche et donne expression aux sentiments sincères de vos collègues de toutes nuances d'opinion. Nous nous unissons tous dans l'espoir que le Tout-Puissant daignera prolonger pendant des années une vie qui a été vécue dans la pensée continuelle de Sa Divine présence.

L. G. POWER,
Président.
Au nom des membres du Sénat.

SÉNAT, 28 avril 1904.

Le portrait a alors été dévoilé.

L'honorable M. Wark, d'une voix claire et nette, a répondu comme suit :—

Je vous remercie pour cette adresse très flatteuse. Je ne m'attendais à rien de semblable, et ne crois pas le mériter; mais en même temps je vous suis profondément reconnaissant et à ceux que vous représentez pour une telle expression de bonté et d'amitié. Il n'est rien dans votre adresse que je puisse mieux agréer de cœur que le sentiment exprimé dans sa dernière phrase. Je crois bien sincèrement avec vous que Dieu exerce une sage providence sur les affaires de ce monde et particulièrement sur les affaires de cet Empire ; qu'Il veut le faire un Empire puissant, populeux et prospère, uni sous notre gracieux Souverain dans une politique de paix; que sous sa conduite l'empire sera grandement béni et verra les jours heureux où la terre sera remplie de la science du Seigneur, comme les eaux couvrent la mer. Je vous remercie encore et toute la Chambre de la bonté que vous me témoignez. (Applaudissements).

L'honorable Sir Wilfrid Laurier, les honorables messieurs R. L. Borden, R. W. Scott et Sir Mackenzie Bowell ont adressé des allocutions de félicitations; puis l'honorable M. Wark a été l'objet des congratulations des personnes présentes à la cérémonie.

Mercredi, 18 mai 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker, Bernier, Bolduc, Bowell (Sir Mackenzie), Carling (Sir John), Casgrain (de Lanaudière), Casgrain (Windsor), Church, Dandurand, Dobson, Domville, Edwards, Frost, Gibson, Godbout, Jones, Kerr (Cobourg), Kerr (Toronto), Kirchhoffer, Landry, Legris, McHugh, McMillan, McMullen, Merner, Miller, Mitchell, Owens, Pelletier (Sir Alphonse), Poirier, Shehyn, Templeman, Tessier, Thibaudeau (Rigaud), Wark, Watson, Wilson.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la Table :—

Par l'honorable M. Gibson :—De H. E. Smith et autres, de la Compagnie de pulpe, de papier et de chemin de fer de l'Amérique Britannique; et de H. C. Farnum et autres, des Etats-Unis d'Amérique, et d'autres, du Canada.

Par l'honorable M. Wilson :—De la Compagnie du chemin de fer de Tilsonburg, lac Erié et Pacifique.

Par l'honorable M. Casgrain (Windsor) :—De la Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit.

Par l'honorable M. Frost :—De la Compagnie d'assurance de l'Amérique Britannique, de la Compagnie d'assurance de l'Ouest; et de John Lorne McDougall, jr., de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, demandant que la pétition d'Elisa Robertson soit présentée, nonobstant l'expiration du délai pour la présentation des pétitions.

Par l'honorable M. Kerr (Cobourg) :—De la Banque dite *The Northern Bank*; et de la Compagnie électrique d'Ottawa.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De Henry Roy et autres, demandant un acte constitutif sous le nom de *The Crawford Bay and St. Mary's Railway Company* ;

De la Compagnie du chemin de fer du lac Erié et de la rivière Détroit, demandant un acte qui l'autorise à construire un embranchement de Walkerville à un point sur la rivière Détroit près de Sandwich ;

De John Arbuthnot, de la cité de Winnipeg, province du Manitoba, et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Great Lakes and North-west Transportation Company* ;

De la Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc-Pacifique, demandant un acte qui amende son acte d'incorporation et qui confirme un arrangement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (A) intitulé: "Acte pour faire droit à James E. Taylor", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 6 mai 1904.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat, auquel a été référé le bill A (No 87) intitulé: "Acte pour faire droit à James E. Taylor."

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (B) intitulé: "Acte pour faire droit à Robert James McDuff Rodger", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 6 mai 1904.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat, auquel a été référé le bill C (No 84) intitulé: "Acte pour faire droit à Robert James McDuff Rodger."

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (28) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. Domville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (30) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Bolduc, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (31) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Guelph and Goderich Railway Company"*, auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Bolduc, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (32) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Walkerton and Lucknow Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Bolduc, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (43) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Huron", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. Domville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (44) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *The Berlin, Waterloo, Wellesley and Lake Huron Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Merner, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffer, avec le bill (46) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Boundary, Kamloops and Cariboo Central Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (47) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Koutenay" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (49) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Jones, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (51) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Okotoks and High River Lumbering and Development Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (53) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de télégraphe de l'Amérique du Nord", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (57) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The International Railway Bridge Company of New Brunswick*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (63) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton au lac des Esclaves", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (64) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont du détroit de Canseau", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Church, secondé par l'honorable M. Merner, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (65) intitulé: "Acte concernant certains brevets de Lewis E. Curtis", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (66) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Nord et d'Omineca", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Baker, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (70) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Baker, secondé par l'honorable M. Edwards, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (92) intitulé: " Acte concernant certains brevets de William A. Damen ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (93) intitulé: " Acte concernant un certain brevet de E. A. Small ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Mitchell, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (C) intitulé: " Acte pour faire droit à Andrew William Mann ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant le seconde lecture du bill (D) intitulé: " Acte pour faire droit à Annie Christman ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'honorable M. Templeman a présenté au Sénat, un état donnant année par année depuis que la *Mutual Reserve Life Association*, ci-devant connue sous le nom de *Mutual Reserve Fund Life Association*, fait des opérations en Canada, les informations suivantes :—

1. Le montant total du revenu pendant l'année en Canada et aux Etats-Unis, séparément.

2. Le montant total payé pendant l'année aux porteurs de polices en Canada et aux Etats-Unis, séparément.

3. Le montant total payé pendant l'année pour dépenses générales ou autres en Canada et aux Etats-Unis, séparément, en indiquant séparément le montant des salaires payés aux officiers et aux employés de bureau.

4. Le montant apparaissant au crédit du fonds de réserve à la fin de l'année.

5. Le montant déposé entre les mains du gouvernement canadien à la fin de l'année.

6. Le montant total de l'actif de la compagnie à la fin de l'année, la portion de cet actif en Canada.

En distinguant autant que possible, dans ce qui précède, entre les polices délivrées avant le 11 août 1899 et celles délivrées après cette date, et entre les opérations

résultant de polices délivrées sous le système de cotisation et celles résultant de polices délivrées sous le système de primes fixes.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 69.)

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (G) intitulé: "Acte pour faire droit à Jennie Davison Moore", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Domville pour la nomination d'un comité de cinq membres pour faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York, avec pouvoir d'envoyer quérir documents, personnes, télégrammes et pièces, d'employer tous commis nécessaires, et de faire rapport de temps à autre; ce comité devant se composer des honorables messieurs Legris, Baker, Cloran, Landry et du proposant, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (H) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des assurances", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (I) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la juridiction de la Cour de l'Echiquier au sujet des dettes des chemins de fer", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière),

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 19 mai 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Cloran,	Kirchhoffer,	Poirier,
Bernier,	Dandurand,	Landry,	Scott,
Bolduc,	David,	Legris,	Shehyn,
Bowell (Sir Mackenzie),	Dobson,	McHugh,	Templeman,
Carling (Sir John),	Domville,	McMullen,	Tessier,
Casgrain (de Lanaudière),	Drummond,	Merner,	Thibaudeau (Rigaud),
Casgrain (Windsor),	Gibson,	Miller,	Vidal,
Church,	Godbout,	Mitchell,	Wark,
	Jones,	Owens,	Wilson.
	Kerr (Cobourg),	Pelletier (Sir Alphonse),	
	Kerr (Toronto),		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Dandurand :—De George D. Eldridge, vice-président de la *Mutual Reserve Life Insurance Company* de New-York.

Par l'honorable Sir John Carling :—Du conseil municipal de la corporation de la cité de London, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière) :—De John A. McDougall et autres, de la ville d'Edmonton, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Par l'honorable M. Gibson :—De Charles G. Curtis ; et de la Compagnie dite *The Canadian General Electric Company*, à responsabilité limitée.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
JEUDI, 19 mai 1904.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dixième rapport :—

1. Votre comité a pris en considération la pétition de John Lorne McDougall, avocat, de la cité d'Ottawa, demandant qu'il plaise à Votre Honorable Chambre de permettre la présentation d'une pétition d'Eliza Robertson, de la cité de Toronto, en obtention d'un bill de divorce contre David Robertson, et aussi d'une pétition demandant d'être exemptée de payer le droit exigible sur les bills de divorce, bien que le délai fixé pour la présentation de ces pétitions soit expiré.

2. D'après la règle 106, le 28 avril dernier était le dernier jour du délai fixé pour la présentation des pétitions pour bills de divorce.

3. Votre comité a trouvé suffisante la raison donnée pour laquelle les pétitions n'ont pas été présentées dans le délai mentionné et a constaté le fait que, par suite d'un malentendu, les pétitions n'ont été reçues à Ottawa, par le dit avocat, que le 29 avril.

4. Que la présentation des pétitions le 29 avril n'aurait eu lieu qu'un jour après le délai fixé par la règle 106 et que, par suite de l'ajournement du Sénat le 28 avril, il a été impossible de les présenter avant aujourd'hui.

5. Dans ces circonstances, votre comité recommande qu'il soit permis à la pétitionnaire de présenter ses pétitions maintenant.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Baker, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, l'honorable M. Kerr (Cobourg) a présenté la pétition d'Eliza Robertson, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'un bill pour dissoudre son mariage d'avec David Robertson, du même endroit.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
JEUDI, 19 mai 1904.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son onzième rapport.

Relativement au bill (C) intitulé: "Acte pour faire droit à Andrew William Mann", on a fait preuve devant votre comité de la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite de la manière prescrite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Baker, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son douzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
JEUDI, 19 mai 1904.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son douzième rapport.

Relativement au bill (D) intitulé: "Acte pour faire droit à Annie Christman", on a fait preuve devant votre comité de la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite de la manière prescrite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Baker, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son treizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28.
JEUDI, 19 mai 1904.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son treizième rapport.

Relativement au bill (G) intitulé: "Acte pour faire droit à Jennie Davison Moore", on a fait preuve devant votre comité de la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite de la manière prescrite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Baker, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (28) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. Domville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (30) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Domville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (31) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Guelph and Goderich Railway Company*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Domville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (32) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Walkerton and Lucknow Railway Company*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Domville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (43) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Huron", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. Domville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (47) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Koutenay", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (49) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (53) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de Télégraphe de l'Amérique du Nord", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (64) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont du détroit de Canseau", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Church, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (65) intitulé: "Acte concernant certains brevets de Lewis E. Curtis", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (66) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Nord et d'Omineca" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Baker, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (70) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Baker, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Landry :

Qu'il soit nommé un comité de cinq membres pour faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York, avec pouvoir d'envoyer quérir documents, personnes, télégrammes et pièces, d'employer tous commis nécessaires, et de faire rapport de temps à autre; ce comité devant se composer des honorables messieurs Legris, Baker, Cloran, Landry et du proposant.

L'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. David, a proposé en amendement,—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—"la situation de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York en Canada soit considérée par le comité permanent des Banques et du Commerce, et que ce comité ait plein pouvoir de faire venir des personnes, de faire produire des pièces, de prendre des témoignages sous serment et de faire rapport, comme il le jugera à propos, sur les meilleurs moyens de protéger les porteurs de polices canadiens."

Après débat.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

La Chambre a repris le debat ajourné sur la motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Landry :

Qu'il soit nommé un comité de cinq membres pour faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New York, avec pouvoir d'envoyer quérir documents, personnes, télégrammes et pièces, d'employer tous commis nécessaires, et de faire rapport de temps à autre; ce comité devant se composer des honorables messieurs Legris, Baker, Cloran, Landry et du proposant,—et sur l'amendement de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. David :

Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants :—"la situation de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York en Canada soit considérée par le comité permanent des Banques et du Commerce et que ce comité ait plein pouvoir de faire venir des personnes, de faire produire des pièces, de prendre des témoignages sous serment et de faire rapport, comme il le jugera à propos, sur les meilleurs moyens de protéger les porteurs de polices canadiens."

Après un nouveau débat.

La question de concours ayant été posée sur l'amendement à la motion principale, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Carling (Sir John),	Gibson,	Kerr (Toronto),	Power (Président),
Casgrain (deLanaudière),	Godbout,	Mitchell,	Scott,
Dandurand,	Jones,	Pelletier (Sir Alphonse),	Templeman.—14.
David,	Kerr (Cobourg),		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Bernier,	Casgrain (Windsor),	Landry,	Poirier,
Bolduc,	Church,	McHugh,	Tessier,
Bowell (Sir Mackenzie),	Cloran,	McMullen,	Thibaudeau (Rigaud),
	Domville,	Merner,	Wilson.—15.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été alors posée sur la motion principale, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Bernier,	Church,	Landry,	Poirier,
Bolduc,	Cloran,	McHugh,	Tessier,
Bowell (Sir Mackenzie),	David,	McMullen,	Thibaudeau (Rigaud),
Casgrain (Windsor),	Domville,	Merner,	Wilson.—16.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Carling (Sir John),	Gibson,	Kerr (Toronto),	Power (Président),
Casgrain (de Lanaudière),	Godbout,	Mitchell,	Scott,
Dandurand,	Jones,	Pelletier (Sir Alphonse),	Templeman.—13.
	Kerr (Cobourg),		

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (H) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des assurances", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 20 mai 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Bernier,
Bolduc,
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Cloran,
Dandurand,
David,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Gibson,
Godbout,
Gowan (C.M.G.),
Jones,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
Kirchhoffer,
Landry,
McHugh,
McMullen,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Owens,
Pelletier (Sir Alphonse),
Poirier,
Scott,
Shehyn,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (Rigaud),
Vidal,
Wark,
Wilson.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Gibson :—De la Chambre de Commerce de Sainte-Catherine.

Par l'honorable M. McMullen :—De W. W. Fretch et autres, de "Court Charity No 3, O.F.C."

Par l'honorable M. Kerr (Toronto) :—De J. H. Kennedy et autres, de la cité de Saint-Thomas, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Templeman :—De la Compagnie du chemin de fer de la rivière Chaudière.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De John Lorne McDougall, jr, avocat, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant qu'il lui soit permis de présenter une pétition de la part d'Eliza Robertson, en obtention d'un acte de divorce, bien que le délai fixé pour la présentation de ces pétitions soit expiré ;

De la Compagnie d'assurance de l'Amérique Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui amende son acte d'incorporation en l'autorisant à faire une nouvelle répartition de son capital social, et à d'autres fins ;

De la Compagnie d'assurance de l'Ouest, demandant l'adoption d'une loi qui amende son acte d'incorporation en augmentant son capital social, et à d'autres fins ;

De A. C. Farnum et d'autres, des Etats-Unis d'Amérique, et d'autres, du Canada, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Bessemer and Barry's Bay Railway Company* ;

De A. E. Smith et autres, souscripteurs à la Compagnie de pulpe, de papier et de chemin de fer de l'Amérique Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui amende l'acte d'incorporation de la dite compagnie en faisant certains changements dans le personnel des promoteurs, et à d'autres fins ;

De la Compagnie du chemin de fer de Tilsonburg, lac Erié et Pacifique, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de l'extension de sa voie jusqu'à Collingwood ;

De la Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à construire un embranchement sur sa ligne ;

De la Banque dite *The Northern Bank*, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge d'une année le délai fixé pour fournir le certificat de la Trésorerie ;

De la Compagnie Electrique d'Ottawa, demandant l'adoption d'une loi qui amende son acte d'incorporation.

L'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Dandurand, a proposé :

Que la pétition de la Compagnie d'assurance dite *Mutual Reserve Life Insurance Company*, soit maintenant lue à la table.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et la dite pétition a été alors lue par le greffier.

L'honorable M. Gowan, du comité permanent des Divorces, a présenté son quatorzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a été lu par le greffier, et il est comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ NO 28,
VENDREDI, 20 mai 1904.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatorzième rapport.

1. Conformément à la règle 110 de Votre Honorable Chambre, votre comité a examiné l'avis de demande au Parlement, la pétition, le bill proposé, et la preuve de la publication et de la signification d'une copie du dit avis à la personne contre laquelle le divorce est demandé, et tous les autres papiers renvoyés à votre comité avec la pétition de Eliza Robertson, de la cité de Toronto, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec David Robertson, de la cité de Toronto.

2. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

3. On a fait dûment preuve que les règles de Votre Honorable Chambre ont été observées quant à la publication du dit avis et à la signification d'une copie de cette pièce au défendeur.

4. Votre comité a aussi examiné la pétition de la dite Eliza Robertson, demandant qu'il plaise à Votre Honorable Chambre de l'exempter de payer le droit exigible sur les bills de divorce, et ayant constaté par la preuve produite sous serment devant lui que la pétitionnaire n'a pas le moyen de payer le dit droit, votre comité recommande que la demande d'exemption présentée par la pétitionnaire lui soit accordée, et que la règle 108 soit suspendue dans ce cas-ci.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, et la question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Cloran, du comité spécial chargé de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
VENDREDI, 20 mai 1904.

Le comité spécial, chargé de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York, a l'honneur de présenter son premier rapport.

1. Votre comité recommande qu'il lui soit donné une autorisation explicite d'interroger les témoins sous serment ou sous affirmation, lorsque la loi permet l'affirmation.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. CLORAN,
Président.

L'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Church, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kerr (Cobourg) a présenté au Sénat le bill (J) intitulé: "Acte pour faire droit à Eliza Robertson."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, il a été,

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi, le sixième jour de juin prochain.

L'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il restera ajourné à mercredi, le 25 courant à trois heures p.m.

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. David, a proposé en amendement :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné au lundi, 30 mai courant à huit heures du soir.

Avec la permission du Sénat la dite motion en amendement a été retirée.

L'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), a proposé en amendement :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il restera ajourné au mardi, le 31 mai courant à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat, en date du 25 avril 1904, demandant un état indiquant les recettes et les dépenses de l'exploitation du câble du Pacifique depuis le commencement des opérations :—

1. Le nombre de mots transmis dans les deux sens, en distinguant les messages ordinaires de ceux du gouvernement et de la presse.
2. Les recettes brutes pour chaque mois.

3. Les dépenses totales pour chaque mois.
(*a*) Pour réparations.
(*b*) Pour entretien.
(*c*) Pour intérêt.
(*d*) Pour fonds d'amortissement.
(*e*) Pour salaires.

Aussi, copie de toute la correspondance relative aux difficultés qui ont pu s'élever en Australie relativement à l'exploitation et au fonctionnement du dit câble du Pacifique.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Voir Documents de la Session No 106.*)

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 20 avril 1904, demandant un état des rapports géologiques ou autres, entre les mains du gouvernement sur la question de l'approvisionnement de houille ou d'autre combustible dans les provinces de Québec, d'Ontario ou du Manitoba, en vue d'aviser à quelque moyen d'améliorer notre position actuelle.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 108.*)

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse au Sénat du 14 avril dernier indiquant :—

Les importations en Canada d'aluminium en saumons ou lingots ;
Les importations en Canada d'aluminium manufacturé, sous toutes formes ;
Les importations en Canada d'oxide d'aluminium ;
Les importation en Canada d'alumine ;
Les quantités en poids—en valeur ;
Les pays d'importation, les ports d'entrée en Canada, et les pays de production.
Exportations du Canada d'aluminium en saumons ou lingots ;
Exportation du Canada d'aluminium manufacturé sous toutes formes ;
Les pays d'exportation, les ports d'expédition en Canada ;
Les quantités en poids—en valeur ;
Pour les années 1901, 1902, 1903.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 109.*)

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat du 21 avril 1904, demandant copie de la correspondance et des recommandations qui ont eu pour objet la nomination de J. B. Jackson, à la situation d'agent commercial dans les cités de Leeds et de Hull, en Angleterre, aux appointements de trois mille piastres par année, avec loyer de bureaux et dépenses casuelles en plus.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir Documents de la Session No 107.*)

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (33) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et l'Est ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, qu'il soit remis au vendredi, le 3 juin prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (46) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Boundary, Kamloops and Cariboo Central Railway Company*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (44) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *The Berlin, Waterloo, Wellesley and Lake Huron Railway Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Merner, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au vendredi, le 3 juin prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (51) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Okotoks and High River Lumbering and Developing Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au vendredi, 3e jour de juin prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (57) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The International Railway Bridge Company of New Brunswick*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au vendredi, 3e jour de juin prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (63) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton au lac des Esclaves", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (92) intitulé: "Acte concernant certains brevets de William A. Damen," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au vendredi, 3e jour de juin prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (93) intitulé: "Acte concernant un certain brevet de E. A. Small," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Wilson, secondé par l'honorable M. Kerr (Cobourg), il a été

Ordonné, qu'il soit remis au vendredi, 3e jour de juin prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (C) intitulé: "Acte pour faire droit à Andrew William Mann", ayant été lu,

L'honorable M. Kerr (Cobourg) a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit:

Je, Samuel Edmour St. Onge Chapleau, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le jeudi, 14e jour d'avril courant,

relativement à la deuxième lecture du bill intitulé: " Acte pour faire droit à Andrew William Mann ", a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit 14e jour d'avril, A.D. 1904, et le 29e jour d'avril, A.D. 1904.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce vingt-neuvième jour d'avril, en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé:

Que le dit bill pour faire droit à Andrew William Mann soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (D) intitulé: "Acte pour faire droit à Annie Christman ", ayant été lu,

L'honorable M. Kerr (Toronto) a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit:

Je, Samuel Edmour St. Onge Chapleau, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le jeudi, 14e jour d'avril courant, relativement à la deuxième lecture du bill intitulé: " Acte pour faire droit à Annie Christman ", a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit 14e jour d'avril, A.D. 1904, et le 29e jour d'avril, A.D. 1904.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce vingt-neuvième jour d'avril, en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Gibson, a proposé:

Que le dit bill pour faire droit à Annie Christman soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Gibson, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (G) intitulé: "Acte pour faire droit à Jennie Davison Moore", ayant été lu,

L'honorable M. Kerr (Cobourg) a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit:

Je, Samuel Edmour St. Onge Chapleau, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le mercredi, 20e jour d'avril dernier, relativement à la deuxième lecture du bill intitulé: "Acte pour faire droit à Jennie Davison Moore", a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit 20e jour d'avril, A.D. 1904, et le 5e jour de mai, A.D. 1904.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce cinquième jour de mai, en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé:

Que le dit bill pour faire droit à Jennie Davison Moore soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (I) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la juridiction de la Cour de l'Echiquier au sujet des dettes des chemins de fer" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au vendredi, 3e jour de juin prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (H) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des assurances", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au mercredi, premier jour de juin prochain.

Alors, l'honorable M. Scott a proposé ,secondé par l'honorable M. Templeman,

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable Président a alors déclaré le Sénat continué au mardi le trente-unième jour de mai, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 31 mai 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Robertson,
Béique,	Domville,	McKay (Truro),	Scott,
Bernier,	Ellis,	McLaren,	Shehyn,
Bolduc,	Frost,	McMillan,	Sullivan,
Boucherville, de	Gibson,	McMullen,	Templeman,
Bowell (Sir Mackenzie),	Godbout,	Merner,	Tessier,
Casgrain (Windsor),	Gowan (C.M.G.),	Miller,	Thibaudeau, (Rigaud),
Casgrain (de Lanaudière),	Kerr (Cobourg),	Mitchell,	Thompson,
Church,	Kirchhoffer,	Montplaisir,	Vidal,
Coffey,	Landry,	Owens,	Wark,
Cox,	Lovitt,	Pelletier (Sir Alphonse),	Watson,
Dandurand,	Lougheed,	Perley,	Wilson,
David,	Macdonald (Victoria),	Poirier,	Young.
	Mackeen,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Watson :—De la Compagnie du chemin de fer de la Similkameen à Kéréméos.

Par l'honorable M. Kerr (Cobourg) :—De J. H. Waffin et autres, de Preston, dans la province d'Ontario, et d'autres, d'autres lieux; et de la Compagnie du chemin de fer Huron et Ontario.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell :—De la Compagnie dite *The Ottawa Fire Insurance Company.*

Par l'honorable M. Merner :—De la Compagnie dite *Canadian Office and School Furniture Company,* à responsabilité limitée.

Par l'honorable M. Casgrain (Windsor) :—De la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex.

Par l'honorable M. Poirier :—De Seigfried Gironcoli, de Klagenfurt, dans l'Empire d'Autriche.

Par l'honorable M. Templeman :—De W. Postlewaithe et autres, de la Banque dite *Pacific Bank of Canada.*

Par l'honorable M. Sullivan :—De E. J. B. Pense, de Kingston, dans la province d'Ontario, et d'autres, d'autres lieux.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De M. W. Fritch et autres, membres de la Cour Charité, No 203, de l'Ordre des Forestiers Canadiens, demandantl'adoption d'une loi à l'effet de restreindre les pouvoirs de circulation de certains chemins de fer électriques, et à d'autres fins ;

De J. H. Kennedy, de la cité de Saint-Thomas, province d'Ontario, et d'autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Montreal, Nipissing and Georgian Bay Railway Company* ;

De Charles G. Curtis, et de la *Canadian General Electric Company, Limited*, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge jusqu'à la fin de 1905 le délai dans lequel les pétitionnaires peuvent importer certaines inventions couvertes par des lettres patentes ;

De John A. McDougall et autres, d'Edmonton, Teritoires du Nord-Ouest, demandant l'adoption d'une loi qui modifie l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer urbain d'Edmonton, en permettant à la compagnie de fournir de la force motrice, et à d'autres fins ;

Du conseil municipal de la corporation de la cité de London, demandant que la sortie du canal de la Vallée de la Trent soit à Port-Hope ;

De la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la rivière Chaudière, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée.

L'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. Tessier, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état de tous les rapports géologiques et autres rapports d'experts, entre les mains du gouvernement, indiquant l'existence ou les probabilités d'existence, du pétrole à Athabaska-Landing, et dans les districts environnants.

Aussi, les noms des districts où l'on a découvert de l'huile crue, les quantités produites en 1902 et 1903, par district, et la production totale pour le Canada.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état détaillé des dépenses faites relativement au pont de Hillsborough et à l'embranchement de chemin de fer sur Murray-Harbour, Ile du Prince-Edouard, incluses dans un montant de $1,492,525.47 que le ministre des Finances, dans la Chambre des Communes, le 30 septembre 1903, a déclaré avoir été dépensé pour ces deux entreprises au 30 juin 1903; aussi, un état semblable de toute autre dépense relative à ces travaux, jusqu'à la date ci-dessus mentionnée, s'il en est, qui ne serait pas incluse dans le montant donné par le ministre des Finances :—

1. Dépenses pour l'embranchement du chemin de fer sur Murray-Harbour :—
   - (*a*) Explorations de la ligne ;
   - (*b*) Dépenses légales : noms des personnes à qui elles ont été payées, et montant payé à chacune d'elles ;
   - (*c*) Dommages aux terrains : noms des personnes à qui ils ont été payés, et montant payé à chacun ;
   - *d*) Nivellement et ballastage ;
   - (*e*) Pose des rails ;
   - (*f*) Clôtures ;
   - (*g*) Equipement ;
   - (*h*) Toutes autres dépenses, s'il en est, non comprises sous ces titres et formant la dépense totale au 30 juin 1903.
2. Dépenses pour le pont Hillsborough :—
   - (*a*) Etudes de terrains ;
   - (*b*) Dépenses légales : noms des personnes à qui elles ont été payées, et montant payé à chacune d'elles ;
   - (*c*) Abords du pont, y compris dommages aux terrains : noms des personnes à qui ils ont été payés et montant payé à chacune d'elles ;
   - (*d*) Substructure ;

(*e*) Superstructures ;
(*f*) Pose des rails pour le chemin de fer et le trafic général ;
(*g*) Toutes autres dépenses, s'il en est, pour la même période, non comprises sous les titres ci-dessus.

3. Un état détaillé comme ci-dessus, indiquant la dépense, jusqu'à la date de l'adoption de la présente adresse, de la totalité ou de partie du montant de $1,230,000 voté pour ce pont et ce chemin de fer pour l'année courante.

4. Un état détaillé comme dans les Nos 1 et 2 de l'affectation estimative de toute partie de la dite somme de $1,230,000 votée la session dernière pour le dit chemin de fer et le dit pont, et non dépensée à la date de l'adoption de la présente adresse ;

Les états concernant le chemin de fer et le pont devant être donnés séparément.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que le nom de l'honorable M. Thompson soit substitué à celui de feu l'honorable M. Dever, dans le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (8) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte concernant la Compagnie dite *The Nova Scotia Permanent Benefit Building Society and Savings Fund*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (45) intitulé: "Acte concernant la *Home Bank of Canada*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Milter, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (50) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The St. Maurice Valley Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (52) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et Kéwatin" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (55) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (60) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la rivière Chaudière", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (61) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Thorold and Lake Erie Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (62) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de Welland et de la Grande-Ile", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (69) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Monarch Life Assurance Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (71) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Brockville et Saint-Laurent", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Wilson, secondé par l'honorable M. Kerr (Cobourg), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (83) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Népigon" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (85) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Alberta Railway and Irrigation Company*, et pourvoyant à sa fusion avec la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta, la Compagnie d'irrigation du Nord-Ouest Canadien et la Compagnie du chemin de fer de la rivière Sainte-Marie", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (90) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Bessemer and Barry's Bay Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (96) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Crawford Bay and St. Mary's Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Cox, il a été

Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (114) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance de l'Ouest", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (115) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance de l'Amérique Britannique", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Frost, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (72) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du chemin de fer National Transcontinental", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (E) intitulé: "Acte déclarant que le *King's Shilling* constituera une offre légale en Canada", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné qu'il soit remis à demain.

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un appendice au rapport du ministre de l'Agriculture relatif aux fermes expérimentales, 1903.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 16.*)

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse supplémentaire à une adresse du Sénat en date du 6 octobre 1903, demandant toutes les communications échangées entre le gouvernement du Canada ou quelqu'un de ses membres, et la Compagnie de télégraphe Anglo-Américaine, toute autre compagnie de télégraphe, le gouvernement provincial de l'Ile du Prince-Edouard, toute chambre de commerce de l'Ile du Prince-Edouard ou de quelqu'autre province et quelque représentant de l'Ile du Prince-Edouard dans la Chambre des Communes, relativement à l'amélioration du service télégraphique entre l'Ile du Prince-Edouard et l'intérieur du Dominion; aussi, copie de tout contrat existant entre le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard et la Compagnie de télégraphe Anglo-Américaine, relativement à l'usage des lignes et bureaux du dit chemin de fer pour service télégraphique.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 73a.*)

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un état de demandes d'enregistrement en vertu du chapitre 131 des Statuts Revisés du Canada, intitulé: "Acte concernant les unions commerciales".

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 103.*)

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 1er juin 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker, Béique, Bernier, Bolduc, Boucherville, de Bowell (Sir Mackenzie), Carling (Sir John), Casgrain (Windsor), Casgrain (de Lanaudière), Church, Coffey, Dandurand, David, Dobson, Domville, Edwards, Ellis, Fulford, Gibson, Godbout, Gowan (C.M.G.), Kerr (Cobourg, Kerr (Toronto), Kirchhoffer, Landry, Legris, Lougheed, Lovitt, Macdonald (I.P.-E.), Macdonald (Victoria), MacKeen, McDonald (Cap-Breton), McGregor, McHugh, McKay (Truro), McLaren, McMillan, McMullen, McSweeney, Merner, Miller, Mitchell, Montplaisir, Owens, Pelletier (Sir Alphonse), Perley, Poirier, Robertson, Scott, Shehyn, Sullivan, Templeman, Tessier, Thibaudeau (Rigaud), Thompson, Vidal, Wark, Watson, Wilson, Young.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. McMullen :—De J. Gallagher, du village de Teeswater, dans la province d'Ontario, et d'autres, d'autres lieux.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (22) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Brantford and Hamilton Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :—

Dans le titre :

Après "Hamilton" insérez "Electric".

Page 1, ligne 11.—Après "Hamilton" insérez "Electric".

Page 3, ligne 24.—Après "municipalité" insérez les paragraphes suivants comme paragraphes 2, 3 et 4 de l'article 13 :—

2. La compagnie peut construire et exploiter sur son chemin de fer des lignes de télégraphe ou de téléphone, et, pour les fins de leur exploitation ou pour la transmission des dépêches télégraphiques et l'échange de communications téléphoniques, peut traiter avec toute compagnie revêtue des pouvoirs nécessaires à la construction et à l'exploitation de télégraphes et de téléphones et peut relier ses propres lignes aux lignes de ces compagnies ou louer à celles-ci ses propres lignes.

3. La compagnie peut transmettre des dépêches télégraphiques et échanger des communications téléphoniques pour le public et percevoir des taxes et rémunérations pour ces services, mais il ne sera pas demandé ni perçu de taxes et rémunérations pour

la transmission de dépêches télégraphiques et l'échange de communications téléphoniques ou pour la location ou l'usage des télégraphes ou des téléphones de la compagnie, tant que ces taxes et rémunérations n'auront pas été approuvées par le Gouverneur en conseil, lequel peut en tout temps reviser ces taxes et rémunérations.

4. L'Acte des compagnies de télégraphe électrique s'applique aux opérations télégraphiques de la compagnie.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Legris, il a été
Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Legris, il a été
Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (28) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :—

Page 8, ligne 12.—Retranchez "doit aussi recevoir" et insérez "sera sujet à".

Sur motion de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (30) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Domville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (31) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Guelph and Goderich Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Domville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (32) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Walkerton and Lucknow Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (43) intitulé: "Acte concernant la

Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Huron", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (47) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Koutenay", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (49) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 17.—Retranchez le paragraphe 2 du premier article.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Legris, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Legris, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (53) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de télégraphe de l'Amérique du Nord", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (64) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont du détroit de Canseau", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Church, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (66) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Nord et d'Omineca", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Baker, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (70) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (46) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Boundary, Kamloops and Cariboo Central Railway Company*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (63) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton au lac des Esclaves", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 1er juin 1904.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son septième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à se fusionner avec la Compagnie dite *The Alberta Railway and Irrigation Company*;

De Elliott T. Galt, de la ville de Lethbridge, district d'Alberta, et d'autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Alberta Railway and Irrigation Company*;

De la Compagnie d'irrigation du Nord-Ouest Canadien, demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à se fusionner avec la Compagnie dite *The Alberta Railway and Irrigation Company*;

De William A. Damen, de la cité de Toronto, demandant l'adoption d'une loi autorisant le commissaire des brevets à prolonger le délai fixé pour la construction ou fabrication en vertu des brevets Nos 52839, 60881, 60882, 68483 et 68544;

De J. B. Powell, de la cité de Calgary, Territoires du Nord-Ouest, et d'autres, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Okotoks and High River Lumbering and Development Company;*

De George W. Fowler et autres, de la province du Nouveau-Brunswick et d'ailleurs, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Thompson River Improvement Company,* à responsabilité limitée;

De J. H. R. Gardiner et autres, de la cité de Québec, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer Trans-Canada, demandant l'adoption d'une loi qui amende son acte d'incorporation en augmentant son capital, et à d'autres fins;

De la Compagnie dite *The West Canadian Collieries,* constituée en corporation sous l'autorité des lois du Royaume-Uni et licenciée en vertu de l'Acte fédéral des compagnies, demandant l'adoption d'une loi qui lui accorde et confirme certains pouvoirs en contrats relatifs à la Compagnie dite *The West Cardiff Railway Company* et à la Compagnie dite *The United Gold Fields Company.*

De la Compagnie d'assurance d'Ontario contre les accidents, demandant l'adoption d'une loi qui modifie son acte d'incorporation en l'autorisant à assurer contre les dommages par accidents, ou contre les pertes provenant de quelque cause que ce soit, excepté l'incendie et la navigation;

De John Arbuthnot, de la cité de Winnipeg, province du Manitoba, et autres demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Great Lakes and Northwest Transportation Company*;

De la Compagnie du chemin de fer du Lac Erié à la Rivière Détroit, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour la construction d'un embranchement de Walkerville à un point sur la rivière Détroit près de Sandwich, et à d'autres fins;

De la Compagnie d'assurance de l'Amérique Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui amende son acte d'incorporation en l'autorisant à faire une nouvelle répartition de son capital social, et à d'autres fins;

De la Compagnie d'assurance de l'Ouest, demandant l'adoption d'une loi qui amende son acte d'incorporation en augmentant son capital social, et à d'autres fins;

De W. A. Cockburn, président, et H. E. McKee, secrétaire de la Compagnie du chemin de fer de Timagami, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de leur entreprise;

De J. W. Norcross et autres, de Port-Colborne, province d'Ontario, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Thorold and Lake Erie Railway Company*;

De la Compagnie de chemin de fer Terminal de Montréal, demandant l'adoption d'une loi qui amende son acte d'incorporation, l'autorise à construire des embranchements à sa ligne et confirme un certain contrat de vente fait avec la Compagnie du chemin de fer de Chateauguay et du Nord, et à d'autres fins;

De J. F. Higgenson et autres, de la ville de Buckingham, province de Québec, et d'autres, d'ailleurs, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Du Lièvre and Ottawa Railway Company* ;

De C. L. Denison et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, directeurs provisoires de la Compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railawy Company,* demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à prolonger sa voie ferrée, et à d'autres fins ;

De Henry Roy et autres, demandant un acte constitutif sous le nom de *The Crawford Bay and St. Mary's Railway Company* ;

De Vivian Burrill et autres, de Burrill-Siding, et d'ailleurs, province de Québec, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The St. Maurice Valley Railway Company*;

De J. G. Reiner et autres, directeurs provisoires de la Compagnie dite *The Berlin, Waterloo, Wellesley and Lake Huron Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui étend ses pouvoirs.

Le tout respectueusement soumis.

FINLEY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 1er juin 1904.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Votre comité recommande:

Que le délai pour la réception de pétitions en obtention de bills privés, expiré hier, le trente-unième jour de mai, soit prorogé à mardi, le septième jour de juin courant.

Que le délai fixé pour la présentation de bills privés au Sénat, expirant le vendredi, dix du mois courant, soit prorogé au mardi, quatorze du mois courant;

Et que le délai fixé pour la réception des rapports sur bills privés, expirant mardi, le vingt et un du mois courant, soit prorogé à vendredi, le vingt-neuf du mois courant.

Le tout respectueusement soumis.

FINLEY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (48) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (67) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance d'Ontario contre les accidents", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (68) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (77) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *The Hamilton, Grimsby and Beamsville Electric Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (91) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (94) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Baker, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (104) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Tilsonburg, lac Erié et Pacifique", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Wilson, secondé par l'honorable M. Kerr (Cobourg), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (105) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (Windsor), secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (3) intitulé: "Acte à l'effet de modifier le Code criminel, 1892", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (56) intitulé: "Acte modifiant le Code criminel, 1892", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. Macdonald (Victoria) a appelé l'attention du gouvernement sur la teneur d'une résolution adoptée par le Sénat des Etats-Unis, demandant au Président de ce pays de prendre les mesures nécessaires pour rouvrir avec la Grande-Bretagne la question des pêcheries de phoques dans l'océan Pacifique et la mer de Behring, et pour obtenir la revision de la sentence arbitrale rendue à Paris, le 15 août 1893, par la commission d'arbitrage composée d'hommes éminents de France, d'Italie, de Suède et Norvège, des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et du Canada, en vertu du traité de février 1892, passé entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, ayant pour objet de soumettre à l'arbitrage la question du phoque à fourrure;

Et qu'il appellera aussi l'attention sur les points saillants très importants décidés et réglés par la commission d'arbitrage à l'appui des prétentions de la Grande-Bretagne et du Canada.

Que la Russie a admis que sa juridiction dans la mer de Behring devrait être restreinte à la portée d'un coup de canon tiré du rivage, et que depuis cette époque (1825) jusqu'à la cession de l'Alaska, en 1867, elle n'a jamais exercé de juridiction exclusive dans la mer de Behring ni aucuns droits sur les pêcheries de phoques en dehors des eaux territoriales.

Que la Grande-Bretagne n'a admis aucune réclamation de la part de la Russie dans la mer de Behring en dehors des eaux territoriales.

Le tribunal a considéré la mer de Behring comme une partie de l'océan Pacifique, ouverte par conséquent à la pêche et au commerce du monde.

Que la juridiction et les droits de la Russie, quels qu'ils fussent, sur les pêcheries de phoques dans la mer de Behring, sont passés intacts aux Etats-Unis en vertu de la cession de l'Alaska en 1867.

Que les Etats-Unis n'ont aucun droit de protection ou de propriété sur les phoques à fourrure qui fréquentent les îles des Etats-Unis dans la mer de Behring, lorsque ces phoques se trouvent en dehors de la limite ordinaire de trois milles.

Et il a demandé si le gouvernement s'opposera à la réouverture de cette question. Mais dans le cas où le gouvernement britannique acquiescerait à la demande des Etats-Unis, le gouvernement fédéral insistera-t-il pour qu'une majorité des commissaires britanniques soit composée de citoyens du Dominion ayant une connaissance de la question du phoque, des arguments et des prétentions auxquels cette question a donné lieu, ainsi que des décisions rendues par le tribunal à Paris, en août 1893?

Débat.

L'honorable Sir Mackenzie, secondé par l'honorable M. Lougheed a proposé

Q'une humble adresse soit présenté à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de la recommandation faite au conseil exécutif et sur laquelle a été pris un arrêté nommant J. B. Jackson comme agent commercial en Angleterre, ainsi que copie de l'arrêté autorisant cette nomination.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (H) intitulé: " Acte modifiant de nouveau l'Acte des assurances ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (45) intitulé: " Acte concernant la *Home Bank of Canada* ", a été lu la seconde fois.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que la soixantième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (50) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The St. Maurice Valley Railway Company* ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Legris, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (52) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et Kéwatin ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (55) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (60) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la rivière Chaudière ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (62) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du pont de Welland et de la Grande-Ile ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. Baker, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (69) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Monarch Life Insurance Company* ", a été lu la seconde fois.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que la soixantième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (71) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Brockville et Saint-Laurent", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mitchell, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (83) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Népigon", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (114) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance de l'Ouest", a été lu la seconde fois.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que la soixantième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (115) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance de l'Amérique Britannique", a été lu la seconde fois.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que la soixantième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (E) intitulé: "Acte déclarant que le *King's shilling* constituera une offre légale en Canada", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 2 juin 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Béique,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain (Windsor),
Church,
Cloran,
Coffey,
Cox,
David,
Dobson,
Domville,
Drummond,
Edwards,
Ellis,
Forget,
Gibson,
Godbout,
Gowan (C.M.G.),
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Owens,
Pelletier (Sir Alphonse),
Poirier,
Robertson,
Scott,
Shehyn,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Wark,
Watson,
Wilson,
Young.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De J. H. Waffin, de Preston, province d'Ontario, et d'autres, demandant l'adoption d'une loi à l'effet de restreindre les pouvoirs de circulation de certains chemins de fer électriques le dimanche ;

De Siegfried Gironcoli, de Klagenfurt, empire d'Autriche, demandant l'adoption d'une loi qui remette en vigueur le brevet No 66962 ;

De E. J. B. Pense, de la cité de Kingston, et d'autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Kingston and Dominion Central Railway Company* ;

De W. Postlewaithe et d'autres, directeurs provisoires de la Banque dite *The Pacific Bank of Canada,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'obtention d'un certain certificat exigé par l'article 14 de l'Acte des banques ;

De la Compagnie dite *The Ottawa Fire Insurance Company,* constituée en corporation par lettres patentes, demandant à être constituée en corporation par le Parlement fédéral ;

De la Compagnie du chemin de fer Huron et Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui augmente ses pouvoirs d'émettre des obligations et prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée ;

De la Compagnie dite *The Canadian Office and School Furniture Company, Limited,* demandant l'adoption d'une loi autorisant le Commissaire des brevets à recevoir les droits et à délivrer un certain certificat relativement à certains brevets de la compagnie, qui sont périmés ;

De la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex, demandant l'adoption d'une loi qui amende son acte constitutif en prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée, et à d'autres fins ;

De la Compagnie du chemin de fer de la Similkameen à Kéréméos, demandant l'adoption d'une loi qui remette en vigueur le chapitre 84 des Statuts de 1901, et déclare que les dispositions de cet acte sont en force en ce qui concerne la compagnie.

L'honorabl M. Gowan, du comité permanent des Divorces, a présenté son quinzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

Sénat,
Chambre de comité No 28,
Jeudi, 2 juin 1904.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quinzième rapport.

Relativement au bill (J) intitulé: "Acte pour faire droit à Eliza Robertson", on a fait preuve devant votre comité de la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite de la manière prescrite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Cox, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (24) intitulé: "Acte concernant la *Canadian Fire Insurance Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (45) intitulé: "Acte concernant la *Home Bank of Canada*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 24.—Après "sont" insérez "les".

Sur motion de l'honorable M. Drummond, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (114) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance de l'Ouest", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
Avec la permission du Sénat :
Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été
Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.
Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième maintenant.
Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (115) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance de l'Amérique Britannique", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill ne entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
Avec la permission du Sénat :
Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été
Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.
Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième maintenant.
Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Son Honneur le Président du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif à la Bibliothèque du Parlement, a présenté son premier rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—
A l'honorable Chambre du Sénat.
Le comité mixte de la Bibliothèque du Parlement a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—
Le comité s'est réuni pour la première fois dans les appartements de l'Orateur, le jeudi, 19 mai.
Le rapport des bibliothécaires pour l'années 1903 a été lu et adopté.
Un sous-comité composé de l'honorable G. B. Baker, de l'honorable George McHugh et de M. C. B. Heyd a été nommé pour faire l'audition des comptes de la Bibliothèque.
Le comité a décidé de recommander à l'attention du gouvernement l'ouvrage préparé par M. N. O. Côté, sous le titre de : *Political Appointments, Parliaments and*

the Judicial Bench, 1867 to 1896 ; avec supplément jusqu'à 1903, comme étant un ouvrage de référence d'une grande utilité pour l'histoire du Parlement, et qu'il en soit acheté un certain nombre d'exemplaires pour être distribués aux membres des deux Chambres.

Le comité s'est ensuite ajourné.

Le tout respectueusement soumis.

N. A. BELCOURT,
Président.

Chambres de l'Orateur,
19 mai 1904.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Cox, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Avec la permission du Sénat, le vingtième article de l'ordre du jour a été pris en considération, et

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (H) intitulé: " Acte modifiant de nouveau l'Acte des assurances ", ayant alors été lu,

L'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Watson, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (22) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Brantford and Hamilton Railway Company* ", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (28) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata ", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (30) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph ", a été lu la troisième fois.

La question a eté posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (31) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Guelph and Goderich Railway Company* ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (32) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Walkerton and Locknow Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (43) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec au Lac Huron", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (47) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Koutenay", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (49) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (53) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de Télégraphe de l'Amérique du Nord", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (64) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont du détroit de Canseau", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (66) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Nord et d'Omineca", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (70) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (46) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Boundary, Kamloops and Cariboo Central Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (63) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton au lac des Esclaves", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (85) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Alberta Railway and Irrigation Company,* et pourvoyant à sa fusion avec la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta, la Compagnie d'irrigation du Nord-Ouest Canadien et la Compagnie du chemin de fer de la rivière Sainte-Marie", a été lu la seconde fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que la soixantième règle du Sénat soit susepndue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le ait bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (91) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (94) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Robertson, secondé par l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (104) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Tilsonburg, lac Erié et Pacifique", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Wilson, secondé par l'honorable M. Kerr (Cobourg), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (105) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (Windsor), secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,
Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 3 juin 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker, Bernier, Bolduc, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Carling (Sir John), Casgrain (Windsor), Church, Cloran, Coffey, Dandurand, Dobson, Domville, Edwards, Ellis, Fiset, Forget, Gibson, Godbout, Gowan (C.M.G.), Kerr (Cobourg), Kerr (Toronto), Kirchhoffer, Landry, Legris, Lougheed, Lovitt, Macdonald (I.P.-E.), Macdonald (Victoria), MacKeen, McDonald (Cap-Breton), McGregor, McHugh, McKay (Truro), McMullen, McSweeney, Merner, Miller, Mitchell, Pelletier (Sir Alphonse), Perley, Poirier, Robertson, Scott, Shehyn, Sullivan, Templeman, Tessier, Thibaudeau (Rigaud), Thompson, Vidal, Wark, Watson, Wilson, Young.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—
Par l'honorable M. Scott :—De J. E. Sprague et autres.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—
De J. E. Gallagher, du village de Teeswater, province d'Ontario, et d'autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Farmers' Bank of Canada.*

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (62) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de Welland et de la Grande-Ile", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
Avec la permission du Sénat :
Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été
Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.
Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (71) intitulé: "Acte concernant

la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Brockville et Saint-Laurent", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Mitchell, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Mitchell, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (55) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (52) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et Kéwatin", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (50) intitulé: "Acte constituant

en corporation la Compagnie dite *The St. Maurice Valley Railway Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Legris, secondé par l'honorable M. Godbout, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Legris, secondé par l'honorable M. Godbout, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (83) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Népigon ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (85) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Alberta Railway and Irrigation Company,* et pourvoyant à sa fusion avec la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta, la Compagnie d'Irrigation du Nord-Ouest Canadien et la Compagnie du chemin de fer de la rivière Sainte-Marie ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Cloran, du comité spécial chargé de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
VENDREDI, 3 juin 1904.

Le comité spécial, chargé de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York, a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité recommande qu'il soit autorisé à retenir les services d'un avocat pour l'aviser et l'assister dans la conduite de son enquête.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. CLORAN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Domville, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (34) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *The Grand Trunk Pacific Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (82) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (Windsor), secondé par l'honorable M. Dobson, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (86) intitulé: "Acte modifiant les dispositions du Code criminel, 1892, qui punissent les débiteurs coupables de fraude", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (33) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et l'Est", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordoné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (24) intitulé: "Acte concernant la *Canadian Fire Insurance Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rendre à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (44) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *The Berlin, Waterloo, Wellesley and Lake Huron Railway Company*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Merner, secondé par l'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (51) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Okotoks and High River Lumbering and Development Company*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir John Carling, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (57) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The International Railway Bridge Company of New Brunswick*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (92) intitulé: "Acte concernant certains brevets de William A. Damen", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (93) intitulé: "Acte concernant un certain brevet de E. A. Small", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mitchell, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (I) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la juridiction de la cour de l'Echiquier au sujet des dettes des chemins de fer", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (61) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Thorold and Lake Erie Railway Company*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Thompson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (90) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Bessemer and Barry's Bay Railway Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (96) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Crawford Bay and St. Mary's Railway Company*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (48) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (77) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *The Hamilton, Grimsby and Beamsville Electric Railway Company*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (67) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance d'Ontario contre les accidents", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (60) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la rivière Chaudière", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif à la Bibliothèque du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 6 juin 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Coffey,	McDonald (Cap-Breton),	Poirier,
Bernier.	Dandurand,	McGregor,	Robertson,
Bolduc,	Edwards,	McHugh,	Scott,
Boucherville, de (C.M.G.)	Ellis,	McKay (Truro),	Shehyn,
Bowell, (Sir Mackenzie),	Fiset,	McLaren,	Sullivan,
Carling (Sir John),	Gowan (C.M.G.),	McMillan,	Templeman,
Casgrain (de Lanaudière),	Kerr (Toronto),	McMullen,	Tessier,
Casgrain (Windsor),	King,	McSweeney,	Thompson,
Church,	Kirchhoffer,	Merner,	Vidal,
Cloran,	Lougheed,	Miller,	Wark,
	Lovitt,	Owens,	Watson,
	Macdonald (I.P.-E.),	Pelletier (Sir Alphonse),	Wilson,
	Macdonald, (Victoria),	Perley,	Wood,
	MacKeen,		Young.

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante du secrétaire du Gouverneur général.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 6 juin 1904.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable juge Sedgewick, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat, cet après-midi, à 4 heures, pour donner la sanction royale à certains bills qui ont été passés par le Sénat et la Chambre des Communes, au cours de la présente session.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
F. S. MAUDE, Major,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Président du Sénat.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance.

L'honorable juge Sedgewick, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, étant assis au pied du trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre " *que c'est le désir " du député de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès " de Lui, dans la salle du Sénat.*"

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur:

Le greffier de la Couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés, comme suit:—

Acte à l'effet de remettre en vigueur et modifier les Actes concernant la Compagnie du canal à navires de Saint-Clair et Erié.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Méridional de la Colombie-Britannique.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest.

Acte concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la Baie Georgienne.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental.

Acte concernant la Compagnie des estacades de la rivière des Français (à responsabilité limitée).

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Pontiac and Interprovincial Railway Company.*

Acte constituant en corporation la Compagnie dite la *Cascapedia Manufacturing and Trading Company.*

Acte concernant l'Hôpital général et de marine de Collingwood.

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Campbellford, Lake Ontorio and Western Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada.

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The White-Horse and Alseck Railway Company.*

Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à l'honorable Charles Algernon Parsons.

Acte modifiant l'Acte des pétitions de droit.

Acte pour faire droit à Robert James McDuff Rodger.

Acte pour faire droit à James E. Taylor.

Acte concernant la Compagnie d'assurance de l'Ouest.

Acte concernant la Compagnie d'assurance de l'Amérique-Britannique.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph.

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Guelph and Goderich Railway Company.*

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Walkerton and Lucknow Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Huron.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Koutenay.

Acte concernant la Compagnie de télégraphe de l'Amérique du Nord.

Acte concernant la Compagnie du pont du détroit de Canseau.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Nord et d'Omineca.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Boundary, Kamloops and Cariboo Central Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton au lac des Esclaves.

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The St. Maurice Valley Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et Kéwatin.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord.

Acte concernant la Compagnie du pont de Welland et de la Grande-Ile.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Brockville et Saint-Laurent.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Népigon.

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Alberta Railway and Irrigation Company,* et pourvoyant à sa fusion avec la Compagnie de chemin de fer

et de houille d'Alberta, la Compagnie d'Irrigation du Nord-Ouest Canadien et la Compagnie du chemin de fer de la rivière Sainte-Marie.

Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et l'Est.

Acte concernant la *Canadian Fire Insurance Company.*

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

"Au nom de Sa Majesté Son Honneur le Député de Son Excellence le Gouverneur général, sanctionne ces bills:—

Après quoi il a plu au Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer, et la Chambre des Communes s'est retirée.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (100) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du Pilotage", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (103) intitulé: "Acte constituant en corporation le Société Canadienne de tir des bouches à feu", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (112) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la navigation dans les eaux canadiennes", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (127) intitulé: "Acte modifiant l'Acte à l'effet de pourvoir au paiement de primes sur le plomb contenu dans les minerais plombifères de provenance canadienne", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (J) intitulé: "Acte pour faire droit à Eliza Robertson", ayant été lu,

L'honorable M. Wilson a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit:

Je, Samuel Edmour St. Onge Chapleau, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le vendredi, vingtième jour de mai dernier, relativement à la deuxième lecture du bill (J) intitulé: "Acte pour faire droit à Eliza Robertson", a été, conformément à la règle 112, affichée sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit vingtième jour de mai, A.D. 1904, et le sixième jour de juin, A.D. 1904.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'On-

tario, en la Puissance du Canada, ce sixième jour de juin en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre.

SAM'L E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Wilson, secondé par l'honorable M. McMullen, a proposé:

Que le dit bill pour faire droit à Eliza Robertson, soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Wilson, secondé par l'honorable M. McMullen, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour le bill (3) intitulé: "Acte à l'effet de modifier le Code criminel, 1892", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (56) intitulé: "Acte modifiant le Code criminel, 1892", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (E) intitulé: "Acte déclarant que le *King's Shilling* constituera un offre légale en Canada", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Thompson, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion pour la seconde lecture du bill (H) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des Assurances".

Après un nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du deuxième rapport du comité spécial chargé de faire un enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (34) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *The Grand Trunk Pacifique Railway Company*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière),

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 7 juin 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker, Béique, Bernier, Bolduc, Bowell (Sir Mackenzie), Carling (Sir John), Casgrain (de Lanaudière), Casgrain (Windsor), Church, Cloran, Coffey, Dandurand, David, Dobson, Domville, Edwards, Ellis, Ferguson, Fiset, Forget, Godbout, Gowan (C.M.G.), Hingston (Sir William), Kerr (Toronto), King, Kirchhoffer, Landry, Legris, Lougheed, Lovitt, Macdonald (I.P.-E.), Macdonald (Victoria), MacKeen, McDonald (Cap-Breton), McGregor, McHugh, McKay (Truro), McLaren, McMillan, McMullen, McSweeney, Merner, Miller, Mitchell, Montplaisir, Owens, Pelletier (Sir Alphonse), Perley, Poirier, Robertson, Scott, Sullivan, Templeman, Tessier, Thompson, Vidal, Wark, Watson, Wilson, Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 7 juin 1904.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son neuvième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

De la Compagnie dite *The Grand Trunk Pacific Railway Company,* demandant un acte qui amende son acte d'incorporation ;

De la Compagnie Electrique d'Ottawa, demandant l'adoption d'une qui amende son acte d'incorporation ;

Des directeurs provisoires de la Banque dite *The Northern Bank,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge d'une année le délai fixé pour obtenir le certificat de la Trésorerie ;

De la Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour construire un certain embranchement sur sa ligne ;

De Charles G. Curtis, et de la *Canadian General Electric Company, Limited,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge jusqu'à la fin de 1905 le délai dans lequel

les pétitionnaires peuvent importer certaines inventions couvertes par des lettres patentes ;

De la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la rivière Chaudière, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée ;

De la Compagnie de prêt et de placement du Canada l'Impériale, demandant l'adoption d'une loi qui amende son acte d'incorporation en augmentant ses facultés de prêt, en convertissant son capital en actions libérées, et à d'autres fins ;

De Sir Adolphe Caron, C.C.M.G., de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, et d'autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Chicoutimi and North-Eastern Railway Company* ;

De la Compagnie d'assurance du Canada sur la vie, demandant l'adoption d'une loi qui change la date de son assemblée générale annuelle, et à d'autres fins ;

De dame L. E. Small, de la cité de Montréal, province de Québec, veuve de A. E. Small, ci-devant de la cité de Montréal, et d'autres, demandant l'adoption d'une loi qui autorise le Commissaire des brevets à étendre à un second terme l'existence des lettres patentes No 59291, sur paiement des droits requis par la loi ;

De Thomas Malcolm, de la ville de Campbellton, province du Nouveau-Brunswick, demandant l'adoption d'une loi l'autorisant à construire un pont de chemin de fer sur la rivière Ristigouche, d'un point près de Campbellton, Nouveau-Brunswick, à un point près de Mission-Point, province de Québec, et à d'autres fins ;

De George W. Fowler et autres, de la province du Nouveau-Brunswick, et d'ailleurs, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de *The Thompson River Improvement Company* ;

De Siegfried Gironcoli, de Glagenfurt, empire d'Autriche, demandant l'adoption d'une loi qui remette en vigueur le brevet No 66962 ;

De la Compagnie du chemin de fer de Tilsonburg, lac Erié et Pacifique, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de l'extension de sa voie jusqu'à Collingwood ;

De John A. McDougall et autres, d'Edmonton, Territoires du Nord-Ouest, demandant l'adoption d'une loi qui modifie l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer urbain d'Edmonton, en permettant à la compagnie de fournir de la force motrice, et à d'autres fins ;

De la Compagnie du chemin de fer Huron et Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui augmente ses pouvoirs d'émettre des obligations et prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée ;

De J. H. Kennedy, de la cité de Saint-Thomas, province d'Ontario, et d'autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Montreal, Nipissing and Georgian Bay Railway Company* ;

De A. C. Farnum et d'autres, des Etats-Unis d'Amérique, et d'autres, du Canada, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Bessemer and Barry's Bay Railway Company* ;

De E. J. B. Pense, de la cité de Kingston, et d'autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Kingston and Dominion Central Railway Company* ;

De la Compagnie du chemin de fer de la Similkameen à Kéréméos, demandant l'adoption d'une loi qui remette en vigueur le chapitre 84 des Statuts de 1901, et déclare que les dispositions de cet acte sont en force en ce qui concerne la compagnie.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposée sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, que l'ordre du jour du Sénat du lundi, 6 juin, relatif au bill (34) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *The Grand Trunk Pacific Railway Company*", soit rescindé, et que le dit bill soit placé sur les ordres du jour de demain pour sa seconde lecture.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (68) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 26, après "inachevé" insérez les articles suivants A et B :—

Article A.

"La compagnie peut faire des dépenses pour l'amélioration du cours de la rivière Mackenzie et du cours de la rivière Thélon et des branches ou affluents de ces rivières, afin d'établir un système continu de transport en correspondance avec les lignes de chemin de fer de la compagnie; pourvu que, avant de commencer à faire des dépenses ou des travaux à cette fin sur les dites rivières, branches ou affluents, la compagnie soumette les plans de ces travaux projetés et en obtienne l'approbation du Gouverneur en conseil."

Article B.

"L'artcle 6 du chapitre 70 des Statuts de 1899 est par le présent amendé en retranchant le mot 'Mackenzie', dans la sixième ligne de cet article, et en le remplaçant par les mots 'des Esclaves'."

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (91) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (105) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (Windsor), secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (44) intitulé: "Acte concernant

la Compagnie dite *The Berlin, Waterloo, Wellesley and Lake Huron Railway Company*" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Merner, secondé par l'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (96) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Crawford Bay and St. Mary's Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (48) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 1er juin 1904, demandant copie de la recommandation faite au conseil exécutif et sur laquelle a été pris un arrêté nommant J. B. Jackson comme agent commercial en Angleterre, ainsi que copie de l'arrêté autorisant cette nomination.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:

(*Voir Documents de la Session No 107a.*)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (45) intitulé: "Acte concernant la *Home Bank of Canada*", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (116) intitulé: "Acte concernant certains brevets de la *Canadian General Electric Company* (*Limited*) et d'autres ",auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Tessier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (8) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *The Nova Scotia Permanent Benefit Building Society and Savings Fund*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (72) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du chemin de fer National Transcontinental, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain, et que cet ordre soit le premier article de l'ordre de ce jour après les troisièmes lectures.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (104) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Tilsonburg, lac Erié et Pacifique", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Wilson, secondé par l'honorable M. Mitchell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (82) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (Windsor), secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (86) intitulé: "Acte modifiant les dispositions du Code criminel, 1892, qui punissent les débiteurs coupables de fraude", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (57) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The International Railway Bridge Company of New Brunswick*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (93) intitulé: "Acte concernant un certain brevet de E. A. Small", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Mitchell, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (I) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la juridiction de la cour de l'Echiquier au sujet des dettes des chemins de fer", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (90) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Bessemer and Barry's Bay Railway Company*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (60) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la rivière Chaudière", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 8 juin 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs.

Baker,
Béique,
Bernier,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Cloran,
Coffey,
Dandurand,
David,
Dobson,
Domville,
Drummond,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Forget,
Gibson,
Godbout,
Gowan (C.M.G.),
Jones,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Robertson,
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thompson,
Vidal,
Wark,
Watson,
Wilson,
Wood,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (67) intitulé: " Acte concernant la Compagnie d'assurance d'Ontario contre les accidents ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Coffey, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Tessier, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copies de tous documents, papiers et correspondances se rapportant à la nomination de M. Joseph Painchaud à la garde du phare de l'île aux Grues, aux plaintes portées contre lui, à la démission de cet officier, et aux demandes d'enquête faites par lui et au refus du département de les accorder.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (106) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Chicoutimi and North-Eastern Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Jones, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (109) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Montreal, Nipissing and Georgian Bay Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. Gowan, du comité permanent des Divorces, a présenté son seizième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
MERCREDI, 8 juin 1904.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son seizième rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi du vendredi, vingtième jour de mai dernier, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (C) intitulé: "Acte pour faire droit à Andrew William Mann", et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande.

Votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill avec l'amendement suivant, qui est nécessaire pour que le préambule soit conforme à la preuve apportée devant votre comité.

Dans le préambule :

Page 1, ligne 11.—Retranchez "qu'elle a contracté" et insérez "que le vingt-huit mars, mil huit cent quatre-vingt seize, elle a contracté, dans la cité de Détroit, dans l'Etat du Michigan, un des Etats-Unis d'Amérique".

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kerr (Cobourg), a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Gowan, du comité permanent des Divorces, a présenté son dix-septième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
MERCREDI, 8 juin 1904.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-septième rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi du vendredi, vingtième jour de mai dernier, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (G) intitulé: "Acte pour faire droit à Jennie Davidson Moore", et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

Votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill avec l'amendement suivant, qui est nécessaire pour que le préambule soit conforme à la preuve apportée devant votre comité.

Dans le préambule :

Page 1, ligne 6.—Retranchez "septième" et insérez "sixième".

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kerr (Cobourg), a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Watson a présenté au Sénat un bill (K) intitulé: "Acte concernant la Banque dite *The Northern Bank*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (68) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (91) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (105) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (44) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *The Berlin, Waterloo, Wellesley and Lake Huron Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (96) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Crawford Bay and St. Mary's Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (48) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (100) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du Pilotage", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (103) intitulé: "Acte constituant en corporation la Société Canadienne de tir des bouches à feu", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (112) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la navigation dans les eaux canadiennes", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (127) intitulé: "Acte modifiant l'Acte à l'effet de pourvoir au paiement de primes sur le plomb contenu dans les minerais plombifères de provenance canadienne", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (3) intitulé: "Acte à l'effet de modifier le Code criminel, 1892".

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a eté posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (56) intitulé: "Acte modifiant le Code criminel, 1892".

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion pour la seconde lecture du bill (H) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des Assurances".

Après un nouveau débat.

L'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Bolduc, a proposé

Que le débat sur la dite motion soit remis au quatre juillet prochain, pour attendre le rapport du comité spécial chargé de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York.

Après un nouveau débat.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion en amendement de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Bolduc, que le débat sur la dite motion soit remis au quatre juillet prochain, pour attendre le rapport du comité spécial chargé de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York.

Après un nouveau débat.

La dite motion en amendement a été retirée avec la permission du Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale,

L'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. McMullen, a proposé en amendement

Que le débat sur la dite motion soit remis au mercredi le quinze juin courant.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement le Sénat s'est divisé et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Bernier,	Domville,	McLaren,	Owens,
Bolduc,	Ellis,	McMillan,	Poirier,
Boucherville, de	Landry,	McMullen,	Robertson,
Church,	Macdonald (Victoria),	McSweeney,	Sullivan,
Cloran,	McDonald (Cap-Breton),	Merner,	Wilson.—22.
Coffey,		Montplaisir,	

NON-CONTENTS:

Les honorables messieurs

Baker,	Ferguson,	Lougheed,	Power (Président),
Béique,	Fiset,	Lovitt,	Scott,
Bowell (Sir Mackenzie),	Gibson,	Macdonald (I.P.-E.),	Shehyn,
	Godbout,	McGregor,	Templeman,
Carling (Sir John),	Jones,	McHugh,	Thompson,
Casgrain (de Lanaudière),	Kerr (Cobourg),	McKay (Truro),	Vidal,
	Kerr (Toronto),	Pelletier (Sir Alphonse),	Watson,
Dandurand,	King,		Wood,
David,	Legris,	Perley,	Young.—33.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant alors été posée sur la motion principale, elle a été sur la même division, mais exprimée en sens inverse, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le deuxième rapport du comité spécial chargé de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association*, de New-York.

L'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Domville, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Après débat.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Béique, a proposé en amendement :

Que la prise en considération du dit rapport soit remise à demain.

La question de concours ayant été posée sur l'amendement à la motion principale, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (34) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *The Grand Trunk Pacific Railway Company*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'honorable M. Landry a soulevé une question de privilège et a proposé, secondé par l'honorable M. Domville,

Qu'il soit émis un ordre de cette Chambre appelant à comparaître à la barre J. Douglas Wells, de New-York, pour répondre aux questions qui lui seront posées relativement à une déclaration alléguée avoir été faite par lui, qu'il y a eu des membres du Parlement, du comité et du gouvernement à qui il a fallu donner des sommes rondes; que cela lui a coûté plus de $10,000; qu'il a trouvé tout l'argent, excepté un petit montant pour le dernier bill.

Après débat.

L'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé en amendement :

Que tous les mots depuis "Qu'il" soient retranchés et remplacés par les suivants :—"Que messieurs J. Douglas Wells et ....Eldridge, de New-York, soient appelés à comparaître devant le comité spécial nommé pour faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association*, de New-York, pour répondre aux questions qui leur seront posées relativement à une déclaration alléguée avoir été faite par M. Wells qu'il y a eu des membres du Parlement, du comité, et du gouvernement à qui il a fallu donner des sommes rondes; que cela lui a coûté plus de $10,000; qu'il a trouvé tout l'argent, excepté un petit montant pour le dernier bill.

La question de concours ayant été posée sur l'amendement à la motion principale, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné à minuit et cinq à aujourd'hui à trois heures de l'après-midi.

Jeudi, 9 juin 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Béique, Bernier, Bolduc, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Carling (Sir John), Casgrain (de Lanaudière), Casgrain (Windsor), Church, Cloran, Coffey, Dandurand, David, Dobson, Domville, Edwards, Ellis, Ferguson, Fiset, Frost, Fulford, Gibson, Godbout, Gowan (C.M.G.), Jones, Kerr (Cobourg), Kerr (Toronto), King, Landry, Legris, Lougheed, Lovitt, Macdonald (I.P.-E.), Macdonald (Victoria), MacKeen, McDonald (Cap-Breton), McGregor, McHugh, McKay (Truro), McLaren, McMillan, McMullen, McSweeney, Merner, Miller, Mitchell, Montplaisir, Owens, Pelletier (Sir Alphonse), Perley, Poirier, Robertson, Scott, Shehyn, Sullivan, Templeman, Thibaudeau (Rigaud), Vidal, Wark, Watson, Wilson, Wood, Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Watson, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 2,
MARDI, 9 juin 1904.

Le comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat a l'honneur de présenter son troisième rapport.

1. Votre comité a examiné les comptes du greffier du Sénat pour l'exercice clos le 30 juin 1903 et il les a trouvés exacts.

2. Le greffier a rendu compte à la satisfaction du comité de la manière suivante:—

RECETTES.

Lettres de crédit..	$144,000 00
Lettres de change..	144 36
Recettes provenant de bills privés, etc..	3,444 35
Total..	$147,588 71

DÉPENSES.

Traitement du président		$ 4,000 00
Indemnité payée aux sénateurs		61,024 57
Salaires et dépenses casuelles		74,565 77
Transféré à 1903-04		160 83
Payé au compte du revenu :—		
Annonces de règles, etc	$509 83	
Honoraires sur bills privés, remboursement	407 50	917 33
Balance en banque, biffée		3,473 86
Dépôt au crédit du Receveur général :—		
Recettes	$3,444 35	
Remboursements	2 00	3,446 35
Total		$147,588 71

3. La dépense moyenne, pour trois ans, est comme suit :—

Traitement du président	$ 4,000 00
Indemnité	103,786 59
Dépenses casuelles	75,540 84

4. Votre comité recommande que le greffier du Sénat soit autorisé à acheter une machine additionnante *Burroughs* pour le bureau du comptable.

5. Votre comité recomande que la papeterie et les autres articles qui ont été choisis par votre comité en tenant dûment compte de l'utilité et de l'économie, soient commandés d'après la liste approuvée par votre comité et déposée entre les mains du commis de la papeterie, et que la distribution en soit faite de la même manière qu'en la session dernière.

6. Votre comité recommande que les petits coffres ordinaires de papeterie soient fournis aux sénateurs à la prochaine session du parlement.

7. Votre comité recomande que le salaire de M. William O'Neil, commis-assistant au bureau de la papeterie soit porté de $650 à $800 par année.

8. Vu la grande demande d'enveloppes pour le compte rendu des *Débats* qui a été faite pendant cette session par les sénateurs, votre comité recommande que, si un sénateur fait une demande pour plus de cinq cents de ces enveloppes, cette demande, avant d'être accordée, soit renvoyée au sous-comité de la Papeterie et des Journaux nommé par votre comité; et que le commis de la papeterie soit autorisé à faire une nouvelle commande de vingt mille de ces enveloppes pour les besoins de la présente session.

9. Votre comité recommande que M. S. Lelièvre, L.L.B., avocat, soit nommé à la position de traducteur français en chef, laquelle est devenue vacante par le décès de M. Alfred Garneau, et que ses appointements soient de $2,200 par année.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT WATSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Gibson a présenté au Sénat un bill (L) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de pulpe, de papier et de chemin de fer de l'Amérique Britannique."

Le dit bill a été lu la première fois.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (67) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'Assurance d'Ontario contre les Accidents", a été lu la troisième fois.
La question a été posée, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (72) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du chemin de fer National Transcontinental", ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain, et soit le premier article de l'ordre de ce jour après les troisièmes lectures.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (86) intitulé: "Acte modifiant les dispositions du Code criminel, 1892, qui punissent les débiteurs coupables de fraude", a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (I) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la juridiction de la cour de l'Echiquier au sujet des dettes des chemins de fer".

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière) a fait rapport, de la part du comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (E) intitulé: "Acte déclarant que le *King's Shilling* constituera une offre légale en Canada", ayant été lu,
Avec la permission du Sénat, le dit bill a été retiré.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (106) intitutlé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Chicoutimi and North-Eastern Railway Company*", a été lu la seconde fois.
Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (109) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Montreal, Nipissing and Georgian Bay Railway Company*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (K) intitulé: " Acte concernant la banque dite *The Northern Bank*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (116) intitulé: " Acte concernant certains brevets de la *Canadian General Electric Company (limited)* et d'autres ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Wilson, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 10 juin 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker, Béique, Bernier, Bolduc, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Casgrain (de Lanaudière), Casgrain (Windsor), Church, Cloran, Coffey, Dandurand, Dobson, Domville, Edwards, Ellis, Frost, Fulford, Gibson, Godbout, Gowan (C.M.G.), Jones, Kerr (Cobourg), Kerr (Toronto), King, Landry, Legris, Lovitt, Macdonald (I.P.-E.), Macdonald (Victoria), MacKeen, McDonald (Cap-Breton), McGregor, McKay (Truro), McMillan, McMullen, McSweeney, Miller, Mitchell, Montplaisir, Owens, Pelletier (Sir Alphonse), Perley, Poirier, Robertson, Scott, Shehyn, Templeman, Thibaudeau (Rigaud), Vidal, Watson, Wilson, Wood, Young.

PRIÈRES.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (61) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Thorold and Lake Erie Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (104) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Tilsonburg, lac Erié et Pacifique", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en fairt rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Wilson, secondé par l'honorable M. Kerr (Cobourg), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (57) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The International Railway Bridge Company of New Brunswick*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (90) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Bessemer and Barry's Bay Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 30.—Retranchez depuis "La" jusqu'à "fins" inclusivement, dans la ligne 34.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Edwards, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Edwards, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (60) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la rivière Chaudière", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (34) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *The Grand Trunk Pacific Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois jeudi prochain.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Casgrain (Windsor), secondé par l'honorable M. Frost, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à mardi prochain à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (82) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (Windsor), secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le troisième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté maintenant.

L'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé en amendement :

Que le dit rapport ne soit pas adopté maintenant, mais qu'il soit renvoyé au comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, avec instruction de faire subir un examen de qualification aux candidats à la position de chef des traducteurs français.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, le Sénat s'est divisé et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Bernier,	Macdonald (I.P.E.),	McKay (Truro),	Perley,
Boucherville, de,	Macdonald (Victoria),	Owens,	Poirier—8.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Church,	Gibson,	(Cap-Breton),	Scott,
Cloran,	Gowan,	McGregor,	Shehyn,
Coffey,	Jones,	McSweeney,	Templeman,
Dobson,	Kerr (Cobourg),	Miller,	Vidal,
Domville,	Kerr (Toronto),	Mitchell,	Watson,
Edwards,	King,	Pelletier	Wilson,
Ellis,	Legris,	(Sir Alphonse),	Young—30.
Frost,	Lovitt,	Robertson,	

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été, sur la même division, mais exprimée en sens inverse, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (K) intitulé: "Acte concernant la Banque dite *The Northern Bank*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (78) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la rivière Ottawa", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (22) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Brantford and Hamilton Railway Company*", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (28) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Alors, l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré le Sénat ajourné au mardi, le quatorze courant, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 14 juin 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Bernier,
Black,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Cloran,
Coffey,
Dandurand,
David,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Fulford,
Gibson,
Godbout,
Gowan (C.M.G.),
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Poirier,
Robertson,
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Vidal,
Wark,
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu un certificat du secrétaire d'Etat, pour informer cette Chambre que Thomas Reuben Black, avait été appelé au Sénat.

Ordonné, qu'il soit inscrit sur le Journal, et il est comme suit :—

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT DU CANADA,
OTTAWA, 10 juin 1904.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général, d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau en date du dixième jour de juin mil neuf cent quatre, Thomas Reuben Black, de la ville d'Amherst, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, écuier, et de le nommer au Sénat et sénateur, pour la province de la Nouvelle-Ecosse.

[L.S.]

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Thomas Reuben Black a été introduit entre l'honorable M. Scott et l'honorable M. Templeman.

L'honorable M. Black a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :—



CANADA.

MINTO.

[L.S.]

EDOUARD VII, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé l'honorable Thomas Reuben Black, de la ville d'Amherst, de Notre province de la Nouvelle-Ecosse, dans Notre Puissance du Canada :—

SALUT :

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous demandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé cousin le Très Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto, et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce dixième jour de juin en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre et de Notre Règne la quatrième.

Par ordre.

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

L'honorable M. Black s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant un des commissaires nommés à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que l'assistant-greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable M. Black, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable M. Gowan, du comité permanent des Divorces, a présenté son dix-huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
LUNDI, 13 juin 1904.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi du lundi, sixième jour de juin courant, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (J) intitulé: " Acte pour faire droit à Eliza Robertson ", et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

Et votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et toutes les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill sans amendement.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. R. GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat vendredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Cloran, du comité spécial chargé de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Life Association* de New-York, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
VENDREDI, 10 juin 1904.

Le comité spécial chargé de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York a l'honneur de présenter son troisième rapport:—

1. Conformément à l'ordre donnée par votre honorable Chambre, le mercredi, 8 du courant, dans les termes suivants:—

" Que messieurs J. Douglas Wells et George D. Eldridge, de New-York, soient appelés à comparaître devant le comité spécial chargé de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York, pour répondre aux questions qui leur seront posées relativement aux déclarations alléguées avoir été faites par M. Wells qu'il y a eu des membres du parlement, du comité et du gouvernement à qui il a fallu donner des sommes rondes; que cela lui a coûté plus de $10,000; qu'il a trouvé tout l'argent, excepté un petit montant pour le dernier bill."

Votre comité a interrogé sous serment les dits messieurs J. Douglas Wells et George D. Eldridge relativement aux déclarations dont il est fait mention dans le dit ordre.

2. Votre comité a constaté que les déclarations alléguées avoir été faites par le dit J. Douglas Wells n'ont pas été faites par lui et ne sont en fait nullement fondées.

3. Le dit J. Douglas Wells a remis à votre comité copies de deux lettres, datées respectivement le 18 mars 1899 et le 7 avril 1899, lesquelles lettres ont été écrites par lui au conseil spécial de la compagnie vers l'époque à laquelle les déclarations sont alléguées avoir été faites par lui; et partie de la première de ces lettres est citée par la compagnie dans l'exposé imprimé qui a été adressé par elle aux sénateurs, comme

l'a admis le dit George D. Eldridge dans le témoignage qu'il a donné devant votre comité.

4. Ci-suivent les copies de ces lettres:—

Exhibit "B".

FLATBUSH, 18 mars 1899.

M. Frank R. Lawrence,

CHER MONSIEUR,—Comme l'état que je vous ai transmis récemment, à votre propre demande, se compose exclusivement de déboursés, l'article le plus considérable étant formé d'avances de deniers faites à M. Burnham lui-même, le second devant être remboursé, suivant une entente avec M. Harper, ces deux articles formant ensemble une somme de $7,675, je crois qu'il n'est pas difficile de disposer de ce mémoire d'une manière conforme à la pratique des affaires.

Permettez-moi de vous rappeler que notre premier entretien sur ce sujet eut lieu à votre suggestion et à votre demande, et que l'objet en était, entre autres choses, de m'informer que M. Burnham désirait reconnaître mes longs services à l'association en continuant gratuitement mes appointements—"aussi longtemps que je le désirerais". J'ai dû, cependant, refuser cette offre, en partie parce que je ne désirais pas être considéré plus longtemps comme étant au service de l'association, même nominalement, et aussi parce que je ne pouvais, sans inconvenance de ma part, accepter en même temps aucune autre position.

C'est au cours de notre conversation sur ce sujet que je vous ai informé des déboursés de fonds que j'avais faits et que je vous ai montré deux chèques représentant des avances faites à M. Burnham personnellement au montant de $5,575.

Je suis avisé que j'ai légalement le droit de recouvrer, à tout événement, les deux montants principaux dont j'ai fait mention, mais naturellement, je préfère régler la chose amicalement.

Cette question a été discutée entre vous et moi seulement, comme une question d'affaires. Lorsque vous m'avez fait part de la proposition de M. Burnham et quand je vous ai fait ma contre-proposition plus modérée, il n'a été fait aucune suggestion quant aux conditions; et si la question est discutée de nouveau nous suivrons, je l'espère, la même ligne de conduite.

Au cours de l'un de nos entretiens, je vous ai fait voir, et vous avez lu avec grand intérêt, le brouillon d'une lettre que j'ai écrite et adressée à M. Burnham il y a plus de six mois. J'ai récemment corrigé ce brouillon—et j'y ai ajouté quelque peu—; je vous transmets sous ce pli une copie de la lettre corrigée, simplement pour que vous en preniez communication, et confidentiellement. Vous voudrez bien me la retourner à votre convenance. Je désire l'envoyer à M. Burnham aussitôt que possible.

J'apprécie beaucoup la manière courtoise et réfléchie avec laquelle vous avez envisagé cette affaire pendant tous nos entretiens. De fait, votre diplomatie bien entendue a enlevé beaucoup de son désagrément à cette très contrariante affaire.

Bien sincèrement à vous,

(Signé) J. D. WELLS.

Exhibit "C".

FLATBUSH, 7 avril 1899.

M. Frank R. Lawrence,

J'ai mûrement réfléchi sur le sujet de votre entretien d'hier, et j'en suis venu à la conclusion que je ne puis accepter votre proposition, ni aucune autre proposition, à l'effet que l'association me paierait une somme, à cette époque de crise particulière dans ses affaires.

Comme vous le savez, j'ai une opinion bien arrêtée quant à la ligne de conduite qu'il faudrait suivre pour ramener la confiance publique à l'association. Je crois fermement que la retraite de M. Burnham et la réorganisation du bureau des directeurs

est une nécessité absolue et pressante, et qu'il est de mon devoir envers les porteurs de polices et les agents de l'association en général de faire tout en mon pouvoir pour obtenir ce résultat ; et que votre proposition, sous quelque forme qu'elle soit présentée, mettrait sérieusement en doute mon utilité. De fait, plus j'y pense, moins elle me convient.

Je vous remercie de votre courtoisie dans le traitement de cette affaire, mais je suis sûr que vous penserez que je fais ce qui convient en refusant votre proposition.

Veuillez, en conséquence, avoir l'obligeance de faire connaître ma décision à M. George Burnham, chez qui vous m'avez demandé de passer demain pour recevoir un chèque de $5,000 en acompte.

Votre, etc.,
(Signé) J. D. WELLS.

5. Votre comité dépose avec le présent rapport copie des témoignages de chacun des témoins interrogés sous serment, ainsi que tous les documents et pièces produits devant lui.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. CLORAN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Landry, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat jeudi prochain.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Poirier, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de tous rapports faits depuis l'ouverture de la navigation au département de l'Intérieur au sujet du transport français *Le Malou* et plus particulièrement du rapport de M. le docteur Potvin concernant ce navire.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Miller, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé:

Que le greffier dépose sur le bureau de cette Chambre un état des déboursés et dépenses générales du restaurant du Sénat, pendant les cinq années qui ont précédé le 31 décembre 1903.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Poirier, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat:—

1. Un état indiquant en autant de colonnes distinctes les noms et prénoms, l'âge, le grade, le domicile, l'origine, de tous les officiers, sous-officiers et hommes d'équipage du navire envoyé en 1903 en exploration à la Baie d'Hudson.
2. Le nom du navire frété pour cette expédition, son tonnage, le nom de son propriétaire, le prix affecté pour son service, la durée de ce service.
3. Le terme de service de chacun des hommes (officiers, sous-officiers, matelots, etc.), qui composent l'équipage de ce vaisseau.
4. Toute la correspondance relative à cette expédition, y compris les instructions données.
5. Copie de tout rapport fait par les autorités du bord depuis le commencement de cette expédition.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Baker, secondé par l'honorable M. Wood, a proposé:

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Après débat.

La dite motion a été retirée avec la permission du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (61) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Thorold and Lake Erie Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (104) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Tilsonburg, lac Erié et Pacifique", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (57) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The International Railway Bridge Company of New Brunswick*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (90) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Bessemer and Barry's Bay Railway Company*", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (60) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la rivière Chaudière", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (72) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du chemin de fer National Transcontinental" ayant été lu,

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Après débat.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à demain et que cet ordre soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

Avec la permissiondu Sénat :

Le huitième article de l'ordre du jour a été appelé, et

Le Sénat a pris en considération le seizième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (C) intitulé: "Acte pour faire droit à Andrew william Mann", ainsi que les témoignages déposés devant lui.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Avec la permission du Sénat :

Le neuvième article de l'ordre du jour a été appelé, et

Le Sénat a pris en considération le dix-septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (G) intitulé: "Acte pour faire droit à Jennie Davison Moore", ainsi que les témoignages déposés devant lui.
dans l'affirmative, et il a été

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 15 juin 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	David,	Legris,	Pelletier (Sir Alphonse),
Béique,	Dobson,	Lougheed,	Perley,
Bernier,	Domville,	Lovitt,	Poirier,
Black,	Drummond,	Macdonald (I.P.-E.),	Robertson,
Bolduc,	Edwards,	Macdonald (Victoria),	Scott,
Bostock,	Ellis,	MacKeen,	Shehyn,
Boucherville, de (C.M.G.),	Ferguson,	McDonald (Cap-Breton),	Sullivan,
Bowell (Sir Mackenzie),	Fiset,	McGregor,	Templeman,
Carling (Sir John),	Frost,	McHugh,	Tessier,
Casgrain (de Lanaudière),	Fulford,	McKay (Truro),	Thibaudeau (Rigaud),
Casgrain (Windsor),	Gibson,	McLaren,	Vidal,
Church,	Godbout,	McMullen,	Wark,
Cloran,	Gowan (C.M.G.),	McSweeney,	Watson,
Coffey,	Jones,	Miller,	Wilson,
Dandurand,	Kerr (Cobourg),	Mitchell,	Wood,
	Kerr (Toronto),	Montplaisir,	Yeo,
	King,	Owens,	Young,
	Kirchhoffer,		
	Landry,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Gibson, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ,
MARDI, 14 juin 1904.

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et il recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

46. Décision du tribunal sur la frontière de l'Alaska. (*Documents de la session.*)

49. Réponse à ordre du 17 mars 1904,—Copie du rapport de M. McLeod, I.C., sur la continuation du canal de la Vallée de la Trent entre le lac Rice et le lac Ontario. (*Documents sessionnels.*)

49*a*. Réponse à ordre du 28 mars 1904,—Copie de tous rapports d'ingénieurs, plans, profils et autres détails concernant les études faites pour la section méridionale du canal de la Vallée de la Trent, entre le lac Rice et le lac Ontario par les deux tracés *viâ* Trenton et Port-Hope. Aussi, un relevé du coût comparatif de chaque route. (*Documents sessionnels.*)

62. Copie du décret du conseil concernant l'expédition de marchandises canadiennes dans des navires américains *viâ* St. Michaels, avec les règlements et instructions émis en 1898 et les années subséquentes; et aussi, copie de la correspondance concernant l'émission d'ordres et d'instructions pour la saison de 1904. *(Documents sessionnels.)*

63. Extrait d'un rapport du comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général le 11 mars 1904, concernant l'administration et le contrôle de travaux publics et autres (3 Edouard VII, chap. 53) pourvoyant au transfert à un autre ministre ou département, par le Gouverneur en conseil, de l'administration, de la charge et de la direction de tous travaux publics, ou de tout pouvoir ou fonction concernant une entreprise ou une catégorie de travaux quelconques, de nature publique ou privée qui sont assignés ou conférés par statut à quelque ministre ou département. *(Documents sessionnels.)*

64. Réponse à ordre du 17 mars 1904,—Etat donnant les noms et le nombre de fonctionnaires employés par le gouvernement du Canada en rapport avec l'immigration, le salaire de chacun, le montant d'argent dépensé en Canda pour des fins d'immigration, le chiffre total des dépenses se rapportant à l'immigration pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1903, les frais d'annonces, ainsi que le montant des dépenses pour édifices, et en quelles localités. *(Documents sessionnels.)*

64*a*. Réponse à ordre du 17 mars 1904,—Etat donnant les noms et le nombre de tous les agents d'immigration employés à commission par le gouvernement fédéral dans la Grande-Bretagne et l'Irlande, les Etats-Unis et en Europe, spécifiant chaque pays, et indiquant le chiffre de la commission payée pour chaque immigrant à chaque agent, le nombre d'immigrants expédiés en Canada par chaque agent, le montant d'argent payé à chaque agent à titre de commission, et le montant alloué à chaque agent pour ses dépenses, depuis le 30 juin 1902 jusqu'au 1er janvier 1904. *(Documents sessionnels.)*

64*b*. Réponse à ordre du 17 mars 1904,—Etat donnant les noms et le nombre de tous les agents d'immigration salariés employés par le gouvernement fédéral depuis le 30 juin 1902 jusqu'au 1er janvier 1904 dans la Grande-Bretagne et l'Irlande, les Etats-Unis d'Amérique et d'Europe, le salaire payé à chacun, le montant alloué à chacun pour ses dépenses, ainsi que le nombre d'immigrants expédiés en Canada par chacun des dits agents. *(Documents sessionnels.)*

Votre comité a aussi examiné les documents suivants, et il recommande qu'ils ne soient pas imprimés, savoir:—

37. Contrat passé entre Sa Majesté le Roi et la Compagnie dite *The Grand Trunk Pacifique Railway Company*, en date du 8 mars 1904, modifiant sous quelques rapports les dispositions du contrat entre Sa Majesté et Sir Charles Rivers Wilson et autres représentant la dite compagnie, dont copie constitue l'annexe de l'Acte 3 Edouard VII, chap. 71.

37*a*. Modifications projetées au contrat *re Grand Trunk Pacific Railway Company*, et correspondance s'y rattachant.

38. Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil, donnant le nom et le grade de chaque employé pensionné ou mis à la retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et le salaire du nouveau titulaire, durant l'année expirée le 31 décembre 1903.

39. Rejet par le conseil du Trésor des décisions de l'Auditeur général entre le commencement de la session de 1903 et la session de 1904.

40. Relevé des mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du Parlement, à compte de l'exercice 1903-1904.

41. Relevé conforme à la clause 17 de l'Acte d'assurance du service civil, pour l'année expirée le 30 juin 1903.

42. Etat des recettes et dépenses de la Compagnie d'amélioration de l'Ottawa, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1903.

43. Etat indiquant les dépenses imprévues du 1er juillet 1903 au 10 mars 1904.

44. Ordonnances du Yukon édictées par le conseil du Yukon en 1903.

45. Rapport du Commissaire de la Police Fédérale pour l'année 1901.

47. Etat en détail de toutes les obligations et les garanties enregistrées au département du Secrétaire d'Etat du Canada depuis le dernier état (24 mars 1903) soumis au Parlement du Canada en vertu de l'article 23 du chapitre 19 des Statuts Revisés du Canada.

48. Etat des affaires de la Compagnie Anglo-Canadienne de prêt et de placement, à la date du 31 décembre 1903.

50. Etat donnant les ordres en conseil publiés dans la *Gazette du Canada,* entre les 1er janvier et le 31 décembre 1903, aux termes de la clause 52 de l'Acte d'irrigation du Nord-Ouest, chaptre 35, 61 Victoria.

51. Etat donnant les ordres en conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et la *Gazette de la Colombie Anglaise,* entre le 1er janvier et le 31 décembre 1903, aux termes du paragraphe (*d*) de la clause 38 des règlements concernant l'arpentage, l'administration, l'affectation et la gestion des terres fédérales dans les limites de la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie Anglaise.

52. Ordres en conseil publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 1er janvier et le 31 décembre 1903, conformément aux dispositions de la clause 91 de l'Acte des terres fédérales, chapitre 54 des Statuts Revisés du Canada, et ses amendements.

53. Etat donnant la correspondance, ordres en conseil, plans et papiers, etc., concernant les affaires de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien en autant que le département de l'Intérieur est concerné depuis le dernier état présenté au Parlement en vertu de la résolution du 20 février 1882.

54. Réponse à ordre du 28 mars 1904,—Etat donnant le montant des remises de droits payés sur les instruments agricoles depuis le 30 juin 1901 jusqu'au 30 juin 1903, à chaque maison de commerce qui a exporté ces instruments pendant les années ci-dessus.

55. Etat indiquant les remises d'intérêt faites aux termes de l'article 141, tel qu'ajouté à l'Acte des sauvages par l'article 8, chapitre 35, 58-59 Victoria, pour l'année expirée le 30 juin 1903.

56. Relevé de toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien depuis le 1er octobre 1902 jusqu'au 1er octobre 1903.

57. Réponse à ordre du 28 mars 1904,—Copie de toute correspondance échangée depuis le 1er janvier 1904, entre le ministre des Postes et le maire de la ville de Walkerton au sujet de l'irrégularité du service postal de la ville de Walkerton.

58. Relevé des noms et salaires de toutes personnes nommées ou promues dans les divers départements du service civil du Canada pendant l'année 1903.

59. Ordres de la Cour de l'Echiquier, aux termes de l'article 55 de l'Acte 50-51 Victoria, tel qu'amendé par l'Acte 52 Victoria, chap. 8.

60. Réponse à ordre du 28 mars 1904,—Copie de toute correspondance, pétitions et papiers entre aucuns des colons du township 27, rangs 31 et 32, et du township 28, rangs 31 et 32, et aucun département du gouvernement, au sujet de l'addition de ces townships à la réserve des Doukhobors.

61. Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance concernant la coupe du bois sur l'île Hope, dans la Baie Georgienne, par toutes personne ou personnes quelconques pendant les années 1903 et 1904.

61*a*. Réponse supplémentaire à ordre du 17 mars 1904,—Copie de toute correspondance concernant la coupe du bois sur l'île Hope, dans la Baie Georgienne, par toutes personne ou personnes quelconques pendant les années 1903 et 1904.

65. Réponse à ordre du 17 mars 1904,—Copie de toutes les données thermographiques prises à bord des steamers transatlantiques depuis janvier 1903, et indiquant,—

1. Le nom du steamer ;

2. La date de la mise en place du thermographe ;

3. La date à laquelle le steamer a quitté le port ;

4. Si le compartiment était (*a*) à air froid; (*b*) à air frais; (*c*) ou rafraîchi au moyen de ventilateurs mécaniques; (*d*) ou par simple ventilation ordinaire, ou si les données ont été prises sur le pont ou autre endroit à l'abri des rayons du soleil ;

5. En quel endroit du compartiment était placé le thermographe.

65*a*. Réponse à ordre du 17 mars 1904,—Copie de toute correspondance, jusqu'à date, échangée entre le département de l'Agriculture et les compagnies de steamers au sujet de la ventilation artificielle de la cale des navires.

66. Réponse à ordre du 28 mars 1904,—Etat donnant,—

1. Le nombre de concessions forestières accordées par le gouvernement depuis le 15 mars 1902 dans la province du Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, et leur situation ;

2. Les noms des concessionnaires dans chaque cas, et le prix payé pour chaque concession ;

3. Copie des soumissions pour chaque concession et les noms des journaux qui ont publié les annonces demandant des soumissions.

66*a*. Réponse à ordre du 17 mars 1904,—Etat indiquant le nombre de concessions de fonds de bois accordés dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest entre les années 1878 et 1896, inclusivement, le nombre de milles compris dans ces concessions et le montant d'argent reçu par le gouvernement pour chaque mille, reçu pour les dites concessions. Aussi, un état indiquant le nombre de concessions similaires accordées depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel, et le montant, par mille, reçu pour les dites concessions.

67. Réponse à adresse du 17 mars 1904,—Copie de toutes pétitions, mémoires et correspondance, concernant la répartition du *scrip* des métis dans le Manitoba et les Territoires, jusqu'à date. Aussi, copie de tous rapports et décrets du conseil à cet effet.

67*a*. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 avril 1904,—Copie de toutes pétitions, lettres et autre correspondance entre les métis du district de Saskatchewan et le gouvernement fédéral se rapportant en quelque manière aux griefs des métis en 1883-84 et 85, et de toute correspondance entre le gouvernement fédéral et ses officiers et autres dans le district de Saskatchewan antérieurement au soulèvement de 1885, se rapportant en quelque manière aux griefs des dits métis.

67*b*. Réponse supplémentaire à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 17 mars 1904,—Copie de toutes pétitions, mémoires et correspondance, concernant la répartition du *scrip* des métis dans le Manitoba et les Territoires, jusqu'à date. Aussi, copie de tous rapports et décrets du conseil à cet effet.

68. Réponse à ordre du 28 mars 1904,—Copie de toute correspondance et arrangements entre le gouvernement et toutes compagnies de chemins de fer du Canada, jusqu'à date, au sujet de la ventilation des wagons de chemins de fer.

69. Réponse à adresse du Sénat, du 14 avril 1904,—Etat des opérations de la *Mutual Reserve Life Association*, ci-devant connue sous le nom de la *Mutual Reserve Fund Life Association*, pour les années 1891 à 1904 inclusivement,—contenant sous des en-têtes séparées, avec détails et avec l'addition des chiffres pour les années mentionnées, les indications ci-dessous :—

1. Le revenu en Canada.
2. La dépense ou les déboursés en Canada, avec détail.
3. Le compte des billets de prime.
4. Divers.
5. Liste des polices.
6. Détails de terminaisons.
7. Etat général des affaires de 1891 à 1904 inclusivement.

A. Revenu en détail.

B. Déboursés.

C. Actif au grand livre.

D. Actif non porté au grand livre.

E. Passif.

F. Liste des polices.

Aussi, copie du dernier rapport présenté par cette compagnie au département de l'assurance à Ottawa en l'année 1904.

70. Réponse à adresse du 28 mars 1904,—Copie de toute correspondance avec le gouvernement du Canada touchant le fusionnement des chemins de fer de la Rive Sud, des Comtés-Unis, et de la Vallée de Richelieu-Est, ou d'aucuns d'eux, de tous décrets du conseil concernant ce fusionnement, et de toute correspondance relative à la nomination d'un séquestre de la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud.

71. Réponse à ordre du 17 mars 1904,—Copie de toutes conventions intervenues depuis le 1er janvier 1903 entre le gouvernement du Canada et toutes compagnies quelconques de steamers transatlantiques qui reçoivent un bonus ou une subvention du dit gouvernement.

72. Réponse à ordre du 17 mars 1904,—Copie de toute correspondance, pétitions et autres documents en la possession du gouvernement, au sujet des accusations portées contre L. L. Gallagher, maître de poste à Wilton, comté de Lennox, Ontario, et de la destitution de ce dernier.

73. Réponse à adresse du Sénat en date du 6 octobre 1903,—Communications échangées entre le gouvernement du Canada ou quelqu'un de ses membres, et la Compagnie de télégraphe Anglo-Américaine, toute autre compagnie de télégraphe, le gouvernement provincial de l'Ile du Prince-Edouard, toute chambre de commerce de l'Ile du Prince-Edouard ou de quelqu'autre province et quelque représentant de l'Ile du Prince-Edouard dans la Chambre des Communes, relativement à l'amélioration du service télégraphique entre l'Ile du Prince-Edouard et l'intérieur du Dominion; aussi, copie de tout contrat existant entre le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard et la Compagnie de télégraphe Anglo-Américaine, relativement à l'usage des lignes et bureaux du dit chemin de fer pour service télégraphique.

74. Copie de l'Acte passé le 29 juillet 1903, entre la Compagnie du chemin de fer du Nord du Canada et Sa Majesté le Roi, représenté par l'honorable ministre des Finances et Receveur général du Canada.

75. Réponse à ordre du 25 avril 1904,—Copie du contrat passé entre le gouvernement du Canada et les steamers de la ligne de Manchester pour le service à faire pendant la saison de 1903.

76. Réponse à ordre du 25 avril 1904,—Copie de toutes pétitions, mémoires, lettres et autre correspondance entre la Chambre de commerce Maritime, celle de Charlottetown, celle d'Alberton et de Prince-Ouest et le gouvernement, au sujet d'une subvention pour une ligne de steamers devant desservir Chatham, N.-B., Alberton et New-London, I.P.-E., Sydney, N.-E., les îles de la Madeleine et Saint-Jean, Terre-Neuve.

77. Réponse à ordre du 17 mars 1904,—Copie de toute correspondance, pétitions réclamations et autres documents en la possession du gouvernement, relatifs aux dommages soufferts par les cultivateurs des comtés de Saint-Jean et Iberville et Missisquoi par les inondations de la rivière Richelieu.

78. Réponse à ordre du 17 mars 1904,—Etat indiquant le montant dépensé par le gouvernement du Canada pour améliorer la navigation de la rivière Saskatchewan, dans les Territoires du Nord-Ouest.

79. Réponse à ordre du 17 mars 1904,—Copie de toute correspondance depuis le 1er mars 1903, y compris les rapports, lettres et télégrammes, etc., échangés entre le gouvernement du Canada ou aucun de ses officiers ou ingénieurs ou autres personnes touchant les dommages causés par les eaux du lac Ontario à l'île faisant face à Toronto; aussi, copie de tous ordres ou instructions émises au sujet des travaux nécessaires ou à faire pour protéger la dite île et le port de Toronto.

80. Réponse à ordre du 23 mars 1904,—Etat donnant les noms de toutes les personnes employées, au cours de l'année fiscale 1900-01, aux travaux d'amélioration du port de Bronte se rapportant à la construction ou aux réparations de la jetée, en qua-

lité de contremaîtres, commis des travaux, charpentiers, journaliers, ou en toute autre qualité, et les divers gages payés à chacune d'elles. Aussi, un état donnant des renseignements semblables pour chacune des deux années fiscales suivantes, ainsi que pour le semestre expiré le 30 janvier 1904.

81. Réponse à ordre du 25 avril 1904,—Copie de toutes lettres, télégrammes, correspondance, pétitions, mémoires, documents et papiers au sujet de la récente nomination de M. Boyd comme maître de poste du village de Huntingdon, dans la province de Québec, ou de la vacance à remplir, par suite du décès du maître de poste.

82. Réponse à ordre du 25 avril 1904,—Copie de tous documents, mémoires, pétitions, rapports et correspondance concernant le transfert du bureau de poste de Ossekeag ou Hampton-Station, comté de King, N.-B., de la station du chemin de fer au magasin de R. H. Smith.

83. Réponse à ordre du 28 mars 1904,—Etat indiquant le montant dû actuellement par la Commission des chemins à barrières de Montréal au gouvernement du Canada, et les sommes reçues par ce dernier à titre d'intérêts sur les obligations de la dite commission depuis 1895.

84. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 avril 1904,—Etat indiquant,—

1. La quantité et la valeur du coton brut importé en Canada chacune des six dernières années, et la quantité et la valeur du coton brut exporté (s'il en est) pendant la même période ;

2. De quels pays il a été importé, et la quantité et la valeur des importations provenant de chaque pays ?

3. La quantité et la valeur du coton manufacturé importé en Canada chacune des six dernières années ;

4. De quels pays il a été importé et la quantité et la valeur des importations provenant de chaque pays ;

5. La quantité et la valeur du coton manufacturé exporté du Canada chacune des six dernières années ;

6. En quels pays il a été exporté.

85. Réponse à un ordre de la Chambre du 30 mars 1904,—

1. Copie de l'enquête tenue en février dernier à Québec par le tribunal spécial nommé pour s'enquérir de la plainte portée par le lieutenant-colonel Evanturel, commandant le 9e régiment de la milice active, contre le major Ouellet, du dit régiment ;

2. Copie de la recommandation du commandant du 7e district militaire à l'effet de continuer pour une seconde fois le dit lieutenant-colonel Evanturel dans le commandement du dit 9e régiment ;

3. Copie de toute correspondance se rattachant à la dite deuxième prolongation du terme de commandement du dit lieutenant-colonel Evanturel ou se rapportant à la dite enquête.

86. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 28 mars 1904,—

(*a*) Copie de toutes lettres, télégrammes, communications écrites et correspondance entre le gouvernement ou aucun de ses départements, ou aucun ministre, sous-ministre, officiers ou autre personne agissant au nom du gouvernement, et la Compagnie dite *The Vancouver Engineer Works* (*Limited*), ou aucun employé ou autre per-

sonne agissant au nom de la dite compagnie, au sujet de l'agrandissement de bassins de radoub sur la côte du Pacifique.

(*b*) Copie de toutes lettres, télégrammes, communications écrites et correspondance entre le gouvernement ou aucun de ses départements, surtout ceux des Travaux publics et de la Marine et des Pêcheries, et N. Thompson et Cie ou aucun membre de cette maison, D. G. McDonnell, F. Burnett, R. Kelly, R. G. MacPherson et C. G. Johnson, ou l'un d'eux, au sujet de l'agrandissement de bassins de radoub sur la côte du Pacifique.

(*c*) Copie de toutes lettres, télégrammes, communications écrites et correspondance entre le gouvernement, ou aucun de ses départements, ou aucun officier agissant ou prétendant agir au nom du gouvernement, et toutes personnes quelconques au sujet de l'agrandissement de bassins de radoub sur la côte du Pacifique, ou de la création d'un bassin ou de bassins de radoub sur cette côte.

(*d*) Copie de tous décrets du conseil et autres documents quelconques au sujet des matières susmentionnées ou d'aucune de ces matières.

87. Réponse à un ordre de la Chambre du 28 mars 1904,—Copie de tous rapports, opinions, lettres et correspondance ou écrits, envoyés, donnés ou transmis au gouvernement, ou à aucun département, ou à aucun ministre par P. V. Savard, écr., depuis le 14 mai 1903, date de sa nomination (voir *Débats*, édition non revisée, 1904, p. 235) jusqu'au 10 mars 1904, au sujet de l'enquête faite par le dit Savard, écr., sur le fait de savoir comment les autorités provinciales de Québec ont acquis la seigneurie de Mingan, et quel droit la province avait à cette propriété antérieurement à son transfert à la Compagnie du Labrador (voir *Débats*, 1904, édition non revisée, p. 230).

87*a*. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 17 mars 1904,—Copie de tout arrêté en conseil, arrêté ministériel ou autre document nommant M. P. V. Savard, avocat, autrefois député, à une position sous le gouvernement, dans le cours des années 1902, 1903 ou 1904, de toute correspondance en rapport avec telle nomination ou s'y rattachant et de tous comptes, en détails, mémoires, etc., tant pour salaire et honoraires que frais de voyage ou autres frais et dépenses produits par le dit P. V. Savard, et états montrant combien a été donné par le dit P. V. Savard pour tels salaires et dépenses et combien lui a été payé.

88. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 avril 1904,—Etat donnant les noms de tous les délégués envoyés dans la Grande-Bretagne et l'Irlande ou autres pays d'Europe par le gouvernement du Canada en 1903, le montant payé à chaque délégué à titre de salaire et de frais de voyage, et la nature de la mission assignée à chaque délégué, avec le nom du district visité par lui.

89. Réponse à adresse du 24 mars 1904,—Copie de tous contrats passés entre le gouvernement du Canada et aucune corporation, compagnie ou personne, au cours des derniers cinq ans, pour le transport des malles entre aucuns port ou ports sur le Saint-Laurent et le Royaume-Uni; et aussi, copie de tous contrats de même nature pour le transport des malles, pendant la même période, entre aucuns port ou ports de la Nouvelle-Ecosse ou du Nouveau-Brunswick et le Royaume-Uni.

90. Réponse à adresse du 25 avril 1904,—Copie de tous décrets du conseil, ordres administratifs ou lettres définissant les fonctions respectives de l'ingénieur en chef du département de la Marine et des Pêcheries et du commissaire des phares.

91. Réponse à adresse du 9 mai 1904,—Copie de tous décrets du conseil, lettres patentes, actes, documents, correspondance et papiers passés, exécutés, signés, délivrés, adressés ou reçus depuis le 1er juillet 1903 en rapport avec l'octroi de quelque terrain dans la cité de Québec à la Compagnie de fabrication des carabines Ross ou à Sir Charles Ross ou à toutes autres personne ou personnes agissant en leur nom.

92. Réponse à ordre du 9 mai 1904,—Etat donnant en détail la quantité de légumes et de fruits importés des Etats-Unis et déclarés en douane aux ports de Montréal et de Toronto en 1902 et 1903, respectivement, et le montant des droits perçus par le gouvernement au cours des dites deux années à chacun des dits ports, avc indication séparée des quantités et montants pendant le premier semestre de chaque année.

93. Réponse à ordre du 9 mai 1904,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, pétitions ou autres documents, depuis le 1er janvier 1901 jusqu'à date, concernant la destitution de E. A. Nash, ci-devant agent des terres fédérales à Kamloops, C.A., et de toute correspondance, lettres, télégrammes ou autres documents au sujet de sa demande pour une pension de retraite.

94. Réponse à ordre du 9 mai 1904,—Copie du rapport de Blaise Dugas, qui a été envoyé en Belgique dans le cours de l'année 1902 pour tâcher d'augmenter les facilités du commerce du tabac avec ce pays.

95. Réponse à ordre du 9 mai 1904:—

1. Etat indiquant quelle a été la dépense totale faite pour les chambres fraîches à fromages, à Brockville et Woodstock, Ontario, jusqu'au 1er mars 1904, en rapport avec les détails qui suivent :—

2. Pour le coût de l'emplacement du local ;

3. Pour le coût de la construction des bâtiments ;

4. Pour le coût des machines, boiseries, etc. ;

5. Pour le coût du fromage acheté ;

6. Pour le coût du transport du fromage ;

7. Pour le coût du salaire des employés, main-d'œuvre, frais de voyage, etc. ;

8. Pour le coût des boîtes à fromage, produits chimiques, éclairage, téléphone, emmagasinage à froid, fret, et autres dépenses incidentes ;

9. Quel montant a été reçu pour la vente du fromage ;

10. Quel montant a été reçu pour la maturation du fromage.

95*a*. Réponse à ordre du 9 mai 1904,—

1. Etat indiquant quelle a été la dépense totale faite pour la chambre fraîche à fromages, à Saint-Hyacinthe, Québec, jusqu'au 1er mars 1904, en rapport avec les détails qui suivent :—

2. Pour le coût de l'emplacement du local ;

3. Pour le coût de la construction des bâtiments ;

4. Pour le coût des machines, boiseries, etc. ;

5. Pour le coût du fromage acheté ;

6. Pour le coût du transport du fromage ;

7. Pour le coût du salaire des employés, main-d'œuvre, frais de voyage, etc.;

8. Pour le coût des boîtes à fromage, produits chimiques, éclairage téléphone, emmagasinage à froid, fret, et autres dépenses incidentes ;

9. Quel montant a été reçu pour la vente du fromage ;

10. Quel montant a été reçu pour la maturation du fromage.

95*b*. Réponse à ordre du 9 mai 1904,—

1. Etat indiquant quelle a été la dépense totale faite pour la chambre fraîche à fromages, à Cowansville, Québec, jusqu'au 1er mars 1904, en rapport avec les détails qui suivent :—

2. Pour le coût de l'emplacement du local ;

3. Pour le coût de la construction des bâtiments ;

4. Pour le coût des machines, boiseries, etc. ;

5. Pour le coût du fromage acheté ;

6. Pour le coût du transport du fromage ;

7. Pour le coût du salaire des employés, main-d'œuvre, frais de voyage, etc.;

8. Pour le coût des boîtes à fromage, produits chimiques, éclairage, téléphone, emmagasinage à froid, fret, et autres dépenses incidentes ;

9. Quel montant a été reçu pour la vente du fromage ;

10. Quel montant a été reçu pour la maturation du fromage.

96. Réponse à adresse du 17 mars 1904,—Copie de toute correspondance concernant la vente ou la location de la propriété dite *Garrison Common* à la cité de Toronto ou à quelques particuliers, et l'acquisition du terrain qui doit servir aux corps militaires permanents; aussi, copie de tous décrets du conseil disposant de la propriété en premier lieu mentionnée et faisant l'acquisition du terrain devant servir à des fins militaires.

97. Réponse à une adresse du 28 mars 1904,—Copie de tous décrets du conseil et de tous autres documents et correspondance concernant la nomination d'une commission d'enquête sur la condition des pêcheries de homard et autres sur le littoral de l'Atlantique. Aussi, copie des instructions données à cet effet, et des rapports qui ont pu être faits à ce sujet.

98. Réponse à une adresse du 9 mai 1904,—Copies de toutes correspondance, représentations, minutes ou décrets du conseil, nominations, instructions, documents et écrits ayant rapport aux barrières garde-bestiaux sur les chemins de fer ou s'y rattachant, ainsi qu'au choix et à la nomination de la Commission sur les barrières garde-bestiaux, et des membres de cette commission; et leurs actions et procédures, y compris la retraite de M. Robertson, et la nomination de M. F. W. Holt, I.C., en qualité de commissaire unique et ses instructions et procédures ultérieures et y compris tous les rapports intérimaires partiels ou définitifs par la commission originaire ou la commission subséquente entre la date du rapport du comité des Chemins de fer de la session de 1902, sur le bill Lancaster (No 3) de cette session-là et la présente date.

99. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 mars 1904,—Copie du jugement et de la décision du bureau de la Commission des chemins de fer au sujet de la demande formulée par les villes de Port-Arthur et de Fort-William pour communiquer par téléphone avec les stations et propriétés du chemin de fer du Pacifique Canadien.

100. Réponse à un ordre de la Chambre, en date 9 mai 1904,—Copie de toutes lettres, correspondance, mémoires, pétitions et documents en la possession du gouvernement concernant l'emploi, ou demandant l'emploi, par la Compagnie du chemin de fer le Grand-Tronc ou par la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, de sujets britanniques en qualité d'ingénieurs pour les explorations et la construction du chemin de fer National Transcontinental projeté, comme aussi copie de toute correspondance et documents en la possession du gouvernement protestant ou portant plainte contre l'emploi d'aubains en qualité d'ingénieurs pour les explorations et la construction de la ligne projetée du chemin de fer National Transcontinental.

101. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 mai 1904,—Copie de toute correspondance entre le département des Postes et toutes personne ou personnes au sujet du changement des maîtres de poste à Irena, township de Mathilda, comté de Dundas.

102. Copie de l'ordre en conseil nommant le juge Winchester commissaire enquêteur *re* emplois sur des explorations du *Grand Trunk Pacific Railway,* etc., etc.

103. Etat de demandes d'enregistrement en vertu du chapitre 131 des Statuts Revisés du Canada, intitulé: "Acte concernant les unions commerciales".

Votre comité recommande que l'Index Général des Journaux de la Chambre soit continué depuis 1890 jusqu'à date, pour l'usage des membres du Sénat et de la Chambre des Communes et de ceux qui ont droit d'en avoir un exemplaire d'après la liste de distribution.

Le tout respectueusement soumis.

WM GIBSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ NO 8,
JEUDI, 15 juin 1904.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dixième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

De A. E. Smith et autres, souscripteurs à la Compagnie de pulpe, de papier et de chemin de fer de l'Amérique Britannique, demandant l'adoption d'une loi qui amende l'acte d'incorporation de la dite compagnie en faisant certains changements dans le personnel des promoteurs, et à d'autres fins ;

De la Compagnie dite *The Ottawa Fire Insurance Company,* constituée en corporation par lettres patentes, demandant à être constituée en corporation par le Parlement fédéral ;

De J. E. Gallagher, du village de Teeswater, province d'Ontario, et d'autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de *The Farmers' Bank of Canada* ;

De la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex, demandant l'adoption d'une loi qui amende son acte constitutif en prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée, et à d'autres fins.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (27) intitulé: "Acte concernant *The Real Estate Title Guarantee and Trust Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 30.—Retranchez "ni de toute autre forme d'assurance".

Page 2, ligne 1.—Après "titres" insérez "ni de toute autre forme d'assurance".

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été envoyé le bill (69) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Monarch Life Assurance Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :—

Page 3, ligne 11.—Retranchez depuis "(*a*)" jusqu'à "(*b*)" inclusivement dans la ligne 16.

Page 3, ligne 18.—Retranchez "et des membres de tout comité, auxquels ils peuvent déléguer quelqu'un de leurs pouvoirs".

Page 4, ligne 30.—Retranchez "38".

Sur motion de l'honorable M. Drummond, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Drummond, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Legris, secondé par l'honorable M. Young, a proposé:

Que le comité spécial chargé de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York, soit augmenté au nombre de douze par l'addition des noms des sénateurs suivants: les honorables messieurs Cox, Watson, Wood, Lougheed, Béique, Gibson et Sir Alphonse Pelletier.

Après débat.

L'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Landry, a proposé en amendement :

Que les noms des honorables messieurs de Boucherville, McSweeney, Robertson, Bernier, Sullivan, McMullen et Wilson soient ajoutés aux noms précédents.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (49) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James ", et aussi le bill (68) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest ", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (79) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Thompson River Improvement Company* ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (42) intitulé: " Acte concernant la Compagnie Manufacturière des Chutes de Sprague (à responsabilité limitée) ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (119) intitulé: " Acte modifiant l'Acte de tempérance du Canada ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lovitt, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une copie de l'ordre en conseil relevant le Très Honorable comte de Dundonald de sa position d'Officier-général, Commandant de la Milice du Canada.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 113.*)

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (C) intitulé: " Acte pour faire droit à Andrew William Mann ", ayant été lu,

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé:

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été envoyé le bill (C) intitulé: "Acte pour faire droit à Andrew William Mann", ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (G) intitulé: "Acte pour faire droit à Jennie Davison Moore", ayant été lu,

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé:

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (G) intitulé: "Acte pour faire droit à Jennie Davison Moore", ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la deuxième lecture du bill (72) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du chemin de fer National Transcontinental".

Après débat.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que la suite du débat soit remise à demain, et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (127) intitulé: "Acte modifiant l'Acte à l'effet de pourvoir au paiement de primes sur le plomb contenu dans les minerais plombifères de provenance canadienne."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Béique a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lû la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (86) intitulé: "Acte modifiant les dispositions du Code criminel, 1892, qui punissent les débiteurs coupables de fraude."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Dandurand a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (100) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du pilotage", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (112) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant la navigation dans les eaux canadiennes", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (82) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (78) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la rivière Ottawa", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu un certificat du secrétaire d'Etat, pour informer cette Chambre que l'honorable Hewett Bostock, écuier, avait été appelé au Sénat.

Ordonné, qu'il soit inscrit sur le Journal, et il est comme suit :—

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT DU CANADA,
OTTAWA, 6 juin 1904.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général, d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau en date du sixième jour de juin A.D. mil neuf cent quatre, Hewett Bostock, de Monte-Creek Duck, dans la province de la Colombie-Britannique, écuier, et de le nommer au Sénat et sénateur, pour la province de la Colombie-Britannique.

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Hewett Bostock a été introduit entre l'honorable M. Scott et l'honorable M. Templeman.

L'honorable M. Bostock a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :—



CANADA.

MINTO.

[L.S.]

EDOUARD VII, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et l'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Notre fidèle et bien-aimé Hewett Bostock, écuier, de Monte-Creek Ducks, de Notre province de la Colombie-Britannique, dans Notre Puissance du Canada :

SALUT :

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émttre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé cousin le Très Honorable Sir GILBERT JOHN ELLIOT, Comte de Minto, et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce sixième jour de juin en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre et de Notre Règne la quatrième.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

L'honorable M. Bostock s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment precrit par la loi, devant Samuel Edmour St. Onge Chapleau, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable M. Bostock, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 16 juin 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain, (de Lanaudière),
Casgrain, (Windsor),
Church,
Cloran,
Coffey,
Cox,
Dandurand,
David,
Dobson,
Domville,
Drummond,
Edwards,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Gibson,
Godbout,
Gowan (C.M.G.),
Hingston, (Sir William),
Jones,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Miller,
Montplaisir,
Owens,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Robertson,
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thompson,
Vidal,
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young,

PRIÈRES.

L'honorable M. Dandurand, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (93) intitulé: " Acte concernant un certain brevet de E. A. Small ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Dandurand, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (65) intitulé: " Acte concernant certains brevets de Lewis E. Curtis ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Dandurand, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (103) intitulé: " Acte constituant en corporation la Société Canadienne de tir des bouches à feu ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Dandurand, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (116) intitulé: « Acte concernant certains brevets de la *Canadian General Electric Company, Limited*, et d'autres », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire raport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Alors sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Casgrain (Windsor), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dandurand, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (92) intitulé: « Acte concernant certains brevets de William A. Damen », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 1, lignes 23 et 24.—Après « brevets » insérez: « tel qu'amendé par le chapitre 46 des Statuts de 1903 ».

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. King, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (94) intitulé: « Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 8.—Retranchez « Charles Alfred Marie Paradis ».

Page 1, ligne 17.—Retranchez « le » et insérez: « l'article 2 du ».

Sur motion de l'honorable M. Tessier, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat lundi prochain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (106) intitulé: « Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Chicoutimi and North Eastern Railway Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (109) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Montreal, Nipissing and Georgian Bay Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue et tant qu'elle a rapport au dit bill.

Alors sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Cloran, du comité spécial chargé de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
JEUDI, 16 juin 1904.

Le comité spécial chargé de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New York a l'honneur de présenter son quatrième rapport :—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à cinq (5) membres.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. CLORAN,
Président.

L'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Landry, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté et que le comité soit autorisé à faire imprimer les témoignages produits devant lui pour distribution aux membres du Sénat.

La question de concours a été posée sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Kerr (Toronto) a présenté la pétition de la Compagnie dite *The Rio de Janeiro Light and Power Company, Limited,* demandant la permission de présenter une pétition pour l'adoption d'une loi qui l'autorise à acquérir et mettre en service des chemins de fer, tramways, lignes de télégraphe et de téléphone, en dehors des limites du Dominion du Canada, et à l'effet de changer le nom de la compagnie en celui de *The Rio de Janeiro Tramway, Light and Power Company,* à responsabilité limitée, nonobstant l'expiration du délai fixé pour la présentation de pétitions pour bill privé.

La dite pétition a alors été lue par le greffier, et reçue.

L'honorable M. Kerr (Toronto) a présenté la pétition de la Compagnie dite *The Rio de Janeiro Light and Power Company, Limited,* demandant l'adoption d'une loi qui l'autorise à acquérir et mettre en service des chemins de fer, tramways, lignes de télégraphe et de téléphone, en dehors des limites du Dominion du Canada, et à l'effet

de changer le nom de la compagnie en celui de *The Rio de Janeiro Tramway, Light and Power Company, Limited.*

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné que la dite pétition soit maintenant lue et reçue.

Son Honneur le Président a présenté au Sénat un état des déboursés et dépenses générales du restaurant du Sénat, pendant les cinq années qui ont précédé le 31 décembre 1903.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Avec la permission du Sénat,

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le bill (L) intitulé: " Acte concernant la Compagnie de pulpe, de papier et de chemin de fer de l'Amérique Britannique ", soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture demain.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Baird, secondé par l'honorable M. McKay (Truro), il a été

Ordonné, que le bill (42) intitulé: " Acte concernant la Compagnie Manufacturière des Chutes de Sprague (à responsabilité limitée) ", soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture demain.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé:

Que l'état du greffier du Sénat relatif aux dépenses du restaurant déposé aujourd'hui sur la table soit renvoyé au comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (34) intitulé: " Acte concernant la Compagnie dite *The Grand Trunk Pacific Railway Company* ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (27) intitulé: " Acte concernant *The Real Estate, Title Guarantee and Trust Company* ", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (69) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Monarch Life Assurance Company* ", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion pour la seconde lecture du bill (72) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du chemin de fer National Transcontinental".

Après débat.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. de Boucherville, a proposé en amendement:

Que le bill ne soit pas maintenant lu la deuxième fois, mais qu'il soit résolu:

Que, dans l'opinion de cette Chambre, il est inopportun d'engager le pays pour les obligations énormes projetées, aux conditions et en la manière énoncées dans les contrats que ce bill propose de confirmer, ce qui serait adopter une politique ayant pour effet d'amoindrir pour bien des années à venir le pouvoir du Canada de traiter efficacement le problème de la transportation par d'autres moyens; que si le pays se charge de ces obligations, le chemin devrait être construit, possédé et contrôlé par le gouvernement, afin que l'on ait l'assurance que les ports de mer canadiens seront les débouchés pour tout le fret et que l'on ait la garantie que les taux de transport seront sous le contrôle du gouvernement.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Cox, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion et sur la motion en amendement soit remis à demain et que cet ordre soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux Impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Edwards, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (79) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Thompson River Improvement Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Jones, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le troisième rapport du comité spécial chargé de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York.

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Domville, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 17 juin 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Cloran,
Coffey,
Cox,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Gibson,
Godbout,
Gowan (C.M.G.),
Jones,
Kerr (Cobourg),
King,
Landry,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Robertson,
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Vidal,
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Watson, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
VENDREDI, 17 juin 1904.

Le comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité recommande :—

1. Que les appointements de M. J. Boutillier Trudel, premier traducteur français, soient portés de $1,300 à $1,500 par année.
2. Que les appointements de M. Joseph Bouchard, second traducteur français, soient portés de $1,200 à $1,300 par année.
3. Que les appointements de M. William Chapman, troisième traducteur français, soient portés de $1,000 à $1,200 par année.
4. Que le salaire de John Charles Carleton, messager permanent, soit porté de $600 à $650 par année.

5. Qu'il soit payé à la veuve d'Alfred Garneau, en son vivant traducteur français en chef, à titre de gratification, en reconnnaissance de ses longs et fidèles services, une somme de $2,400, montant de ses appointements annuels lors de son décès, en mars dernier.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT WATSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Béique, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat lundi prochain.

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un rapport du bureau de Géographie du département de l'Intérieur au sujet des travaux d'arpentage faits le long de la voie de la Compagnie dite *The Grand Trunk Pacific Railway Company.*

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit:

(*Voir Documents de la Session No 117.*)

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 31 mai 1904, demandant un état de tous les rapports géologiques et autres rapports d'experts, entre les mains du gouvernement, indiquant l'existence ou les probabilités d'existence, du pétrole à Athabaska-Landing, et dans les districts environnants.

Aussi, les noms des districts où l'on a découvert de l'huile crue, les quantités produites en 1902 et 1903, par district, et la production totale pour le Canada.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:

(*Voir Documents de la Session No 118.*)

Conformément à l'ordre du jour, le bill (93) intitulé: "Acte concernant un certain brevet de E. A. Small", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (65) intitulé: "Acte concernant certains brevets de Lewis E. Curtis", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (103) intitulé: "Acte constituant en corporation la Société Canadienne de tir des bouches à feu", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (92) intitulé: "Acte concernant certains brevets de William A. Damen", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (106) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Chicoutimi and North-Eastern Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Avec la permission du Sénat :

Le septième article de l'ordre du jour a été appelé, et

Le Sénat a pris en considération le dix-septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (J) intitulé: "Acte pour faire droit à Eliza Robertson", ainsi que les témoignages qui l'accompagnent.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kerr (Cobourg), a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Kerr (Cobourg), a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé:

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (J) intitulé: "Acte pour faire droit à Eliza Robertson", ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Avec la permission du Sénat :

L'article onze de l'ordre du jour a été appelé, et

Le bill (42) intitulé: "Acte concernant la Compagnie manufacturière des Chutes de Sprague", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McKay (Truro), secondé par l'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Avec la permission du Sénat :

Le treizième article de l'ordre du jour a été appelé, et

Le bill (79) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Thompson River Improvement Company*", a été lu la seconde fois

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Jones, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur l'amendement de l'honorable Sir Mackenzie Bowell,—Que le bill (72) intitulé : "Acte modifiant l'Acte du chemin de fer National Transcontinental" ne soit pas maintenant lu la deuxième fois, mais qu'il soit résolu :

Que, dans l'opinion de cette Chambre, il est inopportun d'engager le pays pour les obligations énormes projetées, aux conditions et en la manière énoncées dans les contrats que ce bill propose de confirmer, ce qui serait adopter une politique ayant pour effet d'amoindrir pour bien des années à venir le pouvoir du Canada de traiter efficacement le problème de la transportation par d'autres moyens; que si le pays se charge de ces obligations, le chemin devrait être construit, possédé et contrôlé par le gouvernement, afin que l'on ait l'assurance que les ports de mer canadiens seront les débouchés pour tout le fret et que l'on ait la garantie que les taux de transport seront sous le contrôle du gouvernement.

Après débat.

Six heures ayant sonné Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Conformément à l'ordre, la Chambre a repris le débat ajourné sur l'amendement proposé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, à savoir : Que le bill (72) intitulé : "Acte modifiant l'Acte du chemin de fer National Transcontinental" ne soit pas lu la deuxième fois maintenant, mais qu'il soit résolu :—

Que, dans l'opinion de cette Chambre, il est inopportun d'engager le pays pour les obligations énormes projetées, aux conditions et en la manière énoncées dans les contrats que ce bill propose de confirmer, ce qui serait adopter une politique ayant pour effet d'amoindrir pour bien des années à venir le pouvoir du Canada de traiter efficacement le problème de la transportation par d'autres moyens; que si le pays se charge de ces obligations, le chemin devrait être construit, possédé et contrôlé par le gouvernement, afin que l'on ait l'assurance que les ports de mer canadiens seront les débouchés pour tout le fret et que l'on ait la garantie que les taux de transport seront sous le contrôle du gouvernement.

Après un nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. Wood, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion en amendement soit remis à lundi prochain, et que cet ordre soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 20 juin 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell, (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain, (Windsor),
Church,
Cloran,
Coffey,
Dandurand,
Dobson,
Ferguson,
Godbout,
Kerr (Cobourg),
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Lovitt,
Macdonald(I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Robertson,
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young,

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat :

Le deuxième article de l'ordre du jour appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Avec la permission du Sénat :

Le troisième article de l'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (119) intitulé : " Acte modifiant l'Acte de tempérance du Canada ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lovitt, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Avec la permission du Sénat :

Le quatrième article de l'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (112) intitulé : " Acte modifiant l'Acte concernant la navigation dans les eaux canadiennes ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Avec la permission du Sénat :

Le cinquième article de l'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (L) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de pulpe, de papier et de chemin de fer de l'Amérique Britannique ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (Windsor), secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Avec la permission du Sénat :

Le sixième article de l'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (Windsor), secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à demain.

Avec la permission du Sénat :

Le septième article de l'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphs et Havres au bill (94) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la deuxième lecture du bill (72) intitulé : " Acte modifiant l'Acte du chemin de fer National Transcontinental ", et sur l'amendement proposé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, à savoir :—

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la deuxième fois, mais qu'il soit résolu :—

Que, dans l'opinion de cette Chambre, il est inopportun d'engager le pays pour les obligations énormes projetées, aux conditions et en la manière énoncées dans les contrats que ce bill propose de confirmer, ce qui serait adopter une politique ayant pour effet d'amoindrir pour bien des années à venir le pouvoir du Canada de traiter efficacement le problème de la transportation par d'autres moyens ; que si le pays se charge de ces obligations, le chemin devrait être construit, possédé et contrôlé par le gouvernement, afin que l'on ait l'assurance que les ports de mer canadiens seront les débouchés pour tout le fret et que l'on ait la garantie que les taux de transport seront sous le contrôle du gouvernement.

Après un nouveau débat.

Six heures ayant sonné Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Son Honneur le Président a repris le fauteuil.

Après un nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion et sur la motion en amendement soit remis à demain, et que cet ordre soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 21 juin 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird, Baker, Béique, Black, Bernier, Bolduc, Bostock, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Carling (Sir John), Casgrain (de Lanaudière), Casgrain (Windsor), Church, Cloran, Coffey, Cox, Dandurand, David, Dobson, Domville, Edwards, Ferguson, Fiset, Frost, Gibson, Kerr (Cobourg), Kerr (Toronto), King, Landry, Lovitt, Macdonald (I.P.-E.), Macdonald (Victoria), MacKeen, McDonald (Cap-Breton), McHugh, McKay (Truro), McLaren, McMillan, McMullen, McSweeney, Merner, Miller, Mitchell, Montplaisir, Pelletier (Sir Alphonse), Perley, Robertson, Scott, Sullivan, Templeman, Tessier, Thibaudeau (de La Vallière), Thibaudeau (Rigaud), Thompson, Watson, Wilson, Wood, Yeo, Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Dandurand, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (42) intitulé: "Acte concernant la Compagnie manufacturière des Chutes de Sprague (à responsabilité limitée)", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McKay (Truro), secondé par l'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Tessier, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat :—

1. Un état indiquant en autant de colonnes distinctes les noms, prénoms, âges, emplois, de chacun des marins, depuis le commandant jusqu'au dernier des mousses qui sont allés en Allemagne, ou qui ont pris service en Allemagne, à bord du *Gauss* et qui sont revenus au pays ;

2. Le nombre d'années, de mois ou de jours antérieurement consacrés au service maritime par chacun des marins du *Gauss* ;

3. Les noms de tous les signataires d'une prétendue plainte qui aurait été adressée au ministre de la Marine ;

4. Copie de telle plainte et de toute réponse à icelle, ainsi que de toute correspondance s'y rapportant ;

5. Copie de toute correspondance se rattachant à l'achat du *Gauss*, et des instructions données au capitaine Bernier;

6. Copie du loch du bord, depuis que le navire a été mis sous le commandement du capitaine Bernier.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la deuxième lecture du bill (72) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du chemin de fer National Transcontinental", et sur l'amendement proposé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, à savoir :—

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la deuxième fois, mais qu'il soit résolu :—

Que, dans l'opinion de cette Chambre, il est inopportun d'engager le pays pour les obligations énormes projetées, aux conditions et en la manière énoncées dans les contrats que ce bill propose de confirmer, ce qui serait adopter une politique ayant pour effet d'amoindrir pour bien des années à venir le pouvoir du Canada de traiter efficacement le problème de la transportation par d'autres moyens; que si le pays se charge de ces obligations, le chemin devrait être construit, possédé et contrôlé par le gouvernement, afin que l'on ait l'assurance que les ports de mer canadiens seront les débouchés pour toutl e fret et que l'on ait la garantie que les taux de transport seront sous le contrôle du gouvernement.

Après un nouveau débat.

L'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. DeBoucherville, a proposé :

Que la suite du débat sur la dite motion et sur la motion en amendement soit remise à demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Miller, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. Sullivan, a proposé:

Que la suite du débat sur la motion pour la deuxième lecture du bill (72) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du chemin de fer National Transcontinental", et sur la motion en amendement de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, soit remise à demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (27) intitulé: "Acte concernant *The Real Estate Title Guarantee and Trust Company*";

Aussi, le bill (69) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Monarch Life Assurance Company*"; et

Aussi, le bill (90) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Bessemer and Barry's Bay Railway Company*", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (123) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Kingston and Dominion Central Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. McKay (Truro), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (126) intitulé: " Acte concernant certains brevets d'invention de Siegfried Gironcoli ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Merner, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (129) intitulé: " Acte concernant certains brevets de Edwin R. Cahoone ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents en conformité avec la règle cinquante-neuf du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (130) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Huron et Ontario ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (100) intitulé: " Acte modifiant l'Acte du pilotage ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (112) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant la navigation dans les eaux canadiennes."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Watson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (L) intitulé: " Acte concernant la Compagnie de pulpe, de papier et de chemin de fer de l'Amérique Britannique ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (94) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami."

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été

Ordonné, que le débat soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière),

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 22 juin 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain (de Lanaudière),
Church,
Cloran,
Coffey,
Cox,
Dandurand,
David,
Dobson,
Domville,
Drummond,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Gibson,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
Mackay (Alma),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Robertson,
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De la *Rio de Janeiro Light and Power Company,* à responsabilité limitée, constituée en corporation par lettres patentes sous l'autorité de l' " Acte des compagnies, 1902 ", demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'étendre ses pouvoirs et de changer son nom corporatif.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (K) intitulé: " Acte concernant la Banque dite *The Northern Bank* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Drummond, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (8) intitulé: " Acte concernant la Compagnie dite *The Nova Scotia Permanent Benefit Building Society and Savings Fund* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Wood, secondé par l'honorable M. MacKeen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (42) intitulé: "Acte concernant la Compagnie manufacturière des Chutes de Sprague (à responsabilité limitée)", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la deuxième lecture du bill (72) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du chemin de fer National Transcontinental", et sur l'amendement proposé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, à savoir :—

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la deuxième fois, mais qu'il soit résolu :—

Que, dans l'opinion de cette Chambre, il est inopportun d'engager le pays pour les obligations énormes projetées, aux conditions et en la manière énoncées dans les contrats que ce bill propose de confirmer, ce qui serait adopter une politique ayant pour effet d'amoindrir pour bien des années à venir le pouvoir du Canada de traiter efficacement le problème de la transportation par d'autres moyens; que si le pays se charge de ces obligations, le chemin devrait être construit, possédé et contrôlé par le gouvernement, afin que l'on ait l'assurance que les ports de mer canadiens seront les débouchés pour tout le fret et que l'on ait la garantie que les taux de transport seront sous le contrôle du gouvernement.

Après un nouveau débat.

Six heures ayant sonné Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Son Honneur le Président a repris le fauteuil.

Minuit.

JEUDI, 23 juin 1904.

Après un nouveau débat.

La question de concours ayant été posée sur l'amendement à la motion principale, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baird,	Dobson,	MacKeen	Miller,
Bernier,	Ferguson,	McDonald,	Montplaisir,
Boucherville, de	Landry,	(Cap-Breton),	Perley,
Bowell	Macdonald (I.P.-E.),	McLaren,	Sullivan.
(Sir Mackenzie),	Macdonald (Victoria),	McMillan,	Wood.—19.
Carling (Sir John),			

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Béique,	Frost,	McMullen,	Templeman,
Black,	Gibson,	McSweeney,	Tessier,
Bostock,	Kerr (Cobourg),	Mitchell,	Thibaudeau (Rigaud),
Church,	King,	Pelletier	Thibaudeau
Cloran,	Legris,	(Sir Alphonse),	(de La Vallière),
Coffey,	Lovitt,	Power (Président),	Watson,
Cox,	Mackay (Alma),	Robertson,	Wilson,
Dandurand,	McGregor,	Scott,	Yeo,
Fiset,	McHugh,	Shehyn,	Young.—34.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

L'honorable M. Landry a proposé :

Que les noms de l'honorable M. Cox et de l'honorable M. Gibson soient retranchés de la liste de division parce qu'ils ont des intérêts pécuniaires dans ce bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division résolue dans la négative.

La question de concours ayant été alors posée sur la motion principale, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Béique, Black, Bostock, Church, Cloran, Coffey, Dandurand, Fiset, Frost, Gibson, Kerr (Cobourg), Kerr (Toronto), King, Legris, Lovitt, Mackay (Alma), McGregor, McHugh, McMullen, McSweeney, Mitchell, Pelletier (Sir Alphonse), Power (Président), Robertson, Scott, Shehyn, Templeman, Tessier, Thibaudeau (Rigaud), Thibaudeau (de La Vallière), Watson, Wilson, Yeo, Young.—34.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baird, Baker, Bernier, Boucherville, de Bowell (Sir Mackenzie), Carling (Sir John), Dobson, Ferguson, Landry, Macdonald (I.P.-E.), Macdonald (Victoria), MacKeen, McDonald (Cap-Breton), McLaren, McMillan, Miller, Montplaisir, Perley, Sullivan, Wood.—20.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité permanent à la prochaine séance de la Chambre.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné à trois heures de l'après-midi.

Jeudi, 23 juin 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Church,
Cloran,
Coffey,
Cox,
Dandurand,
David,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Hingston (Sir William),
Gibson,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Legris,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
Mackay (Alma),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Robertson,
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Domville :—De la Compagnie dite *The New Brunswick Southern Railway Company.*

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (34) intitulé: " Acte concernant la Compagnie dite *The Grand Trunk Pacific Railway Company* ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. David, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (8) intitulé: " Acte concernant la Compagnie dite *The Nova Scotia Permanent Benefit Society and Savings Fund* ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (K) intitulé: " Acte concernant la Banque dite *The Norhern Bank* ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (72) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du chemin de fer National Transcontinental."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un à neuf, inclusivement, ont été lus et agréés.

L'article dix ayant été lu, et la question posée sur le dit article, il a été proposé de l'amender en ajoutant ce qui suit à la fin de cet article :— ,

"La construction de cette partie du chemin de fer, située dans la province de la Colombie-Britannique, sera commencée à l'endroit choisi comme le terminus du chemin sur la côte du Pacifique, le ou avant le premier jour de juin mil neuf cent cinq, et les travaux en seront poursuivis avec diligence de jour en jour jusqu'à ce qu'ils soient terminés."

La dite motion d'amendement a été résolue dans la négative.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

Six heures ayant sonné Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Son Honneur le Président a repris le fauteuil, et

Le Sénat s'est formé de nouveau en comité général.

(*En comité.*)

La question ayant été posée de nouveau sur le dit article dix,

Il a été proposé de l'amender en ajoutant ce qui suit à la fin de cet article :—

"Pourvu que la division de l'est soit achevée à la même date que la division de l'ouest."

La dite motion d'amendement a été résolue dans la négative.

Le dit article dix a alors été agréé.

L'article onze a été lu et agréé.

L'annexe a été lue et agréée.

Le titre du bill a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général pour y être amendé en ajoutant ce qui suit à l'article 10 :—

"La construction de cette partie du chemin de fer, située dans la province de la Colombie-Britannique, sera commencée à l'endroit choisi comme le terminus du chemin sur la côte du Pacifique, le ou avant le premier jour de juin mil neuf cent cinq, et les travaux en seront poursuivis avec diligence de jour en jour jusqu'à ce qu'ils soient terminés."

La question de concours ayant été posée sur l'amendement à la motion principale, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Bernier,	Carling (Sir John),	Macdonald (I.P.-E.),	Montplaisir,
Boucherville, de	Dobson,	Macdonald (Victoria),	Perley,
Bowell	Ferguson,	McDonald,	Sullivan.—13.
(Sir Mackenzie),	Landry,	(Cap-Breton),	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Black,	Gibson,	Power (Président),	Thibaudeau
Bostock,	Kerr (Cobourg),	Robertson,	(de La Vallière),
Church,	Lovitt,	Scott,	Watson,
Cloran,	Mackay (Alma),	Shehyn,	Wilson,
Coffey,	McGregor,	Templeman,	Yeo,
Dandurand,	McSweeney,	Tessier,	Young.—26.
Frost,	Mitchell,	Thibaudeau (Rigaud),	

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

L'honorable M. Wood, secondé par l'honorable M. MacKeen, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit résolu qu'il n'est pas expédient de ratifier le contrat contenu dans l'Acte du chemin de fer National Transcontinental, tel qu'amendé par le présent bill, avant que le peuple du Canada ait eu l'occasion de faire connaître son opinion sur ce sujet à la prochaine élection générale.

La question de concours ayant été posée sur l'amendement à la motion principale, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Bernier,	Carling (Sir John),	Macdonald (I.P.-E.),	Montplaisir,
Boucherville, de	Dobson,	Macdonald (Victoria),	Perley,
Bowell	Ferguson,	McDonald,	Sullivan.—13.
(Sir Mackenzie),	Landry,	(Cap-Breton),	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Black,	Gibson,	Power (Président),	Thibaudeau
Bostock,	Kerr (Cobourg),	Robertson,	(de La Vallière),
Church,	Lovitt,	Scott,	Watson,
Cloran,	Mackay (Alma),	Shehyn,	Wilson,
Coffey,	McGregor,	Templeman,	Yeo,
Dandurand,	McSweeney,	Tessier,	Young.—26.
Frost,	Mitchell,	Thibaudeau (Rigaud),	

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Montplaisir, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général, avec instruction de l'amender en ajoutant à la fin de l'article dix les mots suivants : "pourvu que la division de l'est soit achevée à la même date que la division de l'ouest."

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Bernier,	Carling (Sir John),	Macdonald (I.P.-E.),	Montplaisir,
Boucherville, de	Dobson,	Macdonald (Victoria),	Perley,
Bowell	Ferguson,	McDonald	Sullivan.—13.
(Sir Mackenzie),	Landry,	(Cap-Breton),	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Black,	Gibson,	Power (Président),	Thibaudeau
Bostock,	Kerr (Cobourg),	Robertson,	(de La Vallière),
Church,	Lovitt,	Scott,	Watson,
Cloran,	Mackay (Alma),	Shehyn,	Wilson,
Coffey,	McGregor,	Templeman,	Yeo,
Dandurand,	McSweeney,	Tessier,	Young.—26.
Frost,	Mitchell,	Thibaudeau (Rigaud),	

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général avec instruction de l'amender en ajoutant après le mot "temps", ligne 40 de l'article 10 : "pourvu que cette partie de la division de l'est du chemin de fer National Transcontinental, qui commence au port de Québec, traverse les comtés de la province de Québec jusqu'à ce qu'elle atteigne l'angle du territoire américain à Edmundston; qu'elle suive de là le centre du Nouveau-Brunswick *viâ* Fredericton jusqu'à Saint-Jean."

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Bernier,	Carling (Sir John),	Macdonald (I. P.-E.),	Montplaisir,
Boucherville, de,	Dobson,	Macdonald (Victoria),	Perley,
Bowell,	Ferguson,	McDonald,	Sullivan.—13.
(Sir Mackenzie),	Landry,	(Cap-Breton),	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Black,	Gibson,	Power (Président),	Thibaudeau
Bostock,	Kerr (Cobourg),	Robertson,	(de La Vallière),
Church,	Lovitt,	Scott,	Watson,
Cloran,	Mackay (Alma),	Shehyn,	Wilson,
Coffey,	McGregor,	Templeman,	Yeo,
Dandurand,	McSweeney,	Tessier,	Young.—26.
Frost,	Mitchell,	Thibaudeau (Rigaud),	

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été alors posée sur la motion principale, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Black,	Gibson,	Power (Président),	Thibaudeau (de La Vallière),
Bostock,	Kerr (Cobourg),	Robertson,	Watson,
Church,	Lovitt,	Scott,	Wilson,
Cloran,	Mackay (Alma),	Shehyn,	Yeo.
Coffey,	McGregor,	Templeman,	Young.—26.
Dandurand,	McSweeney,	Tessier,	
Frost,	Mitchell,	Thibaudeau (Rigaud),	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Bernier,	Carling (Sir John),	Macdonald (I.P.-E.),	Montplaisir,
Boucherville, de	Dobson,	Macdonald (Victoria),	Perley,
Bowell (Sir Mackenzie),	Ferguson,	McDonald, (Cap-Breton),	Sullivan.—13.
	Landry,		

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 24 juin 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Bernier,
Black,
Bostock,
Boucherville, de (C.M.G.),
Carling (Sir John),
Church,
Cloran,
Coffey,
Dandurand,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Fulford,
Gibson,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
King,
Kirchhoffer,
Landry,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
MacKeen,
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Perley,
Robertson,
Scott,
Shehyn,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thompson,
Watson,
Wilson,
Wood,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Cloran, du comité spécial chargé de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier, comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 24 juin 1904.

Le comité spécial chargé, d'après un ordre du Sénat, en date du 19 mai 1904, de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York, a l'honneur de présenter son cinquième rapport :—

1. Au cours de l'enquête actuellement faite par votre comité, George D. Eldridge, de la cité de New-York, vice-président de la *Mutual Reserve Life Insurance Company,* ci-devant connue sous le nom de *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York, ayant été dûment assigné, a comparu comme témoin devant votre comité et a été interrogé sous serment.

2. Au cours de l'interrogatoire de ce témoin, aujourd'hui, certaines questions lui ont été posées par l'honorable M. Landry, et il a refusé d'y répondre. Ces questions et les réponses données par le témoin ont été prises par le sténographe employé par votre comité, et sont comme suit :—

" Q. Quels sont les appointements du président?—R. Je refuse respectueusement de répondre.

" Q. Quels sont les appointements du vice-président ?—R. Je refuse respectueusement de répondre.

" Q. Il y a deux vice-présidents ?—R. Oui.

" Q. La même réponse s'applique aux deux vice-présidents ?—R. Oui.

"Q. Quels sont les appointements du secrétaire ?—R. Je refuse respectueusement de répondre.

"Q. Quels sont les appointements du trésorier ?—R. Je refuse respectueusement de répondre.

"Q. Y a-t-il quelqu'autre officier ?—R. Le contrôleur.

"Q. Quels sont les appointements du contrôleur ?—R. Je refuse respectueusement de répondre.

"Q. Quels sont les appointements du directeur médecin ?—R. Je refuse respectueusement de répondre.

"Q. Le conseil est-il membre de l'association ?—R. Je crois qu'il est un officier constitutionnel sous la constitution actuelle.

"Q. A tout événement, s'il l'est, quels sont ses appointements ?—R. Je refuse respectueusement de répondre.

"Q. Y a-t-il quelqu'autre officier ?—R. Il y a deux secrétaires-assistants qui sont officiers constitutionnels, je crois.

"Q. Quels sont les appointements de chacun de ces deux secrétaires-assistants ?—R. Je refuse respectueusement de répondre.

"Q. Savez-vous quels sont ces appointements?—R. De mémoire, je pourrais en indiquer quelques-uns, et ne pourrais dire exactement les autres.

"Q. Vous pourriez dire quels sont vos propres appointements ?—R. Je le pourrais.

"Q. Mais vous refusez ?—R. Je refuse respectueusement de répondre.

Q. Pourquoi refusez-vous?—R. Parce que je considère que les renseignements me sont donnés confidentiellement en ma qualité de président du comité exécutif. Je considère qu'il serait très préjudiciable aux porteurs de polices de la compagnie de consigner ces renseignements dans des documents publics qui doivent être imprimés et qui seront répandus de tous côtés. De plus, d'après la loi du Canada qui nous gouverne, il y a un fonctionnaire reconnu, qui a le pouvoir absolu de visiter notre bureau et de rechercher tous les renseignements qu'il désire relativement à la compagnie. J'ajouterai que le département des Assurances de New-York, dans l'Etat de New-York, d'après notre jurisprudence, donne une créance absolue et a une foi entière aux actes du département des Assurances du Canada, en ce qui regarde les compagnies canadiennes. Nous avons droit, relativement aux actes de notre propre département d'assurance, à la même créance et au même traitement que reçoivent les actes du département canadien relativement aux compagnies canadiennes. Je dois dire de plus que je refuse de répondre d'après l'avis de mon conseil."

3. Et votre comité ayant ordonné au témoin de répondre, il a persisté dans son refus.

4. Votre comité étant d'avis que des réponses devraient être données à ces questions, qui sont essentielles en cette enquête, fait rapport que le dit George D. Eldridge a refusé d'obéir à l'ordre de votre comité à cet égard, et demande que le Sénat prenne une décision sur le cas.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. CLORAN,
Président.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. McMullen, a proposé:

Qu'il soit émis un ordre de cette Chambre appelant à comparaître à la barre du Sénat, mardi, le 28 juin courant, à trois heures de l'après-midi, M. George D. Eldridge, de la cité de New-York, présentement à Ottawa, vice-président et actuaire de la *Mutual Reserve Life Insurance Company,* le témoin nommé dans le rapport du comité spécial chargé de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York.

L'honorable M. de Boucherville, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé en amendement :

Que toute détermination ultérieure relativement au refus de M. George D. Eldridge de répondre à certaines questions qui lui ont été posées comme témoin, devant le comité spécial chargé de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York, soit remise à mardi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 24 juin 1904.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son onzième rapport.

Votre comité a eu sous sa considération le bill (129) intitulé: "Acte concernant certains brevets de Edwin R. Cahoone", qui lui a été renvoyé en vertu de la 59e règle de votre honorable Chambre et a constaté qu'aucune pétition n'a été présentée quoique les avis requis aient été donnés. Néanmoins, votre comité recommande de suspendre la règle 49, vu que le comité qui sera chargé du bill pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de la non exécution de cette formalité.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents a présenté son douzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 24 juin 1904.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son douzième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions de W. Posthwaite et d'autres, directeurs provisoires de la Banque dite *The Pacific Bank of Canada,* demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour l'obtention d'un certain certificat exigé par l'article 14 de l'Acte des banques; et de la Compagnie dite *The Rio de Janeiro Light and Power Company,* à responsabilité limitée, constituée en corporation par lettres patentes sous l'autorité de l'Acte des compagnies, 1902, demandant l'adoption d'une loi à l'effet d'étendre ses pouvoirs et de changer son nom corporatif, et a constaté que les avis n'ont pas eu toute la durée voulue dans les deux cas. Néanmoins, comme les comités auxquels ces bills seront renvoyés pourront voir à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité, votre comité recommande de suspendre la quarante-neuvième règle en tant qu'elle a rapport aux dites pétitions.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordoné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres permanents a présenté son treizième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 24 juin 1904.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son treizième rapport.

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie dite *The New Brunswick Southern Railway Company,* demandant la permission de présenter une pétition en obtention d'une loi la constituant en corporation sous l'autorité du gouvernement fédéral, nonobstant l'expiration du délai fixé pour la présentation de pétitions.

Votre comité ayant trouvé satisfaisantes les raisons qui lui ont été données, recommande de suspendre la cinquante-deuxième règle et de permettre à la dite compagnie de présenter sa pétition.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, que le bill (129) intitulé : " Acte concernant certains brevets de Edwin R. Cahoone ", soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (92) intitulé: "Acte concernant certains brevets de William A. Damen ", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (37) intitulé: " Acte modifiant l'Acte de la cour de l'Echiquier ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois le jeudi, septième jour de juillet prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (39) intitulé: " Acte modifiant l'Acte du Territoire du Yukon ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois le jeudi, septième jour de juillet prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (101) intitulé: "Acte modifiant l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur, 1898", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois le jeudi, septième jour de juillet prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (54) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Dominion Fire Insurance Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Gibson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (102) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des sinistres maritimes, 1901", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Comunes par son greffier, avec le bill (131) intitulé: "Acte constituant en corporation la banque dite *The Farmers' Bank of Canada*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable M. McKay (Truro), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le premier rapport du comité mixte du Sénat et la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (L) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de pulpe, de papier et de chemin de fer de l'Amérique Britannique", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (94) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami."

L'honorable M. Edwards, secondé par l'honorable M. Church, a proposé :

Que les amendements faits en comité au bill (94) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami ", ne soient pas adoptés maintenant, mais que le dit bill soit renvoyé de nouveau au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, pour plus ample considération.

L'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. McHugh, a proposé en amendement :

Que les dits amendements soient agréés.

La question de concours ayant été posée sur l'amendement à la motion principale, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Coffey,	Kerr (Cobourg),	McKay,	Watson,
Dobson,	Kerr (Toronto),	McMullen,	Wilson,
Frost,	Lovitt,	Power (Président),	Yeo,
Gibson,	McHugh,	Scott,	Young.—16.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Black,	Ferguson,	Macdonald (Victoria),	Merner,
Church,	Landry,	McGregor,	Montplaisir,
Domville,	Macdonald (I.P.-E.),	McSweeney,	Perley.—13.
Edwards,			

Ainsi, elle a résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (123) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Kingston and Dominion Central Railway Company* ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McKay (Truro), secondé par l'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (126) intitulé: " Acte concernant certains brevets d'invention de Siegfried Gironcoli ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (130) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Huron et Ontario ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (119) intitulé: "Acte modifiant l'Acte de tempérance en Canada."

L'honorable M. Lovitt, secondé par l'honorable M. Yeo, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McSweeney, il a été

Ordonné, que le débat soit remis à lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 27 juin 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Cloran,	McDonald (Cap-Breton),	Perley,
Baker,	Coffey,	McGregor,	Poirier,
Béique,	Dobson,	McKay (Truro),	Scott,
Bernier,	Domville,	McLaren,	Templeman,
Black,	Edwards,	McMillan,	Tessier,
Boucherville, de (C.M.G.),	Ferguson,	McSweeney,	Vidal,
Bowell (Sir Mackenzie),	Fiset,	Merner,	Watson,
Cacgrain (de Lanaudière),	Godbout,	Miller,	Wood,
Church,	Lovitt,	Montplaisir,	Yeo,
	Macdonald (I.P.-E.),	Owens,	Young,
	Macdonald (Victoria),		

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—
Par l'honorable M. Domville :—De la Compagnie dite *The New Brunswick Southern Railway Company.*

L'honorable Sir Mackenzie Bowell a appelé l'attention du gouvernement sur la dépêche suivante, de Montréal, publiée dans le *Toronto Globe* du 17 mai :

"Dépêche spéciale au *Globe.*

"MONTRÉAL, 16 mai.—Le capitaine Spain et le lieutenant-colonel Anderson, du ministère de la Marine et des Pêcheries, ont eu une conférence ici, aujourd'hui, avec un certain nombre de commissaires du havre et d'expéditeurs en vue d'obtenir une expression d'opinion relativement au projet du gouvernement d'établir un service de navires brise-glace sur le Saint-Laurent pour prolonger la saison de navigation. Le capitaine Spain a attiré l'attention sur le fait que la somme de $300,000 a été affectée dans le budget fédéral pour un navire brise-glace. Bien qu'aucune décision définitive n'ait été prise, on a pensé qu'un navire mesurant 200 pieds de long par 43 pieds de bau et tirant 18 pieds d'eau répondrait à l'objet que l'on a en vue. Il est d'avis que Armstrong, Whitworth et Cie, de New-Castel-on-Tyne, devraient être les constructeurs, vu qu'ils ont plus d'expérience que toute autre compagnie, ayant construit le navire brise-glace russe *Ermak* et d'autres grands vaisseaux.

"Le colonel Anderson a fait observer qu'il faudrait un navire plus grand pour faire le service en aval de Québec, et il a laissé entendre que le gouvernement était à considérer la question de placer un vaisseau d'une capacité suffisante pour empêcher la glace de se former au Cap-Rouge.

"M. Thomas Harling, de la *Canadian Ocean and Inland Company,* récemment revenu d'Angleterre, a dit qu'il a eu une conversation avec M. Miller, de *Armstrong, Whitworth and Company,* les constructeurs de l'*Ermak,* et que les expériences faites

avec les navires brise-glace avaient été en vérité très satisfaisantes. Il a suggéré qu'on fît en même temps du navire brise-glace un navire de sauvetage; la seule addition à y faire consisterait dans l'installation de pompes.

"Une résolution a été adoptée, approuvant le projet pour la saison d'hiver de 1904-05, le gouvernement devant avoir au moins un navire brise-glace."

Et il a demandé :—

1. Si c'est l'intention du gouvernement d'acheter de tels brise-glace ?

2. Dans l'affirmative, combien ?

3. Des soumissions ont-elles été appelées relativement à la construction de ces brise-glace ?

4. Dans l'affirmative, a-t-on demandé à quelque société canadienne de constructeurs de navires de soumissionner ? Dans l'affirmative, à quelle société a-t-on demandé de soumissionner ?

5. S'il n'a pas encore été fait un appel de soumissions, est-ce l'intention du gouvernement d'inviter les constructeurs de navires canadiens à soumissionner ?

6. Le gouvernement a-t-il fait des ouvertures à quelque société ou quelque individu, pour l'achat d'un ou plusieurs de ces navires brise-glace ?

7. Si l'on n'a demandé à aucune société canadienne de constructeurs de navires de soumissionner pour un ou plusieurs de ces brise-glace, quelles sont les raisons pour lesquelles on ne l'a pas fait ?

Débat.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de toute la correspondance échangée avec les constructeurs de navires ou autres, relativement à l'achat ou à la construction de navires brise-glace destinés à être employés sur le Saint-Laurent ou dans les autres eaux canadiennes.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la deuxième lecture du bill (119) intitulé: "Acte modifiant l'Acte de tempérance du Canada."

Après un nouveau débat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baird,	Coffey,	McGregor,	Templeman,
Béique,	Edwards,	McLaren,	Vidal,
Bernier,	Ferguson,	Montplaisir,	Watson,
Black,	Fiset,	Owens,	Wood,
Bowell (sir Mackenzie),	Godbout,	Perley,	Yeo,
	Lovitt,	Power (Président),	Young.—26.
Church,	Macdonald (I.P.-E.),	Scott,	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Cloran,	Domville,	McSweeney,	Miller,
Dobson,	McKay (Truro),	Merner,	Poirier.—8.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Lovitt, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (29) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Canadian Credit Indemnity Company*" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents conformément à la cinquante-neuvième règle du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (97) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Trans-Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Godbout, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (121) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance sur la vie *The Century*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Wood, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents en conformité avec la cinquante-neuvième règle du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (122) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *The Ottawa Fire Insurance Company*" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que la cinquante-deuxième règle du Sénat soit suspendue relativement à la présentation de bills privés, et qu'il soit permis de présenter un bill (M) intitulé: "Acte concernant la Banque dite *The Pacific Bank of Canada*", nonobstant l'expiration du délai fixé pour la présentation de bills privés.

L'honorable M. Templeman a présenté au Sénat un bill (M) intitulé: "Acte concernant la Banque dite *The Pacific Bank of Canada.*"

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 28 juin 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird, Baker, Béique, Bernier, Black, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Church, Cloran, Coffey, Dandurand, Dobson, Domville, Edwards, Ellis, Ferguson, Fiset, Frost, Fulford, Godbout, Kerr (Toronto), Legris, Lovitt, Macdonald (I.P.-E.), Macdonald (Victoria), McDonald (Cap-Breton), McGregor, McHugh, McKay (Truro), McLaren, McMillan, McMullen, McSweeney, Merner, Miller, Mitchell, Montplaisir, Owens, Perley, Poirier, Scott, Templeman, Thibaudeau (Rigaud), Vidal, Watson, Wilson, Wood, Yeo, Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Baker, du comité permanent des Divorces, a présenté son dix-neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
MARDI, 28 juin 1904.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-neuvième rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi du vendredi, vingtième jour du mois de mai dernier, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (D) intitulé: "Acte pour faire droit à Annie Christman", et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

Et votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et toutes les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill sans amendement.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE B. BAKER,
Faisant fonction de président.

L'honorable M. Baker, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat le mercredi, sixième jour de juillet prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Cloran, du comité spécial chargé de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ NO 8,
MARDI, 28 juin 1904.

Le comité spécial chargé, d'après un ordre du Sénat, en date du 19 mai 1904, de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York, a l'honneur de présenter son sixième rapport :—

Au cours de la séance de votre comité, tenue aujourd'hui il a été résolu, sur motion de l'honorable M. Béique, de faire rapport au Sénat que le témoin, M. Eldridge, a déclaré qu'il consentirait à donner le montant total, mais sans détail, payé chaque année aux fonctionnaires de la compagnie, tel que demandé par le comité.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. CLORAN,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (111) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer urbain d'Edmonton ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'ordre du jour appelant da troisième lecture du bill (34) intitulé: " Acte concernant la Compagnie dite *The Grand Trunk Pacific Railway Company* ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (100) intitulé: " Acte modifiant l'Acte du pilotage ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération la motion suivante :—

" Qu'un ordre soit émis pour la comparution à la barre du Sénat, le mardi, 28 juin courant, à trois heures de l'après-midi, de M. George D. Eldridge, de la cité de New-York, actuellement à Ottawa, vice-président et actuaire de la *Mutual Reserve Life Insurance Company*, le témoin nommé dans le rapport du comité spécial chargé de

faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York."

Après débat.

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé en amendement :

Que tous les mots soient retranchés et remplacés par les suivants :—

" Que l'offre du témoin, M. George D. Eldridge, de donner le montant total, mais sans détail, payé chaque année aux fonctionnaires de la compagnie est une offre satisfaisante pour les besoins de l'enquête."

Avec la permission du Sénat, la dite motion a été retirée.

Alors, l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Béique, a proposé en amendement :

Que tous les mots après " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants :—

" Vu la déclaration contenue dans le sixième rapport du comité spécial chargé de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York, présente aujourd'hui, à savoir : que M. Eldridge a déclaré qu'il consentirait à donner au comité le montant total, payé chaque année, aux fonctionnaires de l'association, il soit

" Résolu, que ces renseignements soient jugés suffisants, et que la motion pour la comparution à la barre du Sénat de M. George D. Eldridge, soit retirée."

Après débat.

L'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McSweeney, a proposé l'ajournement du débat.

La question de concours ayant été posée, sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

Alors, la question de concours ayant été posée sur l'amendement à la motion principale, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baker,	Edwards,	Macdonald (I.P.-E.),	Templeman,
Béique,	Ellis,	McGregor,	Thibaudeau (Rigaud),
Black,	Ferguson,	McHugh,	Vidal,
Boucherville, de	Frost,	McKay (Truro),	Watson,
Bowell (Sir Mackenzie),	Fulford,	Mitchell,	Wood,
Coffey,	Godbout,	Perley,	Yeo,
Dandurand,	Kerr (Toronto),	Power (Président),	Young.—30.
	Lovitt,	Scott,	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Bernier,	Fiset,	McLaren,	Merner,
Church,	Legris,	McMillan,	Montplaisir,
Cloran,	Macdonald (Victoria),	McMullen,	Poirier,
Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	McSweeney,	Wilson.—17.
Domville,			

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour le bill (129) intitulé: " Acte concernant certains brevets de Edwin R. Cahoone ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Wilson, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que la soixantième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Wilson, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (54) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Dominion Fire Insurance Company*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que la soixantième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (131) intitulé: "Acte constituant en corporation la Banque dite *The Farmers' Bank of Canada*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que la soixantième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (102) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des sinistres maritimes, 1901", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (L) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de pulpe, de papier et de chemin de fer de l'Amérique Britannique", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que la soixantième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (97) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Trans-Canada", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Legris, il a été

Ordonné, que la soixantième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. McSweeney, secondé par l'honorable M. Legris, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (122) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *The Ottawa Fire Insurance Company*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que la soixantième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (119) intitulé: "Acte modifiant l'Acte de tempérance du Canada", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Lovitt, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 29 juin 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Drummond,	Macdonald	Owens,
Béique,	Sir George),	(Victoria),	Perley,
Bernier,	Edwards,	Macdonald	Poirier,
Boucherville, de	Ellis,	(Cap-Breton),	Scott,
(C.M.G.),	Ferguson,	McHugh,	Templeman,
Bowell	Fiset,	McKay (Truro),	Tessier,
(Sir Mackenzie),	Fulford,	McLaren,	Thibaudeau,
Church,	Gibson,	McMillan,	(Rigaud),
Cloran,	Godbout,	McMullen,	Vidal,
Coffey,	Kerr (Toronto),	McSweeney,	Watson,
Dandurand,	Kirchhoffer,	Merner,	Wilson,
David,	Legris,	Miller,	Wood,
Dobson,	Lovitt,	Mitchell,	Yeo,
Domville,	Macdonald	Montplaisir,	Young.
	(I.P.-E.),		

PRIÈRES.

L'honorable Sir George A. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (54) intitulé: « Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Dominion Fire Insurance Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir George A. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (131) intitulé: « Acte constituant en corporation la Banque dite *The Farmers' Bank of Canada* » a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir George A. Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (122) intitulé: « Acte concernant la Compagnie dite *The Ottawa Fire Insurance Company* », a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Dandurand, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (51) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Okotoks and High River Lumbering and Development Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :—

Page 6, ligne 10.—Retranchez les mots depuis "11" jusqu'à "licence", inclusivement, ligne 18, et insérez ce qui suit :—

"Les réserves mentionnées aux articles 87, 88 et 89 de l'Acte des terres fédérales s'appliqueront à l'entreprise et aux travaux de la compagnie; et, sur paiement par la compagnie de tous les droits et redevances exigibles relativement à toute coupe de bois en vertu des règlements en vigueur à l'époque de l'acquisition de cette coupe par la compagnie, la licence pour cette coupe sera renouvelable d'année en année tant qu'il restera du bois marchand sur les lieux compris dans cette coupe."

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Dandurand, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (129) intitulé: "Acte concernant certains brevets de Edwin R. Cahoone", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Wilson, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Dandurand, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (126) intitulé: "Acte concernant certains brevets d'invention de Siegfried Gironcoli", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. Tessier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son quatorzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 29 juin 1904.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son quatorzième rapport.

Votre comité a eu sous sa considération le bill (29) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Canadian Credit Indemnity Company*", et aussi, le bill (121) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance sur la vie *The Century*", qui lui ont été renvoyés en vertu de la cinquante-neuvième règle du Sénat.

Votre comité ayant trouvé satisfaisantes les raisons pour lesquelles il n'a pas été présenté de pétitions, recommande de suspendre la règle 54 en tant qu'elle s'applique à ces bills, vu que les comités auxquels ils seront renvoyés pourront voir à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, que le bill (121) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance sur la vie *The Century*", soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture demain.

Sur motion del'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, que le bill (29) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Canadian Credit Indemnity Company*", soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture demain.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell a appelé l'attention du gouvernement sur la dépêche suivante, publiée dans le *Mail and Empire* du 8 de ce mois :—

"Le capitaine Bernier se plaint de l'équipage qu'on lui a fourni.—Le choix en est attribué à des influences politiques.—Un homme est engagé comme canonnier, mais le *Gauss* ne portait pas de canons.—On exigeait du pain frais.

"Dépêche spéciale au *Mail and Empire.*

"QUÉBEC, 14 juin.—Le capitaine Bernier, qui est arrivé ici hier, avec son navire arctique, le *Gauss,* après une traversée de trente-six jours, est loin d'être satisfait du personnel de son équipage. Il prétend que son équipage, composé de vingt-quatre hommes, lui a été imposé à Montréal par le gouvernement fédéral, à l'exception de quatre hommes, parmi lesquels se trouvaient le premier et le second officier.

"Ils n'ont pas été choisis par moi, et, à l'exception de quelques bons marins, ce n'étaient que des 'marins d'eau douce', qui de leur vie n'avaient jamais été sur mer ni appris l'usage de la boussole.

"Vu que le navire appartenait au gouvernement, plusieurs de ces hommes pensaient sans doute qu'ils s'embarquaient pour une partie de plaisir. Mais dès notre départ de Bremerhaven, je leur laissai entendre que j'étais le maître à bord. Néanmoins, je constatai qu'ils ne connaissaient rien du métier.

"Avant mon départ du Canada, j'ai stipulé avec le gouvernement que j'aurais besoin de six hommes pour chaque quart; mais au moment de faire voile, je m'aperçus que je n'en pourrais avoir que trois, les autres étant tout à fait incompétents.

"En conséquence, nous fûmes obligés, mes officiers et moi, de remplir doubles fonctions, et je me suis tenu sur la passerelle tous les jours et tout le temps, jusqu'au moment où nous jetâmes l'ancre dans le port de Québec.

"Embarqué comme canonnier.

"Parmi l'équipage, comme canonnier, se trouvait un jeune homme du nom de Laferrière, qui, ainsi que je l'ai appris plus tard, est attaché à un journal français de

Montréal. Je ne sais pourquoi il m'a été donné; car, comme il n'y a pas de canon à bord du *Gauss*, il n'était certes pas nécessaire d'avoir de canonnier; mais je présume que l'influence est responsable de cette nomination. J'avais aussi un commis aux vivres que l'on m'avait imposé malgré mes objections, et qui fournissait à sa discrétion la viande à l'équipage."

Quant aux plaintes faites au sujet de la qualité des provisions, le capitaine Bernier dit:—

"Les provisions consistaient en sel, lard, jambon, bœuf salé, biscuit et farine. L'équipage s'est révolté à propos du biscuit. Il voulait du pain frais. Vous pouvez juger par vous-même quels marins ils étaient, puisqu'ils refusaient le biscuit. J'ai navigué sur l'océan pendant trente-cinq ans comme capitaine et, au cours de ma longue expérience, jamais je n'ai entendu parler d'un pareil équipage. A l'avenir je ferai moi-même le choix de mes hommes, ou l'on me dira pourquoi."

Et il a demandé au gouvernement:—

1. Des mesures ont-elles été prises pour s'assurer si le capitaine Bernier s'est servi du langage que lui prête la dépêche ci-dessus, portant un blâme contre les membres du gouvernement et les accusant de lui avoir imposé des hommes incompétents pour l'équipage du steamer *Gauss*?

2. Dans l'affirmative, le capitaine Bernier a-t-il assumé la responsabilité de ces accusations, et sera-t-il nommé un comité du conseil chargé de faire une enquête et un rapport au sujet de cet acte d'insubordination de la part du capitaine Bernier qui accuse les ministres de lui avoir imposé des "marins d'eau douce" pour l'équipage d'un navire acheté par le gouvernement et devant servir à la découverte du pôle nord?

3. Pour quelle raison et dans quel but a-t-on nommé un canonnier pour faire le service à bord du *Gauss* lorsqu'il n'y a pas de canon sur ce navire?

Débat.

L'honorable M. McDonald (Cap-Breton), secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé :

Que, dans l'opinion du Sénat du Canada, le gouvernement devrait, au cours de la présente session, amender l'Acte de l'audition et, par là, retenir les services de l'Auditeur général si propre, par sa vigueur mentale, son courage, son habilité et sa longue expérience, à remplir les devoirs de sa fonction à l'avantage du peuple canadien.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baker,	Bowell (sir Mackenzie),	Macdonald (Victoria),	McMullen,
Bernier,	Macdonald (I.P.-E.),	McDonald (Cap-Breton),	Owens,
Boucherville, de		McMillan,	Perley,
			Vidal.—12.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Béique,	Ellis,	Lovitt,	Tessier,
Church,	Fiset,	McHugh,	Thibaudeau (Rigaud),
Cloran,	Gibson,	McSweeney,	Watson,
Coffey,	Godbout,	Power, (Président),	Wilson,
Dandurand,	Kerr (Toronto),	Scott,	Yeo,
David,	Legris,	Templeman,	Young.—25.
Domville,			

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

o

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (34) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *The Grand Trunk Pacific Railway Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Fulford, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (111) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer urbain d'Edmonton", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (100) iutitulé: "Acte modifiant l'Acte du pilotage", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (102) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des sinistres maritimes, 1901", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis au jeudi, le sept juillet prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (119) intitulé: "Acte modifiant l'Acte de tempérance du Canada."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lovitt, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 30 juin 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Bernier,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell, (Sir Mackenzie),
Church,
Cloran,
Coffey,
Dandurand,
David,
Dobson,
Domville,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Gibson,
Godbout,
Kerr (Toronto),
Kirchhoffer,
Legris,
Lovitt,
Macdonald, (I.P.-E.),
Macdonald, (Victoria),
McDonald (Cap-Breton),
McGregor,
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Miller,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Scott,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (Rigaud),
Vidal,
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il reste ajourné au lundi, le onzième jour de juillet prochain à huit heures du soir.

La question de concours ayant été portée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (82) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendemnt.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (78) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la rivière Ottawa", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McHugh, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (123) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Kingston and Dominion Central Railway Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit :—

A la fin du bill ajoutez ce qui suit comme article 10 :—

"10. Les travaux de la compagnie sont déclarés par le présent acte être d'utilité générale pour le Canada."

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Legris, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat le lundi, 11 juillet prochain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (130) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Huron et Ontario", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Legris, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Legris, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (97) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Trans-Canada", a fait rapport qu'il avait examiné

le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Tessier, secondé par l'honorable M. Church, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Tessier, secondé par l'honorable M. Church, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (54) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Dominion Fire Insurance Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rendre à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (131) intitulé: "Acte constituant en corporation la Banque dite *The Farmers' Bank of Canada*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rendre à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (122) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *The Ottawa Fire Insurance Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rendre à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (51) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Okotoks and High River Lumbering and Development Company*", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rendre à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (129) intitulé: "Acte concernant certains brevets de Edwin R. Cahoone", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rendre à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (34) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *The Grand Trunk Pacific Railway Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été Ordonné, qu'il soit remis au mardi, douzième jour de juillet prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (M) intitulé: "Acte concernant la banque dite *The Pacific Bank of Canada*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (121) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance sur la vie *The Century*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Owens, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (29) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Canadian Credit Indemnity Company*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (100) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du Pilotage", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, le lundi, onzième jour de juillet prochain.

Alors, l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman a proposé:

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été portée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré le Sénat ajourné au lundi, le onze juillet prochain, à huit heures du soir.

Lundi, 11 juillet 1904.

Le Sénat s'est réuni à huit heures du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Casgrain,	King,	Mitchell,
Baker,	(de Lanaudière),	Legris,	Owens,
Béique,	Cloran	Lougheed,	Perley,
Bernier,	Coffey,	Macdonald	Scott,
Black,	Dandurand,	(Victoria),	Sullivan,
Boucherville, de	Dobson,	McHugh,	Templeman,
(C.M.G.),	Domville,	McMillan,	Thibaudeau
Bowell	Fiset,	McMullen,	(Rigaud),
(Sir Mackenzie),	Frost,	McSweeney,	Watson,
	Kerr (Cobourg),	Merner,	Young.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue:—

De la Compagnie dite *The New Brunswick Southern Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui ratifie deux actes de la législature de la province du Nouveau-Brunswick concernant la compagnie, l'autorise à construire un pont sur la rivière Sainte-Croix, et à d'autres fins.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (C) intitulé: "Acte pour faire droit à Andrew William Mann", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a passé le dit bill sans amendement.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes, dans les mots suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 4 juillet 1904.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat, auquel a été référé le bill (C) No 138, intitulé: "Acte pour faire droit à Andrew William Mann".

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (G) intitulé: "Acte pour faire droit à Jennie Davison Moore", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a passé le dit bill sans amendement.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes, dans les mots suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 4 juillet 1904.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat, auquel a été référé le bill (G) No 139, intitulé: "Acte pour faire droit à Jennie Davison Moore".

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (J) intitulé: "Acte pour faire droit à Eliza Robertson", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a passé le dit bill sans amendement.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes, dans les mots suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,
LUNDI, 4 juillet 1904.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat, auquel a été référé le bill (J) No 141, intitulé: "Acte pour faire droit à Eliza Robertson".

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (K) intitulé: "Acte concernant la Banque dite *The Northern Bank*", et pour informer cette Chambre que la Chambre des Communes a passé le dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (58) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de prêt et de placement du Canada l'Impériale", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Baird, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (136) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Similkameen à Kéréméos", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (142) intitulé: "Acte concernant la *Rio de Janeiro Light and Power Company,* à responsabilité limitée, et à l'effet d'en changer le nom en celui de *The Rio de Janeiro Tramway, Light and Power Company,* à responsabilité limitée", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (137) intitulé: "Acte concernant certains brevets de la *Canadian Office and School Furniture Company,* à responsabilité limitée", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Merner, secondé par l'honorable M. Black, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (140) intitulé: "Acte concernant la Banque dite *The Alliance Bank of Canada*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois et renvoyé au comité des Ordres Permanents, en conformité avec la règle 59 du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (143) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *The New Brunswick Southern Railway Company*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (51) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Okotoks and High River Lumbering and Development Company*", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (F) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Cedar Rapids Manufacturing and Power Company*", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit :—

Page 3, ligne 21.—Après "exercer" ajouter ce qui suit comme alinéa (*f*) :—
(*f*) acquérir, posséder, administrer et aliéner des actions dans toute autre compagnie ayant des pouvoirs analogues à ceux de la compagnie."

Page 3, ligne 44.—Après "ses" retrancher "travaux ou entreprise" et insérer "canaux, cours d'eau, coursiers, réservoirs, barrages, jetées, estacades, digues, lignes de transmission et conduites."

Page 4, ligne 21.—Après "transmission" insérer ce qui suit comme paragraghe 3 :—

"3. Les pouvoirs d'expropriation par le présent acte conférés, cesseront et prendront fin le treizième jour de juin mil neuf cent neuf et dès lors ne s'exerceront plus, non plus qu'ils ne pourront s'exercer en aucun temps au détriment des droits acquis d'aucune personne ou compagnie déjà autorisées à exploiter des chutes ou forces d'eau, ni de propriétaires de chutes ou forces d'eau dans ou près le fleuve Saint-Laurent, dans le comté de Soulanges, province de Québec, si ce n'est dans les rapides des Cèdres, dans les limites établies au paragraphe 2 du présent article."

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, qu'ils soient pris en considération par le Sénat demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du dix-neuvième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (D) intitulé: "Acte pour faire droit à Annie Christman", ayant été lu,

L'honorable M. Baker, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. McMullen, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Kerr (Cobourg), secondé par l'honorable M. McMullen, a proposé :

Qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (D) intitulé: "Acte pour faire droit à Annie Christman, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (37) intitulé: "Acte modifiant l'Acte de la Cour de l'Echiquier", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit rayé de l'ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (39) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du Territoire du Yukon", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (101) intitulé: "Acte modifiant l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur, 1898", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (102) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des sinistres maritimes, 1901", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération l'amendement proposé par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (123) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Kingston and Dominion Central Railway Company.*

Sur motion de l'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné qu'il soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. Cloran, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité général relativement au bill (100) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du pilotage", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,
Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 12 juillet 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs.

Baird,	Coffey,	Landry,	Pelletier (Sir Alphonse),
Baker,	Dandurand,	Legris,	Perley,
Béique,	David,	Lougheed,	Scott,
Bernier,	Dobson,	Lovitt,	Templeman,
Black,	Domville,	Macdonald (I.P.-E.),	Thibaudeau (de La Vallière),
Bolduc,	Edwards,	Macdonald (Victoria),	Thibaudeau (Rigaud),
Boucherville, de (C.M.G.),	Ellis,	McGregor,	Vidal,
Bowell (Sir Mackenzie),	Fiset,	McHugh,	Watson,
Casgrain (de Lanaudière),	Frost,	McLaren,	Wilson,
Casgrain (Windsor),	Fulford,	McMullen,	Yeo,
Cloran,	Gibson,	McSweeney,	Young.
	Godbout,	Merner,	
	Kerr (Cobourg),	Mitchell,	
	King,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Young:—De MM. Taylor et Cie, de South-Thompson Saw-Mill, Kamloops, dans la province de la Colombie-Britannique; et de W. H. McKenzie et autres, résidents de Kamloops et des environs, dans le district de Yale, dans la province de la Colombie-Britannique.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné, que les dites pétitions soient maintenant lues et reçues.

Alors, les dites pétitions de MM. Taylor et Cie, de South-Thompson Saw-Mill, Kamloops, dans la province de la Colombie-Britannique, et de W. H. McKenzie et autres, résidents de Kamloops et des environs, dans le district de Yale, dans la province de la Colombie-Britannique, demandant que certains droits demandés dans le bill devant le Parlement, intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Thompson River Improvement Company*", ne soient pas accordés à la dite compagnie, ont été lues au long par le greffier, et elles ont été déposées sur la table.

L'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Watson, a proposé :

Que MM. D. E. Cameron et R. B. Cannon soient assignés à comparaître devant le comité spécial nommé pour faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Assurance Company* de New-York.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (40) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat, en date du 14 juin 1904, demandant copie de tous rapports faits depuis l'ouverture de la navigation au département de l'Intérieur au sujet du transport français *Le Malou* et plus particulièrement du rapport de M. le docteur Potvin concernant ce navire.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 132.*)

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Gibson, secondé par l'honorable M. Frost, a proposé :

Que l'ordre de cette Chambre du vendredi, troisième jour de juin dernier, renvoyant le bill (77) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *The Hamilton, Grimsby and Beamsville Electric Railway Company*", au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, soit rescindé et que les promoteurs du dit bill soient autorisés à le retirer.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable Président a présenté au Sénat un état du greffier du Sénat au sujet de W. L. Lambkin et de sa retraite.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (34) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *The Grand Trunk Pacific Railway Company*", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Fulford, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (58) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de prêt et de placement du Canada l'Impériale", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (136) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Similkameen à Kéréméos", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (142) intitulé: "Acte concernant la *Rio de Janeiro Light and Power Company*, à responsabilité limitée, et à l'effet d'en changer le nom en celui de *The Rio de Janeiro Tramway, Light and Power Company*, à responsabilité limitée", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Young, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill (F) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Cedars Rapids Manufacturing and Power Company.*"

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (39) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du Territoire du Yukon."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (101) intitulé: "Acte modifiant l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur, 1898."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Lougheed a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (102) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des sinistres maritimes, 1901", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,
Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 13 juillet 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird, Baker, Béique, Bernier, Black, Bolduc, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Carling (Sir John), Casgrain (de Lanaudière), Casgrain (Windsor), Cloran, Coffey, Dandurand, David, Dobson, Domville, Drummond (Sir George), Edwards, Ellis, Fiset, Forget, Frost, Gibson, Godbout, Kerr (Cobourg), Kerr (Toronto), King, Landry, Legris, Lougheed, Lovitt, Macdonald (I.P.-E.), Macdonald (Victoria), McGregor, McHugh, McLaren, McMullen, McSweeney, Merner, Mitchell, Montplaisir, Owens, Pelletier (Sir Alphonse), Perley, Robertson, Scott, Sullivan, Templeman, Tessier, Thibaudeau (Rigaud), Vidal, Watson, Wilson, Yeo, Young.

PRIÈRES.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (M) intitulé: "Acte concernant la Banque dite *The Pacific Bank of Canada*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (121) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance sur la vie *The Century*", a fait rapport qu'il avait examiné le bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Baker, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir George Drummond, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (H) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des assurances", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit :—

1. Au lieu du préambule et de l'article 1, insérez le préambule et les articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, contenus dans un exemplaire du bill réimprimé tel qu'amendé par votre comité.

2. Amendez le titre de manière qu'il se lise comme suit : " Acte concernant la Compagnie dite *The Canadian Assessment Policy-Holders in the Mutual Reserve Life Insurance Company*."

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Robertson, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat vendredi prochain, et qu'il soit réimprimé tel qu'amendé.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son quinzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 13 juillet 1904.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son quinzième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

De la Compagnie dite *The Canadian Office and School Furniture Company, Limited,* demandant l'adoption d'une loi autorisant le Commissaire des brevets à recevoir les droits et à délivrer un certain certificat relativement à certains brevets de la compagnie, qui sont périmés ;

De la Compagnie dite *The New Brunswick Southern Railway Company,* demandant l'adoption d'une loi qui ratifie deux actes de la législature de la province du Nouveau-Brunswick concernant la compagnie, l'autorise à construire un pont sur la rivière Sainte-Croix, et à d'autres fins.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Young, du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son seizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 13 juillet 1904.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son seizième rapport.

Votre comité a examiné le bill (140) intitulé : " Acte concernant la Banque dite *The Alliance Bank of Canada* ", qui lui a été renvoyé en vertu de la cinquante-neuvième règle du Sénat.

Votre comité ayant trouvé suffisantes les raisons données pour expliquer l'absence de pétition dans ce cas-ci, recommande de suspendre la cinquante-quatrième règle, vu que le comité auquel le bill sera renvoyé pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

FINLAY M. YOUNG,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Béique, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été Ordonné, que le bill (140) intitulé: "Acte concernant la Banque dite *The Alliance Bank of Canada*", soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (34) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *The Grand Trunk Pacific Railway Company*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (137) intitulé : "Acte concernant certains brevets de la *Canadian Office and School Furniture Company, Limited*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Merner, secondé par l'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (143) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *The New Brunswick Southern Railway Company*", ayant été lu,

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, qu'il soit rayé de l'ordre du jour et le dit bill retiré.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (39) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du Territoire du Yukon."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et amendé comme il suit :—

Page 1, ligne 11.—Retranchez depuis "qu'il" jusqu'à "Toute", ligne 14 et insérez: "ait résidé dans le district durant une période de trois mois au moins et de douze mois au plus avant la date de l'élection."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il.

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (40) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que la soixantième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,
Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 14 juillet 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Bouchervile, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain (de Lanaudière),
Cloran,
Coffey,
Dandurand,
David,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Fiset,
Frost,
Godbout,
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
Landry,
Legris,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
McGregor,
McHugh,
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Robertson,
Scott,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (Rigaud),
Vidal,
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (111) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer urbain d'Edmonton", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit :—

Page 2, ligne 10.—Après "biens" insérez : "mais la compagnie ne prendra ou n'emploiera aucune propriété ou rue d'une municipalité pour ces objets, sans avoir au préalable obtenu le consentement du conseil, exprimé par règlement, ni autrement qu'en conformité des termes et conditions du dit règlement."

Page 2, ligne 11.—Retranchez l'article 2*b*.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (136) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Similkameen à Kéréméos", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (142) intitulé: "Acte concernant la *Rio de Janeiro Light and Power Company,* à responsabilité limitée, et à l'effet d'en changer le nom en celui de *The Rio de Janeiro Tramway, Light and Power Company,* à responsabilité limitée", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (40) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit :—

Page 3, ligne 24.—Après "Canada" insérez: "sous l'empire des dispositions de l'Acte des chemins de fer, 1903."

Page 4, ligne 16.—Après "Canada" insérez: "sous l'empire des dispositions de l'Acte des chemins de fer, 1903."

Page 4, ligne 44.—Retranchez l'article 10.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Tessier, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat :—

Un état indiquant, année par année, depuis l'année 1901, inclusivement, jusqu'à ce jour, le détail des dépenses encourues dans la construction du quai de Saint-Alphonse de la Baie des Ha ! Ha !

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat les ordres en conseil passés depuis la dernière session pour les soumettre à l'approbation du Parlement, en conformité avec les dispositions de l'article 5 du chapitre 34 des Statuts de 1902.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la Table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 131.*)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (123) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Kingston and Dominion Central Railway Company*", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (M) intitulé : "Acte concernant la Banque dite *The Pacific Bank of Canada*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (121) intitulé : "Acte concernant la Compagnie d'assurance sur la vie *The Century*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (100) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du pilotage."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

L'article un a été lu et amendé comme suit :—

Page 1, ligne 2.—Après "peut" insérez: "sur la recommandation de l'intérêt maritime du port ou sur celle de la Chambre de commerce."

Page 1, ligne 12.—Après "pilotage" insérez: "mais le dit ministre, dans les cas non prévus par l'Acte des sinistres maritimes, 1901, et ses amendements, peut désigner un tribunal ou un officier pour l'instruction de toute contravention de ce genre."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (102) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des sinistres maritimes."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

L'article un a été lu et amendé en y ajoutant ce qui suit comme paragraphe deux :—

"2. Le mot pilote est inséré après le mot second partout où se rencontre l'expression 'capitaine, second ou mécanicien', dans le dit acte."

L'article deux a été lu et amendé comme suit :—

Page 1, ligne 12.—Après "maritimes", insérez: "et peut désigner la juridiction territoriale de cet officier ou de cette personne."

Page 1, ligne 16.—Après "l'incurie", insérez: "ou par l'incapacité".

L'article trois a été lu et amendé comme suit :—

Page 1, ligne 32.—Retranchez depuis "pas" jusqu'à "et", ligne 34, et insérez : "quatre cent piastres et de pas moins de cinquante piastres."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (140) intitulé : "Acte concernant la Banque dite *The Alliance Bank of Canada*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, à l'unanimité, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré le Sénat ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 18 juillet 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird, Baker, Béique, Bernier, Boucherville, de (C.M.G.), Carling (Sir John), Casgrain (Windsor), Church, Cloran, Coffey, Dobson, Domville, Edwards, Ellis, Kerr (Toronto), Landry, Lougheed, Lovitt, Macdonald (I.P.-E.), Macdonald (Victoria), McGregor, McHugh, McLaren, McMillan, McMullen, Merner, Montplaisir, Owens, Pelletier, (Sir Alphonse), Perley, Poirier, Robertson, Scott, Templeman, Tessier, Thibaudeau (Rigaud), Vidal, Watson, Wilson, Yeo, Young.

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il avait reçu une communication du secrétaire du Gouverneur général.

Elle a été lue par Son Honneur le Président, et elle est comme suit :—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 16 juillet 1904.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable juge Sedgewick, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat, lundi, le 18 courant, à quatre heures et demie de l'après-midi, pour donner la sanction royale à certains bills qui ont été passés par le Sénat et la Chambre des Communes, au cours de la présente session.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
F. S. MAUDE, Major,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Président du Sénat.

L'honorable M. Cloran, du comité spécial chargé de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
JEUDI, 14 juillet 1904.

Le comité spécial chargé de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York a l'honneur de présenter son septième rapport :—

1. A une réunion de votre comité, tenue le 12 juillet courant, un certain document a été présenté et reçu à l'enquête comme pièce No 36, dont copie est comprise dans la copie des témoignages accompagnant ce rapport.

2. A une réunion de votre comité, tenue le 13 juillet courant, il a été proposé par l'honorable M. Lougheed :—

" Que le comité reconsidère sa décision du 12 courant, de permettre la production de la pièce No 36."

L'honorable M. Landry proposa en amendement :—

" Que tous les mots après ' que ' soient retranchés et remplacés par les suivants :— ' la pièce No 36, admise hier, le 12 courant, par ce comité, soit considéré comme tendant à prouver la considération pour laquelle une somme de $5,000 a été payée par la *Mutual Reserve Company* à un nommé Patterson, et non pas comme la preuve de la vérité des accusations contenues dans ce document.' "

3. Objection fut faite, par l'honorable M. Béique, que l'amendement était hors d'ordre pour la raison que la pièce No 36, ayant été offerte comme preuve et admise comme telle, ne pouvait maintenant être considérée comme ayant le sens que cherche à lui donner l'amendement; que, de plus, le dit amendement n'était pas conforme aux faits.

4. Le président décida que ce comité avait le pouvoir de justifier l'attitude prise par le comité en recevant la pièce No 36 et que, l'amendement proposé n'étant pas en contradiction complète avec sa décision non plus qu'avec la motion principale, l'amendement était dans l'ordre.

5. La question ayant été posée sur l'amendement, le comité s'est divisé comme suit :—

Contents:—Les honorables messieurs Cloran, Domville, Landry, McMullen, McSweeney, Sullivan, Wilson.—7.

Non-contents :—Les honorables messieurs Béique, Gibson, Lougheed, Pelletier (Sir Alphonse), Watson.—5.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

6. L'honorable M. Béique ayant appelé de la décision du président, il a été

Résolu, que le président présente un rapport sur les faits.

7. La motion de l'honorable M. Lougheed, tel qu'amendée, fut alors adoptée sur la même division, exprimée en sens inverse.

8. A une réunion de votre comité, tenue ce jour, jeudi, 14 juillet, il a été

Résolu, que, avec le rapport à être fait par le président au sujet de l'action prise par le comité, relativement à la pièce No 36, copie des témoignages pris devant le comité jusqu'au 13 juillet, inclusivement, soit déposée devant le Sénat.

9. Une copie des témoignages est déposée avec le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. CLORAN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Landry, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (40) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada ";

Aussi, le bill (39) intitulé: " Acte modifiant l'Acte du Territoire du Yukon " ;

Aussi, le bill (100) intitulé: " Acte modifiant l'Acte du pilotage "; et

Aussi, le bill (102) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des sinistres maritimes, 1901 ", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills sans amendements.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (156) intitulé: "Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour l'exercice expirant le 30 juin 1905", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (80) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *West Canadian Collieries, Limited*", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (144) intitulé: "Acte modifiant l'Acte de la présente session concernant la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (150) intitulé: "Acte modifiant l'Acte de la présente session intitulé: 'Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Thorold and Lake Erie Railway Company*'", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (73) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des chemins de fer, 1903", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (154) intitulé: " Acte modifiant le chapitre 61 des Statuts de 1903 concernant les Statuts Revisés du Canada ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits en comité général au bill (H) intitulé: " Acte modifiant de nouveau l'Acte des assurances ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance.

L'honorable juge Sedgewick, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, étant assis au pied du trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre " *que c'est le désir " du député de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès " de Lui, dans la salle du Sénat.*"

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur :

Le greffier de la Couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés, comme suit :—

Acte concernant la *Home Bank of Canada.*

Acte concernant la Compagnie dite *The Toronto and Hamilton Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit.

Acte concernant la Compagnie dite *The Berlin, Waterloo, Wellesley and Lake Huron Railway Company.*

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Crawford Bay and St. Mary's Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie dite *The Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Company.*

Acte à l'effet de modifier le Code criminel, 1892.

Acte modifiant le Code criminel, 1892.

Acte concernant la Compagnie d'Assurance d'Ontario contre les Accidents.

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Brantford and Hamilton Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata.

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Thorold and Lake Erie Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Tilsonburg, lac Erié et Pacifique.

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Interprovincial Railway Bridge Company of New Brunswick.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la rivière Chaudière.

Acte modifiant l'Acte à l'effet de pourvoir au paiement de primes sur le plomb contenu dans les minerais plombifères de provenance canadienne.

Acte modifiant les dispositions du Code criminel, 1892, qui punissent les débiteurs coupables de fraude.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest.

Acte concernant certains brevets de la *Canadian General Electric Company, Limited,* et d'autres.

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Montreal, Nipissing and Georgian Bay Railway Company.*

Acte concernant un certain brevet de E. A. Small.

Acte concernant certains brevets de Lewis E. Curtis.

Acte constituant en corporation la Société Canadienne de tir des bouches à feu.

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Chicoutimi and North-Eastern Railway Company.*

Acte modifiant l'Acte concernant la navigation dans les eaux canadiennes.

Acte concernant *The Real Estate Title Guarantee and Trust Company.*

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Monarch Life Assurance Company.*

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Bessemer and Barry's Bay Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie Manufacturière des Chutes de Sprague, à responsabilité limitée.

Acte concernant la Compagnie dite *The Nova Scotia Permanent Benefit Building Society and Savings Fund.*

Acte modifiant l'Acte du chemin de fer National Transcontinental.

Acte concernant certains brevets de William A. Damen.

Acte concernant certains brevets d'invention de Siegfried Gironcoli.

Acte modifiant l'Acte de tempérance du Canada.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la rivière Ottawa.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Huron et Ontario.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Trans-Canada.

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Dominion Fire Insurance Company.*

Acte constituant en corporation la banque dite *The Farmers' Bank of Canada.*

Acte concernant la Compagnie dite *The Ottawa Fire Insurance Company.*

Acte concernant certains brevets de Edwin R. Cahoone.

Acte pour faire droit à Andrew William Mann.

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Cedars Rapids Manufacturing and Power Company.*

Acte pour faire droit à Jennie Davison Moore.

Acte pour faire droit à Eliza Robertson.

Acte concernant la *Northern Bank.*

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Okotoks and High River Lumbering and Development Company.*

Acte modifiant l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur, 1898.

Acte concernant la Compagnie dite *The Grand Trunk Pacific Railway Company.*

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Kingston and Dominion Central Railway Company.*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Similkameen à Kéréméos.

Acte concernant la *Rio de Janeiro Light and Power Company,* à responsabilité limitée, et à l'effet d'en changer le nom en celui de *The Rio de Janeiro Tramway, Light and Power Company,* à responsabilité limitée.

Acte concernant la Compagnie d'assurance sur la vie *The Century*.
Acte modifiant l'Acte du Pilotage.
Acte modifiant l'Acte des sinistres maritimes, 1901.
Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada.
Acte modifiant l'Acte du Territoire du Yukon.

A ces bills la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants :—

" Au nom de Sa Majesté Son Honneur le Député de Son Excellence le Gouverneur général, sanction ces bills :—

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Honneur le Député-gouverneur comme suit :—

" Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

Au nom des Communes je présente à Votre Honneur le bill suivant :—

" Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes pour subvenir à certaines dépenses du service public pour l'exercice expirant le 30 juin 1905 ", que je prie humble ment Votre Honneur de sanctionner.

Le greffier de la Couronne en chancellerie ayant lu le titre du bill,

Le greffier du Sénat, sur l'ordre de Son Honneur, a dit :—

" Au nom de Sa Majesté Son Honneur le Député de Son Excellence le Gouverneur général, remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Le Député de Son Excellence le Gouverneur général s'est retiré et
La Chambre des Communes s'est retirée.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,
Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 19 juillet 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird, Baker, Béique, Bernier, Black, Bolduc, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Carling (Sir John), Casgrain (de Lanaudière), Casgrain (Windsor), Church, Cloran, Coffey, Dandurand, David, Dobson, Domville, Edwards, Ellis, Godbout, Kerr (Toronto), Landry, Lougheed, Lovitt, Macdonald (I.P.-E.), Macdonald (Victoria), McGregor, McHugh, McLaren, McMillan, McMullen, McSweeney, Merner, Mitchell, Montplaisir, Owens, Pelletier (Sir Alphonse), Perley, Poirier, Robertson, Scott, Sullivan, Templeman, Tessier, Thibaudeau (Rigaud), Vidal, Watson, Wilson, Yeo, Young.

PRIÈRES.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (79) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Thompson River Improvement Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit :—

Page 2, ligne 27.—Retranchez les articles 7, 8, 9 et 10, et insérez à leur place les suivants :—

"7. Aux fins de rassembler, retenir, protéger, flotter, mettre en radeaux, remorquer, séparer, trier, emmagasiner, délivrer, et à toutes autres fins se rattachant au rassemblement, à la garde et à la transmission des bois en grume, billes de sciage, bois à pulpe et bois d'œuvre descendant la rivière Thompson, province de la Colombie-Britannique,—

"(1) La compagnie peut, de temps à autre et sous l'empire des autres dispositions du présent acte, construire, acquérir, posséder, entretenir, utiliser et mettre en service les ouvrages autorisés par ce paragraphe, ainsi que tous terrains, bâtiments, constructions, machineries et appareils dépendant de ces ouvrages, nécessaires ou commodes pour les objets de l'entreprise, savoir :—

"(*a*) Sur ou dans les eaux navigables du lac Kamloops, de la rivière Thompson, à ou près de son entrée dans le lac Kamloops, et de la rivière North-Thompson, à ou près de son confluent avec la rivière South-Thompson, les quais, docks, jetées, barrages flottants et autres ouvrages nécessaires ou utiles à ces objets ;

"(*b*) En amont du lac Kamloops, sur ou dans les eaux navigables des dites rivières ou de leurs branches ou tributaires, les digues, glissoires, quais, docks, jetées, barrages flottants et autres ouvrages nécessaires ou utiles à l'entreprise.

" (2) La compagnie peut, dans les eaux navigables du lac Kamloops et des dites rivières en amont du lac Kamloops, et de leurs branches ou tributaires, enlever totalement ou partiellement les obstructions, empêchements ou obstacles à la navigation ou à l'accomplissement des dits objets.

" 8. Rien dans le présent acte n'autorisera l'exercice des pouvoirs qu'il confère de manière à gêner la libre navigation sur le dit lac ou sur les dites rivières, leurs branches ou leurs tributaires, ou à nuire au passage libre et ininterrompu des bois en grume, billes de sciage, bois à pulpe ou bois d'œuvre appartenant à d'autres personnes que la Compagnie, ou à empêcher le saumon ou autres poissons anadromes de remonter et descendre la dite rivière.

"(2) Lorsqu'un barrage flottant est situé de manière à gêner en quoi que ce soit l'usage du chenal, la compagnie fournira à ses frais et dépens un nombre d'hommes suffisant qu'elle établira au barrage flottant pour l'ouvrir et le fermer. Le barrage flottant aura une ouverture de la largeur indiquée par le règlement que fera, en vertu de cet acte, le Gouverneur en conseil, et il sera ouvert promptement et de manière à ne causer aucun retard; et les mesures nécessaires seront prises pour tenir le chenal libre pour le passage des navires et radeaux, bois en grume, billes de sciage, bois à pulpe et bois d'œuvre appartenant à d'autres que la compagnie; et, outre les réclamations en dommages contre la compagnie, tout employé ou serviteur de la compagnie ayant la garde du barrage flottant, qui négligera de se conformer aux dispositions de cet article sera passible d'une amende n'excédant pas trente piastres, recouvrable par procédure sommaire devant tout juge de paix.

" (3) La compagnie sera tenue de donner pleine indemnité aux intéressés pour les terrains, ouvrages ou améliorations occupés par elle ou qui souffriront de son occupation, et pour toute perte ou dommage causé par la construction, l'existence, l'entretien ou la mise en service des ouvrages ou améliorations de la compagnie.

" 9. Des plans et devis des ouvrages, changements ou agrandissements projetés, en indiquant le lieu, la situation et la nature, seront déposés au bureau du ministre des Travaux publics à Ottawa, et au bureau de l'agent des terres fédérales en la cité de Kamloops, ou à tel autre endroit dans la cité de Kamloops que désignera le ministre des Travaux publics; et, aussitôt après, la compagnie donnera un avis public d'un mois de ce dépôt, dans au moins un journal publié dans la cité de Kamloops, indiquant la date, l'heure et le lieux auxquels demande sera faite au Gouverneur en conseil pour obtenir son approbation de ces plans; et le Gouverneur en conseil, après avoir entendu cette demande et jugé de toute matière s'y rapportant à lui soumise par toute personne intéressée, pourra approuver ces plans; et avant cette approbation, la compagnie n'aura pas le droit de procéder à la construction, au changement ou à l'agrandissement d'aucun des dits ouvrages.

" 10. Le Gouverneur en conseil peut, en tout temps, prescrire les ordres et règlements qu'il juge convenable pour l'entretien et l'exploitation des ouvrages de la compagnie, et pour la mise en vigueur des dispositions du présent acte."

Page 3, ligne 22.—Retranchez depuis " rémunérations " jusqu'à " dans ", ligne 28, et insérez: " sur les bois en grume, billes de sciage, bois à pulpe et bois d'œuvre, si les services pour lesquels seront exigés ces taxes, droits et rémunérations, et si le tarif qui les établit, ont été au préalable approuvés par le Gouverneur en conseil, et après leur publication."

Page 3, ligne 44.—Après " acquérir " insérez " entretenir ".

Page 4, ligne 11.—Après " capital-actions " insérez "—et qu'il ait aussi reçu l'approbation du Gouverneur en conseil."

Page 4, ligne 27.—Retranchez l'article 16.

Page 5, ligne 7.—Retranchez l'article 18 et remplacez-le par le suivant :—

" 18. Si quelqu'un des dits ouvrages et améliorations n'est pas commencé dans les deux ans de la sanction du présent acte ou si quelqu'un de ces ouvrages ou améliorations n'est pas terminé et mis en service dans les dix ans de cette sanction, les pouvoirs de construire conférés à la compagnie par le présent acte seront caducs, nuls et

de nul effet à l'égard de toute partie des dits ouvrages ou améliorations qui restera alors inachevée."

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Cloran, du comité spécial chargé de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier, comme suit :—

Sénat,
Chambre de comité No 2,
Mardi, 19 juillet 1904.

Le comité spécial chargé de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York a l'honneur de présenter son huitième rapport :—

Votre comité déclare que la distribution du compte rendu imprimé des témoignages entendus par lui ne se fait pas avec assez de diligence. La dernière copie distribuée se termine par les témoignages de la séance du 30 juin. Rien de ce qui s'est fait depuis que le Sénat a repris ses séances, le 11 juillet, n'a encore été imprimé pour l'usage du comité.

Votre comité reçoit l'information que ce retard vient de ce que les épreuves sont détenues trop longtemps. Par l'ordre de qui, votre comité ne le sait, vu que ni le Sénat, ni votre comité n'a donné d'ordre à ce sujet.

Le tout respectueusement soumis.

H. J. CLORAN,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Lougheed, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie des instructions données au capitaine Spain, du ministère de la Marine et des Pêcheries, le chargeant de faire une enquête et un rapport au sujet des accusations publiées dans les journaux comme ayant été portées par le capitaine Bernier, du navire *Gauss*, relativement à la compétence et à la conduite des hommes qu'il prétend lui avoir été "imposés" à Montréal par le gouvernement fédéral; aussi, copie du rapport du capitaine Spain à ce sujet.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. McMillan a appelé l'attention du Parlement sur les renseignements insatisfaisants et douteux publiés dans des soi-disant rapports d'estimation sur la situation financière des hommes d'affaires et autres personnes en Canada, par les éditeurs de ces rapports.

Que des mesures devraient être prises afin d'empêcher de telles libertés avec les noms de personnes en matière de finances, sans une connaissance absolue et indiscutable des faits.

Et a demandé si le gouvernement a l'intention de présenter une loi dans le sens indiqué ci-dessus.

Débat.

Avec la permission du Sénat :

Le troisième article de l'ordre du jour a été appelé, et

Conformément à l'ordre, le bill (80) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *West Canadian Collieries, Limited*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Avec la permission du Sénat :

Le quatrième article de l'ordre du jour a été appelé, et

Conformément à l'ordre, le bill (144) intitulé: "Acte modifiant l'Acte de la présente session concernant la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Avec la permission du Sénat :

Le cinquième article de l'ordre du jour a été appelé, et

Conformément à l'ordre, le bill (150) intitulé: "Acte modifiant l'Acte de la présente session, intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Thorold and Lake Erie Railway Company*", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Banques et du Commerce au bill (H) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des assurances", ayant été lu,

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que le dit ordre du jour soit rescindé et que la Chambre se forme présentement en comité général pour prendre en considération le bill (H) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des assurances", ainsi que les amendements faits par le comité permanent des Banques et du Commerce.

Après débat.

La dite motion a été retirée avec la permission du Sénat.

Alors, l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que les dits amendements soient agréés maintenant.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat a repris sa séance.

Après débat.

L'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Bolduc, a proposé en amendement :

Que la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Banques et du Commerce au bill (H) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des assurances" soit remise au jour où le comité d'Investigation aura fini son enquête et présenté son rapport final.

L'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Landry, a proposé :

Que le débat sur la dite motion soit ajourné.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Bernier, Bolduc Boucherville, de Carling (Sir John), Church, Cloran, Coffey, Domville, Landry, Macdonald (Victoria), McLaren, McMillan, McMullen, Merner, Poirier, Robertson, Sullivan, Wilson.—18.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baker, Béique, Bowell (Sir Mackenzie), Casgrain (de Lanaudière), Dandurand, David, Godbout, Kerr (Toronto), Lougheed, Lovitt, Macdonald (I.P.-E.), McGregor, McHugh, Mitchell, Pelletier (Sir Alphonse), Power (Président), Scott, Templeman, Watson, Yeo, Young.—21.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

Après un nouveau débat.

L'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), a proposé :

Que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain, et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière),

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 20 juillet 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Cloran,
Coffey,
Dandurand,
David,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Godbout,
Kerr (Toronto),
Landry,
Lougheed,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
McGregor,
McHugh,
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Mitchell,
Owens,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Robertson,
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Vidal,
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (58) intitulé : "Acte concernant la Compagnie de prêt et de placement du Canada l'Impériale", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (140) intitulé : "Acte concernant la Banque dite *The Alliance Bank of Canada*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (29) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Canadian Credit Indemnity Company*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit :—

Page 1, ligne 29.—Retranchez le paragraphe 2.

Page 3, ligne 27.—Retranchez " comptes et ".

Page 3, ligne 28.—Après " créances " insérez " deniers ".

Page 3, lignes 31 et 32.—Retranchez " porteurs ou propriétaires primitifs " et insérez " vendeurs ou cédants ".

Page 4, ligne 2.—Retranchez " 2 " et insérez " 3 ".

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Yeo, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la prise en considération des amendements faits par le comité des Banques et du Commerce au bill (H) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte des assurances " et sur la motion en amendement de l'honorable M. McMullen, à savoir :—

" Que la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Banques et du Commerce au bill (H) intitulé : ' Acte modifiant de nouveau l'Acte des assurances ' soit remise au jour où le comité d'Investigation aura fini son enquête et présenté son rapport final."

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat a repris sa séance.

Après un nouveau débat.

La question de concours ayant été posée sur l'amendement à la motion principale, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baird,	Cloran,	McMillan,	Robertson,
Bernier,	Dobson,	McMullen,	Sullivan.
Bolduc,	Domville,	McSweeney,	Wilson.—21.
Boucherville, de	Landry,	Merner,	
Carling (Sir John),	Macdonald (Victoria),	Owens,	
Church,	McLaren,	Perley,	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Béique,	David,	McGregor,	Scott,
Black,	Edwards,	McHugh,	Templeman,
Bowell (Sir Mackenzie),	Kerr (Toronto),	Mitchell,	Watson,
Coffey,	Lougheed,	Pelletier (Sir Alphonse),	Yeo,
Dandurand,	Lovitt,	Power (Président),	Young.—21.
	Macdonald (I.P.E.),		

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant alors été posée sur la motion principale, l'adoption des amendements, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Béique,	Dandurand,	McHugh,	Robertson,
Black,	David,	McMillan	Scott,
Bowell (Sir Mackenzie),	Edwards,	McSweeney,	Templeman,
Carling (Sir John),	Kerr (Toronto),	Mitchell,	Watson,
Church,	Lougheed,	Pelletier (Sir Alphonse),	Yeo,
Coffey,	Lovitt,	Power (Président),	Young.—26.
	Macdonald (I.P.-E.)		
	McGregor,		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baird,	Dobson,	McLaren,	Perley,
Bernier,	Domville,	McMullen,	Sullivan,
Bolduc,	Landry,	Merner,	Wilson.—16.
Boucherville, de,	Macdonald (Victoria),	Owens,	
Cloran,			

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

Minuit.

JEUDI, 21 juillet.

Sur motion de l'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance du Sénat.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné à minuit quarante jusqu'à trois heures de l'après-midi.

Jeudi, 21 juillet 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird, Baker, Béique, Bernier, Black, Bolduc, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Carling (Sir John), Casgrain (de Lanaudière), Casgrain (Windsor), Church, Cloran, Coffey, Dandurand, David, Dobson, Domville, Edwards, Ellis, Fiset, Frost, Godbout, Jones, Kerr (Toronto), Landry, Lougheed, Lovitt, Macdonald (I.P.-E.), Macdonald (Victoria), McGregor, McHugh, McLaren, McMillan, McMullen, McSweeney, Merner, Mitchell, Owens, Pelletier (Sir Alphonse), Perley, Poirier, Robertson, Scott, Sullivan, Templeman, Tessier, Thibaudeau (de La Vallière), Vidal, Watson, Wilson, Yeo, Young.

PRIÈRES.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (80) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *The West Canadian Collieries, Limited*", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit :—

Page 2, ligne 46.—Retranchez "des" et insérez "les".

Page 2, ligne 47.—Après "constructions" insérez "qui peuvent être".

Page 2, ligne 49.—Après "acquérir" retranchez "des" et insérez "les", et après "outillages" retranchez "des".

Page 2, ligne 51.—Après "qu'immobiliers", insérez "qui peuvent être".

Page 3, ligne 9.—Après "produire" insérez "et".

Page 4, ligne 15.—Retranchez les mots depuis "partie" jusqu'à "et", ligne 22, et insérez :—

"(*a*) Les franchises, droits, pouvoirs, chemins de fer et entreprises, propriétés, affaires, actions, valeurs, actif et obligations de la Compagnie dite *The Cardiff Railway Company* ; et

"(*b*) En autant qu'ils se rapportent au Canada et s'y trouvent situés, les franchises, droits, pouvoirs, chemin de fer et entreprise, propriétés, affaires, actions, effets, actif et obligations de la Compagnie dite *The United Gold Fields of British Columbia,*

Limited, maintenant connue sous le nom de *The United Coal Fields of British Columbia, Limited.*"

Page 4, ligne 28.—Retranchez les mots depuis " transporter " jusqu'à " toutefois ", ligne 39, et insérez: " et la compagnie et toute autre compagnie peut faire des marchés pour acheter et vendre ces franchises, droits, pouvoirs, chemins de fer et entreprises, propriétés, affaires, actions, effets, actif et obligations; mais les dits chemins de fer et entreprises continueront d'être sous l'empire des dispositions de l'Acte des chemins de fer, 1903 ".

Page 5, ligne 1.—Retranchez les articles 8 et 9.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (144) intitulé: " Acte modifiant l'Acte de la présente session concernant la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (150) intitulé: " Acte modifiant l'Acte de la présente session, intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Thorold and Lake Erie Railway Company* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Président du Sénat, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif à la Bibliothèque du Parlement, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :—

COMITÉ MIXTE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

A l'honorable Sénat.

Le comité mixte de la Bibliothèque du Parlement a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Une seconde réunion du comité a eu lieu dans les appartements de l'Orateur de la Chambre des Communes, mardi le 20 juillet, à midi.

Le rapport du sous-comité d'audition fut lu et adopté. Ce rapport se trouve ci-joint.

Et le comité s'est ajourné.

L. G. POWER,
Faisant fonction de président.

Appartements de l'Orateur,
20 juillet 1904.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ DE L'AUDITION.

Le sous-comité chargé par le comité mixte de la Bibliothèque du Parlement pour la session de 1904, de faire l'audition des comptes des recettes et des dépenses de la bibliothèque, depuis le 1er mai 1903 jusqu'au 30 avril 1904, présente le rapport suivant :—

Le sous-comité a examiné les comptes, livres et pièces qui lui ont été soumis par le comptable, les dites pièces numérotées de 7722 à 7902 de l'ancienne série et de 1 à 351 de la nouvelle, ainsi que les chèques du département des Finances numérotées 2542-2544, 2613-2616 et 2628-2632, et aussi les pièces relatives aux lettres de change portant les lettres E de 1902-03 et A, B, C et D de 1903-04, respectivement, et a constaté qu'ils correspondent les uns aux autres.

Le sous-comité annexe au présent rapport, pour l'information du Parlement, un relevé du compte courant de la Bibliothèque à partir du 1er mai 1903 à venir jusqu'au 30 avril 1904, ainsi que d'autres états secondaires fournis par le comptable, y compris un état de la dépense faite en achats de livres (classés par sujets) pour la même période.

GEORGE B. BAKER,
GEO. McHUGH.
CHAS. B. HEYD.

Bibliothèque du Parlement,
OTTAWA, 29 juin 1904.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 30 avril 1904.

ETAT de la dépense mensuelle, classée sous ses différents titres, du 1er mai 1903 au 30 avril 1904.

	Livres pour la bibliothèque générale, y compris la reliure.			Livres sur l'histoire d'Amérique.	Dépenses casuelles.	Totaux.
	Anglais.	Français.	Reliure.			
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Sur les crédits de 1902-1903—						
En mai 1903	93 43	42 85	94 73	29 15	224 84	485 00
juin 1903	72 74	334 82	......	1 10	320 80	729 46
juillet 1903	400 27	....	....	....	136 34	536 61
	566 44	377 67	94 73	30 25	681 98	1,751 07
Sur les crédits de 1903-1904—						
En juillet 1903	2,981 23	393 33	700 29	157 01	371 26	4,603 12
août 1903	58 51	717 29	....	152 30	299 44	1,227 54
septembre 1903	53 75	31 77	....	13 00	901 50	1,000 02
octobre 1903	566 36	932 16	235 11	43 77	455 33	2,232 73
novembre 1903	625 56	458 03	515 72	144 99	151 83	1,896 13
décembre 1903	119 58	49 89	148 99	60 20	253 85	632 51
janvier 1904	787 74	10 00	48 39	162 74	226 47	1,235 34
février 1904	974 96	311 21	93 48	46 65	139 93	1,566 23
mars 1904	78 43	39 81	.....	83 78	209 37	411 39
avril 1904	96 01	28 74	258 02	53 06	250 79	686 62
Totaux	6,908 57	3,349 90	2,094 73	947 75	3,941 75	17.242 70

JOHN SMITH, *comptable.*

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 30 avril 1904.

RELEVÉ—classé par sujet—des dépenses pour livres et reliure, du 1er mai 1903 au 30 avril 1904.

	$ c.
Religion, Philosophie et Education	544 15
Histoire et Biographie	1,708 25
Géographie et Voyages	451 46
Sciences	758 57
Arts utiles	544 52
Beaux-Arts	307 72
Jeux et Amusements	21 12
Philologie, Histoire de la Littérature et Bibliographie	318 00
Belles-lettres	824 09
Encyclopédies et Revues	1,517 83
Droit, Histoire constitutionnelle, Documents parlementaires, etc	2,747 90
Economie politique, Science sociale, Commerce, Statistique, etc	890 98
Indicateurs d'adresses	184 61
Reliure	2,094 73
Assurance, commission, frais de port, etc	387 02
Total	13,300 95

JOHN SMITH,
Comptable.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

COMPTE COURANT des sommes reçues et déboursées pour livres et reliure, du 1er mai 1903 au 30 avril 1904.

1903.		$ c.	$ c.	1903.	*Dépenses—Solde des crédits de 1902-1903.*	$ c.	$ c.
30 avril	Solde des crédits pour 1902-1903 non depensé à date	1,069 22		14 juillet	Payé pour livres anglais, jusqu'à date	566 44	
	A déduire	13	1,069 09		" " français, jusqu'à date	377 67	
					" reliure, jusqu'à date	94 73	
					" livres sur l'histoire d'Amérique	30 25	1,069 09
16 juillet	Montant des crédits pour 1903-1904—				*Dépenses—Crédits de 1903-1904.*		
	Livres pour la bibliothèque générale, y compris la reliure	12,000 00		1904. 30 avril	Payé pour livres anglais, jusqu'à date	6,342 13	
	Livres sur l'histoire d'Amérique	1,000 00	13,000 00		" " français "	2,972 23	
					" reliure, jusqu'à date	2,000 00	
					" " sur l'histoire d'Amérique, jusqu'à date	•917 50	12,231 86
					Dépense totale pour livres et reliure, depuis le 1er mai 1903		13,300 95
			14,069 09		Solde des crédits de 1903-1904, non encore dépensés		768 14
							14,069 09

ÉTAT DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES INDIQUANT LE SOLDE À LA BANQUE DE MONTRÉAL.				RÉCAPITULATION DE LA DÉPENSE.			
1904.		$ c.	$ c.	1904.		$ c.	$ c.
30 avril	Lettres de crédit sur la Banque de Montréal reçues à date à compte sur les crédits de 1903-1904	13,731 00		30 avril	Montant total dépensé depuis le 1er mai 1903 pour livres anglais	566 44 6,342 13	6,908 57
	Lettres de change sur Londres	3,640 10	17,371 10		Montant total dépensé depuis le 1er mai 1903 pour livres français	377 67 2,972 23	3,349 90
	A déduire, dépenses pour livres et reliure à date, sur crédits de 1903-1904	12,231 86			Montant total dépensé depuis le 1er mai 1903 pour reliure	94 73 2,000 00	2,094 73
	A déduire, dépenses casuelles à date, sur crédits de 1903-1904	3,259 77	15,491 63		Montant total dépensé depuis le 1er mai 1903 pour liv. sur l'histoire d'Amérique	30 25 917 50	947 75
	Balance à la banque de Montréal à la date du 30 avril		1,879 47		Total		13,300 95
	Ajouter, le montant de chèques non soldés (*voir* liste)		353 61				
	Solde en banque		2,233 08				

JOHN SMITH *Compatqle.*

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 30 avril 1904.

LISTE des chèques non soldés tirés sur la Banque de Montréal, Ottawa.

Date.	Nom de la personne ou compagnie en faveur de laquelle le chèque a été souscrft.	Numéro.	Montant.
1904.			$ c.
19 février.	Stephen D. Peet	237	4 00
16 avril	Joel Munsell's Sons	333	5 40
22 "	Société historique du Rhode Island	336	8 16
22 "	Horace Têtu	337	1 00
22 "	D. Van Ness Person	338	2 00
22 "	Editeurs du *Soleil*	339	3 00
27 "	Ginn and Company	340	3 00
29 "	Crédit du Receveur Général	342	258 02
30 "	B. Ambrose	343	15 00
30 "	Rose Alma Roy	344	15 00
30 "	E. Gagné	345	15 00
30 "	C. A. Armstrong	346	15 00
30 "	D. Roy	347	2 00
30 "	H. Manley	350	5 00
30 "	Maître de Poste, Ottawa	351	2 03
			$353 61

JOHN SMITH, *comptable.*

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (94) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami ", et

Aussi, le bill (111) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer urbain d'Edmonton ", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (58) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de prêt et de placement du Canada l'Impériale ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (140) intitulé : Acte concernant la Banque dite *The Alliance Bank of Canada* ", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (H) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte des assurances ", ayant été lu,

L'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Dandurand, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé:

1. Par l'insertion dans la troisième ligne de l'article 2, après le mot " obtenu " des mots: " en en faisant la demande dans les trois mois de l'adoption du présent acte."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que le dit bill soit amendé de nouveau :

2. En ajoutant les mots suivants au commencement de l'article 3 du dit bill : " sauf les dispositions du paragraphe (*dd*) de cet article."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que le dit bill soit amendé de nouveau :

3. Par addition de ce qui suit après le paragraphe (*d*) de l'article 3 :—

" (*dd*) Le porteur de toute telle police de cotisation, excepté celles mentionnées au paragraphe (*h*) de cet article aura le droit de continuer sa police suivant le système de cotisation, tel que pourvu en la dite police, en donnant avis par écrit à la compagnie, dans les quatre mois de la date de la dite licence, qu'il choisit de continuer sa police suivant le système de cotisation; et, à défaut de cet avis, le porteur de cette police sera jugé avoir voulu continuer sa police d'après les termes du paragraphe (*f*).

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat a repris sa séance.

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que le dit bill soit amendé de nouveau :

4. En substituant la lettre (*i*) à la lettre (*c*) dans la 6e ligne du paragraphe (*f*) de l'article 3.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que le dit bill soit amendé de nouveau :

5. Par insertion de ce qui suit après le mot " périmée ", dans l'article 3, page 4, ligne 19: " ou qui sera périmée après l'adoption du présent acte et antérieurement à la date de la dite licence "; et par addition de ce qui suit après le mot " compagnie " " et approuvé par le surintendant des assurances "; et en retranchant les mots depuis " compagnie ", ligne 25, jusqu'à " mais ", ligne 25, et en insérant ce qui suit :—

" Un certificat d'un médecin pratiquant que sa santé est bonne; lequel certificat sera considéré comme preuve concluante à l'expiration d'une année, s'il n'est pas attaqué dans ce délai par la compagnie; la compagnie ayant cependant le droit de faire examiner les assurés par son propre médecin aux fins d'établir l'exactitude de ce certificat."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que le dit bill soit amendé de nouveau :

6. Par addition de ce qui suit au paragraphe (*i*) de l'article 3 : "sauf sur les polices continuées en vertu des dispositions du paragraphe (*dd*) mais sur toutes les polices en existence à la date de la dite licence, les premiers seront calculés à compter de cette date."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

Que le dit bill soit amendé de nouveau :

7. En retranchant les mots "relativement aux dites polices de cotisation", lignes 4 et 5 de l'article 5, et en ajoutant ce qui suit à la fin du dit article : "et sera, à tous égards, sujet aux dispositions des articles 32 et 34 de l'Acte des assurances."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Young, a proposé :

8. Que le dit bill soit amendé de nouveau en retranchant les mots "à l'égard de quelque police de cotisation" et insérant "ou qui pourra être ci-après instituée à l'égard de quelque police ou réclamation contre la compagnie ; et le présent acte ne s'appliquera pas aux polices à l'égard desquelles un contrat ou un arrangement aura été fait par la compagnie avec les porteurs de certificats pour la *commutation* de leurs cotisations et le paiement de taux uniformes, sans le consentement des porteurs de ces certificats."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Béique, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Landry, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit réimprimé et lu la troisième fois demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il, et avec le titre de "Acte concernant la Compagnie dite *The Canadian Assessment-policy-holders in the Mutual Reserve Life Insurance Company*" ?

Elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que les ordres en conseil relatifs au territoire du Yukon déposés sur la table le 14 courant, soient pris en considération par le Sénat demain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,
Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 22 juillet 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Casgrain (Windsor),	Kerr (Toronto),	Perley,
Baker,	Church,	Landry,	Poirier,
Béique,	Cloran,	Lovitt,	Robertson,
Bernier,	Coffey,	Macdonald (I.P.-E.),	Scott,
Black,	Dandurand,	Macdonald (Victoria),	Sullivan,
Bolduc,	David,	McGregor,	Templeman,
Boucherville, de (C.M.G.),	Dobson,	McHugh,	Tessier,
Bowell (Sir Mackenzie),	Domville,	McLaren,	Vidal,
Carling (Sir John),	Ellis,	McMillan,	Watson,
Casgrain (de Lanaudière),	Fiset,	McSweeney,	Wilson,
	Frost,	Pelletier (Sir Alphonse),	Yeo,
	Godbout,		Young.
	Jones,		

PRIÈRES.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du septième rapport du comité spécial chargé de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (73) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des chemins de fer, 1903", a été lu la seconde fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Conformément à l'ordre la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (154) intitulé: "Acte modifiant le chapitre 61 des statuts de 1903 concernant les Statuts revisés du Canada", a été lu la seconde fois.
Avec la permission du Sénat:
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été
Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.
L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :
Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et
Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. Landry a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (79) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Thompson River Improvement Company*", ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Watson, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité des Banques et du Commerce au bill (29) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Canadian Credit Indemnity Company*", ayant été lu,
Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Fiset, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour la Chambre a pris en considération des amendements faits par le comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (80) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *West Canadian Collieries, Limited*",

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Jones, il a été
Ordonné, que les dits amendements soient agréés.
Avec la permission du Sénat:
Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. Jones, il a été
Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill tel qu'amendé, passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le deuxième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif à la Bibliothèque du Parlement.
Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Avec la permission du Sénat:
L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé:
Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à mardi prochain, à huit heures du soir.
La question de concours ayant été portée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, il a été
Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les arrêtés du conseil passés depuis la dernière session et soumis à l'approbation du Parlement, relativement au Territoire du Yukon.
L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :
Qu'il soit résolu que les dits arrêtés du conseil sont approuvés par cette Chambre.
Résolu,—Que les règlements promulgués par le Gouverneur en conseil, sous l'empire de l'article 47 de l'Acte des terres fédérales, s'appliquant ou se rattachant au Territoire du Yukon et énoncés dans les décrets du conseil dont les dates respectives sont mentionnées ci-dessous et dont copies ont été soumises à cette Chambre soient approuvés par cette Chambre, conformément aux prescriptions de l'article 5 du chapitre 34 des Statuts de 1902, savoir:—
Décret en date du 6 juillet 1893, C.P. N° 1099; décret en date du 13 août 1903, C.P. N° 1309; décret en date du 8 septembre 1903, C.P. N° 983; décret en date du 17 novembre 1903, C.P. N° 1909; décret en date du 26 novembre 1903, C.P. N° 1952; décret en date du 28 novembre 1903, C.P. N° 1953; décret en date du 28 novembre 1903, C.P. N° 1954; décret en date du 7 décembre 1903, C.P. N° 1311; décret en date du 21 décembre 1903, C.P. N° 2101; décret en date du 30 janvier 1904, C.P. N° 171; décret en date du 2 février 1904, C.P. N° 192.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (120) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Terminal de Montréal", auquel elle demande le concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.
Sur motion de l'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Sullivan, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Alors, l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :
Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré le Sénat ajourné à mardi prochain, à huit heures du soir.

Mardi, 26 juillet 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Dandurand,	Macdonald (I.P.-E.),	Robertson,
Béique,	David,	Macdonald (Victoria),	Scott,
Bernier,	Dobson,	McHugh,	Sullivan,
Black,	Edwards,	McLaren,	Templeman,
Bolduc,	Ellis,	McMillan,	Thibaudeau (Rigaud),
Boucherville, de (C.M.G.),	Ferguson,	McMullen,	Vidal,
Casgrain (de Lanaudière),	Fiset,	McSweeney,	Watson,
Church,	Godbout,	Mitchell,	Wilson,
Cloran,	Kerr (Cobourg),	Montplaisir,	Yeo,
Coffey,	Landry,	Perley,	Young.
	Legris,	Poirier,	
	Lougheed,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat, en date du 31 mai 1904, demandant un état détaillé des dépenses faites relativement au pont de Hillsborough et à l'embranchement de chemin de fer sur Murray-Harbour, Ile du Prince-Edouard, incluses dans un montant de $1,492,-525.47 que le ministre des Finances, dans la Chambre des Communes, le 30 septembre 1903, a déclaré avoir été dépensé pour ces deux entreprises au 30 juin 1903; aussi, un état semblable de toute autre dépense relative à ces travaux, jusqu'à la date ci-dessus mentionnée, s'il en est, qui ne serait pas incluse dans le montant donné par le ministre des Finances :—

1. Dépenses pour l'embranchement du chemin de fer sur Murray-Harbour :—
   - (*a*) Explorations de la ligne ;
   - (*b*) Dépenses légales : noms des personnes à qui elles ont été payées, et montant payé à chacune d'elles ;
   - (*c*) Dommages aux terrains : noms des personnes à qui ils ont été payés, et montant payé à chacun ;
   - (*d*) Nivellement et ballastage ;
   - (*e*) Pose des rails ;
   - (*f*) Clôtures ;
   - (*g*) Equipement ;
   - (*h*) Toutes autres dépenses, s'il en est, non comprises sous ces titres et formant la dépense totale au 30 juin 1903.
2. Dépenses pour le pont Hillsborough :—
   - (*a*) Etudes de terrains ;
   - (*b*) Dépenses légales : noms des personnes à qui elles ont été payées, et montant payé à chacune d'elles ;
   - (*c*) Abords du pont, y compris dommages aux terrains : noms des personnes à qui ils ont été payés et montant payé à chacune d'elles ;
   - (*d*) Substructure ;
   - (*e*) Superstructures ;
   - (*f*) Pose des rails pour le chemin de fer et le trafic général ;
   - (*g*) toutes autres dépenses, s'il en est, pour la même période, non comprises sous les titres ci-dessus.

3. Un état détaillé comme ci-dessus, indiquant la dépense, jusqu'à la date de l'adoption de la présente adresse, de la totalité ou de partie du montant de $1,230,000 voté pour ce pont et ce chemin de fer pour l'année courante.

4. Un état détaillé comme dans les Nos 1 et 2 de l'affectation estimative de toute partie de la dite somme de $1,230,000 votée la session dernière pour le dit chemin de fer et le dit pont, et non dépensée à la date de l'adoption de la présente adresse ;

Les états concernant le chemin de fer et le pont devant être donnés séparément.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 104a.*)

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (79) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Thompson River Improvement Company.*"

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient adoptés.

Sur motion de l'honorable M. McHugh, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Banques et du Commerce au bill (29) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Canadian Credit Indemnity Company.*"

Sur motion de l'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (120) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Terminal de Montréal", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière), secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 27 juillet 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird, Béique, Bernier, Black, Bolduc, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Carling (Sir John), Casgrain (de Lanaudière), Church, Cloran, Coffey, Dandurand, David, Dobson, Edwards, Ellis, Ferguson, Fiset, Jones, Kerr (Cobourg), Kerr (Toronto), Landry, Legris, Lougheed, Lovitt, Macdonald (I.P.-E.), Macdonald (Victoria), McHugh, McKay (Truro), McLaren, McMillan, McMullen, McSweeney, Merner, Mitchell, Montplaisir, Perley, Poirier, Robertson, Scott, Sullivan, Templeman, Tessier, Thibaudeau (de La Vallière), Thibaudeau (Rigaud), Vidal, Watson, Wilson, Yeo, Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Scott a présenté au Sénat un bill (N) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des compagnies, 1902."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. Macdonald (Victoria) a appelé l'attention du gouvernement sur quelques-unes des concessions de terrains aurifères dans le district du Yukon accordées à différentes personnes, savoir :—

Concession Boyle.—Commençant près de l'embouchure du creek Bonanza, s'étendant sur une distance de six milles en remontant la rivière Klondyke et comprenant, suivant le propre témoignage assermenté de Treadgold devant la Commission royale (juge Britton), 40·5 milles carrés.—25,600 acres.

Concession Bronson et Ray d'Ottawa).—Suivant le témoignage assermenté devant la Commission royale, huit à neuf milles carrés aux deux extrémités de Bonanza creek.—5,120 acres.

Concession Matson et Doyle.—Comprend plus de trois milles carrés de placers de côte déjà éprouvés.—1,920 acres.

Concession Quartz creek (encore Joe Boyle).—Comprenant trois milles carrés de la meilleure partie de Quartz creek.—1,920 acres.

Concession Hermann.—Comprenant six milles carrés de territoire sur le Gold Bottom creek.—3,840 acres.

Concession Anderson.—Comprenant quatre milles carrés de la meilleure partie de Hunker creek.—2,560 acres.

Et il a demandé au gouvernement :—

Ces concessions ont-elles été accordées ?

Dans l'affirmative, à quelles conditions ?

Les concessionnaires ont-ils rempli les conditions auxquelles les concessions ont été accordées ?

Dans l'affirmative, combien ont-ils versé au revenu de la Puissance ?

Si les conditions n'ont pas été remplies, le gouvernement déclarera-t-il les concessions à l'égard desquelles ces conditions n'ont pas été observées, confisquées au profit de la Couronne et ouvertes au mineur libre suivant les règlements ordinaires concernant les mines ?

Débat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (D) intitulé: "Acte pour faire droit à Annie Christman", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a passé le dit bill sans amendement.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 22 juillet 1904.

Résolu,—Qu'un message soit porté au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat, auquel a été référé le bill D (No 155) intitulé: "Acte pour faire droit à Annie Christman."

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (132) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des chemins de fer, 1903", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (147) intitulé: "Acte modifiant les lois relatives à la naturalisation et aux aubains", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (29) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Canadian Credit Indemnity Company*", a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,
Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 28 juillet 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain (de Lanaudière),
Church,
Cloran,
Coffey,
Dandurand,
David,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Godbout,
Hingston (Sir William),
Kerr (Cobourg),
Kerr (Toronto),
Landry,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
Mackay (Alma),
McHugh,
McKay (Truro),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
McSweeney,
Merner,
Montplaisir,
Owens,
Pelletier (Sir Alphonse),
Perley,
Poirier,
Robertson,
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Tessier,
Thibaudeau (Rigaud),
Vidal,
Wark,
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

L'honorable Sir Alphonse Pelletier, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été rencoyé le bill (120) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Terminal de Montréal", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Landry, a proposé :

Que le greffier du Sénat reçoive instruction de donner aux membres du Sénat des cartes d'identification pour transport par chemins de fer.

La dite motion a été retirée avec la permission du Sénat.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du septième rapport du comité spécial chargé de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (N) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des compagnies, 1902", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (132) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des chemins de fer, 1903", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (147) intitulé: "Acte modifiant les lois relatives à la naturalisation et aux aubains", a été lu la seconde fois.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Alphonse Pelletier,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 29 juillet 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,	Cloran,	Lovitt,	Poirier,
Baker,	Coffey,	Macdonald (I.P.-E.),	Robertson,
Béique,	Dandurand	Macdonald	Scott,
Bernier,	David,	(Victoria),	Sullivan,
Black,	Dobson,	McHugh,	Templeman,
Bolduc,	Domville,	McKay (Truro),	Tessier,
Boucherville, de	Edwards,	McMullen,	Thibaudeau
(C.M.G.),	Ellis,	Merner,	(Rigaud),
Bowell	Ferguson,	Mitchell,	Vidal,
(Sir Mackenzie),	Godbout,	Owens,	Watson,
Carling (Sir John),	Kerr (Cobourg),	Pelletier	Wilson,
Casgrain	Kerr (Toronto),	(Sir Alphonse),	Yeo,
(de Lanaudière),	Landry,	Perley,	Young.
Church,			

PRIÈRES.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, du comité permanent des Banques et du Commerce, a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 28,
VENDREDI, 29 juillet 1904.

Le comité des Banques et du Commerce a l'honneur de faire rapport:—

Por ordre de votre honorable Chambre, en date du 8 juin 1904, le bill (H) alors intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des assurances", et subséquemment adopté par le Sénat sous le titre de "Acte concernant la Compagnie dite *The Canadian Assessment Policy-holders in the Mutual Reserve Life Insurance Company*", a été renvoyé à ce comité.

Conformément à l'ordre de renvoi, votre comité a renvoyé ce bill à un sous-comité avec instructions de conférer avec le département des Assurances, avec un actuaire nommé par la *Canadian Life Insurance Officers' Association* et avec un actuaire nommé par la *Mutual Reserve Fund Life Association*, de New-York.

Le surintendant des assurances, dont les services avaient été mis à la disposition du sous-comité par le département des Finances, M. T. Bradshaw, un actuaire représentant l'Association dite *The Canadian Life Insurance Officers' Association* et M. George D. Eldridge, un actuaire représentant la *Mutual Reserve Fund Life Association*, ont préparé pour le sous-comité une nouvelle rédaction du bill.

Votre comité recommande que la somme de $16.75 soit payée à M. Bradshaw, pour frais de voyage se rattachant à ses services.

Le tout respectueusement soumis.

MACKENZIE BOWELL,
Faisant fonction de président.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Watson du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ,
28 juillet 1904.

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

113*a*. Autre correspondance se rapportant à la destitution du major général le comte de Dundonald, comme commandant de la milice canadienne. (*Documents sessionnels.*)

125. Protocole des conférences tenues à Washington, en mai 1898, antérieurement à la nomination d'une commission conjointe pour le règlement des questions pendantes entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, au sujet des relations entre les Etats-Unis et le Canada. (*Documents sessionnels.*)

127. Causes portées devant le Conseil privé en appel de la Cour Suprême du Canada, *re* Représentation dans la Chambre des Communes de certaines provinces de la Confédération :

Entre le procureur général pour la province du Nouveau-Brunswick, appelant, et le procureur général pour le Canada, répondant ; et

Entre le procureur général pour la province de l'Ile du Prince-Edouard, appelant, et le procureur général pour le Canada, répondant. (*Documents sessionnels.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

67*c*. Réponse à ordre du 25 avril 1904,—Copie de toutes lettres, pétitions et correspondance entre D. R. McDowel, écr., M.P., et le gouvernement concernant le paiement des réclamations produites à la suite du soulèvement, et l'émission de *scrip* en faveur des métis dans le district de Saskatchewan.

73*a*. Réponse supplémentaire à adresse du Sénat, en date du 6 octobre 1903,—Communications échangées entre le gouvernement du Canada ou quelqu'un de ses membres, et la Compagnie de télégraphe Anglo-Américaine, toute autre compagnie de télégraphe, le gouvernement provincial de l'Ile du Prince-Edouard, toute Chambre de commerce de l'Ile du Prince-Edouard ou de quelqu'autre province et quelque représentant de l'Ile du Prince-Edouard dans la Chambre des Communes, relativement à l'amélioration du service télégraphique entre l'Ile du Prince-Edouard et l'intérieur du Dominion ; aussi, copie de tout contrat existant entre le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard et la Compagnie de télégraphe Anglo-Américaine, relativement à l'usage des lignes et bureaux du dit chemin de fer pour service télégraphique.

85*a*. Réponse supplémentaire à ordre du 30 mars 1904,—

1. Copie de l'enquête tenue en février dernier à Québec par le tribunal spécial nommé pour s'enquérir de la plainte portée par le lieutenant-colonel Evanturel, commandant le 9e régiment de la milice active, contre le major Ouellet, du dit régiment ;

2. Copie de la recommandation du commandant du 7e district militaire à l'effet de continuer pour une seconde fois le dit lieutenant-colonel Evanturel dans le commandement du dit 9e régiment.

3. Copie de toute correspondance se rattachant à la dite deuxième prolongation du terme de commandement du dit lieutenant-colonel Evanturel ou se rapportant à la dite enquête.

104. Réponse à ordre du 25 avril 1904,—Etat donnant en détail le coût de construction de l'embranchement du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard sur Belfast et Murray-Harbour, entre Southport et la rivière Murray, comme suit:—

Déboisement—Nombre de milles, et coût par mille.
Abatage à fleur de terre—Nombre de milles, et coût par mille.
Essartage—Nombre de milles, et coût par mille.
Excavation dans le roc—Nombre de verges cubes, taux par verge et coût par mille.
Fossés—Taux par verge et coût par mille.
Excavation d'emprunt—Nombre de verges cubes, taux par verge et coût par mille.
Croisements de voie publique—Coût par mille.
Crisements sur les fermes—Coût par mille.
Ballast—Coût par mille.
Clôtures—Coût par mille.
Attaches de rails—Coût par mille.
Ponceaux en bois—Coût par mille.
Longueur en pieds des voies d'évitement et coût.
Gares—Leur situation et le coût de chacune.
Pose des rails, et coût par mille.
Nombre de tuyaux en fer, de trois pieds, et coût par mille.
Tuyaux en grès, de dix-huit pouces, et coût par mille.
Longueur de tréteaux en acier, et coût par mille.
Coût total des travaux jusqu'à date.
Description et dimension des remises à locomotives et des plaques tournantes.
Capacité des châteaux d'eau, et leur situation.

105. Réponse à adresse du 9 mai 1904,—Copies de tous arrêtés en conseil, contrats, documents et correspondance échangés entre le gouvernement ou aucun des ministres, ou toutes personnes, relatifs à la réserve des sauvages établie par le 14 et 15 Victoria, chap. 106, en faveur des sauvages Iroquois du Sault Saint-Louis et du Lac des Deux-Montagnes, et l'échange de cette réserve contre toute autre, ou toute somme d'argent en faveur des mêmes dits sauvages.

106. Réponse à adresse du Sénat, en date du 25 avril 1904,—Etat indiquant les recettes et les dépenses de l'exploitation du câble du Pacifique depuis le commencement des opérations:—

1. Le nombre de mots transmis dans les deux sens, en distinguant les messages ordinaires de ceux du gouvernement et de la presse.
2. Les recettes brutes pour chaque mois.
3. Les dépenses totales pour chaque mois—
   (*a*) Pour réparations.
   (*b*) Pour entretien.
   (*c*) Pour intérêt.
   (*d*) Pour fonds d'amortissement.
   (*e*) Pour salaires.

Aussi, une copie de toute la correspondance relative aux difficultés qui ont pu s'élever en Australie relativement à l'exploitation et au fonctionnement du dit câble du Pacifique.

107. Réponse à adresse du Sénat, du 21 avril 1904,—Copie de la correspondance et des recommandations qui ont eu pour objet la nomination de J. B. Jackson, à la situation d'agent commercial dans les cités de Leeds et de Hull, en Angleterre, aux appointements de trois mille piastres par année, avec loyer de bureaux et dépenses casuelles en plus.

107*a*. Réponse à adresse du Sénat, en date du 1er juin 1904,—Copie de la recommandation faite au conseil exécutif et sur laquelle a été pris un arrêté nommant J. B.

Jackson comme agent commercial en Angleterre, ainsi que copie de l'arrêté autorisant cette nomination.

108. Réponse à adresse du Sénat du 20 avril 1904,—Etat des rapports géologiques ou autres, entre les mains du gouvernement sur la question de l'approvisionnement de houille ou d'autre combustible dans les provinces de Québec, d'Ontario ou du Manitoba, en vue d'aviser à quelque moyen d'améliorer notre position actuelle.

109. Réponse à adresse du Sénat du 14 avril 1904, indiquant:—

Les importations en Canada d'aluminium en saumons ou lingots;

Les importations en Canada d'aluminium manufacturé, sous toutes formes;

Les importations en Canada d'oxide d'aluminium;

Les importations en Canada d'alumine;

Les quantités en poids—en valeur;

Les pays d'importation, les ports d'entrée en Canada, et les pays de production.

Exportations du Canada d'aluminium en saumons ou lingots;

Exportations du Canada d'aluminium manufacturé, sous toutes formes;

Les pays d'exportation, les ports d'expédition en Canada;

Les quantités en poids—en valeur;

Pour les années 1901, 1902, 1903.

110. Réponse à adresse du Sénat, en date du 8 octobre 1903,—Etat indiquant le montant des primes d'assurance contre le feu qui ont été payés chaque année, dans la cité de Montréal, pendant les dix dernières années jusqu'au premier juillet dernier, et indiquant aussi les sommes payées chaque année, duraut la même période, à Montréal, par les compagnies d'assurance aux porteurs de police, ainsi que les noms de ces compagnies.

111. Réponse à ordre du 25 avril 1904,—Etat donnant,—

1. Le nombre de permis délivrés dans le Territoire du Yukon depuis la date du dernier rapport, pour obtenir des liqueurs spiritueuses ;

2. Les noms des personnes qui ont obtenu ces permis ;

3. La quantité de liqueurs mentionnée dans chaque permis ;

4. Les noms de tous ceux à qui ces permis ont été transférés par les détenteurs originaires.

112. Réponse à ordre du 30 mai 1904,—Copies de lettres de démission des officiers suivants du 9e régiment de la milice active adressée au lieutenant-colonel Evanturel : les majors Routhier et Ouellet, les capitaines Chabot, Belleau, Matte, Dessaint, P. T. Trudel et J. R. Trudel, les lieutenants Edm. Trudel, J. A. Beaubien, F. X. Hallé et A. Grenier et de toute correspondance entre ces divers officiers et le lieutenant-colonel Evanturel et le département de la Milice au sujet des dites démissions.

13. Copies du décret du conseil nommant le major général comte de Dundonald au commandement de la milice du Canada, en date du 20 mai 1902, et du décret du conseil du 14 juin 1904, le révoquant de son commandement; aussi, copie de la correspondance et autres documents s'y rattachant.

114. Réponse à ordre du 1er juin 1904,—Copie de tous états, documents et papiers indiquant combien le gouvernement a reçu annuellement de la Compagnie du chemin de fer de Québec Central, depuis 1896 jusqu'au 31 décembre 1903,—

(*a*) Pour la circulation de ses trains sur l'Intercolonial, de Harlaka à Lévis.

(*b*) Pour la hangarage de son fret ;

(*c*) Pour l'approvisionnement d'eau ; et

(*d*) Pour tout autre service.

115. Réponse à ordre du 1er juin 1904,—Copie de toute correspondance échangée entre le département des Finances et la ville de Westmount au sujet de l'achat de débentures de la Commission des chemins à barrières de Montréal.

116. Réponse à ordre du 1er juin, 1904,—Copie de toute correspondance entre les autorités des Postes et Henry Goodrick de Mount-Royal-Vale, au sujet de sa démission comme employé des postes.

117. Rapport du bureau de géographie du département de l'Intérieur au sujet des travaux d'arpentage faits le long de la voie de la Compagnie dite *The Grand Trunk Pacific Railway Company.*

118. Réponse à adresse du Sénat, en date du 31 mai 1904,—Etat de tous les rapports géologiques et autres rapports d'experts, entre les mains du gouvernement, indiquant l'existence ou les probabilités d'existence, du pétrole à Athabaska-Landing, et dans les districts environnants.

Aussi, les noms de districts où l'on a découvert de l'huile crue, les quantités produites en 1902 et 1903, par district, et la production totale pour le Canada.

119. Réponse à ordre du 6 juin 1904,—Copie de la preuve faite lors de l'enquête sur la conduite du maître de poste de Matane, Québec, en juin 1903, du rapport de commissaire enquêteur et de toute correspondance, documents et papiers se rattachant à la dite enquête.

120. Réponse à ordre du 30 mai 1901.—Copie de la correspondance échangée entre le Dr Rutherford, inspecteur vétérinaire en chef, et le Dr Garrow, et entre ce dernier et John Campbell, écr., de la ferme Fairview, Mariposa, Woodville, P.O., au sujet de l'envoi de moutons aux Etats-Unis et de la quarantaine subie, comme aussi au sujet de la réclamation de M. Campbell, pour remboursement de frais d'*express* se rattachant à cet envoi.

121. Réponse à ordre du 30 mai 1904,—Copie de toute correspondance depuis le 1er janvier 1902, entre le gouvernement et aucun de ses officiers, et le secrétaire du Bureau de santé de la province du Manitoba au sujet de questions de quarantaine ou de prévention de maladies infectieuses.

122. Réponse à ordre du 13 juin 1904,—Copie de tous actes, papiers, documents, correspondance, etc., en la possession actuelle de quelque département et produits depuis le 15 septembre 1903, au sujet du contrat passé au cours de la dernière session pour l'établissement d'une ligne de steamers entre le Canada et la France, et de la subvention à verser pour le dit objet, ou de quelqu'autre matière ou question se rattachant au dit contrat ou à la dite subvention. Aussi, copie du contrat passé entre le gouvernement et M. Colombier.

123. Réponse à ordre du 30 mai 1904,—Copie de toutes pétitions, lettres et autre correspondance entre certains pêcheurs et toutes autres personne ou personnes concernant certaines questions traitées dans une lettre officielle de l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries, en date du 22 avril 1904, relativement aux nouveaux permis pour la mise en boîte du homard autorisée sur la côté orientale de l'Ile du Prince-Edouard.

124. Réponse à ordre du 13 juin 1904.—Copie de toute correspondance reçue ou adressée par le gouvernement ou aucun de ses départements ou avec les officiers d'aucun des départements du gouvernement au sujet de demandes d'emploi en rapport avec les explorations relatives au chemin de fer National Transcontinental projeté ou au chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, depuis le 30 mai dernier jusqu'à date.

126. Copie d'un rapport du comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général le 22 juin 1904, annulant le décret du conseil du 21 avril 1902, conférant certains pouvoirs et privilèges à Malcolm H. Orr-Ewing, A. N. C. Treadgold et Walter Barwick.

128. Réponse partielle à ordre du 20 juin 1904,—

(*a*) Copie de tous rapports, correspondance, relevés, comptes et papiers concernant les saisies de ficelles à lier, depuis le 1er janvier 1902, et les poursuites intentées dans l'espèce.

(*b*) Copie de toute correspondance et papiers échangés entre les divers départements concernant chaque saisie et poursuite.

(*c*) Copie de toutes instructions données à toutes personne ou personnes au sujet des dites saisies et poursuites.

(*d*) Etat donnant les noms, professions et domiciles de toutes personnes employées par le gouvernement ou agissant en son nom au sujet des dites saisies et poursuites.

(*e*) Relevé de toutes dépenses, comptes ou honoraires payés à ou réclamés par toutes personne ou personnes en rapport avec les dites saisies et poursuites, et copie des papiers se rapportant à ces paiements et réclamations.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT WATSON,
Faisant fonction de président.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorbale M. Young, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considératoin par le Sénat lundi prochain.

L'honorable M. Cloran, du comité spécial chargé de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York, a présenté son neuvième et dernier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DU COMITÉ No 8,
JEUDI, 28 juillet 1904.

Le comité spécial chargé de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York, a l'honneur de présenter son neuvième et dernier rapport:—

1. Conformément à l'ordre de votre honorable Chambre en date du 19 mai 1904, votre comité a fait une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York.

Votre comité dépose avec le présent rapport copie du témoignage de chacun des témoins interrogés sous serment devant lui, ainsi que tous les documents et pièces produites devant votre comité, et une copie des procès-verbaux de votre comité.

Le tout humblement soumis.

H. J. CLORAN,
Président.

Un point d'ordre ayant été soulevé à savoir, si le comité n'avait pas cessé d'exister et Son Honneur le Président ayant été requis de donner sa décision sur ce point,

Son Honneur a réservé sa décision jusqu'à lundi prochain.

L'honorable M. Perley, du comité permanent des Divorces, a présenté son dix-neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
VENDREDI, 29 juillet 1904.

Le comité des Divorces a l'honneur de présenter son dix-neuvième rapport.

Demande a été faite à votre comité, au nom de la défenderesse dans l'affaire du bill passé par le Sénat durant la session de 1903, intitulé: "Acte pour faire droit à Harford Ashley", que la pièce No 7, déposée lors de l'audition de la cause—l'original du certificat de mariage aux Etats-Unis de Willet E. Hoysradt et Sabra M. Ashley—lui soit retourné.

Votre comité recommande qu'autorisation soit donnée de remettre la dite pièce à l'avocat de la défenderesse, et qu'une copie de cette pièce soit substituée à l'original, dans le dossier.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Faisant fonction de président.

L'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Ferguson, a propos :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (149) intitulé: " Acte modifiant l'Acte de la députation, 1903 ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (160) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des banques ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (N) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des compagnies, 1902 ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (132) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des chemins de fer, 1903 ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à lundi prochain à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Alors, l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré le Sénat ajourné à lundi prochain, à huit heures du soir.

Lundi, 1er août 1904.

Le Sénat s'est réuni à huit heures du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Béique,	Cloran,	Lovitt,	Perley,
Bernier,	Coffey,	Macdonald (I.P.-E.),	Poirier,
Black,	Dandurand,	Macdonald (Victoria),	Scott,
Boucherville, de (C.M.G.),	David,	McKay (Truro),	Sullivan,
Bowell (Sir Mackenzie),	Dobson,	McLaren,	Templeman,
Carling (Sir John),	Domville,	McMillan,	Thibaudeau (Rigaud),
Casgrain (de Lanaudière),	Ferguson,	McMullen,	Watson,
Casgrain (Windsor),	Frost,	Merner,	Wilson,
Church,	Kerr (Toronto),	Mitchell,	Yeo,
	Landry,	Montplaisir,	Young.
	Legris,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Montplaisir, a proposé :
Que le greffier du Sénat soit autorisé à rendre à M. J. L. P. O'Hanly, d'Ottawa, son rapport sur le pont du chemin de fer traversant le canal Lachine, à la rue Wellington, déposé devant le Sénat par l'honorable M. Scott, le 6 juin 1900.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

Sur la question d'ordre soulevée vendredi, le 29 juillet dernier, à savoir si le comité spécial nommé pour faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York n'avait pas cessé d'exister avant de soumettre à l'adoption son neuvième rapport présenté à la Chambre ce jour-là.
Son Honneur le Président a décidé que la question d'ordre était bien motivée, et que le dit rapport ne devrait pas paraître au journal de la Chambre.
L'honorable M. Landry en a appelé de cette décision, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Bowell (Sir Mackenzie),	Cloran,	Landry,	Merner,
Carling (Sir John),	Dobson,	Macdonald (Victoria),	Wilson.—10.
	Domville,	McMullen	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Béique,	Coffey,	Legris,	Templeman,
Black,	David,	Lovitt,	Thibaudeau (Rigaud),
Casgrain (Windsor),	Ferguson,	Macdonald (I.P.-E.),	Watson,
Casgrain (de Lanaudière),	Frost,	Mitchell,	Yeo,
Church,	Kerr (Toronto),	Scott,	Young.—20.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération le septième rapport du comité spécial chargé de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de Ne-York.

L'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. McMullen, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), a proposé en amendement :

Que tous les mots après " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants :—

" Le document, exhibit 36, mentionné et auquel il est fait allusion dans le dit septième rapport, ne peut être admis comme preuve des déclarations qui s'y trouvent, et qu'il doit être retranché des témoignages déposés devant le Sénat."

Après débat, minuit ayant sonné.

L'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McMullen, a proposé :

Que le débat soit ajourné jusqu'à la prochaine séance du Sénat.

La question de concours a été posée sur la dite motion, et elle a été résolue dans l'affirmative.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du deuxième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux Impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à la prochaine séance du Sénat.

Alors, sur motion de l'honorable M. Templeman, secondé par l'honorable M. Casgrain (de Lanaudière),

Le Sénat s'est ajourné à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 2 août 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baird,
Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Carling (Sir John),
Casgrain (de Lanaudière),
Casgrain (Windsor),
Church,
Cloran,
Coffey,
Dandurand,
David,
Dobson,
Domville,
Drummond (Sir George),
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Frost,
Godbout,
Hingston (Sir William),
Kerr (Toronto),
Landry,
Legris,
Lovitt,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
McHugh,
McMillan,
McMullen,
Merner,
Mitchell,
Montplaisir,
Owens,
Perley,
Poirier,
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président, du comité permanent du Restaurant, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a alors été lu par le greffier, comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ,
2 août 1904.

Le comité du Restaurant a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité recommande de retenir pour la prochaine session, les services de M. Alfred Darnell, le pourvoyeur pour le Sénat, aux mêmes conditions que cette année. Votre comité n'hésite pas à faire cette recommandation, parce que M. Darnell, qui était en charge du service pour la première fois, pendant cette session, s'en est acquitté à la satisfaction de tout le monde.

Le tout respectueusement soumis.

L. G. POWER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. Bolduc, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Dandurand, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (137) intitulé: "Acte concernant certains brevets de la *Canadian Office and School Furniture Company, Limited*", a fait rapport qu'il avait exa-

miné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Merner, secondé par l'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (29) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Canadian Credit Indemnity Company*" ;

Aussi, le bill (79) "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Thompson River Improvement Company*" ;

Aussi, le bill (80) "Acte concernant la Compagnie dite *West Canadian Collieries, Limited*", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (149) intitulé: "Acte modifiant l'Acte de la députation, 1903", a été lu la seconde fois.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Kerr (Toronto) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (160) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des banques", a été lu la seconde fois.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Casgrain (de Lanaudière) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (N) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des compagnies, 1902", a été lu la seconde fois.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un et deux ont été lus et agréés.

L'article trois a été lu et amendé comme suit :—

Page 1, ligne 14.—Remplacez le mot "ajouté" par le mot "inséré".

Page 1, ligne 22.—Après "piastres" insérez ce qui suit comme paragraphe deux :—

"2. Pour opérer cette consolidation, la compagnie pourra acheter des fractions d'actions; et elle devra vendre dans le délai de deux années toutes les actions qu'elle aura acquises."

L'article quatre a été lu et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Baker a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il ?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (132) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des chemins de fer, 1903."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. Ellis a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.
Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain, et que cet ordre soit le premier article de l'ordre du jour, après les troisièmes lectures.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,
Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 3 août 1904.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker, Béique, Bernier, Black, Bolduc, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Carling (Sir John), Casgrain (de Lanaudière), Casgrain Windsor, Church, Cloran, Coffey, Dandurand, David, Dobson, Domville, Edwards, Ellis, Ferguson, Frost, Godbout, Kerr (Toronto), Landry, Legris, Lovitt, Macdonald (I.P.-E.), Macdonald (Victoria), Mackay (Alma), McGregor, McHugh, McLaren, McMillan, McMullen, Merner, Montplaisir, Owens, Perley, Poirier, Scott, Sullivan, Templeman, Tessier, Thibaudeau (de La Vallière), Thibaudeau (Rigaud), Watson, Yeo, Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Watson, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2.
MERCREDI, 3 août 1904.

Le comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son cinquième rapport:—

1. Conformément à l'ordre du Sénat en date du 21 octobre 1903, les mesures nécessaires ont été prises à l'effet d'obtenir pour M. W. L. Lambkin, gardien de la salle de lecture, la pension de retraite à laquelle il peut avoir droit en vertu des dispositions de l'Acte des pensions du service civil.

Le certificat de médecin qu'il a présenté ne déclarait pas clairement que sa mauvaise santé le rendait pour toujours impropre au service public, mais disait seulement qu'à cette date, 11 mai 1904, il était incapable de travailler. En conséquence, la Trésorerie n'a pas encore recommandé sa mise à la retraite. Il n'a pas encore repris ses fonctions.

Dans les circonstances, votre comité recommande que le congé accordé à M. Lambkin le 12 mai 1902 soit continué; mais que, s'il n'est pas mis à la retraite le 1er novembre 1904, et s'il n'a pas alors repris ses fonctions, le paiement de son salaire soit arrêté à cette date, jusqu'à nouvelle décision du Sénat.

2. Votre comité recommande que M. Alfred Darnell, restaurateur du Sénat, soit nommé messager sessionnel, sous le nom de "messager du restaurant", et que son sa-

laire comme messager sessionnel lui soit payé à compter du commencement de la présente session.

3. Votre comité recommande que le président actuel du comité soit autorisé à faire les mêmes arrangements que les années dernières quant à l'emploi d'un sténographe et clavigraphe dans le bureau du greffier en loi.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. WATSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Frost, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Ellis, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

CHAMBRE DE COMITÉ,
3 août 1904.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Conformément au rapport du sous-comité chargé d'étudier la question du rang occupé par les divers membres du Bureau de la distribution de la Chambre des Communes, votre comité recommande,—

Que le distributeur des documents imprimés du Parlement soit dorénavant désigné sous le titre de surintendant de la distribution des documents imprimés du Parlement; que l'aide-distributeur soit appelé aide-surintendant; et que le second aide-distributeur soit appelé second aide-surintendant.

Que la position de messager du bureau de distribution soit abolie et que M. Auguste Lemay, qui remplit actuellement cette position, soit nommé commis de seconde classe cadette sous le nom de commis de distribution des documents imprimés avec le salaire minimum d'un commis de seconde classe cadette, tel que prescrit par l'Acte du service civil, savoir : $800.

Que conformément aux dispositions de l'Acte du service civil, tel qu'indiqué à la dernière session du Parlement, le salaire de M. Robert B. Davidson soit de $1,900, traitement minimum d'un commis principal, à dater du 1er janvier dernier, comme cela a été fait dans des cas semblables dans le service; et que le même principe soit applicable aux cas suivants, savoir: que le salaire de M. Thomas Wardrope Alexander soit de $1,200, traitement minimum d'un commis de seconde classe, à dater du 1er janvier dernier; et que le salaire de M. Albert Beauchesne soit augmenté de $100 à dater du commencement du présente exercice financier;—et qu'à compter du présent exercice financier, le dit surintendant, les premiers et second aides-surintendants, et le commis de la distribution des documents imprimés du Parlement reçoivent leur augmentation annuelle respective, tel que prescrit par l'Acte du service civil.

Votre comité recommande de plus, que dans le cas où il n'y aurait pas d'autre réunion du comité durant cette session, le président soit autorisé à décider de l'impression ou autrement de tout document, qui peut être soumis à l'une ou l'autre des Chambres, comme aussi de toutes autres questions qui sont du ressort du comité.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN V. ELLIS,
Faisant fonction de président.

Sur motion de l'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat vendredi prochain.

L'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Landry, a proposé:

Que le greffier du Sénat reçoive instruction de déposer sur la table tous les comptes qui lui ont été ou pourront lui être présentés pour être payés, en rapport avec le comité spécial chargé de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York, en vue d'obtenir l'approbation de ces comptes par le Sénat et d'autoriser le greffier à les payer.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Watson, il a été

Ordonné que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

L'honorable M. Kerr (Toronto), secondé par l'honorable M. Béique, a proposé:

Que les parties de l'avis de motion lu par l'honorable M. Domville qui sont déjà imprimés dans les procès-verbaux du Sénat à la page 620, ne soient pas imprimées de nouveau.

La dite motion a été retirée avec la permission du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (74) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des pêcheries ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (113) intitulé: " Acte concernant l'inspection des grains ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (124) intitulé: " Acte modifiant l'Acte d'inspection générale ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (153) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des postes ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (157) intitulé: " Acte concernant le versement des sommes accordées à certains chemins de fer à titre de subventions ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (152) intitulé: " Acte concernant un arbitrage entre Sa Majesté et la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Avec la permission du Sénat:

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé:

Que d'ici à la fin de la session, il y ait deux séances distinctes du Sénat chaque jour; la première de onze heures à une heure de l'après-midi et la seconde à trois heures, et que les mesures du gouvernement aient la priorité sur toutes les autres.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président, a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat a repris sa séance.

La question de concours ayant été posée sur la motion de l'honorable M. Scott relative aux deux séances distinctes, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (137) intitulé: " Acte concernant certains brevets de la *Canadian Office and School Furniture Company, limited*", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (132) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des chemins de fer, 1903 ".

(*En comité.*)

L'article deux a été lu et agréé.

La disposition suivante a été insérée dans le dit bill comme article trois:—

3. L'article 59 de l'Acte des chemins de fer, 1903, est amendé en y insérant après le mot " spécial ' dans la cinquième ligne, les mots: " ou tel autre jour que les directeurs indiqueront ".

Les articles restants ont été séparément lus et agréés.

Le titre a été lu et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ellis a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-til?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Avec la permission du Sénat:

Le quatrième ordre du jour a été appelé, et

La Chambre, conformément à cet ordre, a pris en considération le deuxième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur l'adoption du septième rapport du comité spécial chargé de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York.

Après un nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. Domville, secondé par l'honorable M. McMullen, il a été

Ordonné, que le dit débat soit ajourné à demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné à demain à onze heures du matin.

Jeudi, 4 août 1904.

PREMIERE SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à onze heures du matin.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker, Béique, Bernier, Black, Bolduc, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Carling (Sir John), Casgrain (Windsor), Church, Cloran, Coffey, Dandurand, David, Dobson, Domville, Ellis, Ferguson, Fiset, Godbout, Kerr (Toronto), Landry, Legris, Lovitt, Macdonald (I.P.-E.), Macdonald (Victoria), Mackay (Alma), McGregor, McHugh, McLaren, McMillan, McMullen, Montplaisir, Owens, Perley, Poirier, Scott, Sullivan, Templeman, Tessier, Watson, Wilson, Yeo, Young.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (152) intitulé: "Acte concernant un arbitrage entre Sa Majesté et la Compagnie du Grand-Tronc du chemin de fer du Canada", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat :

Le septième article de l'ordre du jour a été appelé, et

La Chambre a pris en considération le cinquième rapport du comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Dandurand, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Ellis, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé en amendement :

Que le dit rapport ne soit pas adopté maintenant, mais que l'article suivant soit ajouté :—

"4. Que le salaire de M. R. W. Stephen, député-greffier et second greffier assistant, soit augmenté de deux cent piastres ($200) par année à commencer maintenant jusqu'à ce qu'il ait atteint la somme de deux mille quatre cent piastres ($2,400) par année."

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale telle qu'amendée,

L'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), a proposé en amendement :

Que le rapport, tel qu'amendé, ne soit pas adopté maintenant, mais que l'article suivant y soit ajouté :—

"5. Que le salaire de M. C. T. Gibbs, assistant-comptable, soit augmenté de deux cents piastres ($200), la dite augmentation devant commencer du premier juillet dernier."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Bernier,	Dobson,	Landry,	McLaren,
Bowell (Sir Mackenzie),	Domville,	Macdonald (I.P.-E.),	McMillan,
Coffey,	Ferguson,	Macdonald (Victoria),	Sullivan.—12.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Béique,	Fiset,	McHugh,	Watson,
Black,	Godbout,	McMullen,	Wilson,
Church,	Kerr (Toronto),	Scott,	Young.—15.
Dandurand,	Legris,	Tessier,	

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (M) intitulé: "Acte concernant la Banque dite *The Pacific Bank of Canada*", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (5) intitulé: "Acte concernant la milice et la défense du Canada", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto),

Le Sénat s'est ajourné à trois heures de l'après-midi.

DEUXIEME SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Cloran,	Landry,	Montplaisir,
Béique,	Coffey,	Legris,	Owens,
Bernier,	Dandurand,	Lovitt,	Perley,
Black,	David,	Macdonald (I.P.E.),	Poirier,
Bolduc,	Dobson,	Macdonald (Victoria),	Scott,
Boucherville, de (C.M.G.),	Domville,	McGregor,	Sullivan,
Bowell (Sir Mackenzie),	Edwards,	McHugh,	Tessier,
Carling (Sir John),	Ellis,	McLaren,	Watson,
Casgrain (Windsor),	Ferguson,	McMillan,	Wilson,
Church,	Fiset,	McMullen,	Yeo,
	Godbout,		Young.
	Kerr (Toronto),		

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Ferguson, a proposé ce qui suit comme la juste conclusion à déduire des témoignages déposés devant cette Chambre par le comité spécial chargé de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York, savoir :—

1. La Compagnie a été autorisée à faire des opérations d'assurance en Canada d'après le système de cotisation de 1885 à 1899, et d'après le système de primes fixes et déterminées, depuis 1899 jusqu'à cette date.

2. Partie des opérations de la compagnie exercées d'après le système de primes fixes et déterminées est pleinement protégée par le dépôt fait entre les mains du gouvernement, suivant les exigences de l'*Acte des assurances.*

3. De 1885 au 31 décembre 1903, le revenu total de la compagnie en Canada, provenant de ses opérations faites d'après le système de cotisation, s'est élevée à $5,032,-518; de ce montant, $3,060,029 ont été payées pour réclamations résultant de décès, $999,865 pour dépenses en Canada, et $218,938 déposées entre les mains du gouvernement, laissant une balance de $753,686 pour faire face aux frais de perception des primes, à la contribution des opérations canadiennes aux dépenses générales et du bureau principal, et au fonds général de mortalité.

4. Les difficultés de la compagnie sont dues principalement au fait que les taux ou cotisations exigés par elle étaient trop bas, surtout jusqu'à 1895. Même avec l'augmentation faite en 1895, variant de 25 à 100 pour 100, les taux sont restés d'au moins 25 pour 100 moindres que ce qu'aurait rapporté le système de primes fixes et déterminées, et si l'on prend toute la période de 19 ans pendant laquelle la compagnie a fait des opérations en Canada, la moyenne des droits ou cotisations versés par ses porteurs de polices n'est que d'environ 50 à 66⅔ pour 100 de ce que ceux-ci auraient eu à payer s'ils avaient été assurés d'après le système de primes fixes et déterminées.

5. Le montant payé ou avancé par la compagnie aux agents, comme commission, paraît avoir parfois été élevé plus que de raison, ce qui n'a pas été expliqué d'une manière satisfaisante. Cependant, prenant dans son entier la période s'étendant de l'année 1885, au mois de décembre 1903, la moyenne des dépenses brutes s'est élevée à $5.96 par $1,000 d'assurances annuelles et peut être comparée avec avantage avec celle des autres compagnies.

6. Le total des réclamations résultant de décès contre la compagnie, en Canada, de 1895 à 1903 inclusivement, s'élève à $2,278,207, et sur ce montant la compagnie a payé $2,151,592, soit 94·442 pour 100.

7. Le surintendant du département des Assurances de l'Etat de New-York fit faire un examen des affaires de la compagnie en 1897 et en 1898; lors du dernier examen, la plupart des accusations mentionnées dans les témoignages rendus et maintenant sur la table de cette Chambre ont été examinées et trouvées mal fondées, tel qu'il appert aux rapports de l'examinateur en chef, du sous-actuaire, et du surintendant du dit département des Assurances.

8. Sur ordre du dit département des Assurances de l'Etat de New-York, il fut fait un autre examen des affaires de la compagnie, au 31 décembre 1901, lors de la reconstitution en corporation de la compagnie, et elle fut reconnue solvable.

9. A part le fait que le comité n'a pas eu l'avantage d'examiner les livres et les documents de la compagnie, comme cela est arrivé lors des enquêtes de New-York, les témoignages reçus par le comité et dont celui-ci a fait rapport ne justifieraient pas des conclusions différentes de celles adoptées par l'examinateur en chef, le sous-actuaire, et le surintendant du département des Assurances de l'Etat de New-York.

Après débat,

Six heures ayant sonné Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat a repris sa séance.

Après débat,

L'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Fiset, a proposé :

Que la question préalable soit maintenant posée.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. McMullen, secondé par l'honorable M. Bolduc, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (148) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des élections fédérales de 1900", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (165) intitulé: "Acte modifiant le chapitre 68 des Statuts de 1903 concernant les primes sur l'acier et le fer", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Ellis, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Ellis,

Le Sénat s'est ajourné à demain à onze heures du matin.

Vendredi, 5 août 1904.

PREMIERE SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à onze heures du matin.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker, Béique, Bernier, Black, Bolduc, Boucherville, de (C.M.G.), Bowell (Sir Mackenzie), Casgrain (Windsor), Church, Cloran, Coffey, Dandurand, David, Dobson, Domville, Edwards, Ellis, Ferguson, Fiset, Godbout, Kerr (Toronto), Landry, Legris, Macdonald (I.P.-E.), Macdonald (Victoria), McGregor, McHugh, McLaren, McMillan, McMullen, Montplaisir, Scott, Sullivan, Tessier, Thibaudeau (Rigaud), Watson, Wilson, Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Béique, du comité permanent du Compte rendu des *Débats* du Sénat, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
JEUDI, 4 août 1904.

Le comité du Compte rendu des *Débats* a l'honneur de faire le rapport suivant :—

Votre comité recommande que, pour la prochaine session du Parlement, M. H. R. Holmden soit ajouté au personnel des sténographes du Sénat aux appointements de trente piastres ($30) par semaine; mais il est entendu que l'on pourra cesser en tout temps de l'employer pendant la session en lui donnant avis d'une semaine.

Ses devoirs consisteront à rédiger un compte rendu analytique des débats et délibérations des comités permanents et spéciaux du Sénat, aux séances desquelles il assistera, et à livrer ce compte rendu aux correspondants de la presse pour y être publié à bref délai.

Aussi, à préparer un compte rendu analytique des débats du Sénat, au cours des débats, et à remettre le compte rendu des séances de l'après-midi aux correspondants de la presse à neuf heures du soir au plus tard. Si la séance se continue dans la soirée, le compte rendu du débat de la soirée devra être remis aux correspondants de la presse une heure au plus tard après l'ajournement du Sénat.

Votre comité recommande de plus que la somme de deux cents piastres ($200) soit payée à M. Bouchard et celle de cent piastres ($100) à M. Chapman, comme bonus à chacun d'eux à raison de la traduction considérable de l'année dernière.

Le tout respectueusement soumis.

F. L. BEIQUE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat à la prochaine séance de la Chambre.

Avec la permission du Sénat, il a été

Ordonné, que les articles de l'ordre du jour relatifs aux bills aient la priorité sur tout le reste jusqu'à la fin de la session.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (152) intitulé: "Acte concernant un arbitrage entre Sa Majesté et la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Wilson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (74) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des pêcheries", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (113) intitulé: " Acte concernant l'inspection des grains ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (166) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant les épizoties, 1903 ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance du Sénat.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Coffey,

Le Sénat s'est ajourné à trois heures de l'après-midi.

SECONDE SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Church,
Cloran,
Coffey,
Dandurand,
David,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ellis,
Ferguson,
Fiset,
Frost,
Godbout,
Kerr (Toronto),
Landry,
Legris,
Macdonald (I.P.-E.),
Macdonald (Victoria),
Mackay (Alma),
McGregor,
McHugh,
McLaren,
McMullen,
Merner,
Montplaisir,
Scott,
Sullivan,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young.

L'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. Macdonald (I.P.-E.), a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmetre au Sénat un état indiquant: les noms de toutes les mixtures liquides, connues comme médecines brevetées, supposées

guérir les maladies les plus variées du corps humain et rendre à celui-ci sa force et sa vigueur première, s'il est affaibli par quelque maladie, abus, mauvaise habitude ou accident;

Le dit état indiquant aussi les sommes payées au gouvernement par l'importateur, le fabricant de ces mixtures ou le vendeur, à titre de taxe spéciale ou de licence, et à qui elles ont été payées; si le gouvernement connaît les ingrédients employés dans la fabrication de ces médecines, et si cette connaissance lui est venue des déclarations des propriétaires des formules, ou d'une analyse qualitative et quantative de l'analyste fédéral ou quelqu'autre chimiste pratiquant;

Aussi, quelles quantités des ingrédients suivants contient une quantité déterminée, soit une once liquide, de la médecine analysée:—

1. Eau;

2. Alcool, sous toute forme autre que l'alcool absolu, méthylique ou de preuve; essences, éthers ou tout autre dissolvant; matières colorantes ou aromatiques et, en dernier lieu, ingrédients solides.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (74) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Pêcheries", a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (113) intitulé: "Acte concernant l'inspection des grains".

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

Six heures ayant sonné Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Son Honneur le Président a repris le fauteuil, et

Le Sénat s'est formé de nouveau en comité général.

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Béique a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (124) intitulé: "Acte modifiant l'Acte d'inspection générale", a été lu la seconde fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Coffey, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Mackay (Alma), a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (153) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Postes", a été lu la seconde fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Coffey, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Coffey, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Le titre a été lu et agréé.

Les articles un à cinq inclusivement ont été lus et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Kerr (Toronto) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (157) intitulé: "Acte concernant le versement des sommes accordées à certains chemins de fer à titre de subventions", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Dandurand a fait rapport, de la part du dit comité, quil avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (148) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des élections fédérales de 1900", a été lu la seconde fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Béique a fait rapport, de la part du dit comté, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (165) intitulé: "Acte modifiant le chapitre 68 des Statuts de 1903 concernant les primes sur l'acier et le fer", a été lu la seconde fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Dandurand, a proposé

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à samedi, et qu'il y ait deux séances distinctes du Sénat ce jour-là; la première de onze heures du matin à une heure de l'après-midi et la seconde à trois heures, et que les mesures du gouvernement aient la priorité sur toutes les autres à chacune de ces séances.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (132) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des chemins de fer, 1903", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (167) intitulé: "Acte à l'effet de pourvoir au paiement de primes sur le pétrole brut de provenance canadienne" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (168) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du revenu de l'intérieur", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Dandurand,

Le Sénat s'est ajourné à demain à onze heures du matin.

Samedi, 6 août 1904.

PREMIERE SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à onze heures du matin.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bolduc,
Boucherville, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Church,
Cloran,
Dandurand,
David,
Dobson,
Domville,
Edwards,
Ferguson,
Fiset,
Kerr (Toronto),
Landry,
Macdonald (I.P.E.),
Macdonald (Victoria),
Mackay (Alma),
McGregor,
McHugh,
McLaren,
McMullen,
Montplaisir,
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Watson,
Wilson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat :

Le cinquième article de l'ordre du jour a été appelé, et

Le bill (168) intitulé: " Acte modifiant l'Acte du revenu de l'intérieur ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat :

Le quatrième article de l'ordre du jour a été appelé, et

Le bill (167) intitulé: " Acte à l'effet de pourvoir au paiement de primes sur le pétrole brut de provenance canadienne ", a été lu la seconde fois.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Dandurand, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. David a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Avec la permission du Sénat :

Le troisième article de l'ordre du jour, a été appelé, et

Le bill (166) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les épizooties, 1903", a été lu la seconde fois.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Wilson, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Wilson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Avec la permission du Sénat :

Le deuxième article de l'ordre du jour a été appelé, et

Le bill (5) intitulé: "Acte concernant la milice et la défense du Canada", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la première séance du Sénat, lundi prochain, et que ce soit le premier article de l'ordre du jour, après les troisièmes lectures.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Young,

Le Sénat s'est ajourné à trois heures de l'après-midi.

SECONDE SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Cloran,	Macdonald (I.P.-E.),	Sullivan,
Béique,	Dandurand,	Macdonald (Victoria),	Thibaudeau (de La Vallière),
Bernier,	David,	Mackay (Alma),	Thibaudeau (Rigaud),
Black,	Dobson,	McGregor,	Watson,
Bolduc,	Domville,	McMullen,	Wilson,
Boucherville, de (C.M.G.),	Edwards,	Montplaisir,	Yeo,
Bowell (Sir Mackenzie),	Ferguson,	Owens,	Young.
Church,	Fiset,	Scott,	
	Kerr (Toronto).		
	Landry,		

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (162) intitulé: "Acte concernant les étrangers", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Béique, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la seconde séance du Sénat lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (168) intitulé: "Acte modifiant l'Acte du revenu de l'intérieur."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Dandurand, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (153) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des postes."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Kerr (Toronto) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Young, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la première séance du Sénat lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le premier rapport du comité permanent du Compte rendu des Débats.

Sur motion de l'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Cloran,—Que le greffier reçoive instruction de déposer sur la table, tous les comptes qui lui ont été ou pourront lui être présentés pour être payés, en rapport avec le comité chargé de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York, en vue d'obtenir l'approbation de ces comptes par le Sénat et d'autoriser le greffier à les payer, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, secondé par l'honorable M. Wilson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la seconde séance du Sénat lundi prochain.

Avec la permission du Sénat :

Le sixième article de l'ordre du jour a été appelé, et

La Chambre a pris en considération le troisième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du Parlement.

L'honorable M. Watson, secondé par l'honorable M. Yeo, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Young, secondé par l'honorable M. Béique, a proposé, en amendement :—

Que le troisième rapport du comité mixte relatif aux Impressions du Parlement soit adopté à l'exception des mots : " et qu'à compter du présent exercice financier, le dit surintendant, les premier et second aides-surintendants, et le commis de la distribution des documents imprimés du Parlement, reçoivent leur augmentation annuelle respective, tel que prescrit par l'Acte du service civil ", et avec addition du proviso suivant, savoir : " pourvu que le dit commis de seconde classe cadette continue à remplir les mêmes fonctions qu'il a remplies ci-devant."

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant alors été posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Dandurand,

Le Sénat s'est ajourné à lundi matin, à onze heures de l'avant-midi.

Lundi, 8 août 1904.

PREMIERE SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à onze heures du matin.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker, Béique, Black, Boucherville, de (C.M.G.) Bowell (Sir Mackenzie), Church, Cloran, Dandurand, David, Domville, Drummond, (Sir George), Edwards, Ferguson, Frost, Kerr, (Toronto), Landry, Macdonald (I.P.E.), McLaren, McMillan, McMullen, Montplaisir, Scott, Sullivan, Templeman, Thibaudeau (Rigaud), Watson, Wilson, Yeo, Young.

PRIÈRES.

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat, en date du 14 juillet 1904, demandant un état indiquant, année par année, depuis l'année 1901, inclusivement, jusqu'à ce jour, le détail des dépenses encourues dans la construction du quai de Saint-Alphonse de la Baie des Ha ! Ha !

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 145.*)

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat, en date du 21 juin 1904, demandant :—

1. Un état indiquant en autant de colonnes distinctes les noms, prénoms, âges, emplois, de chacun des marins, depuis le commandant jusqu'au dernier des mousses qui sont allés en Allemagne, ou qui ont pris service en Allemagne, à bord du *Gauss* et qui sont revenus au pays ;

2. Le nombre d'années, de mois ou de jours antérieurement consacrés au service maritime par chacun des marins du *Gauss* ;

3. Les noms de tous les signataires d'une prétendue plainte qui aurait été adressée au ministre de la Marine ;

4. Copie de telle plainte et de toute réponse à icelle, ainsi que de toute correspondance s'y rapportant ;

5. Copie de toute correspondance se rattachant à l'achat du *Gauss*, et des instructions données au capitaine Bernier ;

6. Copie du loch du bord, depuis que le navire a été mis sous le commandement du capitaine Bernier.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 164.*)

L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat, en date du 27 juin 1904, demandant copie de toute la correspondance échangée avec les constructeurs de navires ou autres, relativement à l'achat ou à la construction de navires brise-glace destinés à être employés sur le Saint-Laurent ou dans les autres eaux canadiennes.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No 147.*)

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (153) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des postes", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la seconde séance du Sénat aujourd'hui.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Montplaisir, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant combien M. Pierre Nault a reçu annuellement depuis 1896 pour fourniture de fer et de bois, séparément à Grand'Mère et aux Grandes-Piles.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Montplaisir, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant les sommes d'argent que le gouvernement a payées annuellement depuis 1896, (*a*) à M. Ernest Vallée, (*b*) à M. Herménégilde Leduc, pour travaux sur la rivière Sainte-Anne, à Sainte-Anne et aux Grandes-Piles.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Avec la permission du Sénat :

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Montplaisir, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant combien et à qui le gouvernement a payé depuis la dernière session pour fourniture de la pierre aux travaux ordonnés ou exécutés, 1. dans la partie est; 2. dans la partie ouest, de la rivière Sainte-Anne de la Pérade ?

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (5) intitulé: "Acte concernant la milice et la défense du Canada."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un à six inclusivement ont été lus et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la prochaine séance du Sénat, et que ce soit le premier article de l'ordre du jour de cette séance.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,
Le Sénat s'est ajourné à trois heures de l'après-midi.

SECONDE SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	David, *	Kerr (Toronto),	Sullivan,
Béique,	Domville,	Landry,	Templeman,
Bernier,	Drummond (Sir George),	Macdonald (I.P.E.),	Thibaudeau, (de La Vallière),
Black,	Edwards,	Mackay (Alma),	Thibaudeau (Rigaud),
Boucherville, de (C.M.G.),	Ferguson,	McLaren,	Watson,
Bowell (Sir Mackenzie),	Forget,	McMillan,	Wilson,
Church,	Frost,	McMullen,	Yeo,
Cloran,	Fulford,	Mitchell,	Young,
Dandurand,	Hingston (Sir William),	Montplaisir,	
		Owens,	
		Scott,	

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (H) intitulé: "Acte concernant la Compagnie dite *The Canadian Assessment Policy-holders in the Mutual Reserve Life Insurance Company*", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (158) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des titres de biens-fonds, 1894", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours étant posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et remis.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Owens a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la première séance du Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (169) intitulé: " Acte modifiant de nouveau l'Acte à l'effet de pourvoir au paiement de primes sur le plomb contenu dans les minerais plombifères de provenance canadienne ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (170) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des douanes ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la première séance du Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
JEUDI, 4 août 1904.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat, informant Leurs Honneurs que cette Chambre a passé une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, à l'occasion de

la cessation prochaine des relations officielles de Son Excellence avec ce pays,—et priant Leurs Honneurs de se joindre à cette Chambre au sujet de la dite adresse.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

THOS. B. FLINT,
Greffier des Communes.

La dite adresse à Son Excellence le Gouverneur général a été alors lue par le greffier, comme suit :—

A Son Excellence le Très Honorable Sir Gilbert John Elliot, Comte de Minto et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, membre du Très Honoré Conseil privé de Sa Majesté, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très Distingué de Saint-Michel et Saint-George, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Respectueux et fidèles sujets de Sa Majesté, nous, les Communes du Canada, en Parlement assemblés, désirons exprimer notre sincère regret de voir approcher la fin de vos relations officielles avec ce pays.

Votre Excellence emportera de nos rives notre profond respect et notre profonde estime.

Il doit être agréable à Votre Excellence de songer que, sous son administration, le Canada a joui d'une prospérité remarquable à tous les points de vue et s'est développé plus rapidement qu'à aucune autre époque de son histoire.

Nous sommes sensibles au fait que Votre Excellence a surveillé notre progrès avec un intérêt sympathique et n'a manqué aucune occasion de connaître davantage la population et les ressources du Canada.

Sans pouvoir nous attendre à bénéficier, au même degré exclusif que dans le passé, de l'intérêt que Votre Excellence porte à nos affaires, nous osons espérer que nous continuerons de posséder, dans la personne du Comte de Minto, un ami et un avocat au sein du Parlement impérial et dans les conseils de la Couronne.

Nous vous prions, lorsque vous remettrez au Roi le mandat que vous avait confié notre vénérée Souveraine, feu la Reine Victoria, de ne pas manquer d'assurer Sa Majesté de la fidélité et du dévouement inaltérables de la population du Canada envers le Trône, et de son affection permanente envers la mère patrie.

Nous sentons que toute expression de regret au sujet du départ de Votre Excellence serait imparfaite si elle ne s'adressait, en même temps, à la gracieuse femme qui, depuis six ans, a si bien rempli les devoirs qui incombent à la femme du Gouverneur général du Canada et a su se rendre chère à toutes les classes de la société par l'intérêt qu'elle a porté à tous les mouvements ayant pour objet d'adoucir la souffrance et d'égayer la vie du pauvre.

En disant adieu à Votre Excellence et à la Comtesse de Minto, nous désirons leur assurer qu'elles emportent avec elles les vœux les plus chaleureux que nous puissions faire pour leur bien-être et leur bonheur future.

N. A. BELCOURT,
Orateur de la Chambre des Communes.

OTTAWA, août 1904.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que la dite adresse à Son Excellence le Gouverneur général soit prise en considération maintenant.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le Sénat concoure avec la Chambre des Communes à la dite adresse conjointe en remplissant le blanc par les mots "Le Sénat et".

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que Son Honneur le Président signe la dite adresse conjointe de la part du Sénat.

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie pour informer cette Chambre que le Sénat a concouru à la dite adresse conjointe à Son Excellence le Gouverneur général en remplissant le blanc par les mots "Le Sénat et".

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (5) intitulé: "Acte concernant la milice et la défense du Canada.

(En comité.)

Les articles sept à dix-huit inclusivement ont été séparément lus et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris s ı séance, et

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

La Chambre a repris sa séance et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill précédent.

(En comité.)

L'article dix-neuf ayant été lu, il a été proposé de l'amender comme suit :—

Dans la deuxième ligne, insérez: "pour une des raisons suivantes :—

(1) Absence sans permission aux exercices annuels.
(2) Maladie.
(3) Inconduite ou incapacité.
(4) Résidence en dehors des limites du district.
(5) Manque de qualification.
(6) Arrivé à la limite d'âge.
(7) Licenciement du corps militaire.
(8) Condamnation par une cour martiale.

Objection ayant été faite à la dite motion, elle a été retirée avec la permission du comité.

Il a été proposé de l'amender en insérant dans la première ligne "pour cause et dans l'intérêt public."

Objection ayant été faite à la dite motion, le comité s'est divisé. Pour, 11. Contre, 17.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

Il a été proposé de l'amender en insérant dans la première ligne les mots "pour cause".

Objection ayant été faite à la dite motion, le comité s'est divisé. Pour, 10. Contre, 16.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

Le dit article dix-neuf a alors été agréé.

Les articles 10 à 79, inclusivement, ont été séparément lus et agréés.

Minuit.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la prochaine séance du Sénat, et que ce soit le premier article de l'ordre du jour après les troisièmes lectures.

Alors, sur motion dc l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné à aujourd'hui à onze heures de l'avant-midi.

Mardi, 9 août 1904.

PREMIERE SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à onze heures du matin.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,
Béique,
Bernier,
Black,
Bouchervile, de (C.M.G.),
Bowell (Sir Mackenzie),
Casgrain, (de Lanaudière),
Church,
Cloran,
Dandurand,
David,
Domville,
Drummond, (Sir George),
Edwards,
Ferguson,
Forget,
Frost,
Kerr (Toronto),
Landry,
Macdonald (I.P.-E.),
McLaren,
McMillan,
McMullen,
Mitchell,
Montplaisir,
Scott,
Sullivan,
Templeman,
Thibaudeau (de La Vallière),
Thibaudeau (Rigaud),
Watson,
Yeo,
Young.

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat :

Le deuxième article de l'ordre du jour a été appelé, et

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (5) intitulé: "Acte concernant la milice et la défense du Canada."

(*En comité.*)

Les articles quatre-vingt et quatre-vingt-un ont été lus et agréés.

L'article quatre-vingt-deux a été lu et amendé comme suit :—

Page 16, ligne 22.—Retranchez depuis "d'agir" jusqu'à "3" dans la ligne 27, et insérez: "tout juge ou tout magistrat pouvant faire seul tout ce que le Code criminel de 1892 autorise deux ou plus de deux juges de paix à faire, et ayant juridiction à l'endroit où cette émeute ou violation de la paix se produit ou est appréhendée, peut, agissant avec deux juges de paix, faire la réquisition; et si, à tel endroit, il ne se trouve ou ne réside un tel juge ou tel magistrat capable d'agir, trois juges de paix ayant juridiction à cet endroit pourront faire la réquisition."

Page 16 ligne 30.—Retranchez "des juges de paix" et insérez: "un juge ou un magistrat ayant les pouvoirs de deux juges de paix agissant avec deux juges de paix, ou par trois juges de paix."

Les articles quatre-vingt-trois à cent dix-huit ont été lus et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la prochaine séance du Sénat, et que ce soit le premier article de l'ordre du jour de cette séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (172) intitulé: "Acte modifiant le tarif des Douanes, 1897", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance du Sénat.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,
Le Sénat s'est ajourné à trois heures de l'après-midi.

DEUXIEME SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	Dandurand,	Landry,	Sullivan,
Béique,	David,	Macdonald (I.P.-E.),	Templeman,
Bernier,	Domville,	Mackay (Alma),	Thibaudeau
Black,	Drummond	McLaren,	(de La Vallière),
Boucherville, de	(Sir George),	McMullen,	Thibaudeau
(C.M.G.),	Edwards,	Mitchell,	(Rigaud),
Bowell	Forget,	Montplaisir,	Watson,
(Sir Mackenzie),	Frost,	Owens,	Yeo,
Cloran,	Kerr (Toronto),	Scott,	Young.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (153) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des postes", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit de nouveau renvoyé à un comité général pour être pris de nouveau en considération.

La Chambre s'est alors ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Page 1, ligne 3.—Retranchez "abrogé" et insérez "modifié".

Page 1, ligne 4.—Après "Revisés" insérez "en retranchant tous les mots depuis '12' jusqu'à 'de' dans la ligne 10 du dit article et en les remplaçant par les suivants 'le surintendant en chef des postes aura le pouvoir'."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Dandurand a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (5) intitulé: "Acte concernant la milice et la défense du Canada."

(*En comité.*)

Les articles cent dix-neuf à cent trente-sept ont été lus et agréés.

L'article dix-neuf a été reconsidéré, retranché et remplacé par le suivant :—

"19. Nul officier ou soldat d'un corps de milice active, levé et entretenu au moyen d'enrôlement volontaire, ne peut cesser d'en faire partie, en temps de paix, avant d'avoir donné à son officier commandant six mois d'avis de son intention de le faire."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Young a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. David, secondé par l'honorable M. Cloran, a proposé en amendement :

Que le dit bill, tel qu'amendé, ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé de nouveau en ajoutant après l'alinéa (*b*), dans l'article 82, l'alinéa suivant :—

"(*c*) Si la localité où cette émeute ou violation de la paix se produit ou est appréhendée est un port ou havre sous le contrôle du gouvernement ou d'une commission du havre, cette réquisition devra aussi être signée par le président de la commission du havre ou par l'officier en charge du dit port."

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baker,	Boucherville, de,	Cloran,	Drummond (Sir George),
Béique,	Bowell (Sir Mackenzie),	Dandurand,	Landry,
Bernier,		David,	Owens.—11.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Black,	Mitchell,	Thibaudeau (Rigaud),	Watson,
Kerr (Toronto),	Power (Président),	Thibaudeau (de La Vallière),	Yeo,
Macdonald (I.P.-E.),	Scott,		Young.—13.
McMullen,	Templeman,		

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée de nouveau sur la motion principale,

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé en amendement :

Que le dit bill, tel qu'amendé, ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général avec pouvoir de l'amender en retranchant dans l'article 39, ligne 25, les mots "les règlements" et en insérant à leur place les mots "l'officier commandant le corps ou le régiment auquel ils appartiennent, et ils garderont leur grade, révocable à volonté."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant alors été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auquel il demande son concours.

Avec la permission du Sénat :

Le quatrième article de l'ordre du jour a été appelé, et

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (158) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des titres de biens-fonds, 1894".

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McMullen a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Avec la permission du Sénat :

Le cinquième article de l'ordre du jour a été appelé, et

Conformément à l'ordre, le bill (170) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Douanes", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé:
Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et
Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. Baker a fait rapport, de la part du dit comité, qu'i'l avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (173) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte du Revenu de l'Intérieur", auquel elle demande le concours du Sénat.
Le dit bill a été lu la première fois.
Avec la permission du Sénat :
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Domville, il a été
Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Domville, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.
Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.
L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Domville, a proposé
Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et
Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. Dandurand a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.
Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Domville, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.
Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.
La question a été posée, ce bill passera-t-il?
Elle a été résolue dans l'affirmative.
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (163) intitulé: " Acte autorisant le gouvernement du Canada à acheter le chemin de fer Canada Eastern et à prendre possession du pont de chemin de fer de Frédéricton et Saint-Mary's ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Avec la permission du Sénat :

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

Sept heures et demie du soir.

Le Sénat a repris sa séance.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été, sur division, lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Baker a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Avec la permission du Sénat:

Le sixième article de l'ordre du jour a été appelé, et

Le bill (172) intitulé: " Acte modifiant le tarif des Douanes, 1897 ", a été lu la seconde fois.

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Kerr (Toronto), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (162) intitulé: "Acte concernant les étrangers", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Frost, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la seconde séance de la Chambre demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Frost,

Le Sénat s'est ajourné à demain à onze heures de l'avant-midi.

Mercredi, 10 août 1904.

PREMIERE SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à onze heures du matin.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	David,	Landry,	Sullivan,
Béique,	Domville,	Macdonald (I. P.-E.),	Templeman,
Bernier	Drummond, (Sir George),	Mackay (Alma),	Thibaudeau, (Rigaud),
Black,	Edwards,	McMullen,	Watson.
Boucherville, de (C.M.G.),	Forget,	Mitchell,	Yeo,
Cloran,	Kerr (Toronto),	Scott,	Young.
Dandurand,			

PRIÈRES.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que tous les comptes des dépenses faites par rapport au comité spécial chargé de faire une enquête sur la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York, excepté ceux des frais d'hôtel et des dépenses de voyage, et qui ont été transmis au greffier par le dit comité pour paiement, soient transmis au département de la Justice pour être taxés.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, a proposé :

Que le bill (162) intitulé: " Acte concernant les étrangers ", soit renvoyé à un comité général maintenant.

L'honorable M. Baker a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas renvoyé à un comité général maintenant, mais qu'il soit renvoyé à un comité général d'hui en six mois.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

L'article premier a été lu et agréé.

L'article deux ayant été lu, il a été proposé de l'amender en retranchant les mots depuis " modifié ", dans la deuxième ligne, jusqu'au deuxième " par ", dans la troisième ligne.

Le dit article a été, avec la permission du comité, retranché du bill.

L'article trois a été lu et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Thibaudeau (Rigaud) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (N) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des compagnies, 1902", et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement, auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit :—

Page 1.—Retranchez le premier article.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (153) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des postes" et aussi

Le bill (5) intitulé: "Acte concernant la milice et la défense du Canada", et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman,

Le Sénat s'est ajourné à trois heures de l'après-midi.

SECONDE SEANCE.

Le Sénat s'est réuni à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable LAWRENCE GEOFFREY POWER, Président.

Les honorables messieurs

Baker,	David,	Landry,	Sullivan,
Béique,	Domville,	Macdonald, (I. P.-E.),	Templeman,
Bernier,	Drummond (Sir George),	Mackay (Alma),	Thibaudeau (Rigaud),
Black,	Edwards,	McMullen,	Watson,
Boucherville, de (C.M.G.),	Forget,	Mitchell,	Yeo,
Cloran,	Kerr (Toronto),	Scott,	Young.
Dandurand,			

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il avait reçu la communication suivante de la part du secrétaire du Gouverneur général :—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL, CANADA,
OTTAWA, 10 août 1904.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat, pour proroger la session du Parlement de la Puissance, mercredi, le 10 courant à 4 heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
F. S. MAUDE, Major,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Président du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (171) intitulé: " Acte autorisant des subventions à l'effet d'aider à la construction des lignes de chemins de fer qui y sont mentionnées ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, Que la quarante et unième règle de cette Chambre soit suspendue jusqu'à la fin de la session.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (175) intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'Acte de la présente session, intitulé: " Acte modifiant de nouveau l'Acte à l'effet de pourvoir au paiement de primes sur le plomb contenu dans les minerais plombifères de provenance canadienne ", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Avec la permission du Sénat :

Le deuxième article de l'ordre du jour a été appelé, et

Le Sénat a pris en considération l'amendement fait par la Chambre des Communes au bill (N) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des compagnies, 1902."

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (162) intitulé: "Acte concernant les étrangers."

(*En comité.*)

L'article quatre ayant été lu, il a été proposé de l'amender comme suit :—

Dans la première ligne, après "Quiconque" insérez: "par de fausses représentations", et retranchez depuis "pour" jusqu'à coupable", ligne 26, et insérez: "induire une autre personne à venir en Canada, avec l'intention de frauder cette autre personne, est".

Il a été proposé que le comité lève sa séance,

Ce qui a été résolu dans l'affirmative.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et le comité n'a pas fait de rapport.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (174) intitulé: "Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour l'exercice expirant le 30 juin 1904, et le 30 juin 1905, auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Templeman, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très Honorable Sir Gilbert John Elliot, comte de Minto et vicomte Melgund, de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, baronnet de la Nouvelle-Ecosse, chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très distingué de

Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada, étant assis dans le fauteuil sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "*que c'est le* "*plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle* "*dans la salle du Sénat.*"

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur,

Le greffier de la Couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés, comme suit :—

Acte modifiant l'Acte de la présente session concernant la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata.

Acte modifiant l'acte de la présente session intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Thorold and Lake Erie Railway Company.*"

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami.

Acte concernant la Compagnie de chemin de fer urbain d'Edmonton.

Acte concernant la Compagnie de prêt et de placement du Canada, l'Impériale.

Acte concernant l'*Alliance Bank of Canada.*

Acte modifiant l'Acte des chemins de fer, 1903.

Acte modifiant le chapitre 61 des Statuts de 1903 concernant les Statuts Revisés du Canada.

Acte pour faire droit à Annie Christman.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Terminal de Montréal.

Acte modifiant les lois relatives à la naturalisation et aux aubains.

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Canadian Credit Indemnity Company.*

Acte constituant en corporation la Compagnie dite *The Thomson River Improvement Company.*

Acte concernant la Compagnie dite *West Canadian Collieries, Limited.*

Acte modifiant l'Acte de la députation, 1903.

Acte modifiant l'Acte des banques.

Acte concernant certains brevets de la *Canadian Office and School Furniture Company*, à responsabilité limitée.

Acte concernant la Banque dite *The Pacific Bank of Canada.*

Acte concernant un arbitrage entre Sa Majesté et la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada.

Acte modifiant l'Acte des pêcheries.

Acte concernant l'inspection des grains.

Acte modifiant l'Acte d'inspection générale.

Acte concernant le versement des sommes accordées à certains chemins de fer à titre de subventions.

Acte modifiant l'Acte des élections fédérales de 1900.

Acte modifiant le chapitre 68 des Statuts de 1903, concernant les primes sur l'acier et le fer.

Acte modifiant l'Acte des chemins de fer, 1903.

Acte à l'effet de pourvoir au paiement de primes sur le pétrole brut de provenance canadienne.

Acte modifiant l'Acte concernant les épizooties, 1903.

Acte modifiant l'Acte du revenu de l'intérieur.

Acte modifiant de nouveau l'Acte à l'effet de pourvoir au paiement de primes sur le plomb contenu dans les minerais plombifères de provenance canadienne.

Acte concernant la Compagnie dite *The Canadian Assessment-policy-holders in the Mutual Reserve Life Insurance Company.*

Acte modifiant l'Acte des titres de biens-fonds, 1894.

Acte modifiant de nouveau l'Acte du revenu de l'intérieur.
Acte modifiant l'Acte des douanes.
Acte autorisant le gouvernement du Canada à acheter le chemin de fer *Canada Eastern* et à prendre possession du pont de chemin de fer de Frédéricton et St. Mary's.
Acte modifiant le tarif des douanes, 1897.
Acte modifiant l'Acte des postes.
Acte concernant la milice et la défense du Canada.
Acte modifiant l'Acte des compagnies.
Acte autorisant l'octroi de subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées.
Acte modifiant l'Acte passé durant la présente session, intitulé:; "Acte modifiant de nouveau l'Acte à l'effet de pourvoir au paiement de primes sur le plomb contenu dans les minerais plombifères de provenance canadienne."

La sanction royale a été donnée à ces bills par le greffier du Sénat dans les termes suivants: "Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills."

Alors, l'honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Excellence le Gouverneur général, comme suit :—

"Qu'il plaise à Votre Excellence :

"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence le bill suivant :—

"Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour l'exercice expirant le 30 juin 1904 et le 30 juin 1905", que je prie humblement votre Excellence de sanctionner."

Alors, après que le greffier de la Couronne en chancellerie eut lu le titre du bill, la sanction royale a été donnée dans les termes suivants :—

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Après quoi il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de clore la quatrième session du neuvième Parlement de la Puissance par le discours suivant :—

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je suis heureux de vous dispenser de prolonger votre présence au Parlement après une session qui a duré plus longtemps que je ne m'y attendais lorsque je vous ai adressé la parole le onze mars dernier.

Les termes et conditions d'après lesquels le chemin de fer Transcontinental National sera construit et exploité ayant été enfin déterminés et acceptés, les travaux de construction vont se faire aussi rapidement que les explorations et la localisation de la ligne le permettront.

L'unanimité des opinions exprimées au sujet des changements apportés au tarif est une preuve très satisfaisante que ces modifications sont généralement approuvées.

Les arrangements faits par mes ministres avec le gouvernement du Mexique pour l'établissement de lignes de steamers entre cette république et le Canada, sur l'Atlantique et sur le Pacifique. vont, je l'espère, favoriser dans une large mesure le développement de notre commerce extérieur.

L'augmentation constante de notre revenu a amplement justifié la libéralité des crédits consacrés à l'amélioration de nos rivières et de nos ports et à l'exécution d'autres travaux publics essentiellement avantageux au commerce de notre pays.

Les modifications apportées à la loi de la milice et de la défense du Canada et ayant pour objet de rendre l'effectif plus puissant et plus efficace, seront généralement approuvées, je n'en doute pas.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je vous remercie d'avoir libéralement pourvu aux frais du service public.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Mes relations officielles avec le Canada touchent à leur fin. Soyez assurés que je suivrai son progrès et son développement futurs avec un vif et constant intérêt, et ferai des vœux pour que, Dieu aidant, la paix et la prospérité dont cet heureux pays est maintenant favorisé, règnent encore longtemps.

L'ORATEUR du Sénat alors dit :

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général, que ce Parlement soit prorogé jusqu'à lundi, le dix-neuvième jour de septembre prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce Parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à lundi, le dix-neuvième jour de septembre prochain.

DIAGRAMME DE LA SALLE DU SÉNAT.

4E SESSION. 9E PARLEMENT, 1904.

TRÔNE.

Président :
HON. LAWRENCE G. POWER,
Halifax.

HON. MESSIEURS—

No.		No.		No.	
27	Lovitt, Yarmouth.				
28	YEO, Port Hill.	14	Shehyn, Laurentides.	1	Wark, Fredericton.
29	Fiset, Golfe.	15	Béique, DeSalaberry.	2	Casgrain, DeLanaudière
30	Young, Killarney.	16	Gowan, Barrie.	3	Ellis, M. Jr., St-Jean, N.-B.
31	Watson, P. la Prairie.	17	Fulford, Brockville.	4	Cox, Toronto.
32	Frost, Leeds & Grenv'l	18	Dandurand, De Lorimier.	5	Templeman, N. Westminster.
33	Gibson, Lincoln	19	King, Queen's, N.B.	6	Scott, Ottawa.
34	Casgrain, Windsor.	20	McMillan, Alexandria	7	Pelletier, Grandville.
35	Dobson, Lindsay.	21	McLaren, Perth.	8	Coffey, London
36	McSweeney, Moncton.	22	Thompson, Fredericton.	9	McDonald, Cap Breton
37	Thibaudeau, De La Vallière.	23	Jones, Toronto	10	McMullen, Wellington-N.
38	Godbout, Lasalle.	24	McHugh, Victoria, O.	11	Bolduc, Lauzon.
39	Legris, Repentigny.	25	Mitchell, Wellington	12	Thibaudeau, Rigaud.
40	Domville, Rothesay.	26	Wilson, St. Thomas	13	KERR, Cobourg.

S. E. ST. ONGE CHAPLEAU.

A. A. BOUCHER. — Table du Greffier. — R. W. STEPHEN.

Officier Rapporteurs :
A. & G. HOLLAND.

HON. MESSIEURS—

No.		No.		No.	
				67	Montplaisir, Shawinigan.
41	Wood, Westmoreland	54	MacKay, Alma.	68	Hingston, Rougemont.
42	Carling, London.	55	MacKeen, Cap Breton	69	DeBoucherville, Montarville
43	Lougheed, Calgary.	56		70	Kirchhoffer, Brandon.
44	Ferguson, Queen's, I.P.E.	57	Vidal, Sarnia.	71	Perley, Wolseley, T. N.-O.
45	Bowell, Hastings.	58	Baker, Bedford.	72	Owens, Inkerman.
46	Miller, Richmond.	59	Sullivan, Kingston.	73	Reid, Caribou.
47	Macdonald, Victoria, C.-B.	60	Dever, M. Sr., St-Jean, N.-B.	74	Forget, Sorel.
48	Drummond, Kennebec.	61	McKay, Truro.	75	Bernier, St-Boniface
49	Aikins, Home.	62	Merner, New Hamburg	76	Baird, Victoria, N.B.
50	Poirier, Acadie.	63	Macdonald, I. P.-E.	77	McGregor, New-Glasgow.
51	Landry, Stadacona.	64	Church, Lunenburg	78	Cloran, Victoria, Que.
52	Robertson, I. P.-E.	65	Tessier, De la Durantaye.	79	David, Mille Iles
53	Kerr, Toronto.	66	Edwards, Russell.	80	

Sergent-d'Armes,
J. DE ST. D. LE MOINE.

BARRE.

Huissiers de la Verge Noire,
ERNEST J. CHAMBERS.

Mars, 1904.

APPENDICE.

N.B.—L'appendice à ce journal relatif à la position en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York a été imprimé et relié séparément en un volume.

SENATEURS DU CANADA

LISTE ALPHABÉTIQUE

4e SESSION, 9e PARLEMENT, 4e EDOUARD VII

1904.

SÉNATEURS.	DESIGNATION.	ADRESSE.
Les honorables		
AIKENS, J. C.	Home	Toronto.
BAIRD, G. T.	Victoria	Perth-Centre, N.-B.
BAKER, G. B.	Bedford	Sweetsburg, Qué.
BÉIQUE, F. L.	De Salaberry	Montréal.
BERNIER, T. A.	Saint-Boniface	Saint-Boniface, Man.
BLACK, T. R.	Amherst	Amherst, N.-B.
BOLDUC, J.	Lauzon	St-Victor de Tring, Qué.
BOSTOCK, H.	Kamloops	Monte-Creek, C.-B.
BOUCHERVILLE, DE, C. E., (C.M.G.)	Montarville	Boucherville, Qué.
BOWELL, (Sir Mackenzie), C.C.M.G.	Hastings	Belleville, Ont.
CARLING, (Sir John), C.C.M.G.	London	London, Ont.
CASGRAIN, J. P. B.	De Lanaudière	Montréal.
CASGRAIN, C. E.	Windsor	Windsor, Ont.
CHURCH, C. E.	Lunenburg	Halifax, N.-E.
CLORAN, H. J.	Victoria	Montréal.
COFFEY, T.	London	London,Ont.
COX, G. A.	Toronto	Toronto.
CURRY, R.	Windsor	Windsor, N.-E.
DANDURAND, R.	De Lorimier	Montréal.
DAVID, L. O.	Mille-Isles	Montreal.
DEVER, J.	Saint-Jean, N.-B.	Saint-Jean, N.-B.
DOBSON, J.	Lindsay	Lindsay, Ont.
DOMVILLE, J.	Rothesay	Rothesay, N.-B.
DRUMMOND, (Sir George), C.C.M.G.	Kennebec	Montréal.
EDWARDS, W. C.	Russell	Ottawa.
ELLIS, J. V.	Saint-Jean, N.-B.	Saint-Jean, N.-B.
FERGUSON, D.	Queen's	Charlottetown, I.P.-E.
FISET, J. B. R.	Golfe	Rimouski, Qué.
FORGET, L. J.	Sorel	Montréal.
FROST, F. T.	Leeds & Grenville	Smith's-Falls, Ont.
FULFORD, G. T.	Brockville	Brockville, Ont.
GIBSON, W.	Lincoln	Beamsville, Ont.
GODBOUT, J.	La Salle	St-François, Beauce, Qué.
GOWAN, J. R., (C.M.G.)	Barrie	Barrie, Ont.
HINGSTON, (Sir William), Ch.	Rougemont	Montréal.
JONES, L. MELVIN	Toronto	Toronto, Ont.
KERR, J. K.	Toronto	Toronto, Ont.

Sénateurs.	Designation.	Adresse.
Les honorables		
Kerr, W.	Northumberland	Cobourg, Ont.
King, G. G.	Queen's	Chipman, N.-B.
Kirchhoffer, J. N.	Selkirk	Brandon, Man.
Landry, A. C. P.	Stadacona	Notre-Dame de Québec, Q.
Legris, J.H.	Repentigny	Louiseville, Qué.
Lougheed, J. A.	Calgary	Calgary, T.N.-O.
Lovitt, J.	Yarmouth	Yarmouth, N.-E.
Macdonald, A. A.	Charlottetown	Charlottetown, I.P.-E.
Macdonald, W. J.	Victoria	Victoria, C.-B.
Mackay, R.	Alma	Montréal.
MacKeen, D.	Cap-Breton	Halifax.
McDonald, W.	Cap-Breton	Little Glace Bay, N.-E.
McGregor, J. D.	New-Glasgow	New-Glasgow, N.-E.
McHugh, G.	Victoria, O.	Lindsay, Ont.
McKay, T.	Truro	Truro, N.-E.
McLaren, P.	Perth	Perth, Ont.
McMillan, D.	Alexandria	Alexandria, Ont.
McMullen, J.	Wellington-nord	Mount Forest, Ont.
McSweeney, P.	Northumberland	Moncton, N.-B.
Merner, S.	New-Hamburg	Berlin, Ont.
Miller, W.	Richmond	Arichat, N.-E.
Mitchell, W.	Wellington	Drummondville, Qué.
Montplaisir, H.	Shawinigan	Trois-Rivières, Qué.
Owens, W.	Inkerman	Montréal.
Pelletier, (Sir Alphonse), C.C.M.G	Grandville	Québec.
Perley, W. D.	Wolseley	Wolseley, T.N.-O.
Poirier, P.	Acadie	Shédiac, N.-B.
Power, L. G. (*Président*)	Halifax	Halifax, N.-E.
Robertson, J. E.	Ile du P.-Edouard	Montague, I.P.-E.
Reid, J.	Caribou	Quesnel. C.-B.
Scott, R. W.	Ottawa	Ottawa.
Shehyn, J.	Laurentides	Québec.
Sullivan, M.	Kingston	Kingston, Ont.
Templeman, W.	Westminster-nord	Victoria, C.-B.
Tessier, Jules	La Durantaye	Québec.
Thibaudeau, A. A.	De La Vallière	Montréal.
Thibaudeau, J. R.	Rigaud	Montréal.
Thompson, F. P.	Fredericton	Fredericton, N.-B.
Vidal, A.	Sarnia	Sarnia, Ont.
Wark, D.	Fredericton	Fredericton, N.-B.
Watson, R.	Portage la Prairie.	Portage la Prairie, Man.
Wilson, J. H.	St. Thomas	St. Thomas, Ont.
Wood, J.	Westmoreland	Sackville, N.-B.
Yeo, J.	Prince-est	Port-Hill, I.P.-E.
Young, F. M.	Killarney	Killarney.

SENATEURS DU CANADA

PAR ORDRE D'ANCIENNETÉ

4e SESSION, 9e PARLEMENT, 4e EDOUARD VII.

1904.

Sénateurs.	Designation.	Adresse.
Les honorables		
William Miller	Richmond	Arichat, N.-E.
David Wark	Fredericton	Fredericton, N.-B.
James Dever	M. sr Saint-Jean	Saint-Jean, N.-B
William John Macdonald	Victoria, C.-B.	Victoria, C.-B.
Alexander Vidal	Sarnia	Sarnia, Ont.
Richard William Scott	Ottawa	Ottawa.
Lawrence Geoffrey Power, *Président*	M. sr Halifax	Halifax, N.-E.
Sir Alphonse Pelletier, C.C.M.G.	Grandville	Québec.
Joseph Rosaire Thibaudeau	Rigaud	Montréal.
C. E. Boucher de Boucherville, C.M.G.	Montarville	Boucherville, P.Q.,
Thomas McKay	Truro	Truro, N.-E.
Donald McMillan	Alexandria	Alexandria, Ont.
William McDonald	Cap-Breton	Little Glace Bay, N.-E.
Joseph Bolduc	Lauzon	St-Victor de Tring, Q.
James Robert Gowan (C.M.G.)	Barrie	Barrie, Ont.
Michael Sullivan	Kingston	Kingston, Ont.
Pascal Poirier	Acadie	Shédiac, N.-B.
Samuel Merner	New-Hamburg	Berlin, Ont.
Charles Eusèbe Casgrain	Windsor	Windsor, Ont.
William Dell Perley	Wolseley	Wolseley, T.N.-O.
James Reid	Caribou	Quesnel, C.-B.
Sir George Drummond, C.C.M.G.	Kennebec	Montréal.
James Alexander Lougheed	Calgary	Calgary, T.N.-O.
Peter McLaren	Perth	Perth, Ont.
Hippolyte Montplaisir	Shawinigan	Trois-Rivières, P.Q.
Andrew A. Macdonald	Charlottetown	Charlottetown, I.P.-E.
John Dobson	Lindsay	Lindsay, Ont.
A. C. P. Landry	Stadacona	Notre-Dame de Québec, Q
Thomas Alfred Bernier	Saint-Boniface	St-Boniface, Man.
Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G.	Hastings	Belleville, Ont.
John Nesbitt Kirchhoffer	Selkirk	Brandon, Man.
Donald Ferguson	Queen	Charlottetown, I.P.-E.
George T. Baird	Victoria	Perth-Centre, N.-B.
Sir William H. Hingston, Ch.	Rougemont	Montréal.
Josiah Wood	Westmoreland	Sackville, N.-B.
William Owens	Inkerman	Montréal.
James Cox Aikens	Home	Toronto.

Sénateurs.	Designation.	Adresse.
Les honorables		
George B. Baker	Bedford	Sweetsburg, Qué.
David Mackeen	Cap-Breton	Halifax, N.-E.
Sir John Carling, C.C.M.G.	London	London, Ont.
Louis J. Forget	Sorel	Montréal.
Alfred A. Thibaudeau	De la Vallière	Montréal.
George A. Cox	Toronto	Toronto, Ont.
George Gerald King	Queen's	Chipman, N.-B.
John Lovitt	Yarmouth	Yarmouth, N.-E.
Raoul Dandurand	De Lorimier	Montréal.
Jean-Baptiste Romuald Fiset	Golfe	Rimouski, Qué.
William Templeman	New-Westminster	Victoria, C.-B.
John Yeo	Prince-est	Port-Hill, I.P.-E.
William Kerr	Northumberl'd-O.	Cobourg, Ont.
Peter McSweeney	Northumberland	Moncton, N.-B.
George Taylor Fulford	Brockville	Brockville, Ont.
Joseph P. B. Casgrain	De Lanaudière	Montréal,
Robert Watson	Portage la Prairie.	Portage la Prairie, M.
Findlay M. Young	Killarney	Killarney, Man.
Joseph Shehyn	Laurentides	Québec.
Lyman Melvin Jones	Toronto	Toronto, Ont.
George McHugh	Victoria-O	Lindsay, Ont.
Robert Mackay	Alma	Montréal.
John V. Ellis	Saint-Jean	Saint-Jean, N.-B.
Joseph Godbout	La Salle	St-François, Beauce, Qué.
James E. Robertson	P. E. Island	Montague, I.P.-E.
Charles E. Church	Lunenburg	Halifax, N.-E.
Frederick P. Thompson	Fredericton	Fredericton, N.-B.
Frédéric L. Béique	De Salaberry	Montréal.
William Gibson	Lincoln	Beamsville, Ont.
James McMullen	Wellington-nord	Mount Forest, Ont.
Joseph H. Legris	Repentigny	Louiseville, Qué.
Frank T. Frost	Leeds & Grenville	Smith's-Falls, Ont.
James K. Kerr	Toronto	Toronto, Ont.
Thomas Coffey	London	London, Ont.
Jules Tessier	La Durantaye	Québec.
William C. Edwards	Russell	Ottawa.
James Domville	Rothesay	Rothesay, N.-B.
James D. McGregor	New-Glasgow	New-Glasgow, N.-E.
Laurent O. David	Mille-Isles	Montréal.
Henry J. Cloran	Victoria	Montréal.
William Mitchell	Wellington	Drummondville, Qué.
John H Wilson	St. Thomas	St. Thomas, Ont.
Thomas Reuben Black	Amherst	Amherst, N.-E.
Hewett Bostock	Kamloops	Monte-Creek, C.-B.
Rufus Curry	Windsor, N.-E.	Windsor, N.-E.

ONTARIO—24.

Sénateurs.	Adresse.
Les honorables	
1 Alexander Vidal	Sarnia.
2 Richard William Scott	Ottawa
3 Donald McMillan	Alexandria.
4 James Robert Gowan, C.M.G	Barrie.
5 Michael Sullivan	Kingston.
6 Samuel Merner	Berlin.
7 Charles Eusèbe Casgrain	Windsor.
8 Peter McLaren	Perth.
9 John Dobson	Lindsay.
10 Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G	Belleville.
11 James Cox Aikens	Toronto.
12 Sir John Carling, C.C.M.G	London.
13 George A. Cox	Toronto.
14 William Kerr	Cobourg.
15 George Taylor Fulford	Brockville.
16 George McHugh	Lindsay.
17 Lyman Melvin Jones	Toronto.
18 William Gibson	Beamsville.
19 James McMullen	Mount Forest.
20 Frank T. Frost	Smith's Falls.
21 James K. Kerr	Toronto.
22 Thomas Coffey	London.
23 William C. Edwards	Ottawa.
24 John Henry Wilson	St. Thomas.

QUEBEC—24.

Sénateurs.	Division électorale.	Adresse.
Les honorables		
1 Sir Alphonse Pelletier, C.C. M.G	Grandville	Québec
2 Joseph Rosaire Thibeaudeau	Rigaud	Montréal.
3 C. E. Boucher de Boucherville, C.M.G	Montarville	Boucherville.
4 Joseph Bolduc	Lauzon	St-Victor de Tring.

QUEBEC—*Suite.*

Sénateurs.	Division électorale.	Adresse.
Les honorables		
5 Sir George Drummond, C.C.M.G.	Kennebec.........	Montréal.
6 Hippolyte Montplaisir........	Shawinigan.......	Trois-Rivières.
7 A. C. P. Landry...........	Stadacona.........	Notre-Dame de Québec.
8 Sir William H. Hingston, Ch...	Rougemont........	Montréal.
9 William Owens.............	Inkerman.........	Montréal.
10 George B. Baker...........	Bedford...........	Sweetsburg.
11 Louis J. Forget............	Sorel.............	Montréal.
12 Alfred A. Thibaudeau........	De La Vallière.....	Montréal.
13 Raoul Dandurand...........	De Lorimier.......	Montréal.
14 Jean-Baptiste Romuald Fiset..	Golfe.............	Rimouski.
15 Joseph P. B. Casgrain........	De Lanaudière.....	Montréal.
16 Joseph Shehyn...........	Laurentides.......	Québec.
17 Robert Mackay............	Alma.............	Montréal.
18 Joseph Godbout...........	La Salle...........	Saint-François, Beauce.
19 Frédéric L. Béique.........	De Salaberry......	Montréal.
20 Joseph H. Legris...........	Repentigny........	Louiseville.
21 Jules Tessier.............	La Durantaye.....	Québec.
22 Laurent O. David...........	Mille-Isles.........	Montréal.
23 Henry J. Cloran...........	Victoria...........	Montréal.
24 William Mitchell...........	Wellington........	Drummondville.

NOUVELLE-ECOSSE—10.

Sénateurs.	Adresse.
Les honorables	
1 William Miller.................	Arichat.
2 Lawrence Geoffrey Power (*Président*).	Halifax.
3 Thomas McKay................	Truro.
4 William McDonald.............	Little Glace Bay.
5 David Mackeen................	Halifax.
6 John Lovitt..................	Yarmouth.
7 Charles E. Church.............	Halifax.
8 James D. McGregor............	New-Glasgow.
9 Rufus Curry..................	Windsor.
10 Thomas Reuben Black..........	Amherst.

NOUVEAU-BRUNSWICK—10.

Sénateurs.	Adresse.
Les honorables	
1 David Wark	Fredericton.
2 James Dever	Saint-Jean.
3 Pascal Poirier	Shédiac.
4 George T. Baird	Perth Centre.
5 Josiah Wood	Sackville.
6 George Gerald King	Chipman.
7. Peter McSweeney	Moncton.
8 John V. Ellis	Saint-Jean.
9 Frederick P. Thompson	Fredericton.
10 James Domville	Rothesay.

ILE DU PRINCE-EDOUARD—4.

Les honorables	
1 Andrew A. Macdonald	Charlottetown.
2 Donald Ferguson	Charlottetown.
3 John Yeo	Port-Hill.
4 James E. Robertson	Montague.

COLOMBIE-BRITANNIQUE—3.

Les honorables	
1 William John Macdonald	Victoria.
2 James Reid	Quesnel.
3 William Templeman	Victoria.
Hewett Bostock	Monte-Creek.

MANITOBA—4.

Les honorables	
1 Thomas Alfred Bernier	Saint-Boniface.
2 John Nesbitt Kirchhoffer	Brandon.
3 Robert Watson	Portage la Prairie.
4 Findlay M. Young	Killarney.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—2.

Sénateurs.	Adresse.
Les honorables	
1 William Dell Perley................	Wolseley.
2 James Alexander Lougheed...........	Calgary.

COMITÉS PERMANENTS DU SÉNAT.

4e SESSION, 9e PARLEMENT, 4 EDOUARD VII.

1904.

COMITE MIXTE DE LA BIBLIOTHEQUE.

L'ORATEUR de la Chambre des Communes, *Président.*

SÉNAT,

Son Honneur le PRÉSIDENT,
Les hon. MM. BAKER,
BÉIQUE,
BOUCHERVILLE, de, C.M.G.,
DRUMMOND,
FERGUSON,
FORGET,
GODBOUT,
GOWAN, C.M.G.,
HINGSTON, Sir W., Ch.
MCHUGH,
PELLETIER, Sir ALPHONSE, C.C.M.G.,
POIRIER,
SCOTT,
THIBAUDEAU (*Rigaud*),
THIBAUDEAU (*de La Vallière*),
WOOD,
YOUNG.—18.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Son honneur le PRÉSIDENT,
Le très hon. Sir WILFRID LAURIER,
Les hon. MM. BORDEN (*Halifax*),
BOURASSA,
BROCK,
BRODEUR,
CALVERT,
CASGRAIN,
CLANCY,
CLARKE,
DEMERS (*St-Jean et Iberville*),
HEYD,
HYMAN,
JOHNSTON (*Lambton*),
MONK,
RUSSELL,
SCOTT,
WADE.—17.

COMITE MIXTE DES IMPRESSIONS.

L'honorable M. GIBSON, Sénat, *Président.*

SÉNAT.

Les hon. MM. AIKINS,
BERNIER,
BOWELL, Sir MACKENZIE, C.C.M.G.,
CARLING, Sir JOHN, C.C.M.G.
CASGRAIN (*de Lanaudière*),
CHURCH,
CLORAN,
COCHRANE,
COFFEY,
DEVER,
DOBSON,

CHAMBRE DES COMMUNES.

Les hon. MM. BENNETT,
CASGRAIN,
CLARKE,
DAVIS,
HOLMES,
HUGHES (*Victoria*),
HYMAN,
JOHNSTON (*Cap-Breton*),
JOHNSTON (*Lambton*),
LARIVIÈRE,
LAVERGNE (*Drummond & Arthabaska*),

COMITE MIXTE DES IMPRESSIONS—*Suite.*

SÉNAT.

Les hon. MM. DOMVILLE,
ELLIS,
FISET,
FROST,
GIBSON,
LEGRIS,
MACDONALD (*I.P.-E.*),
MACKAY (*Alma*),
MACKEEN,
MERNER,
REID,
SHEHYN,
TEMPLEMAN,
WATSON.—24.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Les hon. MM. LOY,
MACLEAN,
MCCOLL,
MARCIL (*Bonaventure*),
OLIVER,
PARMALEE,
PRÉFONTAINE,
RICHARDSON,
SCOTT,
SUTHERLAND (*Oxford*),
TAYLOR,
THOMPSON (*Haldimand et Monck*),
TISDALE.—24.

(Quorum 9.)

ORDRES PERMANENTS.

L'honorable M. YOUNG, *Président.*

Les honorables messieurs

BÉIQUE,
CARLING, Sir J., C.C.M.G.,
CHURCH,
MACDONALD (I.P.-E.),
MACDONALD (*Victoria*),
MCKAY (*Truro*),
TESSIER,
YEO,
YOUNG.—9.

(Quorum 5.)

BANQUES ET COMMERCE.

L'honorable Sir GEORGE DRUMMOND, C.C.M.G., *Président.*

Les honorables messieurs

BOWELL, Sir MACKENZIE, C.C.M.G.,
CASGRAIN (*Windsor*),
COX,
DRUMMOND, Sir GEORGE, C.C.M.G.
EDWARDS,
FERGUSON,
FORGET,
FULFORD,
JONES,
KERR (*Cobourg*),
KING,
LOUGHEED,
MACDONALD (*I.P.-E.*),
MACKAY (*Alma*),
MACKEEN,
MCDONALD (*Cap-Breton*),
MCGREGOR,
MCMILLAN,
MCSWEENEY,
MILLER,
MITCHELL,
PERLEY,
SHEHYN,
SULLIVAN,
THIBAUDEAU (*Rigaud*),
THIBAUDEAU (*De La Vallière*),
THOMPSON,
WARK,
WOOD,
YEO.—30.

(Quorum 9.)

CHEMINS DE FER, TELEGRAPHES ET HAVRES.

L'honorable Sir ALPHONSE PELLETIER, C.C.M.G., *Président.*

Les honorables messieurs

BAIRD,
BAKER,
BÉIQUE,
BOLDUC,
BOWELL, Sir MACKENZIE, C.C.M.G.,
CARLING, Sir J., C.C.M.G.,
CASGRAIN (*de Lanaudière*),
COX,
DANDURAND,
DAVID,
DEVER,
DOMVILLE,
DRUMMOND,
ELLIS,
FERGUSON,
FISET,
FROST,
GIBSON,
GODBOUT,
JONES,
KERR (*Cobourg*),
KERR (*Toronto*),
KING,
KIRCHHOFFER,
LANDRY,
LOUGHEED,
LOVITT,
MACDONALD (*Victoria*),
MACKAY (*Alma*),
MCDONALD (*Cap-Breton*),
MCHUGH,
MCKAY (*Truro*),
MCLAREN,
MCMILLAN,
MCMULLEN,
MILLER,
OWENS,
PELLETIER, Sir ALPHONSE, C.C.M.G.,
POIRIER,
SCOTT,
TEMPLEMAN,
TESSIER,
THOMPSON,
VIDAL,
WATSON,
YOUNG.—45.

(Quorum 9.)

BILLS PRIVES DIVERS.

L'honorable M. DANDURAND, *Président.*

Les honorables messieurs

BAIRD,
BOUCHERVILLE, DE, C.M.G.,
CASGRAIN (*Windsor*),
CHURCH,
CLORAN,
DANDURAND,
DEVER,
DOBSON,
DOMVILLE,
EDWARDS,
FULFORD,
GODBOUT,
HINGSTON, Sir WILLIAM, Ch.,
KERR (*Toronto*),
LANDRY,
LEGRIS,
MCGREGOR,
MCHUGH,
MCSWEENEY,
MERNER,
MONTPLAISIR,
REID,
SHEHYN,
SULLIVAN,
THIBAUDEAU (*Rigaud*).—25.

(Quorum 7.)

ECONOMIE INTERNE ET COMPTES CONTINGENTS.

L'honorable M. WATSON, *Président.*

Les honorables messieurs

BERNIER,
BOLDUC,
CASGRAIN (*de Lanaudière*),
FISET,
FROST,
GIBSON,
KING,
LANDRY,
LOVITT,
McDONALD (*Cap-Breton*),
McLAREN,
McMULLEN,
MILLER,
MONTPLAISIR,
OWENS,
PELLETIER, Sir ALPHONSE, C.C.M.G.,
PERLEY,
ROBERTSON,
TEMPLEMAN,
THOMPSON,
VIDAL,
WATSON,
WILSON,
WOOD,
YEO.—25.

(Quorum 9.)

COMPTE RENDU DES DEBATS.

L'honorable M. BÉIQUE, *Président.*

Les honorables messieurs

BÉIQUE,
BERNIER,
COFFEY,
ELLIS,
MITCHELL,
POIRIER,
ROBERTSON,
TESSIER,
VIDAL.—9.

(Quorum 5.)

DIVORCES.

L'honorable M. GOWAN, C.M.G., *Président.*

Les honorables messieurs

BAKER,
GOWAN, C.M.G.,
KERR (*Cobourg*),
KIRCHHOFFER,
LOUGHEED,
McMULLEN,
TEMPLEMAN,
WILSON,
WOOD.—9.

(Quorum 5.)

RESTAURANT.

L'honorable PRÉSIDENT du Sénat, *Président.*

Les honorables messieurs

L'honorable PRÉSIDENT,
BOLDUC,
McKAY (*Truro*),
McMILLAN,
McSWEENEY,
MILLER,
ROBERTSON.—7.

INDEX

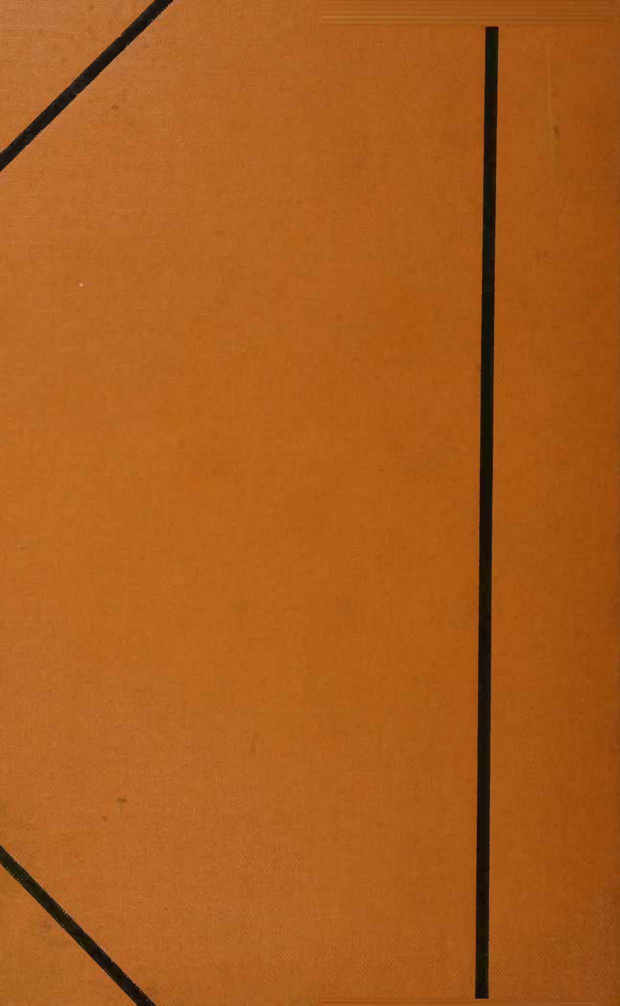
DU

TRENTE-NEUVIÈME VOLUME

DES

JOURNAUX DU SENAT

1904




GretagMacbeth™ ColorChecker Color Rendition Chart